

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DE NÎMES

IX^e SÉRIE
TOME LXXXVI
Année 2012



ACADÉMIE DE NIMES
16, rue Dorée
NÎMES (Gard)

2013

TABLE DES MATIÈRES

I – SÉANCE PUBLIQUE DU 5 FÉVRIER 2012

BOUSIGES Hugues, préfet du Gard	
Allocution.	7
DUMAS Françoise, vice-présidente du Conseil régional	
Allocution.	13
DERONNE Hélène, président sortant	
Compte rendu des travaux académiques de l'année 2011	17
CHABERT René	
Un long parcours entre la stimulation neurosensorielle et la variabilité de son interprétation.	29
CHALAVET Robert	
Un illustre inconnu : Le Sâr Peladan.	51

II – COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2012

CHRISTOL Michel	
Du peuple celtique à la colonie latine : les élites de la cité de Nîmes à l'époque romaine.	71
MORISOT Pierre	
L'auberge de Schirlenhof.	87
LARNAC Claude	
Il était autrefois... avant le pont du Gard	99
Matouk Jean	
Les avatars de la dette.....	121
CHALAVET Robert	
Une grande voix nîmoise : Régine Crespin et ses liens avec la famille Carrière	137
MEUNIER Jean-Louis	
Littérature, Histoire et politique : Albert Camus lecteur de <i>La Princesse de Clèves</i>	153

TEULON LARDIC Sabine

Mireille à Arles (1899) et *Carmen* à Nîmes (1901) : Fabriquer l'événement multiculturel dans l'amphithéâtre 169

MARÈS Catherine

Paul Alexandre et Geneviève Gallois, le mécène et la religieuse : Une amitié artistique et spirituelle 195

KIRSCHLEGER Pierre-Yves

Daniel Colladon (1802-1893), physicien genevois, correspondant de l'Académie de Nîmes 223

SAUZET Robert

À Nîmes au temps du ministériat : L'évêque Anthime-Denis Cohon (1595-1670) et le début d'une « guerre juste » (1636-1643).....241

RIGOULOT Philippe

Une aventure industrielle de pionniers : Jalatte S.A. (1947-1983)..253

FOURNIER Michel

Les trois félibres de Manduel : Henry-Victor Eyssette, Antoine Béraud et Pierre Hugues 271

MAURIN FARELLE Brigitte

Deux femmes en guerre contre la guerre : Henriette Bourdon, à Mende, Ada Grobetti, à Turin 287

PUECH Charles

Le général Salan, le drame de la décolonisation.....319

LASSALLE Victor

Remarques sur l'architecture des cloîtres romans de Provence. 343

III – L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2012

Composition du bureau pour l'année 2012 361

Membres d'honneur et membres honoraires.....363

Membres résidants 365

Membres non résidants 369

Correspondants 373

Académies, Sociétés savantes et organismes correspondants.....379

Table des matières.....385

I. SÉANCE PUBLIQUE DU 5 FÉVRIER 2012

Allocution de M. Hugues BOUSIGES

Préfet du Gard

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Madame et Messieurs les Présidents honoraires,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs,

En ce mois de février 2012, il me revient l'honneur – pour la troisième année consécutive et dans le cadre de cette séance solennelle – d'ouvrir les travaux de votre Académie.

J'en mesure, comme les années précédentes, toute la solennité, l'importance, la signification et me réjouis d'être accueilli une nouvelle fois au sein de votre prestigieuse compagnie.

Je tiens, aussi, à vous exprimer une double reconnaissance :

En qualité de représentant de l'État, d'une part, pour les travaux que vous conduisez, les communications savantes et recherches placées sous votre haut patronage. Ils participent de façon éminente à la vie intellectuelle de notre nation, contribuant à lui conférer un rayonnement et une aura particulière, puisque nous savons qu'au delà de la barrière des langues et des frontières la culture nous rassemble et constitue un unique patrimoine universel.

En qualité de serviteur de la République, d'autre part, pour souligner combien est indispensable et bienvenu l'engagement éclairé de nombreux académiciens dont il m'est donné d'apprécier le concours et la sagesse en diverses circonstances de la vie publique. Par votre engagement dans la vie de la cité, vous portez le témoignage des hautes valeurs qui vous unissent au sein de l'Académie.

Mais vous attendez de moi une allocution. Je ne me déroberai pas.

Pour ne pas m'attarder sur l'éphémère ou les incertitudes du temps, je vous parlerai, aujourd'hui, de l'actualité de nos monuments historiques gardois qui – à l'exemple de votre honorable institution – ont franchi les années, les siècles et offrent, dans un monde en perpétuel bouleversement l'image rassurante de la stabilité.

Nous ne le constatons que trop. L'histoire est un redoutable volcan aux réveils imprévisibles.

De ses flancs éventrés, le temps s'écoule parfois à un rythme accéléré bouleversant dans le sang et les larmes le quotidien de notre monde et la vie paisible de millions d'êtres humains.

Regardons autour de nous : voyons l'éruption de la violence d'État en terre d'Islam qui tente de briser l'aspiration légitime des peuples à la démocratie, observons les vagues successives de capitaux spéculatifs qui balaient notre planète et rongent de façon gravement préoccupante les piliers de notre Europe, percevons □ au loin □ le grondement sourd de révoltes tribales en cours ou en gestation, envisageons avec réalisme, effroi et impuissance la perspective de guerres entre nations, où la question cruciale de l'eau pourrait à court terme remplacer les guerres du pétrole.

Comment ne pas constater avec tristesse l'enlissement d'armées coalisées dans des conflits en terre lointaine, rougie du sang de nos soldats, sans que triomphent les idéaux démocratiques dont ils étaient – avec l'élan de leur jeunesse – l'avant-garde.

Notre pays, lui-même, cherche un délicat équilibre entre les lois d'airain de la mondialisation et la préservation de son modèle social et de son identité.

Délaissant cette actualité incandescente j'ai préféré, en cette rentrée solennelle, me tourner vers la longue durée qu'affectionnait Fernand Braudel dont vous avez commémoré le 10 avril 2010 – sous l'égide de l'Association Maurice Aliger et en partenariat avec elle – le vingt-cinquième anniversaire de la disparition.

J'ai recherché ce qui pourrait s'apparenter à la permanence, au long terme, à la quiétude et je les ai trouvés dans la haute stature des monuments dont notre département est si riche.

Ils constituent des repères de notre histoire collective et individuelle. Ils participent aussi de notre identité languedocienne, cévenole, camarguaise ou provençale.

Témoins d'un passé, dont nous ne pouvons dissimuler qu'il fut, lui aussi et souvent, empreint de violences, ils font l'objet – pour avoir défié le temps et dans l'éternité qui les fige – d'une attention et d'une sollicitude particulière.

J'ouvrirai ce grand livre en mentionnant deux temps forts de l'année écoulée.

Le premier est la restitution aux Nîmois, le 12 février 2011, de la Maison Carrée qui trône, maintenant, dans l'éclat de sa blancheur et sa splendeur renouvelée, au cœur de Nîmes.

Le second événement constitue une reconnaissance éclatante de l'engagement d'hommes, de femmes et d'enfants de nos austères vallées cévenoles qui ont contribué – souvent au prix du sang – à l'émergence et à la diffusion de l'idée universelle de liberté de conscience.

Le classement au patrimoine de l'Unesco des Causses et des Cévennes, honore cette page d'histoire, mais aussi une tradition millénaire d'agropastoralisme et le travail inlassable de générations successives d'hommes et de femmes qui ont façonné notre paysage.

Ce vaste territoire peut s'enorgueillir dorénavant du label prestigieux qui honorait déjà l'ancienne abbatale de Saint-Gilles ou le Pont du Gard.

Je ne peux que vous inviter à lire, dans le premier cas, le remarquable ouvrage diffusé par la mairie de Nîmes et dans le second l'admirable discours prononcé le 4 octobre dernier à Alès par le Président de la République.

Mais continuons de tourner les pages de ce mémorial de pierres.

Bien entendu je ne vais pas énumérer les 508 monuments protégés soit 126 classés et 382 inscrits qui figurent dans le Gard.

Mais vous me tiendriez rigueur de ne pas mentionner les plus célèbres : l'aqueduc de Nîmes, la Tour Magne, les remparts d'Aigues-Mortes, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, l'ancien évêché d'Uzès, l'abbaye de Saint-Gilles, les églises de Beaucaire, la cathédrale d'Alès.

Vous me reprocherez certainement d'avoir omis de nombreux autres édifices, présents à la mémoire de chacun, et qui participent de cette richesse patrimoniale unique.

Je n'évoquerai pas non plus les actions conduites sur les sept secteurs sauvegardés du Gard qui témoignent de l'exceptionnelle qualité architecturale de notre territoire.

Mais je crois utile de souligner, par une énumération, que je ne voudrais pas fastidieuse, les principales mesures adoptées récemment au regard de ces monuments ou lieux de mémoire.

Au titre de l'année 2010, des protections ont été prises – sous couvert d'inscriptions au patrimoine des monuments historiques – à Nîmes : de l'hôtel Davé ou de l'hôtel Colomb de Daunant ainsi que de l'église Saint-Charles et à Sommières pour son château. Parallèlement, a été classé, le pavillon central abritant l'escalier monumental du château d'Aubais.

Les protections qui ont été, ou seront prises, en 2011-2012 concernent ou concerneront, au titre des inscriptions, de nombreux temples : ceux de Quissac, de Bernis, de Beauvoisin, de Vauvert, mais aussi la Maison de santé protestante de Nîmes, l'ancien phare du Grau d'Aigues-Mortes ou celui de l'Espiguette, le château de Pognadoresse et à nouveau à Nîmes la villa Roche, ou l'ancien Grand Séminaire.

Sachez également que seront proposés prochainement à l'examen de la Commission régionale du Patrimoine et des sites, toujours sur Nîmes, l'hôtel Bézard ou l'hôtel André.

Sur nombre des édifices cités des travaux vont se poursuivre en 2012, sans omettre ceux qui seront conduits au titre des monuments

historiques à Pont-Saint-Esprit, sur les parapets du pont de la Roque-sur-Cèze, sur plusieurs travées des arènes de Nîmes, ou – toujours dans notre ville – sur la maison de l’avocat des pauvres.

Font ou feront l’objet aussi de toute la sollicitude de l’État trois édifices qui illustrent trois périodes importantes de l’histoire de l’architecture : le château d’Aubais, le château de Vallabrix – plus précisément sa façade renaissance – et la maison gothique de Beaucaire.

Ont été également labellisés en 2011, au patrimoine du ^{xx}e siècle, onze des réalisations de l’architecte gardois Armand Pellier, comme l’avait été en 2009 l’immeuble Némausus de Jean Nouvel.

Mais je m’aperçois au terme de cette énumération que je suis en train d’introduire subrepticement Jacques Prévert au sein de votre Académie... Je vais en rester là.

Toutefois, parce que l’histoire du patrimoine est aussi devant nous, je me reprocherais de ne pas avoir cité deux passionnants projets en cours : à Nîmes le musée de la Romanité et le musée des vallées cévenoles à Saint-Jean-du-Gard.

Comment ne pas attirer, aussi, l’attention de votre Académie sur le destin du château de Portes ? Il pourrait être mis en vente par ses propriétaires et je suis de ceux qui n’imaginent pas que notre Région, notre Département, le Parc des Cévennes ou l’État s’en désintéressent. Cette question sera aussi au cœur de l’année 2012.

Nous le constatons, silencieusement, loin des bruits, des rumeurs, des tempêtes du monde, l’histoire – au travers de ces monuments – s’enracine toujours plus durablement dans notre présent et nous donne un aperçu de l’éternité.

Au terme de ce long propos, j’ai le sentiment, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, de ne pas avoir encore bien perçu la différence entre une allocution d’ouverture et une courte communication. J’espère que vous ne m’en tiendrez pas rigueur.

Je m'engage, devant vous, à respecter à l'avenir vos règles séculaires, si toutefois vous me conviez à nouveau à prendre la parole et si les Parques qui filent notre destin me permettent d'être toujours gardois en 2013.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

** Le Gard est le département dans lequel il y a le plus de secteurs sauvegardés, ce qui témoigne de l'exceptionnelle qualité architecturale de ce territoire (7 secteurs sauvegardés dans le Gard, 13 en Languedoc-Roussillon) : Aigues-Mortes, Beaucaire, Nîmes, Saint Gilles du Gard, Sommières, Uzès, Villeneuve-lez-Avignon.*

ALLOCUTION
de M^{me} Françoise DUMAS
Vice-présidente du Conseil régional
Languedoc-Roussillon

Monsieur le Préfet,
Madame le Président de l'Académie,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est porteuse d'un message d'excuses, d'amitié et de profonde estime du président du Conseil régional Languedoc-Roussillon, Christian Bourquin, que je viens à vous.

Empêché de répondre à votre invitation, il m'a demandé de le représenter en cette séance publique qui initie la rentrée officielle de l'Académie et de vous dire toute la reconnaissance qui est la sienne, pour la rigueur patiente et éclectique de vos nombreux travaux.

À titre personnel, je partage profondément ce sentiment car, en cette période troublée à plus d'un titre, politique, économique, écologique, et n'hésitons pas à employer le terme, spirituel, il est nécessaire qu'à nouveau, un pont soit jeté entre les domaines de l'action et celui de la réflexion savante.

Bien évidemment, je n'ignore pas la distance qui existe entre nous, entre le temps long de la recherche de l'inédit au sein du bien connu, la

patience du concept frayant son chemin dans la multiplicité des singularités alors que la responsabilité politique oblige à composer avec l'immédiateté pressante des affaires publiques et l'impatience démocratique.

Cependant, cette distance n'est pas une séparation, mais bien au contraire dessine l'espace commun qui permet d'affirmer notre voisinage car chacun dans nos ordres respectifs, partageons pour les autres et pour nous-mêmes, ce souci d'une vie bonne et d'une vie authentiquement humaine, c'est-à-dire d'une vie où toutes sortes de beautés puissent s'épanouir.

Bien évidemment, la mémoire du ^{xx}e siècle achevée, et celle du plus jeune commençant, regorgent d'exemples de savants et de politiques qui, malheureusement, ont succombé à la lâcheté pratique, comme à la forfaiture intellectuelle.

Très souvent, ces exemples ont été utilisés comme une objection qui se voulait définitive contre cet idéal, contre la forme même de tout idéal.

Ainsi, il n'est pas rare de voir et d'entendre propager dans la sphère médiatisée qui nous entoure, l'idée que tout idéal aurait des conséquences pratiques dangereuses et qu'à tout prendre, il serait meilleur de vivre et d'agir sans idée, et, en définitive, de préférer le confort offert par les biens matériels à toute autre chose.

Mais cet idéal de la culture humaniste qui nous est commun, même s'il a été souvent affiché et moins souvent suivi, a su également renforcer nombre de femmes et d'hommes dans le refus de l'inhumanité et de la tyrannie, au point, parfois de sacrifier leur vie.

Aussi, quoi que puisse en dire l'idéologie postmoderne, qui affirme l'idée du déclin inévitable des sociétés humaines, notre devoir est de réaffirmer la justesse et la nécessité de l'idéal de la culture.

En effet, au-delà des exemples du passé, des signaux nous arrivent qui, si l'on prend le temps et la peine de les saisir adéquatement, nous disent que l'histoire continue et que la dévoration chaotique de l'homme par le marché mondial ou le fanatisme n'est pas un destin.

Ainsi, l'histoire continue de surgir, et, pour le dire avec Laurent de Médicis, témoin de la première Renaissance, « le temps revient ».

En effet, nous ne sommes pas face à une histoire césurée, coupée en deux, avec un avant, celui de la tradition, disons jusqu'au ^{xvii}e siècle, et un après, celui d'une perte de croyances nous conduisant à un champ de ruines terminal.

Ce commencement nous appelle de bien plus loin et peut-être que notre histoire débute véritablement avec cette toute première œuvre d'art qu'est « la main négative », cette peinture rupestre primitive consistant en la position de l'empreinte d'une simple main sur les parois d'une grotte.

Depuis cette première appropriation par l'homme de sa part créatrice, l'histoire n'a eu de cesse de rebondir malgré de tragiques surplages.

Nous voilà à nouveau au départ d'une nouvelle étape de l'histoire humaine qui, sur le fond des inégalités les plus cruelles, nous offre potentiellement la démocratisation des savoirs, le confort technique et la liberté des déplacements.

C'est une bonne nouvelle même si elle est difficile à entendre, même si elle a des difficultés à briser les cercles du nihilisme ambiant.

Telle est l'ambiguïté profonde de notre époque, à la fois absorbée par un obscurantisme essentiellement marchand et indignant, ici et là, la possibilité d'une seconde renaissance.

Je dis ceci en pensant notamment au nouveau monde qui s'annonce au travers des résultats scientifiques de la biochimie, de la théorie des plaques, de l'astrophysique ainsi que des avancées de la technologie et de la communication.

Je dis cela alors que, sous l'impulsion de son secrétaire perpétuel Alain Aventurier, l'Académie vient d'inaugurer son site internet ! Permettez-moi d'y déceler un symbole : celui du développement progressif d'un principe d'humanité chargé de maîtriser un progrès technique. C'est peut-être là la clef des défis qui se posent aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux savants : définir le nouvel humanisme qui permettra de maîtriser les changements considérables traversés actuellement par l'homme.

Nul doute que les honorables académiciens de Nîmes qui ont fait de la Renaissance leur tradition, apporteront leur pierre à l'édification de cette nouvelle espérance.

Je vous en remercie.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

Année 2011

par Hélène DERONNE
Président sortant

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Adjoint au maire, délégué à la culture et à la
tauromachie,
Monsieur le Député,
Madame la Vice-présidente du Conseil général,
Monsieur le représentant du président du Conseil général,
Monseigneur,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles,
militaires et religieuses,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

L'académicien André Frossard tenait une rubrique en première page du quotidien « Le Figaro » intitulée *Le cavalier seul*. Or, un jour de l'année 1991, André Frossard écrivit un petit billet ayant pour titre *Académie*. On pouvait y lire les mots suivants : « À quoi sert l'Académie française ? À rien. »

Puis-je me permettre de me poser cette même question devant vous après un an d'expérience de mandat de président : « À quoi sert l'Académie de Nîmes ? »

Je vais essayer de répondre à cette question en vous proposant en cinq points le bilan de notre activité académique pour l'année 2011.

1. Immortels et mortels

Si les académiciens doivent leur surnom d'immortels à la devise « À l'immortalité », qui figure sur le sceau donné à l'Académie française par son fondateur, le cardinal de Richelieu, ils savent tous, nous savons tous que notre enveloppe charnelle doit un jour mourir et cette année, notre Académie fut particulièrement endeuillée par cinq disparitions d'académiciens et deux de correspondants.

Jean Ménard nous quittait le 30 mars 2011. Il fut membre résidant de 1987 à 2009. Il devenait alors membre honoraire. Résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, il fut secrétaire perpétuel de notre Académie pendant douze ans. Avec le caractère qui était le sien, Monsieur Ménard donna des heures et des années à notre maison, n'ayant de cesse de nous conduire vers une plus grande émulation de travail, d'échanges d'idées dans le total respect de nos engagements professionnels et citoyens, dans nos croyances religieuses, dans l'écoute de nos différences.

Paul Maubon, nous quittait le 9 juin 2011. Médecin vétérinaire soignant essentiellement les chevaux et les taureaux, il fut le premier dans cette spécialité à être élu membre résidant de l'Académie en 1989, président en 1998 et membre de la commission du patrimoine. Ses six communications avaient les mêmes qualités : rigueur de plan, clarté du vocabulaire, une pointe d'humour et une véritable passion dans la transmission de la connaissance. Un grand ami nous quittait ce jour-là.

Marie-Rose Jurgensen fut élue membre non résidant en 2010. Normalienne, agrégée de mathématiques, résistante, journaliste, pendant vingt-cinq années elle consacra son talent de journaliste aux femmes et aux enfants, écrivain, elle apprit l'hindi et écrivit sur la condition de la femme en Inde, son mari faisant une carrière de diplomate dans ce pays. Elle mourait le 15 juin 2011.

Jean-Marc Roger, nous quittait le 15 septembre 2011. Il fit face à sa maladie avec un courage, une ténacité, une pudeur exemplaire. Professeur honoraire d'économie au Lycée Philippe Lamour, archéologue bénévole passionné, il fut élu académicien en 1997 après avoir été correspondant pendant treize ans. Travailleur infatigable, il est l'auteur de très nombreuses publications et communications sur un sujet inépuisable pour lui, la Vauunage.

Roger Grossi, pasteur de l'Église réformée de France, fut élu correspondant en 1983, et académicien de notre compagnie en 1994. Président en 2003 à l'âge de 89 ans, par son dynamisme, sa force de travail et de parole, il nous donnait des leçons de jeunesse et d'espérance. Il nous proposa huit communications, nous sollicita pour de nombreux colloques qu'il organisait. Un érudit dans ses domaines de recherche, un homme de conviction, de paix et d'amour envers l'autre, un homme de caractère que nous apprécions beaucoup. Il partit le 16 novembre 2011.

M. Alain Albaric, écrivain, historien et photographe, amoureux du patrimoine matériel et immatériel de la Camargue nous quittait le 3 avril. Il était le doyen des correspondants.

Monsieur Alain Gas, correspondant, maire de Maruéjols-lès-Gardon, décédait brutalement le 20 avril 2011.

2. Nos nouveaux consœurs et confrères

Si la vie nécrologique a pris malheureusement une grande place cette année, nous avons eu la joie d'élire et d'accueillir cinq correspondants, trois académiciens non résidants et un académicien résidant.

Le 1^{er} avril, nous avons accueilli cinq correspondants :

Monsieur Richard Bousiges, ancien élève de l'École nationale de la santé publique, directeur du Centre hospitalier de Blois, est aussi titulaire d'un doctorat d'histoire moderne. Son champ de recherche porte sur l'hôpital vu par les écrivains des XIX^e et XX^e siècles. L'historien rejoint le directeur d'hôpital.

Monsieur Jean-Marc Canonge, agrégé d'italien, proviseur honoraire ayant été dix-sept ans proviseur du Lycée Feuchères est passionné de bibliophilie. Il écrit et publie.

Madame Madeleine Giacomoni, directeur honoraire de greffe au Conseil des prud'hommes de Nîmes, est une érudite locale de l'histoire du patrimoine nîmois. Aussi a-t-elle été très chaleureusement accueillie par la commission du patrimoine.

Monsieur Pierre Mutin, ingénieur hydraulicien, a occupé des postes à responsabilités dans des groupements d'études et de réalisations de sociétés d'aménagement régional. Maîtrisant parfaitement la langue arabe, Monsieur Mutin est islamologue portant un très vif intérêt au dialogue interreligieux entre la religion islamique et la religion chrétienne. Il travaille dans le groupe de réflexion sur l'arc méditerranéen créé au sein de l'Académie.

Monsieur Jean-Michel Ott, professeur certifié de mathématiques aujourd'hui retraité, faisait partie de cette catégorie d'enseignant qui non seulement est heureux de transmettre son savoir, mais qui est à l'écoute de chacun de ses élèves pour l'aider à grandir dans sa globalité. Il est un correspondant actif de la commission du patrimoine.

Trois membres non résidants et un membre résidant :

Au fauteuil de Constantin Vago, nous avons élu Madame Danielle Bertrand-Fabre. Au nom de mes consœurs et confrères, j'accueillais le 4 mars notre nouvelle consœur, professeur agrégée d'histoire, titulaire d'un doctorat d'histoire et de civilisations, option histoire moderne. Enseignant essentiellement dans des zones prioritaires en périmètre urbain, chercheuse attachée à différents laboratoires universitaires, et par expérience ayant remarqué que le phénomène sociétal pesait encore sur les jeunes filles d'aujourd'hui pour trouver leur orientation, elle mène actuellement une recherche sur les différences entre la femme qui travaille et celle qui reste au foyer dans la société du XVIII^e siècle au XXI^e siècle. Nous sommes dans l'attente de ses travaux !

Le vendredi 3 juin, en tant que membre résidant nous recevions un autre historien, succédant au fauteuil de Jacques Lévy, Monsieur Robert Chamboredon, agrégé d'histoire, docteur en histoire moderne bien connu, entre autres, de la jeune génération des classes préparatoires du Lycée Daudet. Grâce à lui, des vocations d'historiens et d'archivistes sont nées. Gageons que dans quelques années, les élèves rejoindront leur maître rue Dorée !

Le 20 janvier, nous recevions deux académiciens non résidants. Ma responsabilité était de présenter nos deux nouveaux confrères. J'ai été prise de vertige en lisant l'histoire de leur vie professionnelle et de leurs engagements dans notre société. Le temps ne doit pas être le même pour tous ! Sachez simplement que Monsieur Jacques Boissonnas, élu au fauteuil de Jean-Marie Granier, est un entrepreneur ingénieux qui sait vendre des entreprises pour en créer d'autres. Il est aussi mécène : premier mécène du Musée national d'art moderne Beaubourg et le premier mécène du musée d'art contemporain Carré d'art de notre ville, participant ainsi à la promotion de l'art contemporain. Monsieur François-Bernard Michel, élu au fauteuil de Louis Leprince-Ringuet, est agrégé de médecine. Il fut médecin-chef de service au Centre hospitalier universitaire et professeur à la faculté de médecine de Montpellier, spécialiste des maladies respiratoires. Écrivain, poète, amateur d'art, il se plait à démontrer que l'artiste comme le médecin sont des « quêteurs de sens » ayant une obsession commune, l'homme.

3. Communications

Créée par lettres patentes du roi Louis XIV en 1682, l'Académie de Nîmes comme toutes les autres académies d'Ancien Régime est régie par des statuts et par un règlement intérieur. Nous devons nous réunir deux fois par mois, le vendredi à 16 h 30, hors les trois mois de l'été. Parfois le calendrier, jours fériés, féria nous imposent un autre rythme. Le but de nos réunions : faire le point sur les activités académiques des deux semaines passées et entendre la communication de l'un, l'une d'entre nous. Je les cite par thèmes :

L'histoire locale et régionale qui fait partie de la grande histoire avec cinq communications :

- 14 janvier 2011, Monsieur Robert Chalavet, membre non résidant et que vous allez entendre dans un instant, évoquait avec la précision que vous allez découvrir : *Une famille gardoise autrefois célèbre, aujourd'hui oubliée, les Péladans.*

- 4 février, Monsieur Michel Christol, correspondant, avec la pédagogie d'un professeur des universités évoquait : *Du peuple celtique à la colonie ; les élites de la cité de Nîmes à l'époque romaine*.
- 15 avril, Monsieur Charles Puech, membre résidant, avec toute la pertinence d'un magistrat nous faisait revivre l'histoire des *Camps de Jalès*.
- 30 septembre, Monsieur Charly-Sam Jallatte, docteur en médecine, ancien résistant, membre résidant malheureusement souffrant, présentait grâce à la voix de Madame Catherine Marès, membre résidant, la douloureuse histoire des *Pendus de Nîmes*.
- 6 janvier 2012, Monsieur Gérard Cholvy, universitaire, membre de l'Académie de Montpellier, nous proposait un devoir de mémoire sur *Les Français Justes des nations. De Poitiers aux Cévennes*.

L'art avec quatre communications :

- 6 mai, Madame Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant, Monsieur Jean-Louis Meunier, correspondant et moi-même, nous présentions, chacun dans sa spécialité *Les esthétiques de la fête à travers peinture, musique, littérature au XIX^e siècle*.
- 20 mai, Monsieur Daniel Souriou, sculpteur, persuadé que la pensée créatrice ne peut exister s'il n'y a pas la main qui lui obéit, parla de cette *Main*.
- 28 octobre, Monsieur Thierry Martin, professeur, correspondant, ami depuis leurs enfances alésiennes d'un grand musicien, *Maurice André, le mineur devenu un trompettiste d'exception*, nous parla de son ami et de son œuvre à partir d'extraits musicaux.
- 2 décembre, Madame Paule Plouvier, universitaire, membre non résidant, analysa le travail de *Jacques Clauzel, peintre* en présence de l'artiste.

L'histoire religieuse fut évoquée avec deux communications :

- 17 juin, Monsieur Bernard Simon, ingénieur agronome, correspondant présentait une haute personnalité, *Teilhard de Chardin, un iconoclaste au XX^e siècle*.
- 16 décembre, Monsieur Bartholomé Bennassar, membre non résidant, nous présentait l'un de ses champs de recherches universitaires *Les conversions des chrétiens à l'islam aux XVI^e et XVII^e siècles*.

Le thème de l'argent avec :

- Le 4 mars, Monsieur Jean Matouk, universitaire, correspondant, nous faisait réfléchir passionnément sur *La guerre des monnaies*, tandis que
- le 18 mars, Monsieur Alain Penchinat, directeur financier et administratif, correspondant, parlait de *L'argent*.

Biographie et Patrimoine, deux communications :

- 18 novembre, Mademoiselle Vanessa Ritter, égyptologue, correspondant, nous faisait mieux apprécier une donation faite à l'Académie, *Le fonds Filleron-Lorin. Présentation de la collection de cartes postales anciennes de l'Académie de Nîmes* ;
- et le 14 octobre, Monsieur Jean -Marc Canonge correspondant, évoquait sous forme de biographie, un personnage étrange, *Une bien curieuse figure du journal de Paul Léautaud : Giacomo Antonini (1901-1983), comte vénitien, journaliste, homme de lettres et espion*. Un sujet pour un roman policier !

Mais nous ne nous réunissons pas uniquement pour écouter, nous travaillons et je puis vous l'assurer, beaucoup, dans le cadre de commissions.

4. Les commissions

Vieille dame depuis plus de quatre siècles et néanmoins très dynamique et contemporaine, l'Académie s'est dotée d'un site que vous pouvez consulter en tapant

www.academiedenimes.org

Deux académiciens mettent très régulièrement à jour ce site.

Toujours dans cet objectif de mieux se faire connaître, elle a créée ces panneaux que vous avez pu regarder en entrant dans cette salle.

Une maison ne peut vivre sans une trésorerie. Monsieur Charles Puech, trésorier, traverse nos couloirs avec un chéquier à la main. En vérité il préfère recevoir que donner, surtout quand il a à gérer avec le secrétaire perpétuel de notre maison, Alain Aventurier, le lourd dossier de la rénovation de la toiture de l'hôtel Davé. Grâce à leur ténacité, nous avons obtenu le financement qui va nous permettre de commencer les travaux.

Cinq commissions travaillent à leur rythme et selon la nécessité :

- Commission de la nomination des correspondants, Monsieur Charly-Sam Jallatte, rapporteur.
- Commission des publications : Monsieur Pascal Gouget avec son équipe a la tâche de mener au mieux la publication des *Mémoires* de l'Académie qui sont à la vente en sortant de cette salle.
- Madame Catherine Marès dirige de main de maître la Commission du programme. Il est toujours difficile d'articuler entre elles toutes les communications proposées.
- La Commission du patrimoine, avec Monsieur Hugues rapporteur, travaille à deux chantiers importants :
En 1956, notre Académie recevait un don de 50 000 cartes postales. Toute une équipe, sous la bienveillante direction de Vanessa Ritter depuis une année, nettoie, numérise et protège cet ensemble tout à fait exceptionnel de cartes postales représentant des édifices religieux de toute la

France. L'objectif est de mettre en ligne sur Internet ce fonds pour les chercheurs et autres curieux. Le patrimoine n'existe que s'il est transmis.

Le second chantier de cette commission est la prospection et l'établissement du diagnostic patrimonial de la ville de Nîmes hors Écusson. Cet inventaire du patrimoine bâti hors l'Écusson n'existe pas véritablement. Plusieurs équipes sont parties dans les rues de Nîmes, photographiant, notant, faisant des fiches. 1 000 fiches environ ont été faites suivant les normes de classement.

Le but, et vous l'avez bien compris, est de nous sensibiliser à la richesse du patrimoine bâti. Conformément à l'article 1^{er} de ses statuts, l'Académie apporte ainsi sa contribution à la ville, ici, dans une sensibilisation à la gestion de son patrimoine.

- La Commission bibliothèque dont le rapporteur est Madame Jacqueline Leroy, Madame Monique Kuntz étant bibliothécaire archiviste et membre du bureau : le catalogue des ouvrages, régulièrement tenu à jour, est interrogeable en ligne à partir du site de Carré d'Art médiathèque. Le récolement de la réserve, plus de 300 ouvrages, est terminé, le récolement du fonds général a été entrepris. Les échanges de publications se poursuivent avec les 86 académies et sociétés savantes. La bibliothèque est ouverte deux fois par semaine sur rendez-vous à tous les chercheurs et étudiants.

Cette année sur l'estrade ne montera pas le lauréat du prix Forado décerné à un chercheur en histoire. Le jury sous la présidence de notre confrère Robert Chamboredon a décidé en effet, au vu de trop nombreuses imperfections dans l'expression française ainsi que dans la présentation typographique, que les ouvrages examinés ne présentaient pas les qualités requises pour obtenir le prix.

Est en cours de réflexion, une proposition de réforme du recrutement. Les discussions sont très riches.

Initiés par Madame Marès, puis par Monsieur le préfet Hugues sous leur présidence, puis de moi-même, nous sommes en train d'établir des

rapprochements et des échanges avec les académies et sociétés savantes de l'arc méditerranéen nord et sud.

Par le dynamisme de ses commissions et ses communications deux fois par mois, l'Académie maintient une vigilance sur un certain nombre de sujets qui font d'elle un lieu privilégié de réflexion et de discernement.

Ainsi, je crois vous avoir démontré, peut-être trop longuement, que notre Académie sert et sert bien, – enfin je le crois d'autant plus que je n'ai pas fini de vous parler d'elle !

5. Notre présence à l'extérieur

Elle a participé en prenant la parole lors d'une table ronde sur la présentation des sociétés savantes et en tenant un stand lors du colloque organisé par le CTHS, Comité des travaux historiques et scientifiques, sur *Faire la guerre, faire la paix*, les 4 et 5 mai.

À différentes reprises, les présidents sortants ont évoqué la Conférence nationale des académies de province, la CNA. Cette conférence nationale est constituée par les 31 académies créées par décisions royales sous l'Ancien Régime. Le colloque qu'elle organisait sur *À la découverte de la terre*, regroupait des communications d'historiens, de géographes, de géologues, vulcanologues, cartographes, d'un homme de lettres et de l'historienne de l'art que je suis avec *La terre provençale perçue et représentée par ses peintres*. Deux très belles journées à l'Institut de France, quai Conti. Les actes du colloque sont à votre disposition, à la sortie, moyennant un prix modique.

L'Académie a eu également un rendez-vous avec vous, Monsieur le Préfet, le mardi 28 juin dans la salle de conférences de Carré d'art. Vous nous avez exposé ainsi qu'aux académies du Gard, le projet de *Réforme des collectivités territoriales*. J'ai presque envie de vous demander des nouvelles de cette réforme, mais ce n'est pas à l'ordre du jour !

...Et puis, je ne peux oublier de vous dire qu'une fois par an, nous prenons un temps de récréation. Une journée au fil de l'eau cette année : le 1^{er} octobre nous avons visité les neufs écluses de Fonserannes et la librairie du Somail.

Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs, voici rapidement brossée cette année académique qui, comme chaque année, a été très riche en travaux divers. Au terme de mon mandat, je tiens à remercier Monsieur Alain Aventurier, secrétaire perpétuel, pour sa disponibilité, son énergie inlassable et sa gentillesse. Des remerciements nombreux et chaleureux aux membres du bureau, Monsieur Charles Puech, trésorier, Monsieur Bernard Fontaine, trésorier adjoint, Monsieur Henri Hugues, secrétaire adjoint.

Si la parité n'était pas vraiment respectée au sein du bureau, tout au cours de cette année, un véritable travail d'équipe fut mené dans la confiance et l'amitié au quotidien.

ALLOCUTION
de Monsieur René Chabert
Docteur en Neurobiologie
Président de l'Académie de Nîmes

UN LONG PARCOURS
ENTRE LA STIMULATION NEUROSENSORIELLE
ET LA VARIABILITÉ DE SON INTERPRÉTATION

Monsieur le Préfet,

Monsieur le représentant du Sénateur Maire de Nîmes,

Monsieur le Député,

Madame le Vice-président du Conseil Régional,

Monsieur le représentant du Président du Conseil Général,

Monseigneur,

*Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles,
militaires et religieuses,*

*Monsieur le Président départemental de la Croix-Rouge
Française,*

Monsieur le secrétaire perpétuel de l'académie,

Madame le Vice-président de l'Académie,

Mesdames et Messieurs les académiciens et chers amis,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous accordez fidèlement à nos travaux académiques.

Je voudrais associer à cette longue et honorable liste, Elise et Clément, les deux derniers nés de notre famille, auxquels je dédis cette allocution.

Si je n'avais pas voulu éviter de surcharger le titre de cette randonnée neurosensorielle, j'aurais pu dire très très long parcours, si l'on rajoute au quantitatif, le qualitatif et la composante spatio-temporelle, nonobstant, au-delà de l'aspect scientifique, la touche historique, philosophique et théosophique.

C'est un travail par étape de rappels généraux jusqu'à certaines précisions concernant l'interprétation de nos stimulations neurosensorielles, dans lequel j'ai fait le choix de l'illustration, de la plasticité, de la traduction de l'émerveillement, plutôt que de formuler de lourdes données scientifiques, avec une attention particulière dosée de réalisme, de conscience et d'éthique.

Le but de ce travail condensé n'est pas de prodiguer un cours magistral, mais paisiblement de générer quelques interrogations. Toutefois, on ne peut pas évoquer ce sujet, sans échapper ni aux chiffres, ni à certaines théories. Heureusement, nous savons que l'alpiniste ne vise pas que l'effort, il y associe la beauté.

Dans l'histoire des mathématiques, Jacqueline Guichard a écrit : « L'infini au carrefour de la philosophie et des mathématiques [1] ». J'ajouterai même au carrefour de la poésie et des mathématiques. D'ailleurs, je possède la dédicace d'un manuscrit de Paul Valéry à André Nadal, un ancien confrère de notre Académie, « **À André Nadal mathématicien dépravé par la poésie** signé : Paul Valéry ».

Avec lui, j'évoque le souvenir respectueux de tous ceux qui nous ont précédés dans notre compagnie et je formule un espoir chaleureux pour tous ceux qui vont nous succéder.

À savoir, que le siège laissé par Monsieur André Nadal est aujourd'hui occupé par notre confrère académicien Monsieur Daniel Jean Valade.

Notre balayage commence dans l'infiniment grand.

En effet, dans l'univers, les distances sont tellement importantes qu'elles se mesurent en années-lumière. Une année-lumière correspond à environ 10 000 milliards de kilomètres. Par exemple, la nébuleuse Orion a une taille d'environ 33 années-lumière, elle se situe à 1 350 années lumières de chez nous [2]. On estime que notre Galaxie, la Voie lactée, contient quelques 234 milliards d'étoiles. L'univers observable serait une boule d'un diamètre d'au moins 14 milliards d'années-lumière. Mais l'univers observable va au de là de ces dimensions. En effet, depuis 1995, 540 exoplanètes, au moins, ont été découvertes. Ce sont des planètes extrasolaires, orbitant autour d'une étoile autre que le Soleil faisant perdre au système solaire son caractère unique. La relation que nous pouvons établir entre le macrocosme et le microcosme symbolisé ci-contre par un engrenage moléculaire, se situe sur une échelle de proportion, à savoir qu'il y a environ autant de synapses dans le cerveau qu'il y a d'étoiles dans un millier de Voies lactées.

L'univers est donc dominé par des tailles extrêmes. L'infiniment grand et l'infiniment petit semble séparés par des différences inimaginables [3].

Pourtant ces infinis sont assez similaires. Par exemple, notre corps compte 100 000 milliards de cellules, qui fonctionnent toutes ensemble, pour que nous puissions vivre pendant des dizaines d'années. Il existe des centaines de sortes de cellules différentes, dont chacune a sa propre fonction, son propre âge et sa propre place dans le corps. Elles sont en communication constante les unes avec les autres [4].

Passons maintenant du corps au cerveau. Nous possédons des connaissances très incomplètes mais nouvelles du système nerveux central (SNC). Le cortex cérébral est le centre des fonctions supérieures (intelligence - jugement - attention diffuse et sélective - la parole, la pensée, les mouvements complexes, la musique etc. ...). C'est un manteau ondulé de la taille d'une grande serviette de table et à peu près de la même épaisseur. Il est composé de 100 milliards de neurones ce qui correspond à 1 million de milliards de connexions, de synapses [5]. Au rythme d'une synapse par seconde, il faudrait 32 millions d'années pour les compter (dans un volume correspondant à une tête d'allumette, il y

a environ 1 milliard de connexions). Chaque neurone contacte plusieurs milliers de synapses d'autres neurones. On imagine la complexité des câblages nerveux intervenant dans le raisonnement, les agissements, les saisissements, les fonctions et les traitements des informations et de leurs réponses. Ce traitement chimico-pharmacologique d'une synapse qui prend environ 1 ms s'établit sous forme de cartes multiples et simultanées [6]. À savoir que pour la même tâche d'exécution aucune carte n'est reproduite exactement. Ces cartes cérébrales sont reliées entre-elles via les fibres du corps calleux qui relie l'hémisphère D et G (200 millions de fibres) ces échanges peuvent naviguer d'un hémisphère à l'autre et revenir.

À la naissance, les neurones corticaux ont cessé de se diviser. Leur nombre est définitivement fixé à l'exception de certaines configurations particulières et ce nombre diminue progressivement.

Cette constatation nous permet d'enchaîner vers l'origine de la naissance de l'Être. L'ontogenèse (ou ontogénie) décrit le développement progressif d'un organisme.

La cellule « œuf » ou zygote est issue de la fécondation. Elle se divise de façon holoblastique (l'entièreté du zygote se divise).

Au cours de certains stades de l'ontogenèse d'un organisme, on peut voir apparaître des caractères homologues aux caractères ancestraux de la lignée, toutefois il ne s'agit pas véritablement d'une récapitulation accélérée de l'histoire de l'espèce.



Ci-contre :

Un embryon de 4 jours comprenant
16 cellules.

En effet, les structures observées au cours du développement ne sont pas les structures fonctionnelles observées chez d'autres organismes adultes de la même espèce. Ceci met en évidence la particularité, la spécificité de chaque individu, nous verrons plus loin l'incidence du développement neurosensoriel responsable en partie de ces modifications.

Dès 25 jours émerge du magma cellulaire une ébauche de l'œil et de la placode otique. Donc l'œil et l'oreille interne sont formés précocement au cours du développement embryonnaire. L'œil, l'oreille «naissent» avant le cœur, les reins ou l'intestin.

Cependant, l'ontogénie décrit le développement depuis sa conception jusqu'à sa forme mûre, voire jusqu'à sa mort. La mort contribue à la vie.

On nomme « apoptose », de « *apoptosis* », terme provenant d'un ancien poète grec désignant la chute des feuilles des arbres en automne, ou mort cellulaire programmée le processus par lequel des cellules déclenchent leur autodestruction en réponse à un signal. La mort cellulaire joue un rôle fondamental dans le maintien de l'intégrité de l'organisme et son dérèglement. L'apoptose a été identifiée dans de nombreux processus pathologiques.

Sur le sujet, on peut se référer à la communication de notre confrère académicien, le Docteur Pascal Gouget.

Étape de différenciation cellulaire : C'est un concept de biologie du développement décrivant le processus par lequel, les cellules se spécialisent en un « type » cellulaire. La morphologie d'une cellule peut changer radicalement durant la différenciation, mais le matériel génétique reste le même, à quelques exceptions près [7].

On remarquera donc qu'au fur et à mesure que les cellules se différencient, le nombre de types cellulaires qu'elles peuvent produire diminue, d'où le nom de spécialisation.

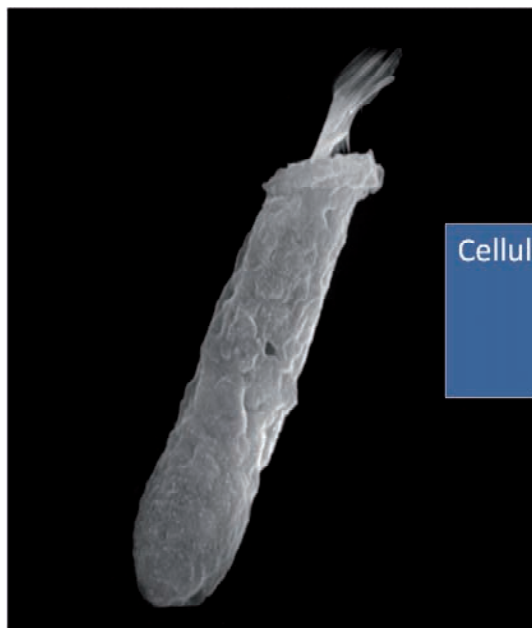
On pourra ainsi distinguer trois phases lors de la formation de cellules différenciées :

Une première phase dans laquelle les cellules souches se divisent et soit se renouvellent, soit créent des cellules déterminées. Entre la première phase (prolifération sans différenciation) et la troisième

(différenciations sans prolifération), la phase intermédiaire est très flexible, permettant des périodes de maturation plus ou moins longues, différant selon les lignées cellulaires.

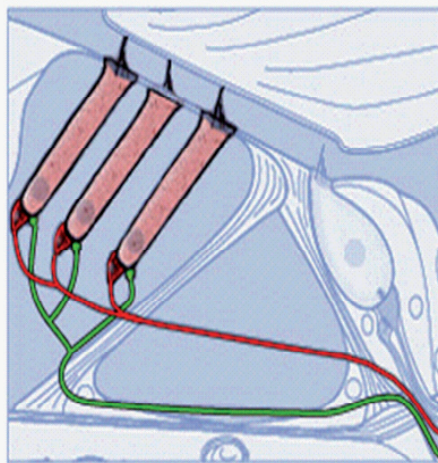
La dernière phase est une phase de maturation : les cellules ne se divisent plus, ce sont des cellules matures, dotées de tout le matériel nécessaire à leur fonction.

L'exemple choisit concerne un de mes travaux de recherche sur la maturation d'une cellule et de son câblage nerveux **[8, 9]**.

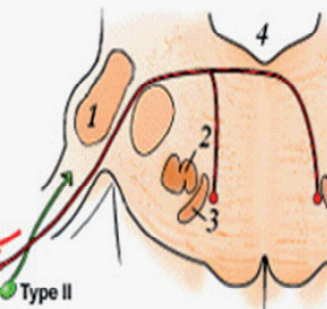


Cellule Ciliée Externe isolée :
Dr. Marc Lenoir
INSERM : U 254
Montpellier

Cellule Ciliée Externe : câblages nerveux afférents et efférents



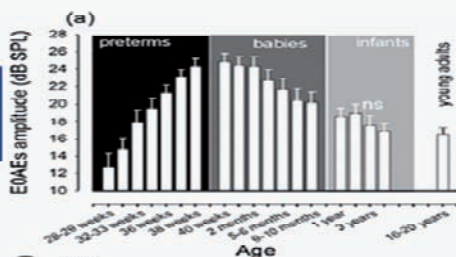
1. Noyaux cochléaires
2. Olive supérieure latérale
3. Olive supérieure médiane
4. Plancher du IV^e ventricule



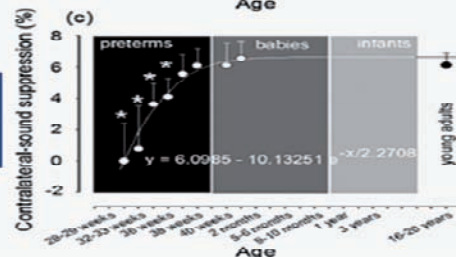
Afférences

Efférences

Maturation de la Cellule Ciliée Externe pendant le développement



Maturation des Câblage nerveux efférents pendant le développement



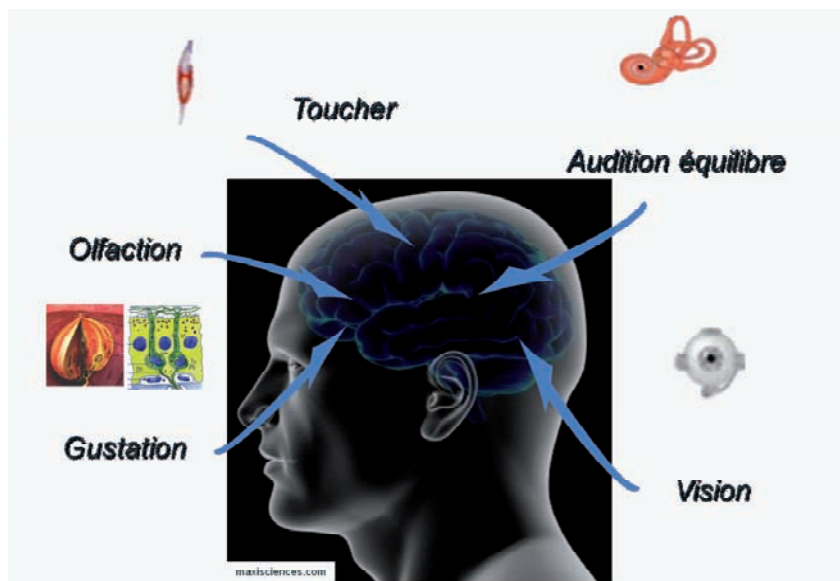
(Formule de la courbe de la maturation du câblage nerveux efférent : Nathalie Dubois)

Cet exemple particulier montre que la cellule possède sa pleine activité dès la naissance et met en évidence que son câblage nerveux est mature à deux mois de vie.

Ce travail de 8 années a été réalisé sur une population très importante. L'exploration a été effectuée de semaine en semaine de la 28^e semaine d'aménorrhée à la naissance. De mois en mois pour les nourrissons et d'année en année jusqu'à l'âge de jeunes adultes. Elle est venue compléter les études engagées dans ce domaine.

Cette étude a permis d'accélérer le dépistage auditif très précoce chez le prématuré et précoce chez le nouveau-né, dans les centres spécialisés, les services O.R.L., en néonatalogie, pédiatrie et maternité que ce soit en milieu privé ou dans le service public.

À la suite de cette phase de maturation s'engage une étape de développement de la périphérie vers le centre de traitement des informations : le cerveau.



Alors que tout organisme vivant est en interaction constante avec son environnement notre cerveau est en prison dans la boîte crânienne. Il n'a aucune relation directe avec le monde extérieur [10].

Nous ne connaissons notre propre environnement tout comme notre propre corps qu'au travers de nos organes des sens.

Ces interactions nécessitent la prise permanente d'informations et la circulation de messages entre les différentes cellules de l'organisme. Le système nerveux est avec le système endocrinien un des deux grands systèmes de communication intercellulaire. Certaines cellules du système nerveux se sont différenciées en récepteurs sensoriels, capables de coder les messages renseignant l'organisme sur les variations des paramètres physico-chimiques de l'environnement et de son propre milieu intérieur. La somme des impressions provenant des organes sensoriels entraîne une sensation, qui, interprétée en fonction de notre expérience, constitue la perception.

La perception est l'état général d'éveil et de réactivité aux stimuli internes ou externes dépendant de l'intégration du système nerveux central et qui permet à la personne d'être en relation avec elle-même et son environnement.

Toutes les fonctions mentales en dépendent.

La conscience est en un sens toujours présente et sous-jacente à la pensée. Elle est toujours proche, si bien qu'il serait difficile de la définir. Je cite Blaise Pascal : *le mot conscience est un mot si primitif, que ce serait l'obscurcir que de vouloir le définir.*

Alors, pour qu'un système neurosensoriel (un organe des sens) fonctionne, il faut trois conditions : la première nous l'avons décrite un peu plus haut, c'est l'étape de différenciation. La deuxième phase concerne le développement cérébral. Au départ les fonctions du cerveau sont « plurisensorielles », puis il se spécialise. Les aires cérébrales se précisent [11].

Enfin, la troisième condition pour qu'un organe fonctionne dépend de la liaison des réseaux de câblages nerveux ainsi que des relais du tronc cérébral avec les cellules sensorielles et le cerveau.

Il est suffisamment reconnu que les habilités s'acquièrent en fonction de la maturité du système nerveux central (SNC) et périphérique. Certains

systèmes seront matures dès la naissance, d'autres compteront plusieurs années de vie pour terminer leur maturation, c'est-à-dire pour constituer leur gaine de myéline et atteindre leur parfaite vitesse d'exécution.

Toutes ces étapes démontrent combien il est difficile de mettre au point et à profit nos informations sensorielles et nous permettent de prendre conscience que notre liaison avec le monde passe inéluctablement par les sens et se déroule dans l'espace et dans le temps.

Nous vivons dans un monde où la vision constitue la sensorialité dominante, la modalité perceptive par excellence, à tel point que l'homme se fie plus à ses impressions visuelles qu'à ses autres sens. De plus, notre cerveau utilise des images virtuelles, « transmodales », pour constituer notre représentation mentale, si sollicitée dans les rêves conscients, dans les imaginations, les transpositions, autrement dit dans l'exercice d'un art.

La « neurosensorialité » étudie l'ensemble des organes des sens : on observe les effets d'une stimulation sur un organe des sens [12]. La stimulation sensorielle génère un message nerveux via le cerveau, sous deux formes chimiques et électriques. Ces messages vont générer une modification de l'activité électrique cérébrale et provoquer des réactions, contre-réactions, réflexes ou feed-back. Les sens activés contactent le cerveau.

Ce cerveau (notre matière de l'esprit) va traiter les informations sensorielles en fonction de l'élaboration du message provenant des récepteurs périphériques, de leur position géographique, des relais du tronc cérébral, des centres nerveux et de leurs associations. Ce système nerveux de l'homme coordonne les fonctions des différents organes, et permet les relations de l'organisme avec le monde extérieur. Les étapes du système neurosensoriel comprend deux sous-unités : l'étage récepteur et l'étage voies et centre [13].

par exemple :

- ⊗ Le système nerveux cérébro-spinal (Cerveau, Cervelet, Moelle Epinière) est le support de la sensibilité, de la motricité volontaire et des fonctions supérieures de l'esprit.
- ⊗ Le système neurovégétatif reflète les fonctions des viscères.
- ⊗ Les commandes sont envoyées via deux routes, l'une d'elle est la circulation sanguine, où ces commandes évoluent sous la forme de

molécules chimiques qui agissent sur des récepteurs situés dans les cellules qui constituent les tissus du corps. L'autre route est celle des voies neuronales ; où cette fois, les commandes longeant cette route, prennent la forme de signaux électro-chimiques qui agissent sur d'autres neurones, ou sur des fibres musculaires, ou sur d'autres organes effecteurs (tel que les glandes surrénales) qui à leur tour peuvent libérer des substances chimiques de leur cru dans la circulation sanguine [14].

On imagine l'effet d'une émotion qui va provoquer un changement global dans l'état de l'organisme.

Depuis la stimulation d'un organe des sens, jusqu'au système nerveux central, le câblage nerveux est afférent. Les câblages nerveux provenant du cerveau, des relais du tronc cérébral et de divers organes périphériques s'appellent le système efférent.

Les organes des sens ont des étapes communes et des capacités spécifiques. Les relais et aires cérébrales sont différents [15].

Par exemple : le tact possède un relais spinal et s'adresse à l'aire pariétale.

Toute activité cérébrale nécessite un apprentissage.

La difficulté de cet apprentissage réside dans le fait qu'une information ou une éducation s'opère dans le temps. Elle ne concède que rarement une compréhension totale d'un message pédagogique, d'une scène visuelle ou de l'identification intégrale de l'abstrait ; c'est tout l'art de la transcription, on récupère les fragments et l'on compose.

Nous devons par conséquent rassembler les différents morceaux d'une scène, d'une information, un peu comme un puzzle, afin d'obtenir une image mentale unifiée et cohérente de la situation perçue.

Dans le cas d'un handicap sensoriel, d'une difficulté d'interprétation ou d'un apprentissage insuffisant pour que cette image soit proche du réel, l'aide et la suppléance des autres systèmes sensoriels ou le complément lié aux possibilités intellectuelles doivent permettre de « recoller » en majorité les morceaux manquants. Par exemple, « un mot manquant dans l'audition d'une phrase » ou bien « dans un zoo, il suffit d'entrevoir le bout d'une trompe pour identifier un éléphant ».

On peut donc parler de coordination entre les organes des sens. À cet instant, nous pouvons penser à ceux qui éprouvent une difficulté

dans l'une ou l'autre de ces fonctions et on souligne l'importance des examens de dépistage neurosensoriel chez l'enfant.

L'interprétation des informations sensorielles, la « polysensorialité », met en jeu l'ensemble des sensations et le tonus.

L'individu analyse ses propres perceptions et les confronte à celles déjà mémorisées.

L'étude fragmentée de ces parcours nerveux a contribué à la connaissance de la variabilité de l'interprétation des stimulations « neurosensorielles ».

Une de mes recherches dans ce domaine a consisté à étudier les circuits en feed-back : le système nerveux efférent [*cerveau ou relais => périphérie*], ce système est déclenché en réponse à une information du système afférent [*périphérie => cerveau*].

L'exemple de recherche présenté concerne une cellule et son câblage nerveux efférent.

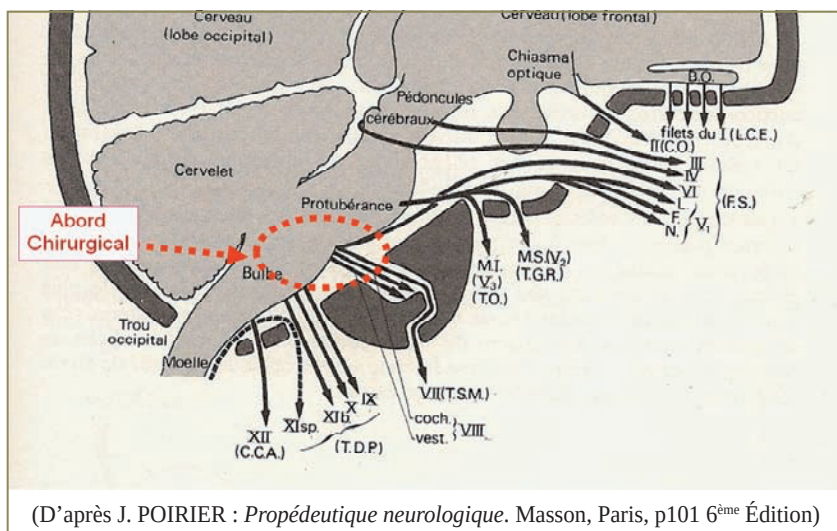
L'Homme possède 12 paires de nerfs périphériques dont les deux premiers prennent leur origine dans le tronc cérébral. On les appelle les nerfs crâniens (tous les autres nerfs émergent de la moelle épinière et non directement de l'encéphale).

Ci-dessous, les nerfs crâniens sont les nerfs qui émergent de l'encéphale :

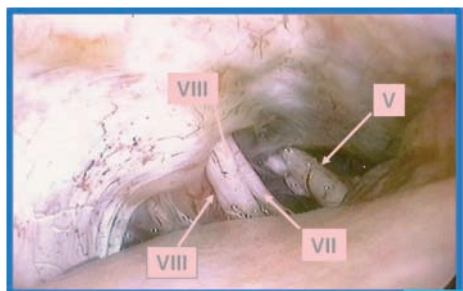
I	Nerf olfactif	VII	Nerf facial
II	Nerf optique	VIII	Nerf auditif
III	Nerf moteur oculaire commun	IX	Nerf glosso-pharyngien
IV	Nerf pathétique	X	Nerf pneumogastrique
V	Nerf trijumeau	XI	Nerf spinal
VI	Nerf moteur oculaire externe	XII	Nerf grand hypoglosse

Ci-dessous dans le schéma de la base du crâne, nous identifions les trois nerfs concernés dans la sphère de cette recherche (V, VII, VIII).

La voie d'abord chirurgicale met en évidence ces trois nerfs crâniens. Cette chirurgie « rétro sigmoïde » permet de positionner une électrode sur l'un de ces nerfs qui arrivent de tunnels osseux [16, 17].



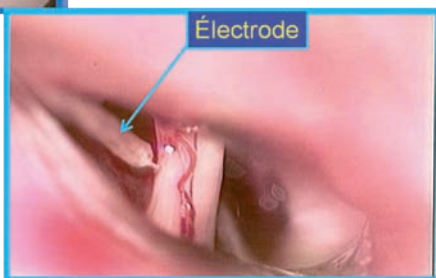
Ci-dessous, nous voyons les nerfs, *in situ*, sur la photo supérieure et l'électrode apposée sur le nerf VIII permettant l'enregistrement de l'effet supprimeur d'une stimulation acoustique controlatérale.



Chirurgie rétro sigmoïde
réalisée par Pr. J. Magnan

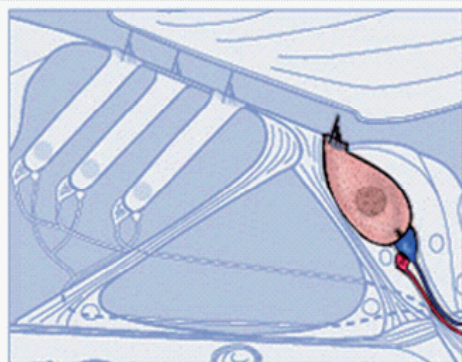
C.H.U. Hôpital Nord
Marseille

Enregistrement de l'effet
d'une stimulation
controlatérale

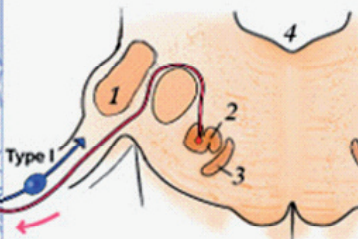


La position de l'électrode sur le Nerf VIII permet d'enregistrer
l'effet d'une stimulation controlatérale.

Cellule Ciliée Interne : câblages nerveux afférents et efférents

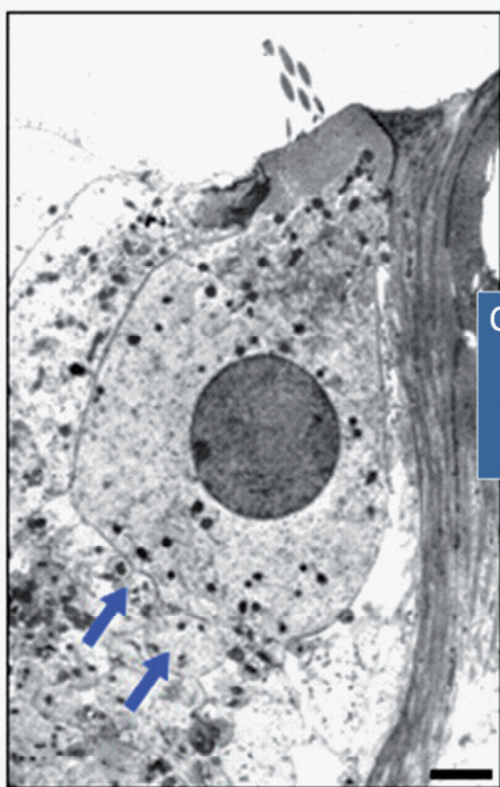


- 1- Noyaux cochléaires
- 2- Olive supérieure latérale
- 3- Olive supérieure médiane
- 4- Plancher du IV^e ventricule



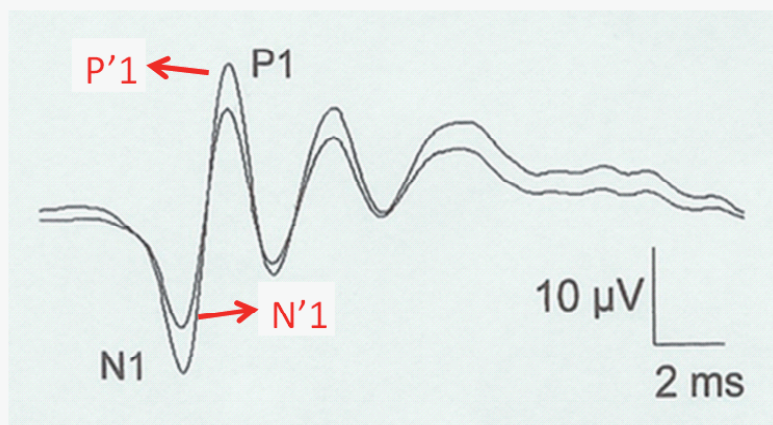
Afférences

Efférences



Cellule Ciliée Interne :
Pr. Rémy Pujol
INSERM : U 254
Montpellier

Les résultats obtenus montrent l'atténuation de l'effet inhibiteur (N1/P1) sur l'activité potentielle neurale



Dr. René Chabert, Laboratoire d'Otoneurologie,
Groupe Hospitalo-universitaire Caremeau

J'ai réalisé la recherche fondamentale de cette étude clinique à l'INSERM à Montpellier dans l'unité du Professeur Rémi Pujol. J'ai effectué les enregistrements, chez l'homme, à l'hôpital Nord à Marseille. Outre l'amélioration des monitorings per-opératoires cette étude a permis de mettre au point des tests neurologiques non invasifs et de connaître précisément dans ce domaine l'action du système efférent médian. L'effet atténuateur lors d'une tâche d'attention visuelle en est un exemple concret. Ce système est très important pour la discrimination sélective en milieu bruyant [18].

En résumé :

Nous avons survolé le développement neurosensoriel, pour approcher le cœur du sujet en décrivant les différentes étapes qui suivent nos stimulations neurosensorielles : la transduction et le codage. Et progressivement nous sommes passés par l'étape voies et centre : les câblages nerveux et la localisation spécifique ou non dans le cerveau,

les connexions simultanées avec des zones d'analyse, de synthèse, les câblages des réflexes et des réactions, les filtres émotifs, « sensitivo-affectifs » ; ces parcours directs, indirects ou en parallèle nous interpellent. L'anatomie, par la cartographie de ces chemins, routes et autoroutes en direction du centre cérébral, entremêlées, interdépendantes et assujetties aux rétrocontrôles, peut-elle renseigner exactement la sensation ?

Les conclusions sont plus philosophiques que scientifiques. Elles s'orientent plus vers des interrogations que vers des affirmations.

Je cite J.-J. Rousseau : « L'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a compté le plus d'années, mais celui qui a le plus senti la vie. »

À ce stade la « neurosensorialité » passe le relais à la neuropsychologie. Organiser la sensation en forme de connaissance, soumettre l'action à un plan nécessite la capacité d'intégrer les divers apports sensoriels, de conserver la trace des expériences successives, de fondre les schèmes sensori-moteur en une synthèse toujours renouvelée. Cette capacité est dévolue aux réseaux de neurones qui constituent le cortex cérébral. Le fonctionnement des dispositifs inscrits dans le cortex sous-tend de la même façon la capacité de prévoir, d'imaginer, de se représenter un objet non perçu actuellement, une action fictive. Il rend enfin possible le développement du langage, moyen d'expression et de communication et support privilégiée de la pensée.

La neuropsychologie traite des fonctions supérieures dans le rapport avec les structures cérébrales. À la psychologie, elle emprunte son langage car la sémiologie s'évalue en termes de comportement. De la neurologie, elle garde la référence constante à la lésion ou à la désorganisation physiologique qui est responsable des troubles.

Ces descriptions ont démontré la spécialisation de certaines régions du cortex et la dominance d'un hémisphère pour les formes les plus élaborées de l'activité cérébrale. Si des lésions limitées du cortex cérébral tiennent sous leur dépendance l'accomplissement de ces activités, le langage, l'activité gestuelle, la connaissance du corps ou celle du monde extérieur, engagent le cerveau dans son ensemble.

Il est temps d'apporter une touche artistique à cette communication qui a permis de survoler une petite partie de ce très long parcours neurosensoriel. Elle a le mérite d'interroger sur la spécificité, la variabilité et la personnalisation de l'interprétation.

Par exemple, la langue française possède un large panel d'adjectifs pour les caractériser. Le meilleur exemple est celui utilisé pour qualifier un vin. Un sujet fort intéressant traité par notre consœur académicienne Madame Catherine Marès dans sa communication : *Éloge de la vigne*.

Combien d'artistes d'expression différente ont utilisé de vocables originaux pour tenter de transposer leurs émotions : parabole, euphémisme, litote, allégorie, rhétorique, évocation, allusion, métaphore, fiction, symbole, apologue, image, fable, conte, sous-entendu, équivoque, légende, fabliau etc. etc. .

On comprend qu'il est difficile de traduire avec harmonie la précision d'une stimulation neurosensorielle d'un organe dont on peut mesurer précisément son acuité (vision, audition). C'est d'autant plus périlleux que sa fonction évolue avec une composante suggestive personnalisée (olfaction, gustation, tact).

L'humain au décours du temps et de sa vie ne s'est jamais satisfait de la limite de ses sens. Il n'a eu de cesse de jouer de toutes les stratégies possibles pour les rendre encore plus performants par des prolongements. En revanche, il a cherché par de nombreux moyens à compenser le handicap.

Pour n'en citer que quelques-uns :

Il a pu développer l'observation macroscopique ou microscopique et peaufiner les prothèses oculaires.

Il excelle dans les moyens de locomotion en facilitant aussi les déplacements des personnes à mobilité réduite.

L'ordinateur lui a permis d'atteindre des fonctions dont il serait difficile de se passer. (Appareils qui permettent aux patients tétraplégiques de communiquer).

En exergue à ces propos, je vous transmets certaines réflexions et pensées :

Le monde regorge de matériaux plus durs que l'acier, plus fins que nos verres optiques, ce que produit la nature est prestigieux. Elle fabrique ses céramiques à la température de la mer, les résultats sont spectaculaires au niveau couleur et forme et deux fois plus robustes que les nôtres.

La feuille de Lotus, symbole de pureté chez les asiatiques, est étonnante. Elle est hydrophobe et autonettoyante.

À taille égale les soies des araignées sont aussi résistantes que l'acier.

Le niveau de détail des structures microscopiques des insectes est surprenant. Dans les ailes de papillons il n'y a pas la moindre once de pigment, ce sont des écailles à effet transistor, des cristaux « photoriques ».

La sagesse commence dans l'émerveillement dit Socrate.

Le bonheur pour une abeille est d'exister. Pour l'homme, c'est de le savoir et de s'en émerveiller nous a laissé Jacques-Yves Cousteau.

J'ai une pensée pour Henri Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge, qui a accompagné les plus meurtris.

L'amitié, c'est ce qui vient au cœur quand on fait ensemble des choses belles et difficiles nous a enseigné l'Abbé Pierre.

Je termine par une citation d'Albert Einstein :

« Il y a des moments où l'on se sent libéré de ses propres limites et imperfections humaines. Dans de tels instants on se voit là, dans un tout petit coin d'une petite planète, le regard fixé en émerveillement sur la beauté froide et pourtant profonde et émouvante de ce qui est éternel, de ce qui est insaisissable. La vie et la mort se fondent ensemble et il n'y a pas d'évolution ni de destination, il n'y a que ÊTRE ».

J'ai préludé avec la dimension des étoiles et conclu les pieds sur un terreau humain.

Je vous remercie de votre attention.

René Chabert
Docteur en Neurobiologie
Président de l'Académie de Nîmes

REFERENCES

1. Jacqueline Guichard : Statut et fonctions de la démonstration en mathématique. *I.R.E.M. de Poitiers* juin 1993.
2. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc : Ellipses, 2000, University of Chicago, 10 oct. 2010.
3. David Elbaz, CEA Sacla :y La Recherche 2011. Joachim Herrmann : Atlas de l'astronomie, 1998.
4. M.Shimizu : Journal of Molecular Evolution, 18, 1982, p297.
5. Odile Macchi, Denis Schwartz, Olivier Bertrand : Canal Académie des sciences, 2009.
6. Pour la Science « Le cerveau » n°181, Novembre 92 ; La Recherche n°309 Mai 98.
7. Genopole - 2 rue Gaston Crémieux - CP 5723 - 91057 Évry Cedex, sept. 2004.
8. Chabert R, Guitton MJ, Amram D, Uziel A, Pujol R, Lallemand JG, Puel JL. : Early maturation of evoked otoacoustic emissions and medial olivocochlear reflex in preterm neonates. *Pediatr Res* 59(2):305-8 (2006) PMID 16439597.
9. Pujol, R. et al. : Promenade autour de la cochlée.
10. C. Rouleau novembre 2008, Faculté de médecine Montpellier-Nîmes.
11. Dr. G. Dehaene-Lambertz et Dr. L. Hertz-Pannier. : Développement et plasticité. Institut d'imagerie biomédicale.

12. Patrick Mac Leod : Président de l'Institut français du goût. Je connais le monde par mes sens.
13. Janin Marc : Sensibilité et motricité podales : leur influence sur le contrôle des activités posturo-cinétiques de sujets sains et pathologiques ; Discipline: S.T.A.P.S, 74^e Section CNU_Thèse soutenue le 23 octobre 2009.
14. A. Damasio. The feeling of what happens. Body and Emotion in the making of consciousness;
Harcourt Brace & company, New York 1999.
15. R. Y. Cajal. : Neurophysiologie et comportement. Sept. 2010.
16. Magnan J, Caces F, Locatelli P, ChaysA. Hemifacial spasm: Endoscopic vascular decompression. *Otolaryngol Head Neck Surg* 1997; 117:308-14.
17. Jacques Magnan, M.D., Arnaud Deveze, M.D., Hidemi Miyazaki, M.D., Francesco Berni Canani, M.D.. Cerebellopontine. Angle Surgery by the Retrosigmoid Approach: Our Experience in Elderly Patients. *Mediterr J Otol* 2005; 1:00-00. Copyright 2005; © *The Mediterranean Society of Otolology and Audiology*.
18. Chabert R, Magnan J, Lallemant JG, Uziel A, Puel JL. Contralateral sound stimulation suppresses the compound action potential from the auditory nerve in humans. *Otol Neurotol*. 2002 Sep; 23(5):784 8.

Séance du 14 janvier 2011

**UN ILLUSTRE INCONNU :
LE SÂR PELADAN**

par Robert CHALAVET
membre non résidant

Le titre de cette communication fait référence à la famille gardoise des Peladan, mais c'est essentiellement de Joséphin, dit « le Sâr », qu'il sera question, bien que le père et le fils aîné méritent quelques indications biographiques. À propos du personnage principal, je dois confesser mon outrecuidance. J'ai cru, en toute naïveté, qu'il me serait facile de dresser le portrait de cette figure pittoresque qui a animé la vie intellectuelle parisienne de la Belle Époque, qui avait de nombreux liens avec notre ville et qui, pourtant, est aujourd'hui inconnu aussi bien à Nîmes qu'à Paris.

J'ai donc commencé d'explorer diverses sources. Mais, comme l'enfant fasciné par la fourmière pense qu'il suffit d'en élargir l'entrée pour découvrir le mystérieux habitat de ces insectes et qui, sous la pointe impatiente de son bâton, met au jour des galeries de plus en plus profondes allant en se ramifiant, j'ai réalisé, un peu tard, la difficulté que j'aurais à broser un portrait d'une personnalité aussi originale.

Il a touché un peu à tout et a été amené à fréquenter les milieux intellectuels, littéraires, artistiques et mystiques de cette période foisonnante dans le domaine culturel qui voit la naissance chancelante

puis l'affirmation de la Troisième République. Je procéderai donc par séquences qui vous permettront, je l'espère, à l'issue de mon propos, d'avoir une idée assez précise de ce personnage si original.

Je commencerai par ses origines familiales : Joséphin Peladan, tout imprégné de ses recherches ésotériques, rêve sa généalogie : Il serait un lointain descendant de cet Orient mythique. Les mages chaldéens auraient transmis la connaissance des secrets du monde à certains peuples migrant vers l'Occident. C'est ainsi que les Wisigoths qui au, v^e siècle, ont envahi les Cévennes auraient eu des descendants devenus dépositaires de ces secrets.

Il va plus loin encore : son nom Peladan viendrait de Baal, ce dieu païen des temps anciens, et de Adam qui en assyro-babylonien et en hébreu signifie l'homme ou celui qui est né de la glaise, donc « Baal-Adam ». Certes, il a bien existé un prince chaldéen, Mérodack Baladan, qui a régné de 722 à 710 av. J.-C. et qui a sauvé Babylone de l'assaut des Assyriens, après quoi il a été nommé Sâr ; mais, pour ce qui est de notre Joséphin, la réalité est tout autre et plus prosaïque.

Les Peladan, Paladan ou Pelatan (c.-à-d. celui qui manie la pelle) sont des protestants cévenols convertis en 1685, à la suite de la Révocation, installés depuis longtemps dans la paroisse de Notre-Dame de Laval, dans la Vallée Longue, près des Salles-du-Gardon. Ils vivent pauvrement sur un petit lopin de terre que les cadets de la famille quitteront pour aller gagner leur vie à Alès. L'un d'entre eux, Noël Peladan, dit Dumas, quittera cette ville vers 1760 pour aller s'établir au Vigan où il crée un magasin d'épicerie-droguerie. Il meurt en 1839, laissant huit enfants dont un fils, Louis-Adrien, né le 8 septembre 1815. Ce dernier s'installe à Nîmes où il épousera en 1843 la fille d'un ouvrier boulanger de Congénies, Joséphine Vacquier, née en 1822. Le couple aura deux fils : Adrien né à Nîmes en 1844 et Joseph Aimé, dit Joséphin, qui naîtra à Lyon en 1858 et qui deviendra le Sâr Peladan.

S'il est un proverbe qui s'applique à la famille Peladan, c'est bien « Tel père tel fils » ; à Nîmes, on dit « *Li chot fan pa de perdigal* » (les chouettes ne pondent pas des perdreaux). C'est pourquoi il me faut évoquer la figure du père pour mieux comprendre le fils. Louis-Adrien est né en 1815, en pleine Restauration, et il militera avec acharnement toute sa vie pour la défense du catholicisme et le retour à la légitimité dynastique. Il n'avait pas 25 ans lorsqu'en 1839 il publie un recueil de poèmes *Les effusions catholiques*. Il va même à Rome pour l'offrir au Pape et demander sa bénédiction. À Nîmes, il fonde en 1842, rue Fléchier, un pensionnat religieux, la pension Saint-Louis. C'est là que naîtra son premier fils, Adrien, en 1844. Il crée une revue, « L'Étoile du Midi », faisant, comme il le dit, « du journalisme une annexe de la chaire ». Il y défend sans relâche les idées de Joseph de Maistre et du vicomte de Bonald. Il entreprend une œuvre qui l'occupera toute sa vie : rassembler et publier en plusieurs volumes tous les comptes rendus, descriptions et témoignages des voyances, apparitions, miracles et prophéties qu'il pourra recenser.

La chute de Louis-Philippe l'attire à Paris où il espère faire une brillante carrière de journaliste. Le directeur de « La Gazette de France », organe légitimiste, aurait envisagé d'en confier la responsabilité à Louis-Adrien. Malheureusement, ce directeur décède brutalement et sa disparition fait avorter le projet. Peladan père entre alors au journal « L'Univers » de Louis Veuillot qui ne le gardera pas, n'ayant pas apprécié le style exalté de son rédacteur. Après tant de mirifiques projets, c'est un échec. Il faut retourner en Province et la famille va s'installer à Lyon, rue de Pazy, dans le 2^e arrondissement. C'est là que naîtra, le 28 mars 1858, le deuxième fils, Joseph Aimé Peladan qu'on appellera dans la vie courante Joséphin.

Plein de rancœur et de rancune à l'égard des élites parisiennes, Louis-Adrien va tenter de valoriser la Province, cette Province où il a dû se replier après son échec. Il va publier un ouvrage intitulé *La décentralisation intellectuelle* exaltant le talent des poètes, génies et inventeurs des régions de France. Il va à nouveau créer un journal « La

semaine catholique de Lyon » et une revue qui paraîtra pendant onze ans, « La France littéraire, artistique et scientifique ». Durant tout ce temps, il ouvrira son salon aux personnalités lyonnaises, médecins, avocats, poètes, tous catholiques et légitimistes, notamment Victor de Laprade et Blanc de Saint-Bonnet ; il y recevra même, à une de ses soirées, le cardinal archevêque de Lyon. Le fils aîné, le jeune Adrien, vit dans cet environnement culturel, motivant et par certains côtés bénéfique, mais très orienté. Alors qu'il n'a que seize ans, on le poussera à étudier l'hébreu et le chinois, et il sera invité à écrire des articles dans la revue de son père.

En 1870, effrayés par la guerre qui s'annonce et par la crainte d'une invasion prussienne, les Peladan quittent Lyon pour revenir dans le Midi. Dans l'attente d'un logement à Nîmes, la famille s'installe au Vigan chez des cousins, mais place Joséphin, le jeune fils de douze ans, à l'internat Saint-Joseph, le collège des Jésuites à Avignon.

Joséphin y sera très heureux. Sa culture, étendue pour son âge quoique atypique pour ne pas dire singulière, séduit les « bons pères » qui lui attribuent régulièrement des « *optime* », appréciations les plus flatteuses malgré sa conduite plutôt originale. Joséphin est bon latiniste et helléniste, mais en classe il refuse de traduire César, « ce bandit », et ajoute à son professeur interloqué « que les 8 000 mains coupées à la reddition d'Alésia tombent sur la joue de qui me dément ».

Quelques mois plus tard, en 1871, la famille s'installe à Nîmes, au 10 rue de la Vierge, dans ce quartier de l'Enclos Rey qui convient parfaitement à ses opinions légitimistes et qu'elle ne quittera jamais. Louis-Adrien, le père, y mourra en 1890 et son épouse lui survivra jusqu'en 1910.

Joséphin est alors rapatrié depuis Avignon et inscrit à Saint-Stanilas, collège placé sous la houlette de Monseigneur Besson qui n'avait aucune estime pour Louis-Adrien Peladan, ce père éditeur d'ouvrages sur les prophéties, les miracles et autres événements ésotériques. Pour Joséphin, les malheurs commencent : les appréciations « *optime* » d'Avignon se transforment en « très médiocre » et, comme il le dit lui-même, « Entré

en rhétorique [on dirait aujourd'hui en première], il descendit de classe en classe jusqu'en cinquième le même mois. »

Dans son roman *Typhonia*, il décrit ainsi son nouveau cadre d'étude : ce pensionnat « où l'évêque Dydime [il baptise ainsi Mgr Besson] dégrossissait des laboureurs pour en faire des prêtres. » Il raconte ensuite : « Sous prétexte de l'infirmerie et de réclamer un mouchoir aux sœurs, il errait dans les corridors, ne rentrant en l'étude qu'à la dernière extrémité. » C'est ainsi que, par hasard, il découvre l'entrée d'un grenier où on avait entreposé des livres interdits : Restif de la Bretonne, Laclos, Prévost et Crébillon fils, mêlés à l'« Écho des feuilletons », *Mademoiselle de Maupin* et quelques œuvres d'Eugène Sue.

Son intrusion fut rapidement découverte et malgré une intervention musclée du père Peladan auprès de M^{gr} Besson, ou peut être à cause de cette entrevue un peu violente (des gifles auraient été échangées), Joséphin dut quitter l'établissement. On l'inscrit alors au lycée où, dit-il,

... entre le maître libre penseur et l'élève protestant [il] déplut si vite qu'il refusa ce semblant de travail, [...] répondit au professeur d'histoire sur les miracles en catholique [...] et ayant conquis le titre de cancre, il se fit renvoyer, ayant passé le plus ennuyeux trimestre de sa vie et emportant une rancune carthaginoise contre l'Université.

On le mit alors au collège des Oblats, c'est-à-dire à l'Assomption, dirigé par le Père d'Alzon. Là aussi, il a du mal à s'intégrer. En effet, dans ces années qui suivent la défaite de 1871, la France cultive l'idée de la Revanche, de la reconquête de l'Alsace-Lorraine sur les Prussiens et, dans beaucoup d'écoles et de collèges, la mode est à la préparation militaire afin de former les adolescents à la discipline et au maniement des armes. Il écrit :

Les récréations se passaient à jouer au soldat, à jouer au sauvages. Les grands, armés de fusils, les moyens, de lances, à peine échappés aux pions, tombaient au caporal instructeur. L'horrible clairon sonnait à tout instant contrariant la noble harmonie de la cloche. Parfois tout le pensionnat dressait des tentes et couchait dans les cours.

Son esprit rebelle et ses idées pacifistes le feront vite repérer. Bien sûr, sa mère fut convoquée et il raconte :

Le supérieur de cette maison incohérente, un tout petit moine insolent et précieux, déclara en son bon cœur, en son tact exquis, en sa douceur évangélique : « Madame, votre fils sera votre croix en ce monde. Il n'a pas l'esprit des Oblats... »

Le soir même Joséphin quittait l'Assomption. Il n'aura jamais son baccalauréat. Il fallait pourtant qu'il poursuive des études, il n'avait que quatorze ans. Son père avait acheté au mont Duplan un ancien moulin à vent, dont il ne restait que la tour de pierre, et qu'il avait fait aménager. Cette « tourette », comme on l'appelle, et qui, je crois, sert actuellement à abriter les joueurs de boules, va devenir le lieu d'étude de Joséphin. Comme Montaigne en 1571, il va se retirer « dans sa librairie ». Aidé par son père et encouragé par son frère Adrien, il va y finir ses études en autodidacte. C'est là qu'il commence d'écrire ce qui deviendra son premier roman *Le Vice suprême*.

Ce frère, Adrien, de quatorze ans son aîné, auquel il voue une grande admiration, est lui aussi un personnage étrange. Lorsqu'il était à Lyon on lui a fait apprendre le chinois et l'hébreu ; il sera un peu plus tard initié à la Rose-Croix, commencera des études de médecine et deviendra « le docteur Peladan ». En fait il ne sera jamais médecin, sa thèse sera refusée par la Faculté de Montpellier en 1878 mais, précisément à cette époque, en 1872, il sera nommé « officier de santé ». Comme Charles Bovary, dans le roman de Flaubert, il a le droit d'exercer la médecine dans les limites de son département.

Ce docteur Peladan se fera le défenseur de la thérapie par le magnétisme selon les théories de Messmer, puis, et surtout de l'homéopathie. Il mourra à 41 ans, en 1885, empoisonné après avoir consommé de la strychnine dont il voulait montrer l'innocuité à faible dose. La famille accusera le fournisseur d'avoir commis une erreur dans la concentration du produit livré.

Joséphin, dont les connaissances sont déjà étendues dans les domaines de l'histoire, de la philosophie et de la littérature, découvre dans les livres de son frère l'histoire de la magie, l'occultisme et la kabbale. Sa plus grande découverte aura lieu en avril 1880 lorsqu'il se rend en Italie. D'abord à Rome, puis à Pise et à Florence, où il découvre les maîtres de la peinture, particulièrement ceux du *Quattrocento*. La rencontre avec les œuvres de la Renaissance italienne, signées de ceux dont il avait patiemment étudié dans les livres la biographie et les techniques, mettra un terme à sa période de formation.

C'est en 1880 que se place un incident qui aurait pu être gênant pour son avenir. C'est en effet cette année-là que furent publiés les décrets de Jules Ferry contre les congrégations religieuses non autorisées par le pouvoir républicain, ce qui entraîne l'éviction des religieux de leurs couvents ou monastères. Ceci va provoquer des manifestations à Paris comme en Province. À Nîmes, des militants royalistes défilèrent contre l'expulsion *manu militari*, après quatre jours de siège, des moines Prémontrés de Frigolet. Lorsque, quelques jours plus tard, le préfet du Gard sortit de sa voiture devant le palais de Justice pour aller assister à la rentrée solennelle de la cour d'appel, il fut accueilli aux cris de « Justice ! Justice ! » et hué par un groupe de jeunes campés sur le trottoir. Poursuivis par la police, trois d'entre eux sont arrêtés rue Régale, dont Joséphin Peladan. Accusés d'avoir « proféré des cris séditieux et outrageants envers des magistrats de l'ordre administratif et judiciaire », ils seront traduits en janvier 1881 devant le tribunal correctionnel. Joséphin y fit une intervention enflammée, déclarant : « Quand on attaque le catholicisme, il faut bien que les soldats du Christ se montrent un peu ! » Son avocat comparera ces actes à de l'enfantillage

et obtiendra le changement de chef d'accusation en « cris et tapage » qui se conclura par une condamnation à 15 francs d'amende.

Joséphin a 23 ans, il partage les idées politiques et les convictions religieuses de son père, sauf sur un point où ils sont à l'opposé l'un de l'autre : Louis-Adrien, aigri par son échec à Paris ne jure que par la Province. C'est là que naissent et se développent les beaux esprits, les poètes et les savants qui sont ensuite absorbés par la capitale. Il a d'ailleurs publié un livre sur le sujet. Pour Joséphin, au contraire, la Province c'est la médiocrité, l'enlèvement des aspirations à la création originale. Il hait la Province et surtout celle qu'il connaît : Nîmes et Lyon. Dans son roman *Istar* il écrit :

La route de la Province c'est pour l'intellectuel le sentier de la guerre. À Lyon on mettra les jeunes filles dans les armoires avec les cafards, cette population seconde, de peur que ta seule vue ne les déflöre. À Nîmes, quand on veut désigner un chenapan, banqueroutier, souteneur ou assassin on dit invariablement : c'est un artiste.

Dans *Typhonia*, nom de fantaisie pour Nîmes, il raconte :

Typhonia, ville sans âme, grouille aux rayons d'or rose du couchant. Au mont Zigur [qui désigne le Mont Duplan] rêve parmi les pins, Sin, l'éphèbe aux longs cheveux ; la mauvaise cité se réveille de la morne chaleur... Sin regarde avec l'obstination de la haine, ce panorama trop souvent contemplé.

Il en profite pour attaquer au passage cette corrida qui le révulse :

L'amphithéâtre développe son ellipse de pierre : là, vingt-quatre mille brutes, cependant baptisées, viennent le jour du Seigneur se polluer à ce spectacle infâme de quelques fils de tortionnaires espagnols suppliciant l'animal noble par excellence, le taureau sublime.

Plus loin, il parle encore de « ce spectacle où dix taureaux avaient succombé parmi les entrailles répandues de vingt chevaux ». Dans la préface de son roman *Istar* il confirme :

En Languedoc, pays féroce, il y a un moment aux courses de taureaux, celui de la fin, où le nervi, le voyou, le calicot, le souteneur, c'est-à-dire le public même, envahit à la fois l'arène et l'estrade, épandant sa hurlante vulgarité.

On l'a compris, Joséphin comme Sin son héros de roman, rêve d'autres horizons. Il termine sa description du panorama embrassé depuis le mont Duplan :

Loin, à l'extrémité opposée de la ville, un point imperceptible amène la joie aux yeux de Sin ; avec une ténacité tendre et aspirative, il le fixe comme la porte de salut, le vomitoire par où s'évader à jamais de Typhonia, ce seuil de toute joie, la gare... qui mène ailleurs.

Il part à Paris où son père l'a recommandé à un de ses amis le Marquis de Valfons. Mais Joséphin n'aura pas recours à lui. Il veut vivre de sa plume. Sa première publication sera une plaquette de 15 pages intitulée *Rembrandt* qui sera appréciée et dont, très fier, il adressera un exemplaire à la bibliothèque municipale de Nîmes. Cette plaquette a fait l'objet d'une bonne critique dans le « Moniteur des Arts » et facilitera son entrée dans le journalisme de la critique artistique. La vie parisienne de Joséphin Peladan peut s'analyser en quatre périodes de huit à dix ans chacune.

De 1882 à 1892, c'est la période de prééminence du roman, c'est le projet du grand œuvre de la description d'une société décadente. Lui succédera jusque vers 1898 la phase symbolique, à la fois picturale et mystique, de 1898 à 1908, le retour au rêve de l'enfance : devenir un grand dramaturge à la mode de la Grèce antique. Les dix dernières

années seront plutôt marquées par des conférences et des articles de revues. Ce découpage est une approximation qui facilite l'analyse car la publication des romans s'étend sur plus de dix ans et l'écriture des pièces a commencé avant 1898.

Première séquence : l'écrivain et surtout le romancier

Il est donc à Paris et commence à fréquenter les milieux artistiques. Moins d'un mois après son arrivée dans la capitale, ce défenseur de la pureté, contempteur de la décadence de notre civilisation par le vice va tomber, séduit et comme envoûté, entre les griffes d'une égérie du milieu littéraire, une veuve, Henriette Maillat. Elle a 31 ans, Joséphin 23 ; elle entretient une correspondance assidue avec Huysmans, Léon Bloy, Barbey d'Aurévilly, fréquente les écrivains et les peintres et navigue dans ce milieu littéraire à la mode. Il va vivre avec elle une liaison de quatre années. D'abord passionnée, puis souvent orageuse, elle obligera souvent Joséphin à fuir et se réfugier à Nîmes pour terminer à temps des manuscrits promis à son éditeur et, à la fin, pour faciliter la rupture. Peladan fera glisser Henriette dans les bras de Huysmans qui, après l'avoir traitée de « crampon », la décrira dans son roman *Là-bas* sous le nom d'Hyacinthe Chantelouve.

En 1884 Joséphin publie son premier roman *Le vice suprême* qui va rencontrer un grand succès et le faire connaître de la société parisienne. Il faut dire que son parrain en littérature, Jules Barbey d'Aurévilly, lui fait en quelque sorte la « courte échelle » en gratifiant ce roman d'une préface d'une quinzaine de pages particulièrement élogieuses. Elle débute ainsi :

Parmi les romans dont nous sommes si impitoyablement criblés à cette heure en voici du moins un que je n'attendais pas et qui n'a pas le ton des autres. En voici un qui nous enlève avec puissance à la vulgarité des romans actuels qui abaissent la notion même du roman et qui, si cela continue, finiront par l'avilir.

Peladan, un peu à l'instigation de son père et, comme lui, catholique et légitimiste, découvre cette société nouvelle qui naît après la Commune et surtout dans les premières années de la République. Le capitalisme financier triomphant, l'exode rural et la formation du prolétariat, l'apparition du syndicalisme, la diffusion des idées socialistes et, dans les grandes métropoles mais surtout à Paris, l'existence d'une classe bourgeoise, commerçante et riche, où se développe le goût affiché pour la jouissance matérielle, la liberté des mœurs dans l'hypocrisie, tout cela le choque et heurte ses idées traditionalistes de la famille provinciale, catholique, attachée à l'ordre maintenu par un monarque légitime. À ses yeux, le clergé catholique lui-même trahit cet idéal initié par la civilisation latine en collaborant avec le pouvoir républicain.

Son ambition est de dépeindre cette société et, par ses romans, de constituer par une suite de plusieurs volumes une « éthopée » c'est-à-dire l'histoire d'un milieu. Grand admirateur de Balzac et de sa *Condition humaine*, il veut tenter une fresque littéraire qu'il intitulera *La décadence latine*. Dans la dédicace de *Typhonia* il déclare :

Entre l'anarchie des lois et les ébranlements techniques qui approchent, les derniers latins ne voient pas quel devoir de Noé leur est offert. [...] Il s'agit de sauver la civilisation du prochain déluge, humain celui-là et plus épouvantable que l'autre, celui des choses ; il s'agit de sauver les notions sacrées et de réunir les éléments de la culture, pour refaire de la lumière après l'an deux mille.

Dans *Istar*, le héros donne ces conseils à un ami :

Vis comme tu pourras mais ton œuvre fais-la fière, ne mens jamais. Sois catholique avant tout, en tout et par-dessus tout ; mais si tu entends absoudre l'Inquisition ou excommunier Balzac, siffle, même à Notre-Dame.

La Décadence latine comportera 21 romans dont 20 seront publiés entre 1884 et 1907, le dernier paraîtra à titre posthume en 1925. Mais ses écrits ne se limiteront pas au roman et il publiera de nombreux autres ouvrages : études esthétiques, essais sociologiques divers tels *Les idées et les formes*, *La dernière leçon de Léonard de Vinci*, *De l'humanisme : le secret de la Renaissance*, sans compter plus de mille articles dans diverses revues.

Deuxième séquence : le mystique et critique d'art

En 1890, voici dix ans qu'il est à Paris. Il y est installé et connu malgré de nombreux séjours à Nîmes, il a pris ses marques. Il a surtout forgé son personnage d'admirateur des mages chaldéens, de la civilisation babylonienne, citant la kabbale et les auteurs de la Grèce antique. Il se promène vêtu d'une robe blanche recouverte d'une grande cape, son jabot et ses manchettes de dentelles attirent le regard, il est botté de daim. Sa chevelure noire et abondante domine son visage sérieux et sa barbe est coiffée « à l'Assyrienne ».

Il signe souvent ses articles de « Sâr Mérodack » par référence au roi de Babylone du VIII^e siècle av. J.-C. dont il fait même un de ses héros de roman. Ainsi il finira par se laisser appeler le « Sâr Peladan » par ses amis et admirateurs et signera ainsi désormais. Mais il n'a pas que des admirateurs, dans ce microcosme littéraire, artistique et de la presse, il y a des critiques, des coteries, des jaloux de son succès. Aussi quolibets et surnoms ne manqueront pas de fleurir dans les gazettes et les feuilles à la mode. On l'appelle le Pélican blanc, le Mage d'Épinal, le Sâr pédalant, « Orphée de Montépin », « Platon du Terrail », « Artaxerfesse », et même, comble de finesse de l'esprit de certain journaliste « le sar...dîne à l'huile ». Qu'importe, il continue son œuvre en publiant la suite de *La décadence latine*, roman après roman, sans négliger ses autres écrits.

Mais cette deuxième décennie parisienne sera plus marquée par son action dans les domaines de la mystique ésotérique et de l'esthétique picturale. Ces deux domaines apparemment étrangers l'un à l'autre sont étroitement liés pour Peladan. À cette époque, en effet, ses fréquentations ont attisé son goût naturel pour l'ésotérisme et son penchant mystique. Ses rencontres avec Eliphas Lévi, Papus et surtout avec Stanislas de Guaïta, le conduiront à entreprendre la restauration, le sauvetage pourrait-on dire, d'un mouvement spiritualiste alors presque disparu : l'Ordre de la Rose-Croix.

Il fonde ainsi en 1889 avec de Guaïta « l'Ordre kabbalistique de la Rose-Croix » qu'il quittera quelques mois plus tard, reprochant à certains de ses membres un goût trop prononcé pour l'occultisme et la magie opérative. Il crée, avec ceux de ses amis qui l'ont suivi « l'Ordre de la Rose-Croix catholique et esthétique du Temple et du Graal ».

Je ne m'étendrai pas sur les activités et les idées de la Rose-Croix qui sont hors de mon propos, mais je me devais de parler de ces institutions, nées de la volonté de Peladan, car c'est à travers elles qu'il va jouer un rôle considérable dans la diffusion de ses idées esthétiques et dans le développement du symbolisme notamment pictural représenté alors par Puvis de Chavannes et Gustave Moreau. Dans un article de 1881, il qualifie l'art contemporain de « décadence », il vilipende le réalisme et traite l'impressionnisme de « procédé ». Pour lui, l'art obéit à deux principes issus de ses constatations et qu'il déclare « irréfragables » :

1) les chefs-d'œuvre de l'art sont tous religieux même chez les incroyants ;

2) depuis dix-neuf siècles les chefs-d'œuvre de l'art sont tous catholiques, même chez les protestants.

L'art est symbolique ou il n'est pas. L'art est la recherche de Dieu dans la beauté ou encore : c'est par l'art qu'on retrouve la beauté qui est un moyen pour l'homme d'accéder à Dieu.

Il stigmatise le divorce de l'art et de la religion et en profite pour donner un coup de griffe à son ennemi de toujours : Zola, l'écrivain naturaliste qu'il décrit ainsi : « L'homme de Médan, cuirassé d'ignorance

comme le dragon d'écailles et insensible à toute beauté. » Pour Peladan, l'œuvre picturale ne doit présenter ni scène militaire, ni faits de la vie quotidienne, ni paysage « sauf celui à la Poussin », ni les animaux domestiques, ni les fleurs et les fruits. Pour lui, les sujets « bienvenus » sont les illustrations du dogme catholique, les thèmes poétiques ou légendaires, l'allégorie expressive ou décorative comme dans l'œuvre de Puvis de Chavannes.

Peladan va se servir de l'Ordre fondé en 1890 pour promouvoir cet art symbolique en créant, dès 1892, le premier salon de la Rose-Croix qu'il organise dans la célèbre galerie Durand-Ruel. L'Ordre compte dans ses membres de nombreux artistes notamment Claude Debussy et Erik Satie. C'est à ce dernier qu'il demande d'écrire une marche triomphale avec sonnerie de trompettes qui sera jouée le jour du vernissage de l'exposition.

Ce salon est un succès considérable. Plus de 60 artistes ont apporté leurs œuvres et l'exposition recevra en quelques jours près de 22 000 visiteurs. Pour l'inauguration, des milliers de personnes se pressent, bloquant la circulation et il faut que la police intervienne pour assurer le service d'ordre. Ce succès va se renouveler chaque année pendant six années consécutives. Les autorités voyaient d'un mauvais œil ce succès de la Rose-Croix, d'autant que les journées se prolongeaient en soirée consacrées au théâtre, à la poésie et à la musique de Vincent d'Indy, César Franck et Wagner. Aussi les autorités faisaient-elles tout pour décourager Peladan et ses amis.

La dernière édition eut lieu en 1897 dans la prestigieuse galerie Georges Petit. Devant l'affluence des demandes, on avait dû organiser un vernissage spécialement réservé aux 191 critiques d'art et chroniqueurs et ce dernier salon reçut 15 000 visiteurs. Peladan déclara : « Je rends les armes, la formule d'art que j'ai défendue est maintenant admise partout, et pourquoi se souviendrait-on du guide qui a montré le gué puisque le fleuve est passé. » Le bilan est impressionnant : dans ces six salons 193 artistes ont exposé, notamment Émile Bernard, « le Père du symbolisme », Henri Martin, Eugène Grasset, Félicien Rops, Eugène Delacroix, Alexandre Séon, Georges Rouault, Antoine Bourdelle.

Troisième séquence : l'homme de théâtre

Dans cette division, arbitraire mais commode, de la vie de Peladan à Paris, la période 1898-1908 est davantage marquée par le théâtre. Joséphin, adolescent, avait découvert le théâtre à Nîmes, il avait lu abondamment durant ses études les pièces classiques et rêvait de devenir dramaturge. Son destin à Paris fut différent et ses premières reconnaissances par le public sont dues à ses critiques d'art, à ses romans et non à ses tragédies. Il eut en effet beaucoup de mal les faire jouer. Son style lyrique et emphatique, le langage savant utilisé dans les dialogues, les thèmes inspirés de la mythologie babylonienne, chaldéenne ou grecque laissent peu de place à l'action scénique et ne permettent pas d'y jouer des ressorts d'intrigue nécessaires pour stimuler l'attention des spectateurs. On est loin de Marivaux et de Beaumarchais.

Le Prince de Byzance est le premier à être publié en 1893. Ce « drame wagnérien en cinq actes », comme il le sous-titre, sera refusé à l'Odéon et à la Comédie-Française, il en sera de même pour *Le fils des étoiles*, publié en 1894 et qualifié de « wagnérie kaldéenne en trois actes ».

Babylone, tragédie wagnérienne en quatre actes, sera refusée à la Comédie-Française mais bénéficiera de cinq représentations à Paris en mars 1893 au palais du Champ-de-Mars, d'une représentation en 1894, toujours à Paris à l'Ambigu, et en mai de la même année, elle fut donnée au Théâtre du Parc à Bruxelles.

La Prométhéide, trilogie grecque, publiée en 1896 dut attendre 1952 pour être jouée une fois au Palais de Chaillot et deux fois dans les Arènes, entraînant le désastre pour le Festival de Nîmes. La deuxième représentation avait attiré moins de 800 spectateurs !

Œdipe et le Sphinx obtiendra un net succès aux Chorégies d'Orange de 1903, mais Peladan qui assistait aux répétitions dut réécrire la pièce. Il reconnaît que celle qui a eu du succès est une version retravaillée, réduite et plus dépouillée afin de pouvoir être jouée dans une durée raisonnable.

Quant à *Sémiramis*, elle fut jouée à Nîmes, en juillet 1904 dans les Arènes grâce à Henri Bauquier qui eut beaucoup de mal à convaincre le Syndicat d'Initiative de s'engager dans la production de cette œuvre. La représentation eût un succès considérable, et fit un triomphe à l'interprétation de Caroline Segond-Weber, d'Albert Lambert fils et de Dorival. Près de 12 000 personnes se pressaient sur les gradins, on admira l'impressionnant décor éclairé par des lampes à arc et 26 phares électriques. Peladan insista pour obtenir une deuxième représentation l'année suivante pensant ainsi obtenir plus facilement l'admission de sa pièce à la Comédie-Française mais, cette fois, le Syndicat d'Initiative demeura intraitable. Certaines de ses pièces seront jouées, en privé, dans les propriétés d'admiratrices fortunées mais son ambition de dramaturge aboutit à un échec malgré quelques succès isolés.

Il découvre le théâtre de Wagner qui est pour lui un génie. À rebours de ses contemporains, ce n'est pas sa musique qu'il apprécie le plus dans les opéras, mais le poème et les intrigues inspirées des légendes germaniques qui satisfont son goût du magique et du symbolique. En effet Peladan n'est pas musicien. Il l'avoue dans la dédicace de son roman *L'androgynie* : « En musique je ne suis qu'un serpent », dit-il faisant référence à cet animal qui n'a pas d'oreilles. Certes il déclare que le Prélude de *Parsifal* le fait fondre en larmes, mais qui ne réagirait pas ainsi à cette musique sublime. Si ! Peut-être quelqu'un. Et il ne laisse pas passer l'occasion d'attaquer son ennemi, le chef de file du réalisme tant honni : Zola :

Ainsi il existe un homme... qui n'est pas touché quand la Walkyrie vient annoncer sa mort à Siegmund, qui ne pleure pas aux adieux de Wotan, c'est l'auteur de Pot-Bouille, le sténographe de la valetaille dégoisant sur ses maîtres, il a mis à la scène un lavoir où les femmes se fessent, il préfère le beuglant au Walhalla et le battoir à la lance. [...] Quand il dit « la vie », lisez « la rue », il voit l'humanité dans la glace du marchand de vins.

Peladan n'a pourtant pas de chance avec la famille Wagner. En 1888, il se rend à Bayreuth, vêtu comme à l'accoutumée d'un habit blanc, d'une tunique bleu ciel, d'un jabot de dentelles et de bottes de daim, avec un parapluie retenu au côté par un baudrier. Il a l'intention d'assister au festival et d'y donner quelques conférences. Il écrit à Cosima, la fille de Liszt et veuve de Wagner, qui ne lui répond pas et, lorsqu'il se présente à l'entrée de sa propriété, Wannfried, il se heurte à des policiers qu'elle a prévenus.

Il garde son admiration pour cet « artiste surhumain » mais lorsque, en 1894, il publie cette étude colossale : *Le théâtre complet de Wagner*, les onze opéras traduits en français présentés scène par scène, étudiés et commentés, il ne peut s'empêcher de se venger dès les premières lignes : « Je n'ai pas franchi le seuil de Wannfried n'étant ni journaliste ni banquier... Madame Wagner elle, mérite l'admiration des siècles, non tant pour le soin qu'elle eut de la paix intérieure qui profita à l'œuvre, que pour son flair de l'avenir et avoir mené Wagner à l'épouser. » Et il ajoute qu'elle a fait « le plus sublime levage du XIX^e siècle. »

Dernière période

Nous arrivons à la dernière période de la vie de Joséphin Peladan, celle où l'originalité se résorbe dans un certain embourgeoisement. Ce retour dans l'ordre aurait pu commencer quelques années plus tôt. En 1896 très précisément. À cause de ses activités débordantes dans les domaines littéraire, mystique et artistique, en raison aussi de ses nombreux voyages en Europe pour des conférences, sa vie personnelle et sentimentale a été plutôt mise entre parenthèses après sa longue et difficile rupture avec Henriette Maillat.

Pendant cette dizaine d'années, on ne lui connaît pas de liaison. Sans doute a-t-il connu des aventures car sa compagnie était très recherchée des femmes et il a eu des amitiés féminines très fidèles, notamment avec Judith Gautier, la fille de Théophile, dont il sera régulièrement l'invité, l'été, dans sa maison de Saint-Enogat, sur la côte bretonne. Il y séjourne

avec les convives habituels de Judith : François Coppée, Hérédia, le prince Karageorgévitch, le musicien et rose-croix Louis Bénédictus. Amitié également avec Florence Couve qu'il a rencontrée lors d'un séjour à Marseille où elle demeure et en faveur de qui il interviendra pour l'édition d'un recueil de poèmes.

Mais, en 1895, il rencontre chez des amis à Trouville une jeune femme, Madame Le Roy de Barde. Constance Joséphine de Malet de Roquefort qui avait épousé Le Roy de Barde se retrouve veuve, à 28 ans avec un petit garçon. Il l'épousera le 11 janvier 1896 à Saint-Thomas-d'Aquin et le couple s'installera dans la villa de madame, dans le XVI^e, au 41 boulevard Suchet. Joséphine est riche et dépensière, Joséphin est aisé mais ses revenus sont inconstants. La question de la participation aux charges du ménage va miner le couple. Il voyage beaucoup. En février 1898, il est en Roumanie, de Bucarest il va à Constantinople, puis Monte-Carlo, Rome, Athènes, Alexandrie, Le Caire, Memphis, Philae, enfin Jérusalem et la Palestine. En 1899, Peladan séjourne près de cinq mois à Nîmes « pour échapper, dit-il, aux assauts de la tarasque périgourdine. » Le ménage est détruit, Madame Peladan fait vendre la bibliothèque de son mari. Le 19 juillet 1900, le divorce est prononcé.

Il renoue alors des contacts avec une des lectrices passionnées de ses romans, qui l'admire depuis des années et qui était mariée à un sieur Joseph Pillipart. Il paraît que lorsque son mari lui avait appris, en 1896, le mariage de Peladan elle s'était évanouie d'émotion, ce qui avait entraîné le divorce.

Cette personne, Christiana Pauline Taylor, est une anglaise née à Rio de Janeiro. Elle est restée à Paris après son divorce. Il a 42 ans, elle en a dix de moins que lui. Le mariage, civil puisque les deux fiancés sont divorcés, aura lieu à la mairie de Nîmes le 24 février 1901. Le couple s'installera à Paris dans le XVII^e, au 10, rue Alphonse de Neuville, proche de l'avenue de Wagram.

Sa vie devient rangée, conjugale, il n'a plus de contact avec la Rose-Croix, il porte des complet-vestons. Avec Christiana il va régulièrement au bord de la mer ou dans les Alpes. Il écrit les trois derniers romans de son « éthopée » dont le dernier, *La torche renversée*, ne sera publié

qu'après sa mort en 1925. Ses œuvres deviennent plus marquées par l'actualité notamment contre l'Allemagne dont il dénonce les manœuvres belliqueuses dans *L'Allemagne devant l'humanité et le devoir des civilisés* ou encore *Les prophéties de l'Antéchrist*. Ses amis disparaissent tour à tour, le peintre Hébert, Frédéric Mistral, Papus. Le 1^{er} août 1914 il est à Bayreuth avec Christiana et apprend la déclaration de guerre à l'entracte de Parsifal qui est toujours l'objet de son admiration.

En mars 1918, il fête ses 60 ans ; il est prématurément vieilli et sent que la fin approche. En juin, après un dîner de fruits de mer chez Prunier, il souffre d'une intoxication alimentaire qui semble sans gravité mais, brutalement, cette affection se complique d'une surinfection qui se transforme en abcès et bientôt la septicémie se déclare. Hospitalisé dans une clinique de Neuilly, il y décède le 27 juin 1918 et sera inhumé au cimetière des Batignolles.

C'est Apollinaire qui annoncera la disparition de Joséphin Peladan dans le *Mercur* de France du 16 juillet 1918 avec le commentaire suivant : « Cet amant des arts morts, ce héraut d'une décadence hypothétique restera une figure singulière, magique et religieuse, un peu effacée, un peu ridicule, mais d'un grand attrait et d'une infinie délicatesse, un lys d'or à la main. »

Drieu La Rochelle écrit dans son journal : « En voilà un qu'on a trop méprisé et moqué. Il vaut bien les trois quarts et demi des académiciens de tous les temps... » Et le Nîmois Bernard Lazare de renchérir : « Alfred Jarry qui fait de *Babylone* l'un des livres pairs du Dr Faustroll, Barbey d'Aurévilly qui signe la préface du *Vice suprême*, son premier roman. Voilà des parrainages qui suffiraient à bien des auteurs. »

Malgré son activité artistique à multiples facettes, malgré la notoriété dont il a joui à Paris pendant plus de trente ans, ce fils d'une famille gardoise est aujourd'hui inconnu même dans la ville où il a vécu. En 1925, la Ville de Nîmes se souvenant du succès de *Sémiramis* et non de la philippique de *Typhonia*, donnera le nom de Peladan à l'avenue qui traverse le Mont Duplan. Elle commence dans le prolongement de l'avenue du Mont Duplan, grimpe et passe au pied de la tour où Joséphin

a écrit les premières lignes du *Vice suprême*, puis redescend jusqu'à la rue Michel de Cubières vers la Croix de Fer. Malheureusement ceci ne contribuera pas à maintenir vivant le souvenir de Joséphin car cette avenue ne bordant aucune habitation ne donne même pas l'occasion d'écrire le nom de Peladan sur une enveloppe. On peut dire avec Lamartine que ce rapide oubli est le second linceul des morts.

Bibliographie

BEAUFILS, Christophe. *Joséphin Peladan 1858-1918 – Essai sur une maladie du lyrisme*, Grenoble, Jérôme Millon, 1993.

Collectif , *La Nouvelle Revue du Midi - numéro spécial J.Peladan*, Nîmes , décembre 1924.

II. COMMUNICATION DE L'ANNÉE 2012

Séance du 4 février 2011¹

DU PEUPLE CELTIQUE À LA COLONIE LATINE : LES ÉLITES DE LA CITÉ DE NÎMES À L'ÉPOQUE ROMAINE

par Michel CHRISTOL
correspondant

La perception par les Romains des peuples de la Gaule méridionale s'effectua le plus souvent d'une façon globale : les Allobroges, les Helviens, les Volques arécomiques, etc. Tels sont les mots de Cicéron ou de César lorsqu'ils parlent des peuples provinciaux de Transalpine. On traduit ces choix de vocabulaire par le terme de « confédération », quand on souhaite définir leur organisation politique, mais sans pouvoir en analyser avec précision les structures². Envisager le problème dans

1- Cette communication n'a pas été incluse dans les Mémoires 2011 par suite d'une erreur de transmission.

2- Le terme a été utilisé de façon systématique par Guy Barruol qui, toutefois, était conscient qu'il ne suffisait pas à enfermer toutes les réalités humaines qu'il avait pour fonction de définir : BARRUOL, Guy, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule*. Paris, De Boccard, 1969, réimpr. 1975, *RAN*, Suppl. 1. Camille Jullian utilise « peuplade », vite abandonné pour « nation » : JULLIAN, Camille, *Histoire de la Gaule*, 4^e éd., Paris, Hachette, 1921, vol. IV. Ce dernier terme l'emporte dès le chap. 1. Jullian emploie même, p. 22, l'expression de « régime de la nation » pour définir l'apparition des grandes communautés et l'adoption d'un genre de vie qui nécessite de recourir aux

la longue durée, de la fin de la période protohistorique, qui précède immédiatement la conquête, au cœur de l'époque impériale, soit entre le ^{II}^e siècle av. J.-C. et le ^{II}^e s. apr. J.-C., c'est aborder une étape importante de l'évolution de ces communautés, celle qui les conduisit à l'intégration dans des cadres administratifs imposés par la domination de Rome, la province et la cité. Le panorama qu'apporte Strabon au début du ^I^{er} siècle apr. J.-C. n'est pas fondamentalement différent, mais sa description est sous-tendue par le souci de montrer que l'insertion de ces peuples dans l'Empire romain les conduisit à un épanouissement, en leur faisant connaître le genre de vie politique considéré comme le paradigme de la vie civilisée³.

Plus tard, à travers une documentation administrative de l'époque augustéenne reprise par Pline l'Ancien, qui rédige l'*Histoire naturelle* durant le principat de Vespasien (69-79 apr. J.-C.)⁴, on appréhende une image différente. Un autre vocabulaire (*colonia*, *oppidum latinum*, ou même *oppidum* tout court⁵) fait apparaître une diversité et une hiérarchie des statuts politiques et surtout un grand émiettement des communautés. La situation concernant le peuple des Volques arécomiques est caractéristique : Pline mentionne *Nemausum Arecomicorum*, puis

catégories du politique ; aussi p. 24 et p. 30, où il s'intéresse au territoire de la nation/cité. On retiendra aux p. 22-23, dans une perspective orientée vers la continuité entre les cités gauloises, les cités gallo-romaines et les régions de l'ancienne France, la remarque sur les « affinités de voisinage qui font les nations perpétuelles ». Le terme devient courant dans le chapitre suivant intitulé *Institutions politiques* (*ibid.*, p. 37-63).

3- THOLLARD, Patrick, *La Gaule selon Strabon. Du texte à l'archéologie*, Paris, Errance, 2009 ; sur les Volques, p. 147-191.

4- PLIN L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, III, 31-37 ; CHRISTOL, Michel, « Plin l'Ancien et la *formula* de la province de Narbonnaise », in NICOLET, Claude (dir.), *La mémoire perdue. À la recherche des archives oubliées, publiques et privées de la Rome antique*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 45-63 ; voir aussi CHRISTOL, Michel, *Une histoire provinciale. La Gaule narbonnaise de la fin du ^I^{er} siècle av. J.-C. au ^{III}^e siècle apr. J.-C.*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 129-146 ; CHRISTOL, Michel, « La municipalisation de la Gaule narbonnaise », in DONDIN-PAYRE, Monique, et RAEPSAET-CHARLIER, Marie-Thérèse, *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 1-27 (= CHRISTOL, Michel, *Une histoire provinciale*, *op. cit.*, p. 105-128).

5- Le titre d'*oppidum latinum* définit autant des colonies latines (Aix-en-Provence, Avignon, etc.) que des cités qui n'ont pas ce rang (ou pas encore).

il évoque à propos de cette cité de droit latin les vingt-quatre *oppida ignobilia* qui lui auraient été rattachés.

La première indication se rapporte à la dénomination de la cité, connue par les inscriptions comme la *colonia Augusta Nemausus* (*col. Aug. Nem.* sous forme abrégée ; COL NEM sur les monnaies au crocodile). L'auteur associe une ville chef-lieu à un peuple, comme il le fait systématiquement : *Avennio Cavarum*, *Aquae Sextiae Salluviorum*, etc., c'est-à-dire Avignon des Cavares, Aix des Salyens, etc. À la lumière de Strabon (IV, 1, 12) qui cite Nîmes comme « métropole » des Arécomiques, on estimera que les cités ainsi représentées par le chef-lieu correspondaient dans l'esprit des contemporains aux peuples gaulois de l'époque précédente, dont elles assureraient la continuité. Mais celle-ci était-elle totale, notamment en matière territoriale ?

L'examen du cas des Cavares est instructif. Ce peuple, établi dans la moyenne vallée du Rhône, s'étendait largement du Sud vers le Nord. Or dans la géographie administrative de Pline, son emprise se réduirait à la cité d'Avignon : il y a eu dépeçage du territoire anciennement occupé. La cité d'Avignon n'est plus qu'une portion rétractée, presque résiduelle, du domaine initialement tenu : celui-ci a subi des bouleversements, avec l'installation des colonies de Valence et d'Orange. Mais les mots de Pline donnent l'impression que le peuple survit dans une cité gallo-romaine. On envisagera donc qu'il n'y eut pas nécessairement une continuité totale entre les espaces humains de l'époque protohistorique, au temps des « confédérations », et les réalités administratives de la Gaule Narbonnaise. Chaque cité constitue un cas d'espèce.

Celui de la cité de Nîmes (*Nemausum Arecomicorum*) est particulièrement remarquable. Puissante cité, elle n'appartient pas au groupe, le plus relevé en dignité, des colonies de droit romain : colonies de vétérans (Narbonne, Arles, Béziers, Orange, Fréjus) et colonies promues à ce rang à titre honoraire (Valence, puis Vienne). Pline les mentionnait en tête. *Nemausum Arecomicorum* figure dans une liste des communautés de droit latin, composée en ordre alphabétique, qui vient ensuite.

Il n'est pas impossible que l'aire d'établissement des Volques arécomiques se soit étendue jusqu'à la région de Narbonne : c'est ce

que laisse entendre Strabon⁶. Mais la région occidentale, là où furent implantées à la fin du II^e siècle av. J.-C. la colonie de Narbonne et, en 36 av. J.-C., la colonie de Béziers, connut des phénomènes comparables à ceux qui ont été évoqués à propos des Cavares, à savoir le démantèlement des cadres de vie, la dépossession du sol notamment. Cette déstructuration du monde indigène faisait perdre de vue l'organisation préexistante et entraînait cette partie de la province dans une évolution spécifique. On était toutefois loin de la grande ville de Nîmes, et sans trop bouleverser ce peuple, on pouvait l'amputer d'une partie de son aire d'installation. En revanche, entre l'étang de Thau et le Rhône, l'empreinte de Rome paraît avoir été moins traumatisante.

L'appréciation de ce que furent les 24 *oppida ignobilia* mentionnés par Pline, et les compléments apportés par Strabon, lorsqu'il écrivait qu'avaient été rattachés à *Nemausus* 24 « bourgs » et que désormais la vie politique se déroulait à Nîmes, permettent d'envisager, au moins à grands traits, l'évolution de la partie la plus importante des Volques arécomiques, au I^{er} siècle av. J.-C. et, à l'époque augustéenne, quand apparut, se surimposant à une grande ville indigène, la grande ville romaine⁷.

La métropole des Arécomiques est Nemausus. Bien inférieure à Narbonne pour la population étrangère et commerçante, elle l'emporte sur elle par son corps de citoyens. En effet, lui sont assujettis vingt-quatre établissements de même origine, à la population remarquable, qui lui versent des tributs mais qui jouissent également de ce que l'on appelle le droit latin de sorte que ceux qui ont exercé l'édilité ou la questure à Nemausus deviennent citoyens romains. (d'après P. Thollard)

On a pu les définir comme des lieux de vie politique qui ne méritaient plus d'être cités, par perte d'honorabilité. Ces *oppida ignobilia*

6- Narbonne était le port des Arécomiques (IV, 1, 12) : THOLLARD, Patrick, *op. cit.*, p. 159-172 ; c'est une situation du I^{er} s. av. J.-C.

7- STRABON, *Géographie*, IV, 1, 12 ; pour la date : CHRISTOL, Michel, et GOU-DINEAU, Christian, « Nîmes et les Volques arécomiques au I^{er} siècle avant J.-C. », *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 98 (entre 16 et 13 av. J.-C.) ; mais on pourrait envisager une date un peu antérieure (en 22 av. J.-C.) à partir des inscriptions sur les constructions urbaines : CHRISTOL, Michel, « La municipalisation ... », *op. cit.*, p. 21.

avaient eu, à un moment antérieur à leur rattachement, une consistance politique égale à celle dont jouissaient les *oppida latina* de l'époque de la rédaction de l'*Histoire naturelle*, c'est-à-dire l'autonomie. Mais ils l'avaient perdue. Toutefois, dans un premier temps, les listes à valeur administrative, apportant un panorama des communautés provinciales, avaient enregistré leurs noms, ce qui permettait finalement de les dénombrer.

À la fin de l'époque césarienne, avait été constituée une colonie latine, sur le modèle des colonies latines d'Italie septentrionale, alors province de Gaule Cisalpine⁸. Son existence est attestée par le premier monnayage d'inspiration romaine. Ce statut se traduisait par l'adoption des institutions que connaissaient leurs homologues italiennes, par l'intégration dans le corps civique d'éléments extérieurs, et par une « constitution » ou loi municipale comportant entre autres clauses : l'acquisition du droit de cité romaine pour ceux qui étaient élus aux magistratures, la faculté de maintenir pour les citoyens romains la capacité de s'unir en mariage avec des non-citoyens. Ce dispositif permettait à la fois de faire passer dans la cité romaine, progressivement, les élites dirigeantes, et de maintenir dans un cadre de bon fonctionnement une société qui, par la condition juridique des personnes, était hétérogène.

Mais cette colonie latine qui plongeait ses racines dans le monde celtique, était entourée de communautés qui n'avaient pas perdu leur cadre traditionnel : institutions politiques et sociales, cultes, etc. Les 24 *oppida* qui furent déclassés par Auguste et qui perdirent leur autonomie sont les premières victimes du mouvement de concentration qui se poursuivit, par étapes⁹, pour aboutir au IV^e siècle apr. J.-C. à la *civitas*

8- KREMER, David, *Ius Latinum – Le concept de droit latin sous la République et l'Empire*, Paris, De Boccard, 2006, p. 136, p. 174.

9- Cette évolution par étapes apparaît depuis peu. Sur les marges de la cité subsistèrent des *oppida* de droit latin, d'ampleur moyenne, absorbés plus tard. Murviel-lès-Montpellier est l'un d'entre eux : premier état des recherches par RAUX, Stéphanie, et THOLLARD, Patrick, « L'agglomération antique du *Castellas* (Murviel-lès-Montpellier, Hérault). Nouveau programme de recherches, premiers résultats », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 26, 2003, p. 51-92 ; on peut l'affecter au peuple des *Samnagenses*, cité par Pline, dont la localisation était problématique. Vié-Ciutat, près d'Alès en serait un autre, puisqu'on y a découvert un petit socle portant la mention d'un édile, Iulius Boudus, dans l'exercice de ses prérogatives (il agit *ex multis*) (*AE*, 1955, 107).

Nemausensium, s'étendant de l'étang de Thau jusqu'au Rhône, un peu plus tard démembrée lorsqu'apparurent le *castrum Ucetiense* et la *civitas Magalonensium*, matrices d'évêchés médiévaux. Mais, pendant un temps, le peuple des Volques arécomiques avait été fragmenté en une multiplicité de « républiques villageoises », au sein de laquelle Nîmes, devenue colonie latine, ne pouvait jouer qu'un rôle confédérateur. L'émiettement des communautés constitue donc un trait dominant du pays des Volques arécomiques pour cette première période de leur histoire provinciale.

Même s'il est difficile d'en dire plus, on découvre, chez Strabon et chez Pline, par une approche régressive, un horizon plus ancien que la fin de la période césarienne, caractérisé par des communautés d'ampleur et de rayonnement plutôt limités, disposant de l'autonomie politique et institutionnelle. Si elles avaient été à date haute intégrées au groupe des *oppida latina* et si elles contribuaient à en accroître la liste, c'est parce qu'elles constituaient, chacune prise isolément, une entité politique de plein droit, dont les autorités romaines ne pouvaient ignorer la vitalité lors des phases d'organisation de la province : ces communautés disposaient pour leur organisation politique d'une armature institutionnelle tellement évidente qu'il semblait impossible de ne pas les considérer comme des cités, telles que les concevaient les Romains de la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. C'est un acquis incontestable sur une dimension de l'organisation des Volques arécomiques que l'importance prise, même dans des communautés modestes, par l'organisation de la vie politique sur un modèle reconnu par les autorités romaines. Néanmoins cet émiettement ne pouvait pas ne pas conduire ces mêmes autorités à s'interroger tôt ou tard sur les défauts inhérents à une telle situation et à corriger ce qu'avait établi César. C'est ce que fit Auguste, soucieux d'organiser une grande cité, disposant de larges moyens d'existence. Par la suite elles prolongèrent leur existence comme agglomérations secondaires, plus ou moins dynamiques.

La grande cité, dominée par la ville chef-lieu (*Nemausum Arecomicorum*)¹⁰, représente, dans une identité assumée, la continuité

10- Le don par le prince, en 16-15 av. J.-C., de l'enceinte et des portes de la ville (*CIL*, XII, 3151 ; MONTEIL, Martial, *Nîmes antique et sa proche campagne*, Lattes, Publications de l'UMR 154, 1999, p. 343-365) constitue en effet un repère intéressant.

du peuple des Volques arécomiques. Cet ample cadre de vie assurait une forte structuration politique, sociale et économique, dont rend compte en partie Strabon quand il montre que Nîmes rassemblait désormais tous les notables des agglomérations du territoire. L'adéquation du territoire de la colonie augustéenne de Nîmes à l'espace qui, à la fin de l'époque protohistorique ou aux débuts de la province de Transalpine, rassemblait les diverses composantes des Volques arécomiques, est au moins partielle. Il y avait une homogénéité ethnique dans la cité organisée à l'initiative d'Auguste : les 24 bourgs sont de « même composition ethnique », écrit Strabon. Admettons simplement que l'essentiel du peuple semblait rassemblé autour de Nîmes, en adéquation plus grossière que rigoureuse. C'était suffisant pour que la cité apparaisse pour Strabon comme la « métropole » du peuple et que Pline l'appelle *Nemausum Arecomicorum*.

L'empreinte de Rome sur les Volques arécomiques n'est pas seulement institutionnelle. Elle se traduit par des transformations qui touchent les classes dirigeantes.

Durant le premier siècle de la province, ce sont les réseaux de clientèle et l'engagement militaire qui valent aux représentants de l'élite politique de la fin de l'époque protohistorique la récompense du droit de cité romaine : il était gagné sur les champs de bataille (*ob virtutem*). Un exemple précis concerne les clientèles de Pompée chez les Voconces, dont profitèrent le père et l'oncle de l'historien Trogue Pompée¹¹. Un autre concerne les jeunes Helviens du Vivarais qui accompagnèrent César lors de la guerre des Gaules¹². Ces nouveaux citoyens romains prenaient souvent, mais pas toujours, comme nom de famille, celui de leur puissant protecteur. C'est ainsi que le gentilice *Pompeius* apparaît dans la haute société nîmoise, avec la dénomination de *Pompeia Plotina*, épouse de l'empereur Trajan (97-117), qui appartenait au milieu

11- JUSTIN, *Abrégé*, XLIII, 5, 11 ; BADIAN, Ernst, *Foreign clientelae* (264-70 B.C.), Oxford, Clarendon, 1958, p. 302-321 ; à partir d'un cas précis, BURNAND, Yves, *Domitii Aquenses. Une famille de chevaliers romains de la région d'Aix-en-Provence. Mausolée et domaine*, Paris, De Boccard, 1975, p. 211-235.

12- César rappelle alors l'intervention du proconsul C. *Valerius Flaccus* en faveur d'un notable helvien (CÉSAR, *Guerre des Gaules*, I, 47, 4 et VII, 65, 2) : BADIAN, Ernst, *op. cit.*, p. 305.

sénatorial : le droit de cité romaine avait été acquis depuis longtemps par un de ses ancêtres. C'est ainsi que l'on pourrait expliquer l'apparition en plusieurs lieux du territoire de la cité de Nîmes, dans sa plus grande extension, de personnages portant ce nom, sans qu'ils appartiennent nécessairement à un unique groupe familial. L'entrée de la famille du grand sénateur nîmois *Domitius Afer*, le premier de sa cité à atteindre le consulat (sous l'empereur Tibère), s'explique de la même manière, remontant, sinon au général romain organisateur de la province de Transalpine (*Domitius Ahenobarbus*), au moins à un de ses descendants de l'époque républicaine. On pourrait expliquer de la même manière la présence des noms de famille *Marius*, *Servilius*, *Valerius*, *Cornelius*, *Caecilius*, *Fulvius* au sein des élites politiques de la cité à l'époque impériale¹³. Le gentilice *Iulius*, celui de César, puis celui d'Auguste et de ses premiers successeurs, serait le dernier témoignage de ce phénomène d'intégration des élites locales. Il existe de fortes corrélations entre les noms de ces familles illustres et les gentilices des sénateurs et chevaliers nîmois, mais aussi entre ces mêmes noms et les gentilices des notables municipaux qui appartiennent à l'époque augustéenne ou au 1^{er} siècle, comme nous le verrons plus loin.

Lorsqu'à l'époque césarienne apparut la colonie latine de Nîmes¹⁴, et lorsque les autres communautés autonomes reçurent le droit latin, s'engagea un autre processus de romanisation juridique, car s'appliquait une des composantes du droit latin : l'octroi de la cité romaine par l'exercice des magistratures pour les personnes n'en jouissant pas, le *ius adipiscendae civitatis per magistratum*¹⁵. Le texte de Strabon déjà cité est essentiel : ce privilège apparaît comme un trait majeur du « droit latin provincial » à haute époque, « voie de passage » de la pérégrinité à la cité romaine. En profitèrent les familles importantes des « républiques villageoises ».

Dans l'anthroponymie, l'acquisition de la citoyenneté romaine par l'application du droit latin provoquait aussi une mutation onomastique : on ne se référait plus au nom de famille (gentilice) d'un puissant protecteur (sauf

13- Une seule exception qui concerne les ancêtres de l'empereur Antonin (*T. Aurelius Fulvus*) : BURNAND, Yves, « Sénateurs et chevaliers romains originaires de la cité de Nîmes sous le Haut-Empire », *Mélanges de l'École Française de Rome – Antiquité*, 87, 1975, p. 731-741.

14- GOUDINEAU, Christian, « Le statut de Nîmes et des Volques arécomiques », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 9, 1976, p. 105-114.

15- KREMER, David, *op. cit.*, p. 113-118.

en quelques cas, très rares), mais on transformait les noms des bénéficiaires pour fabriquer de nouveaux gentilices¹⁶. La dénomination des personnes qui était la plus répandue dans le monde provincial au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. associait un idionyme, ou nom propre, à un patronyme, ou filiation : Untel, fils d'Untel¹⁷. Elle définissait des hommes libres, mais étrangers à la cité romaine. En revanche la dénomination d'un citoyen romain était bien plus complexe, associant au nom de famille (*nomen* ou gentilice), permanent de génération en génération, un élément précédant (le *praenomen*) et un élément suivant (le *cognomen*).

Mais le texte de Strabon contient aussi, dans l'énoncé même qui signale ce trait majeur du droit latin, tel qu'il s'appliquait en son temps – donc en se référant aux principes les plus généraux –, l'indication d'une grave réduction de ses effets, dans le cas nîmois¹⁸. En effet, la réforme augustéenne comportait plusieurs changements d'échelle dans la vie politique de la cité. Elle entraînait l'accroissement du corps civique, puisque la cité avait absorbé les ressortissants des cités rattachées. Mais la constitution d'une élite était désormais plus sélective, puisque la vie politique se concentrait en un seul lieu. L'accès aux magistratures devenait plus difficile, en sorte que la société politique devait se hiérarchiser plus nettement, par fermeture du groupe dirigeant. Le champ d'application du droit latin subissait donc une rétraction. Mais jusqu'à ce moment-là, entre la fin de l'époque césarienne et la réforme augustéenne, durant plus de deux décennies, il avait pleinement exercé ses effets, offrant l'accès à la cité romaine à des personnes ou à des familles qui n'avaient pas profité des bienfaits des « clientèles étrangères ». Sur une

16- Sur la dérivation de gentilices à partir de noms individuels : ALFÖLDY, Géza, « Note sur la relation entre le droit de cité et la nomenclature sous l'Empire romain », *Latomus*, 25, 1966, p. 37-57 ; VAN BERCHEM, Denis, « Le droit latin et la formation du gentilice des nouveaux citoyens », dans *Les routes et l'histoire*, Genève, Droz, 1982, p. 155-164 ; CHASTAGNOL, André, « Considérations sur les gentilices des pérégrins naturalisés romains dans les Gaules et les provinces des Alpes », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1993, p. 167-183 (v. aussi CHASTAGNOL, André, *La Gaule romaine et le droit latin*, Paris, De Boccard, 1995, p. 155-164).

17- CHASTAGNOL, André, « L'onomastique de type pérégrin dans les cités de Gaule Narbonnaise », *Mélanges de l'École Française de Rome- Antiquité*, 102, 1990, p. 573-593 (v. aussi CHASTAGNOL, André, *La Gaule romaine, op. cit.*, 1995, p. 51-71).

18- CHRISTOL, Michel, « La formation d'une élite municipale : l'originalité de la cité de Nîmes », dans *Corolla Epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand*, Bruxelles, Latomus, 2011, I, p. 76-87.

durée d'un peu plus de vingt ans, près de 500 personnes, sinon davantage, auraient ainsi pu gagner le droit de cité romaine. Il y avait amplement les moyens de constituer un *ordo* municipal, instance de prise de décision dans une cité, en laissant même de côté une partie des postulants. Toutefois une génération de nouveaux citoyens romains était apparue et la classe dirigeante des Volques arécomiques avait été marquée par cette transformation. Mais en 22 av. J.-C., par suite de la réforme augustéenne, le resserrement de l'élite laissa sur le bord du chemin une partie de ces personnes et leurs familles. Devenait plus difficile le maintien de la notabilité.

Si l'on examine la dénomination des notables et de leurs épouses connus au 1^{er} siècle apr. J.-C. (sénateurs, chevaliers, magistrats municipaux, cf. tableau I)¹⁹, on observe, parmi ceux qui parvinrent au moins jusqu'au quattuorvirat²⁰, sommet des magistratures, que s'y trouverait un nombre important de descendants de grands notables romanisés à l'époque républicaine ou augustéenne (12 exemples) ; en revanche, un seul pourrait être de souche italique (P. Pusionius Peregrinus), et deux (quatre peut-être) auraient une dénomination révélant la transformation en gentilice d'un nom indigène (*Sex. Virielius Sex. fil. Volt(inia tribu) Severinus* ; *Sex. Adgennius Macrinus*). Ce dernier est le seul membre de l'ordre équestre qui représente, dans l'élite, la part qui semblait avoir profité de l'application du droit latin à une large échelle²¹. En revanche, les inscriptions qui n'indiquent que la gestion de la questure ou de l'édilité (c'est-à-dire des personnes qui n'ont atteint que le premier rang des magistratures) fournissent des gentilices

19- Tableau repris de CHRISTOL, Michel, « Composition, évolution et renouvellement d'une classe dirigeante locale : l'exemple de la cité de Nîmes », in FREZOULS, Edmond, *La mobilité sociale dans le monde romain* (Strasbourg, nov. 1988), Strasbourg, Publications de l'Université, 1992, p. 187-202 (= M. CHRISTOL, *Une histoire provinciale*, op. cit., p. 285-300), en tenant compte des corrections sur les édiles de Murviel-lès-Montpellier : *Vetto* et *Pedo* sont d'authentiques gentilices : le contexte institutionnel de l'agglomération s'est aussi éclairé : il s'agit d'un *oppidum latinum* (ci-dessus n. 9).

20- L'épigraphie nîmoise dissocie deux types de cursus municipaux : ceux qui mentionnent les magistratures supérieures, parfois même l'ultime d'entre elles seulement (le quattuorvirat), et ceux qui ne mentionnent que l'une des deux magistratures inférieures (édilité ou questure) ; BURNAND, Yves, « Sénateurs et chevaliers romains », op. cit., p. 739-740. Rares sont les exceptions.

21- BURNAND, Yves, « Sénateurs et chevaliers romains », op. cit., p. 742-744 ; BURNAND, Yves, *Primores Galliarum. II. Prosopographie*, Bruxelles, Latomus, 2006, p. 259-261. Le gentilice résulte de la transformation d'un nom gaulois, comportant le préfixe *Ad-* et la racine *cenno-/genno*.

plus variés, issus d'un milieu d'origine italique (*Allius*, *Pinarius*, *Turpilius*, *Messius* même), ou bien rappelant les grands personnages d'époque républicaine²².

Tableau I. Notables du 1^{er} s. apr. J.-C.

SÉNATEURS	CHEVALIERS ROMAINS	NOTABLES DE RANG SUPÉRIEUR	NOTABLES DE RANG INFÉRIEUR (Q., AED.)
C. Fulvius C. f. Volt. Lupus Servilianus, adlecté par Vespasien (<i>CIL</i> XII, 3166), époux de Iulia D. f. Concessa	[---] <i>CIL</i> XII, 3186	P. Pusionius Peregrinus (<i>CIL</i> XII, 3179)	T. Iuventius Vol. Secundus (<i>CIL</i> XII, 2808) époux de Cornelia Sammi f.
T. Aurelius Fulvus	[---] Ionis [f. ---] (<i>CIL</i> XII, 3207)	L. Domitius L. f. Vol. Axiounus (<i>CIL</i> XII, 3215)	L. Licinius Vo[lt. ---]us (<i>CIL</i> XII, 3143=5902)
Cn. Domitius Afer	Sex. Iulius Sex. Fil. Vol. Maximus (<i>CIL</i> XII, 3180)	C. Marius C. f. Vol. Celsus (<i>CIL</i> XII, 3252) époux de Pompeia	Sex. Allius Repentinus (<i>CIL</i> XII, 3196) époux de Memmia
(L. Pompeius)	L. Attius L. f. Volt. Lucanus (<i>CIL</i> XII, 3177)	Toutodivici f. Aulus Veratius Severus (<i>CIL</i> XII, 3289)	Sex. Allius Nundinus (<i>CIL</i> XII, 3196)
T. Iulius Maximus	[---] <i>CIL</i> XII, 3187	Sex. Virielius Sex. fil. Volt. Severinus (<i>CIL</i> XII, 3296)	T. Caecilius T. f. Vol. Guttur (<i>CIL</i> XII, 3206)
Manlianus Brocchus			
Servilianus Q. Quadronius [Verus ?] L. Servilius Vatia Cassius Cam[---] (<i>CIL</i> XII, 3167, Flaviens-Trajan)	Sex. Adgennius Macrinus (<i>CIL</i> XII, 3175) époux de Licinia L. f. Flavilla, <i>flaminica</i>	Annius Rusticus (ILGN 421)	Helvius Ecimarius Volt. Vitalis (<i>CIL</i> XII, 3217) (Dis Manibus) époux de Togiacia Erucina
	C. Aemilius Postumus (<i>CIL</i> XII, 3176)	[_] Antonius L. f. Vol. Paternus	Tertius Iulius Varus (<i>CIL</i> XII, 3239) (Dis Manibus) époux de Tertia
			L. Messius Silvinus (<i>CIL</i> XII, 3257)
			C. Pinarius L. f. Albus (<i>CIL</i> XII, 3261)
			D. Pompeius Homuncio (<i>CIL</i> XII, 3263)
			T. Turpilius T. f. Vol. Capito (<i>CIL</i> XII, 3282)
			C. Valerius L. f. Vol. Lussor (<i>CIL</i> XII, 3283)
			[_] Servilius Excingomarus (ILGN 425)

22- Dans ce groupe pourraient se trouver des personnages qui devant leur élection à un puissant patron, auraient repris son nom de famille pour se donner l'identité d'un citoyen romain : tel *Servilius Excingomarus*, qui conserve un surnom d'origine celtique. L'onomastique révèle l'entrée dans la cité romaine par une dénomination qui s'écarte de la dénomination traditionnelle d'un citoyen pour *Tertius Iulius Varus* et *Helvius Ecimarius Volt(inia tribu) Vitalis*.

En somme, l'histoire de la classe dirigeante à Nîmes au I^{er} s. apr. J.-C. met en valeur le poids des grandes familles, intégrées dans la cité romaine durant le premier siècle de la province et à l'époque augustéenne. Leur influence se maintint dans la cité par leur vitalité propre et par le jeu des clientèles locales. Face à elles, il semble que les familles d'origine italienne n'aient pu rivaliser en puissance et en influence, même si elles sont présentes.

La documentation du II^e siècle apr. J.-C. est un peu différente, ne serait-ce que par une quasi absence de sénateurs (v. tableau II)²³.

Tableau II. Notables du II^e s. apr. J.-C.

SÉNATEURS	CHEVALIERS ROMAINS	NOTABLES DE RANG SUPÉRIEUR	NOTABLES DE RANG INFÉRIEUR (Q., AED.)
L. Aemilius Honoratus (<i>CIL</i> XII, 3164)	[---] Fabricius Vol. Montanus (<i>CIL</i> XII, 3002)	M. Tullius Avitus (<i>CIL</i> XII, 2794)	Q. Crassius Secundinus (<i>CIL</i> XII, 3904)
	C. Cascellius Vol. Pompeianus (<i>CIL</i> XII, 3210) époux d'Antonia Titulla	Valeria Q. f. Sextina (<i>CIL</i> XII, 2823) <i>flaminica</i>	Q. Iulius Bucca (<i>CIL</i> XII, 3095)
	M. Cominius M. f. Volt. Aemilianus (<i>CIL</i> XII, 3212 et 3213)	M. Valerius Severus (<i>CIL</i> XII, 3134) pontifex	Q. Aemilius Firmus (<i>CIL</i> XII, 3193) époux de Cloustria Suavis
	Q. Soillius T. f. Volt. Valerianus (<i>CIL</i> XII, 3274 et 3275)	Aemilius [---] (<i>CIL</i> XII, 3190)	T. Attius Quartio (<i>CIL</i> XII, 3195=ILS 426)
	(?) Coelia Sex. f. Paterna (<i>CIL</i> XII, 3200) mère de chevalier [---](<i>CIL</i> XII, 5899)	Aemilia L. f. Titia (<i>CIL</i> XII, 3194) <i>flaminica</i>	Verus Indamius Volt. Servatus (<i>CIL</i> XII, 3227)
	L. Sammius Aemilianus (<i>CIL</i> XII, 3183)	M. Cornelius M. f. Volt. Maximus (<i>CIL</i> XII, 3214) Domitia Graecina (<i>CIL</i> XII, 3216) <i>flaminica</i>	[-] Sex. fil. [I]ulianus (<i>CIL</i> XII, 3229) T. Indedius Tertius (<i>CIL</i> XII, 3228) époux de Domitia Eorte
	Q. Solonius Severinus (<i>CIL</i> XII, 3184)	[---](<i>CIL</i> XII, 3220)	Tertius Sammius Vol. Karus (<i>CIL</i> XII, 3267) époux de Sammia Attice

23- Le sénateur *T. Iulius Maximus*, etc. (*CIL* XII, 3167) a une carrière qui s'étend de l'époque flavienne à Trajan. L'anonyme *CIL* XII, 3169, appartiendrait à l'époque de Trajan : ils ne dépassent pas les années 120.

	Q. Solonius Fabius Severinus (<i>CIL</i> XII, 3165b)	L. Gappius Secundinus (<i>CIL</i> XII, 3222) époux de Pompeia Secundilla T. Geminus T. fil. Vol. Titianus (<i>CIL</i> XII, 3223) époux d'Aemilia Epiteuxis T. Iulius T. f. Vol. Dolabella (<i>CIL</i> XII, 3232) T. Iulius Q. f. Vol. Niger (<i>CIL</i> XII, 3235)= T. Iulius Q. f. Vol. Niger Aurelius Servatus (<i>CIL</i> XII, 3236) [- Lucretius] Honoratus (<i>CIL</i> XII, 3247) M. Numerius M. f. Volt. Messor (<i>CIL</i> XII, 3259) époux de Iulia Valentilla Numeria Tertulla (<i>CIL</i> XII, 3260) <i>flaminica</i> Sammia L. f. Secundina (<i>CIL</i> XII, 3268) <i>flaminica</i> Sammia L. f. Severina (<i>CIL</i> XII, 3269) <i>flaminica</i> [---]a T. fil. [---] (<i>CIL</i> XII, 3279) <i>flaminica</i> C. Vireius C. f. Vol. Virilis (<i>CIL</i> XII, 3295) époux de Maria Chresime [---]llius L. f. [-]onianus (<i>CIL</i> XII, 3307) Q. Frontinius Q. fil. Volt. Valerius (<i>CIL</i> XII, 4071) Q. Frontinius Q. fil. Volt. Secundinus (<i>ILGN</i>, 516) époux d'Axia Secindina Sex. Sammius Sex. f. Voltin. Aper (<i>CIL</i> VI, 29718) Sammia Honorata (<i>CIL</i> VI, 29711) <i>flaminica</i> Attia L. f. Patercla (AE 1982, 680) <i>flaminica</i> Indelvia T. fil. Valerilla (AE 1982, 682) <i>flaminica</i> [T. Iulius ---] (AE 1978, 468=AE 1982, 691) C. Sergius Respectus (AE 1969-1970, 376) Valeria Tertulla (inédite) <i>flaminica</i>	Q. Senucius Servatus (<i>CIL</i> XII, 3272) époux de Iulia Helpis L. Severius Vol. Severinus (<i>CIL</i> XII, 3273) C. Valerius Saturninus (<i>CIL</i> XII, 3285) Vernonius Virillio (<i>CIL</i> XII, 3292) époux de Virillia Titia [---] (<i>CIL</i> XII, 3299) Sex. Bucculius Servandus (<i>CIL</i> XII, 4104) époux de Bucculia C. f. Graecina Antonius Secindius Vassedo (AE 1982, 686) époux d'Aemilia Nigellionis f. Nigrina L. Iuventius Paternus (inédit) Iulius Boudus (AE 1954, 107)

Dans la strate inférieure, parmi les notables n'ayant atteint que la questure ou l'édilité, on trouve des noms représentés à l'époque précédente (*Valerius, Attius, Iulius*, etc.), ce qui pourrait montrer l'efficacité des patronages exercés par les héritiers des grandes familles. À côté de ce sous-ensemble apparaît à tous les niveaux un fort pourcentage de notables disposant d'un nom de famille qui révèle une origine locale. Certains atteignent même la notabilité provinciale (*L(ucius) Sammius Aemilianus, Q(uintus) Solonius Severinus* et *Q(uintus) Solonius Fabius Severinus, Q(uintus) Soillius T(iti) f(ilius) Volt(inia) Valerianus*). L'anthroponymie révèle donc l'enracinement local d'une majorité de notables (*Bucculius, Crassius, Indamius, Indedius, Senucius, Vernonius, Vireius*). Que quelques autres noms de familles soient formés sur des éléments latins (*Frontonius, Severius, Secundius*) importe peu : ce qui importe, c'est la construction du nom de famille à partir du nom propre de l'individu antérieurement à l'acquisition du droit de cité romaine²⁴. En définitive un seul nom pourrait passer pour italique, celui de l'épouse d'un notable appartenant à la *gens Cloustria*²⁵.

Ce renouvellement pourrait signifier la fin du blocage qui s'était produit avec la réforme d'Auguste. Les familles qui avaient été privées de l'accès à la haute société politique à ce moment-là avaient dû adopter des stratégies d'attente. Se contenter du maintien dans la région d'origine, même avec l'avantage énorme de la citoyenneté romaine, n'apportait plus qu'une notabilité médiocre. Se rapprocher du chef-lieu de la cité²⁶ où la participation à la vie politique imposait d'avoir une résidence constituait une stratégie d'établissement ; nouer des alliances avec des familles déjà établies devait être profitable. Patienter, attendre

24- Un autre fait majeur, au niveau linguistique, à ce moment-là, est la faible latinisation de l'anthroponymie : CHRISTOL, Michel, et DENEUX, Caroline, « La latinisation de l'anthroponymie dans la cité de Nîmes à l'époque impériale (début de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. – III^e siècle apr. J.-C.) : les données de la dénomination pérégrine », in DONDIN-PAYRE, Michel et RAEPSAET-CHARLIER, Marie-Thérèse, *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timpermans, 2001, p. 39-54 (= M. CHRISTOL, *Une histoire provinciale, op. cit.*, p. 207-224).

25- *CIL* XII, 3193.

26- Parmi les deux nouvelles inscriptions relatives à des magistrats de la cité de Nîmes qui ont été mises au jour dans la périphérie de la ville (Saint-André-de-Codols), celle du quattuorvir dénommé *L(ucius) Caecilius Blaesus* concerne le II^e siècle. En revanche l'inscription familiale du questeur *Q(uintus) Iulius Varus* pourrait entrer dans ce contexte du rapprochement des élites.

une occasion favorable, fut sans aucun doute le sort de la plupart de ces laissés-pour-compte de l'époque augustéenne. Quelques-uns réalisèrent pourtant un brillant établissement, tels les *Craxii* (*Craxsii/Crassii/Crasii*) de la région de Tresques, alliés aux *Frontonii*, un peu mieux implantés en d'autres lieux du territoire²⁷ : on se place au II^e siècle apr. J.-C. Mais combien échouèrent ? Les autels funéraires ornés de rinceaux font pénétrer dans une société de personnes aisées, où nombreux sont les notables²⁸. Mais dans quelques cas, sur de beaux monuments, on n'a point mentionné la notabilité du défunt : il était resté aux portes de l'élite politique. La tombe devient alors un signe visible et compensatoire. Dans la documentation de la seconde moitié du I^{er} siècle et du début du II^e siècle, le grand autel funéraire de *T(itus) Epaticcus Aper*, au gentilice significatif, pourrait être emblématique, car il s'agit d'un monument imposant, unique à Nîmes par ses dimensions²⁹. On pourrait en ajouter d'autres, aisément³⁰. On ne peut donc envisager le phénomène social et politique qui découla des décisions augustéennes sans tenter de repérer ceux qui, aux portes de la ville ou dans le territoire, manifestaient leur appartenance à la cité romaine et une réelle aisance, sans pour autant disposer des signes incontestables de l'honorabilité³¹.

27- CHRISTOL, Michel, « Notes d'épigraphie. 6. Révision d'une inscription de Lunel-Viel : le réseau des alliances d'un notable nîmois », *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, 10, 1999, p. 123-136 (sur *ILGN* 516 = 521 bis), d'où *AE*, 1999, 1031.

28- SAURON, Gilles, « Les cippes funéraires gallo-romains à décor de rinceaux de Nîmes et de sa région », *Gallia*, 41, p. 59-110.

29- Cet autel, ignoré par E. ESPÉRANDIEU dans *ILGN* (Paris, 1929), est signalé par G. SAURON, *op. cit.*, p. 74-75, I.13 (fin de l'époque julio-claudienne à Trajan), d'où *AE*, 1995, 1064. Le gentilice est unique, mais l'origine celtique ne fait pas de doute. ELLIS EVANS, David, *Gaulish Personal Names. A Study of some Continental Celtic Formations*, Oxford, Clarendon, 1967, p. 198 ; DEGAVRE, Jean, *Lexique gaulois. Recueil de mots attestés, transmis ou restitués et de leurs interprétations*, Bruxelles, Société belge d'études celtiques, 1998, I, p. 213.

30- Le cippe de *C(aius) Tessius C(ai) f(ilius) Volt(inia) Avitus* (*CIL*, XII, 3951 ; SAURON, Gilles, *op. cit.*, p. 70, I.03 ; sur *Tessius/Tessia/Tessillus* : DEGAVRE, Jean, *op. cit.*, II, p. 408. Les cippes des frères *C(aius) Melius C(ai) f(ilius) Volt(inia) Sedatus* et *L(ucius) Melius C(ai) f(ilius) Volt(inia) Paternus*, qui voisinaient dans le même ensemble funéraire (*CIL*, XII, 3745 et 3755 ; SAURON, Gilles, *op. cit.*, p. 69, I.01 et I.02). A Uzès, le monument de *Sex(tus) Solicius Senilis* (*Gallia*, 30, 1971, p. 401-402, fig. 38, d'où *AE*, 1971, 257).

31- Déjà Yves BURNAND, *Domitii Aquenses*, *op. cit.*, p. 94-130, avait souligné l'apport de l'archéologie funéraire à la connaissance des élites ; CHRISTOL, Michel, « La formation d'une élite », *op. cit.*, p. 84-87.

La décision prise par Auguste eut donc des effets durables sur l'évolution des élites politiques de la cité de Nîmes. Elle fut douloureuse, sans aucun doute, pour les citoyens romains des *oppida latina* qui perdaient leur autonomie : les effets du *ius adipiscendae civitatis per magistratum*, qui avait permis l'accès à la cité romaine à de larges pans de l'élite arécomique, ne se firent plus tellement sentir désormais. Elle toucha aussi d'autres composantes des milieux dirigeants, car on peut constater que même des personnes dont le droit de cité remontait à des époques antérieures à César (les *Pompei* de Servas par exemple) éprouvèrent des difficultés à maintenir leur position. Il fallut compter un siècle au moins pour retrouver de façon significative des gentilices issus de l'anthroponymie celtique dans le monde des notables. La compétition pour la gestion des responsabilités politiques était devenue plus âpre et, pour beaucoup, plus incertaine. En somme, dans le cas de Nîmes, le privilège décrit par Strabon avait perdu l'essentiel de sa portée et de son efficacité lorsque cet auteur le posait comme composante caractéristique du droit latin provincial.

Néanmoins, les contraintes du service impérial attiraient hors de la cité les sénateurs et les chevaliers. L'intégration au milieu le plus élevé du monde sénatorial, surtout par mariage, fixait bien vite ces familles en Italie, et distendait en contrepartie les liens avec la mère patrie, transformant une prépotence en influence lointaine. Des parents éloignés ou des clients purent tant bien que mal maintenir le nom, mais le poids des interventions directes fut plus limité. Plus d'espace, plus de liberté, plus de possibilités d'ascension seraient ainsi apparus, ce qui fit apparaître des gentilices nouveaux. En profitèrent des familles issues de l'Italie, mais surtout des familles issues de la société locale. C'est surtout au ^{II}^e siècle que ces dernières s'affirmèrent.

Séance du 10 février 2012

L'AUBERGE DE SCHIRLENHOF

par Pierre MORISOT

correspondant

Je vous prie d'admettre que le choix d'un sujet à traiter devant notre assemblée était pour moi difficile pour deux raisons : d'abord, étant donné les titres et qualifications de chacun et de chacune d'entre vous, il aurait été malvenu pour un vieux traîneur de sabre toujours plus ou moins suspecté d'analphabétisme de prétendre traiter devant vous de poésie, de littérature, de beaux-arts ou de philosophie ; ensuite, étant natif du XII^e arrondissement de la capitale et simple Nîmois d'occasion, j'étais mal placé pour vous révéler les secrets de la *Via Domitia* ou du musée du Désert. C'est pourquoi, j'ai cru sage de me cantonner dans mon domaine supposé de compétence, à savoir l'art militaire pour employer un grand mot. Je propose donc un sujet sur l'importance du renseignement pour le succès des opérations ; mais là encore je me heurte à une difficulté : la crainte de présenter un exposé quelque peu lourd et dogmatique. J'ai donc cherché à tourner la difficulté en limitant les considérations générales à quelques rappels historiques et en faisant porter l'essentiel de mon intervention sur un cas concret, un récit que j'espère plus original et distrayant et que j'ai baptisé « L'Auberge de Schirlenhof » ; un titre qui fait penser à une opérette, son sujet datant d'ailleurs de la même époque que le succès de ces pièces, mais sérieux quand même puisqu'il provoque les deux premiers morts d'une guerre, un de chaque côté.

Connaître l'emplacement de l'adversaire, déceler ses intentions afin de pouvoir le surprendre et contrarier ses plans sont des impératifs reconnus par tous les grands capitaines et recommandés par tous les stratèges. C'est ainsi qu'on a redécouvert un illustre Chinois du ^v^e siècle av. J.-C (celui de Périclès) nommé Sun Tze, spécialiste en aphorismes à la Mao, qui ne dit pas autre chose, au point qu'on ne peut plus manier un ouvrage de stratégie ou de géopolitique sans y trouver son nom et la mention d'un titre *L'art de la guerre* qui a inspiré, à l'évidence, celui du dernier Goncourt¹. César était fort bien informé, au point qu'on aurait pu lui faire dire, au lieu de « *veni, vidi, vici* » plutôt « *vidi, veni, vici* ». Napoléon savait tout de François et Alexandre et leur a presque dicté leurs erreurs lors de son chef d'œuvre, Austerlitz². Après Iéna, l'Empereur lance la cavalerie vers les places prussiennes pour que – dit-il – « le voile se déchire » et que s'éclaircisse ce que Clausewitz a appelé « le brouillard de la guerre ». Seul Foch semble douter de l'importance du renseignement, mais peut-être est-ce une boutade de la part d'un homme n'ayant pourtant pas la réputation d'un plaisantin. Les Allemands ont la formule : « *Nachrichtendienst ist Herrendienst* » (la recherche du renseignement est un métier de seigneur) ; les Anglais ont leur fameux « *Intelligence Service* ». En France, le « Livre blanc » cite le renseignement comme un impératif de défense nationale et une Direction du renseignement militaire (DRM) a été créée en 1992 dans la ligne du mythique 2^e Bureau.

Revenons à notre auberge. Nous sommes en juillet 1870. Vous connaissez la situation : la vacance du trône d'Espagne, la candidature Hohenzollern, la crainte de la France de se trouver prise en sandwich, la renonciation Hohenzollern, la démarche maladroite de l'ambassadeur français Benedetti auprès du roi de Prusse en cure à Ems demandant une confirmation qui irrite le roi, la dépêche rédigée ou inspirée par Bismarck, l'effet d'un manteau rouge sur le taureau gaulois et c'est la guerre à la satisfaction du chancelier allemand et de la belle Eugénie.

1- JENNI, Alexis, *L'Art français de la guerre*, Paris, Gallimard, 2011.

2- Lors de la bataille d'Austerlitz (« la bataille des trois empereurs ») le 2 décembre 1805, la Grande Armée de Napoléon I^{er} bat les forces austro-russes de l'empereur François II du Saint-Empire et du tsar Alexandre.

Les protagonistes effectuent le déploiement de leurs forces. Les Allemands alignent près de 600 000 hommes : Prusse et Confédération de l'Allemagne du Nord auxquelles se sont joints les États du Sud : Bavière, Bade et Wurtemberg. Les troupes sont acheminées avec le sens de l'organisation bien connu chez nos voisins et en majeure partie par voie ferrée qui est, depuis une dizaine d'années, le moyen de transport stratégique essentiel (souvenez vous de la gare d'Atlanta dans *Autant en emporte le vent*). Le dispositif comporte trois gros paquets centrés respectivement sur Trèves, Mayence et Landau. C'est ce dernier qui va nous intéresser : une armée, la III^e, aux ordres du Kronprinz de Prusse, le père du Guillaume II de 1914, et comprenant deux corps d'armée prussiens, deux bavarois, plus l'unique division badoise et l'unique division wurtembergeoise (fig. 1).

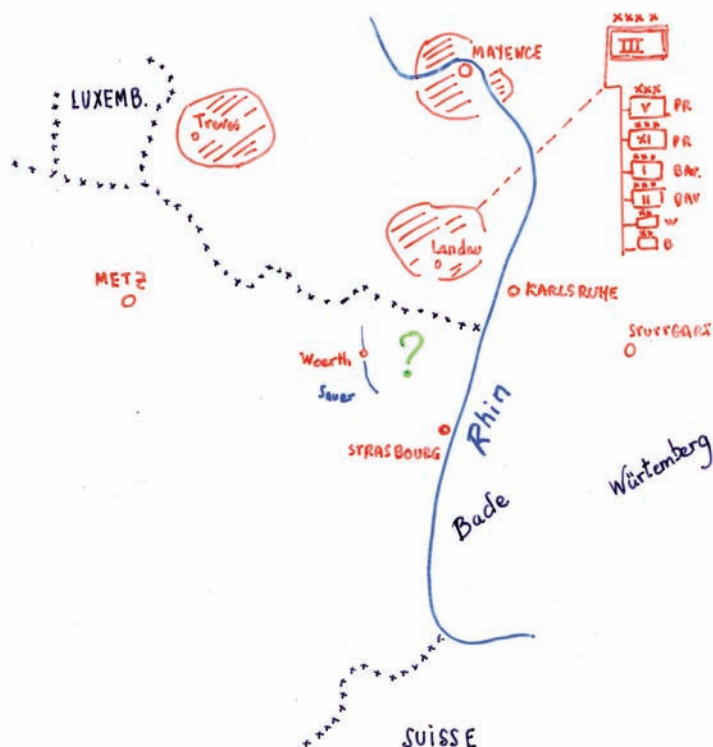


Fig. 1. Situation de la III^e armée allemande.

Les Français, en infériorité numérique, ont échelonné au contraire leurs six corps d'armée du Rhin à la Moselle. Il faut malheureusement reconnaître – et j'ai conscience d'être mauvais camarade vis-à-vis des anciens en le disant – que l'organisation n'est ici pas brillante malgré la fameuse déclaration : « Il ne manque pas un bouton de guêtre ! ». En fait, le soutien, ce qu'on appelle maintenant la logistique, ne suit pas. Rappelons, par exemple, que les chefs français doivent emprunter la carte du calendrier des postes, alors que les officiers allemands sont dotés de cartes d'état-major au 1/80 000. On en tirera plus tard les leçons pour 1914.

Face donc à la III^e armée allemande, nous trouvons, en Alsace du Nord, le I^{er} corps de Mac Mahon à quatre divisions, déployé autour de l'élégante station de Niederbronn. On ne sait pas où est l'ennemi, mais on est optimiste car notre armée est valeureuse, s'est couverte de gloire en Crimée, en Algérie, en Italie et jusqu'au Mexique et en Chine, alors que les conscrits teutons n'ont pas d'expérience et qu'on n'a guère fait la guerre en Allemagne depuis plus de cinquante ans à part les Duchés et Sadowa³.

Tandis que les Français attendent que les Allemands se manifestent, ceux-ci voudraient bien savoir où sont les Français. L'état-major de leur III^e armée décide, le 23 juillet, l'envoi d'une patrouille légère en mission de reconnaissance ou plutôt de « découverte » car en langage militaire, la reconnaissance implique éventuellement le combat, tandis que la découverte se contente de situer sans trop se faire remarquer ce qu'on appelle le « contour apparent » de l'adversaire. Il faut, pour mener cette affaire, un officier d'envergure, solide et expérimenté, qu'on va chercher dans la division wurtembergeoise. Il s'agit d'un jeune capitaine de cavalerie, aristocrate de 32 ans, qui n'est pas un débutant car il a participé en Amérique à la guerre de Sécession du côté des nordistes et il s'est signalé pendant la guerre contre l'Autriche en 1866 en franchissant un cours d'eau à la nage sous le feu adverse. C'est le comte Ferdinand von Zeppelin. On lui adjoint quatre lieutenants, pris dans les deux

3- La guerre des Duchés opposa l'Empire d'Autriche et le Royaume de Prusse au Danemark de février à octobre 1864. La bataille de Sadowa eut lieu le 3 juillet 1866 dans le cadre de la guerre austro-prussienne.

régiments de dragons badois : Wechmar, troupier expérimenté, barbu et grande gueule ; Villiers, jeune marié sentimental ; Gayling, le benjamin et enfin Winsloe, Écossais servant à titre étranger. Tout ce monde s'est déjà rencontré, se connaît et a pris part à des chasses en Alsace. Ajoutons sept troupiers pris dans les mêmes régiments et choisis avec soin : c'est ainsi que deux ont travaillé en France, à Haguenau, l'un comme garçon boucher et l'autre comme employé dans une brasserie (tableau 1). Voici

**Capitaine Comte
Ferdinand von ZEPPELIN**

1 ^{er} Dragons (badois)	3 ^e Dragons (badois)
Lieutenant von WECHMAR Lieutenant von VILLIEZ Brigadier ZILLY Brigadier DIEHM Brigadier WEISS Cavalier KRAFT Cavalier KRAUSS	Lieutenant WINSOLE Lieutenant von GAYLING Brigadier WITTMANN Cavalier GERBER

Tableau 1. Composition de la patrouille de « découverte ».

donc nos « douze salopards », munis d'une mission dont le libellé est un chef d'œuvre de littérature militaire par la précision et la concision :

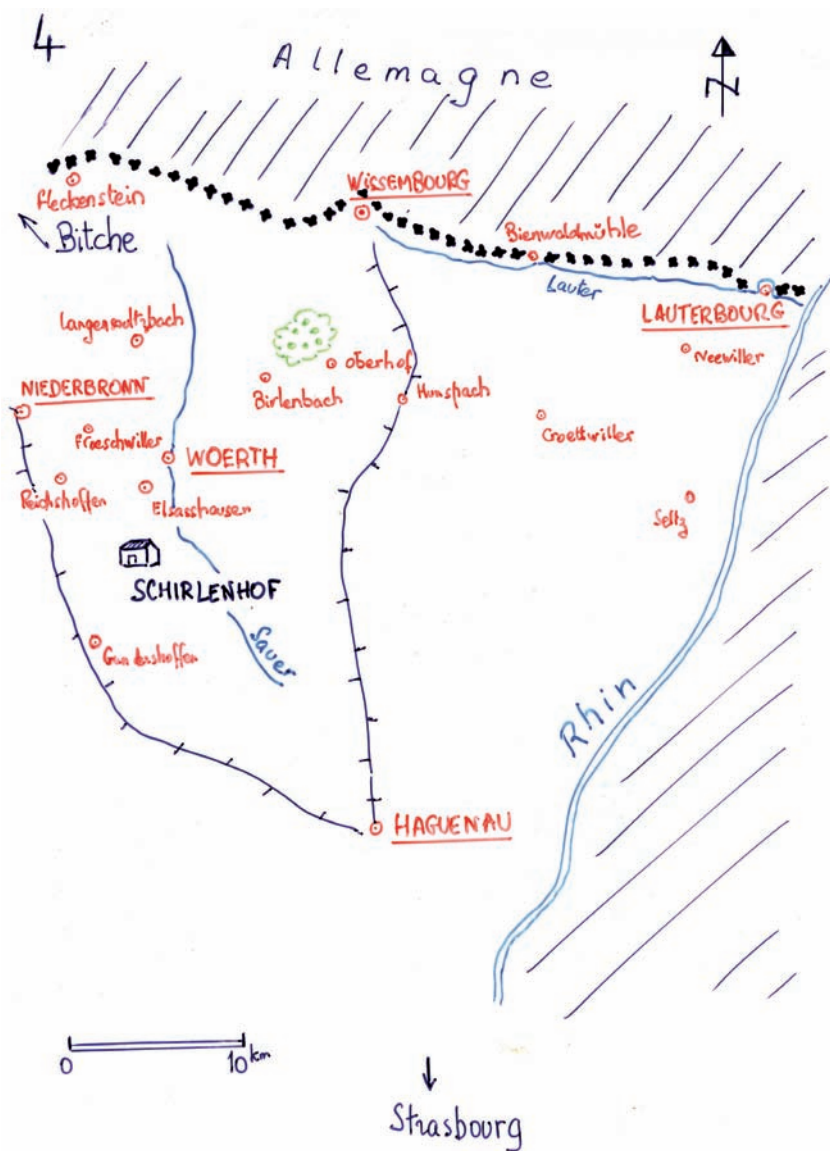
- 1) *Feststellen bis in den Raum WOERTH, wie weit der französische Aufmarsch fortgeschritten ist.*
- 2) *Rückkehr längstens in der Früh des 26^{ten}.*
- 3) *Leichtes Gepäck, Mütze statt Helm, nur vordere Packtaschen.*⁴

Dimanche 24 juillet, qui sera le jour le plus chaud de l'année, le rendez-vous a lieu à l'aube dans une auberge à quelques kilomètres de la frontière. Zeppelin passe une rapide inspection du détachement. L'aubergiste propose une tournée ; le capitaine refuse : « Nous devons garder l'esprit clair ; ce soir, nous boirons du tokay d'Alsace ».

Arrivés à quelques centaines de mètres de la Lauter, petit affluent du Rhin qui marque la frontière (fig. 2), le capitaine ajuste ses jumelles. À la porte du poste de douane, un gardien fume sa pipe en somnolant ; les autres doivent préparer le café ou jouer aux cartes à l'intérieur du poste. « Allez les gars, on y va ! » Le peloton s'élance au triple galop et passe le pont sur la rivière dans le vacarme des 48 sabots sur le platelage de bois avant le cri des douaniers : « Messieurs, vos papiers ? ». Puis, à la même allure, c'est la traversée du village de Lauterbourg en passant par la place centrale où les paroissiens effarés sortent de la première messe du matin. À la sortie de la petite ville, nos gaillards se mettent en devoir de couper la ligne du télégraphe en renversant deux poteaux et en arrachant une dizaine de mètres de fil à l'aide d'une corde à fourrage traînant par là. Les gens de Lauterbourg vont trouver le gendarme Kohler, détaché de sa brigade, qui est à Seltz : « Monsieur le gendarme, ce doit être des Allemands, il faut prévenir ! » Kohler essaye, en vain, la ligne est coupée ; il ne lui reste qu'à monter à cheval pour aller rendre compte à sa brigade.

Le détachement progresse en sûreté à travers champs pour éviter toute surprise, deux hommes largement en tête, deux sur chaque flanc. Et voici que le cavalier Kraft pleurniche : « Mon cheval boîte, le fer postérieur gauche se détache. » Le capitaine lâche un juron, mais comme on est tout près du village de Neewiller, on va chercher le maréchal-

4- Constaté jusqu'à la région de Woerth le déploiement des forces françaises. / Retour au plus tard le matin du 26. / Paquetage léger, képi à la place de casque, seulement saches ventrales.

Fig. 1. Situation de la III^e armée allemande.

ferrant qui arrive pas très rassuré avec ses outils et reçoit une pièce d'argent à son grand étonnement.

On a perdu du temps, il fait de plus en plus chaud et les bidons sont vides. À l'entrée du village de Crœtwiller, de la musique sort de l'auberge Kern. C'est dimanche et, guerre ou pas guerre, il y a bal. À l'irruption des cavaliers, les garçons s'enfuient comme une volée de moineaux, parce que le bruit a couru que les Allemands captureraient tous les hommes en âge de porter les armes. Les filles n'ont pas ce souci et, ma foi, une chope de bière et un tour de valse franco-allemands sont les bienvenus. Pendant ce temps, le capitaine et le dragon Diehm vont à la mairie, à deux pas de là, à la recherche de documents. Et voilà qu'à leur sortie, surgissent deux cavaliers français : l'un est le fameux gendarme Kohler ; arrivé à Seltz, il a appris que sa brigade était repliée sur la compagnie de Wissembourg. L'autre est un dénommé Toussaint, du 2^e lancier, qui cherche à rejoindre son corps. Le combat s'engage. Au bruit, les cavaliers abandonnent bière et filles et se précipitent. Toussaint, qui est d'une force herculéenne, fait des moulinets avec une hache trouvée par là ; blessé, il court se cacher dans une grange voisine où on ne parvient pas à le dénicher. Kohler est prisonnier, ficelé comme un saucisson et interrogé : quadragénaire, père de six enfants, on ne va tout de même pas le tuer.

Rassemblement des officiers : colossale finesse, pour éviter des oreilles indiscrètes qui pourraient traîner, le capitaine donne les instructions pour la suite en anglais, langue que pratiquent ces jeunes gens cultivés, et qui est même la langue maternelle de Winsloe. On prend le cheval de Kohler en remplacement de celui du capitaine qui a été sérieusement blessé dans la bagarre et le gendarme, libéré, reçoit même 2F pour s'en retourner par ses propres moyens. Kohler salue et rigole sous cape. Pourquoi Kohler rigole ? Parce que, fait rare pour un gendarme du Second Empire, il a passé sa jeunesse à New York et rien des propos du capitaine ne lui a échappé.

Le village suivant est Hunsbach, connu pour les vitres bombées des maisons. À la gare, les deux cheminots présents se planquent en voyant arriver les cavaliers. On rafe les documents et on démolit les installations du télégraphe. Le dragon Zill détruit les batteries dont le liquide se répand sur le plancher. Il a fait plus tard une carrière de postier

et racontait en rigolant qu'il avait débuté sa formation professionnelle à la gare d'Hunspach. Un peu plus loin, on s'attaque aux leviers d'aiguillage et aux barrières du passage à niveau. La garde-barrière, madame Schneider, est hors d'elle : « Chenapans, je vais dresser procès-verbal, donnez-moi vos noms ! » Les autres rigolent et c'est une bordée d'injures ; la brave dame rejoint son refuge sous les quolibets.

La patrouille a parcouru 40 kilomètres depuis le matin. On se restaure à la ferme Oberhof. Zeppelin renvoie le lieutenant Gayling et deux dragons pour un compte rendu partiel : « Pas de déploiement français sur l'axe Wissembourg – Haguenau et à l'est de cette ligne ». L'effectif tombe à neuf. La nuit survient. On gagne la forêt voisine et on trouve un coin dans les broussailles. Les chevaux sont priés de se taire et restent sellés et harnachés en cas de surprise. La veille est assurée à tour de rôle par un binôme officier – dragon mais, bien entendu, personne ne ferme l'œil. On converse à voix basse, on fume en cachant le rougeoiement du cigare dans le creux de la main, comme font tous les soldats du monde. Et Zeppelin ? Eh bien Zeppelin, dont le nom a certainement éveillé en vous certains souvenirs, la tête sur sa sacoche en guise d'oreiller, il regarde le ciel et les étoiles à travers les branches et il pense que ce serait bien commode de voguer dans les airs plutôt qu'à cheval. C'est lui, en effet, qui attachera plus tard son nom aux dirigeables qui traverseront l'Atlantique jusqu'à l'incendie du « Hindenburg ».

À 5 heures, en selle : Mais l'ambiance a changé. La nouvelle du raid s'est répandue comme une traînée de poudre en Alsace et, comme toujours, les faits sont grossis. On parle de hordes teutoniques et les familles cachent leurs objets de valeur. De son côté, le gendarme Kohler a parlé en arrivant à Wissembourg. Zeppelin s'en doute. Désormais la patrouille progresse en garde, pistolet en main pour les officiers, carabine en travers de la selle pour les dragons. Vers 9 heures, on aborde Woerth ; la mission est remplie mais Zeppelin grille d'envie de pousser encore un peu plus loin, 5 ou 6 kilomètres, jusqu'à la route de Bitche, puisque le libellé de la mission lui accorde encore la journée. Wechmar grogne ; « Vous avez peur ? », lui lance Zeppelin qui prend la décision téméraire qui va décider du sort de la patrouille.

Traversée de la Sauer sur le pont de Woerth. Menacé avec un pistolet, le maire avoue la présence des Français à Niederbronn. Zeppelin estime disposer encore d'un délai suffisant pour faire reposer une heure ou deux les hommes et les chevaux qui sont affamés et épuisés, puis se replier à vive allure. À proximité, le hameau de Schirlenhof avec une petite auberge et une fontaine. Le dragon Krauss est posté en sentinelle à l'entrée du patelin ; l'aubergiste Lienhardt n'a pas grand chose, mais des pommes de terre et des œufs. Ça ira, on a une demi-heure. Juste au moment où madame Lienhardt apporte l'omelette et où son mari monte une bouteille de la cave, Krauss hurle : « *Heraus, heraus, der Feind⁵ !* » à l'imitation du chevalier d'Assas.

Que s'est-il passé ? Le passage à Woerth n'est pas resté inaperçu et un gendarme est parti à bride abattue alerter Niederbronn. Avant même que les ordres soient donnés, les cavaliers du général de Bernis, des vétérans du Mexique, sont en selle. Les 60 hommes du 5^e escadron foncent vers Woerth, puis se séparent en quatre pelotons pour chercher l'ennemi. Le peloton du lieutenant de Chabot découvre des traces fraîches, puis est renseigné par un colporteur de passage. La patrouille est localisée ; le combat s'engage. Il va durer une quinzaine de minutes.

Pour rester dans mon créneau, je ne le décrirai pas en détail. Disons que, dans la bagarre, Winsloe est tué, Wechmar et Villiez sont blessés, deux dragons sont également blessés. C'est chacun pour soi. Deux autres dragons vont fuir, mais seront capturés à l'issue d'une véritable bataille. Du côté français, l'adjoint de Chabot, le maréchal-des-logis Pagniez est tué. Le général de Bernis arrive, ainsi que l'aubergiste, la casquette à la main : « Qui va payer la note ? » et le général, théâtral, lui lance un louis et déclame : « C'est ainsi que le vainqueur ce jour paya le menu du vaincu ! »

Je ne m'attarderai pas non plus sur les suites immédiates, le retour à Niederbronn, les obsèques de Winsloe et de Pagniez, l'hôpital pour les blessés ; ni sur mille anecdotes, comme la façon dont la jeune Clémentine Villiez retrouva son mari en captivité à Orléans grâce à ses relations avec l'ambassade britannique ou bien la rencontre amicale et abondamment arrosée en 1905 du gendarme en retraite Kohler et du dragon Krauss

5- Dehors, dehors, l'ennemi !

qui était tombé dans une fosse à purin à Schirlenhof. Pour le moment, c'est l'euphorie du côté français : « Les Allemands ont osé pénétrer en territoire français, leur tentative a lamentablement échoué ! »

Et Zeppelin, direz-vous ? Sa témérité a certes conduit à la destruction de son équipe. À Schirlenhof, sa conduite a été moralement discutable, mais militairement judicieuse ; sa mission n'est pas de ferrailer localement avec une troupe ennemie, mais de renseigner le haut-commandement sur la situation d'un vaste secteur. Sorti par l'arrière de l'auberge, il a enfourché un cheval, affolé et perdu, de l'escadron français et a réussi à semer ses poursuivants qui n'ont pas trop insisté dans l'ignorance de la qualité du personnage. Il est parvenu à franchir routes et cours d'eau, a subi un orage et est arrivé à la nuit, trempé et presque en loques, devant une maison forestière isolée. Il a frappé, une femme lui a ouvert avec deux marmots accrochés à ses jupes. Il s'est assis, a dégrafé sa vareuse, posé ses armes dans un cliquetis de ferraille et il est tombé dans un profond sommeil. Le mari rentre, se rend compte qu'on n'est pas en plein vaudeville et dit à sa femme : « J'ai l'impression que c'est un type important ! » Vers 3 heures, Zeppelin sursaute et file non sans laisser une pièce de 10F. La famille du forestier nommé Schlosspeter recevra par la suite un don chaque année, même après avoir émigré en Amérique. Notre homme parvient à franchir la frontière sans encombre, tombe sur les avant-postes bavares. Le télégraphe transmet : « *Graf Zeppelin ist gesund zurück*⁶ ! »

Résultat : désormais, le 26 juillet, grâce au raid Zeppelin, la III^e armée allemande sait en gros où sont et où ne sont pas les Français en Alsace du Nord. Les Français, eux, ignorent où sont et où ne sont pas les Allemands. La suite appartient à l'Histoire : le 3 août, Mac Mahon envoie la 4^e division du général Douay à Wissembourg, sur la frontière, dans l'ignorance du dispositif adverse. Visite du sous-préfet Hepp, jeune alsacien de 29 ans, qui parle le dialecte et est bien renseigné par des administrés paysans qui ont des terrains et des affaires des deux côtés de la frontière. Depuis quelques jours, il joue en vain les Cassandre en signalant des concentrations allemandes proches, mais il n'est pas cru en haut lieu et énerve le ministère qui lui impose plus de

6- Le comte Zeppelin sain et sauf de retour.

circonspection. Il insiste tellement auprès du général Douay que celui-ci consent à envoyer le soir même en reconnaissance de l'autre côté un détachement important. La troupe se fait tremper par l'orage, patauge dans la boue et revient au petit matin sans avoir rien décelé. On peut se rendormir, le sous-préfet s'est trompé ; en fait, il ne s'est pas trompé sur la présence proche des Allemands, mais sur leur nombre. Il avait parlé de 80 000, l'effectif était de 135 000. A 8 heures, le feu se déclenche, la division Douay est anéantie. Deux jours plus tard, c'est la bataille dite de Reichshoffen, en réalité plus près de Freschwiller, qui se termine non pas par une, mais par deux célèbres charges, celle de la brigade Michel, puis deux heures après, celle de la division de Bonnemain, un sacrifice inouï non par bravade mais sur ordre pour gagner les quelques délais permettant que la retraite ne se transforme en déroute. Les cuirassiers se sont lancés en toute connaissance de cause et méritent par leur héroïsme la place que leur réservent nos livres d'histoire.

Bibliographie

MORGAT, Louis, colonel, « L'auberge de Schirlenhof », in *Association d'Alsace pour la Conservation des Monuments napoléoniens*, Annuaire n° XXII, 2010, p. 68-82.

DEFFAISSE, capitaine, Gendarmerie nationale. *Revue d'études et d'informations*, 3^e trimestre 1967, n° 73, p. 41-45.

SPINNER, August, *Graf Zeppelins Erkundungsritt nach dem Schirlenhofe*, Strasbourg, C.A. Vomhoff éd., 1908.

VON KUMMEL, W., *Graf Zeppelin*.

ZIMMER, Ernst, *Der Rekognoszierungsritt des Grafen Zeppelin am 24. und 25. Juli 1870*, Berlin, Eckstein Nachf., 1908.

Séance du 24 février 2012

IL ÉTAIT AUTREFOIS... AVANT LE PONT DU GARD

par Claude LARNAC
correspondant

Il était autrefois ... avant le pont du Gard ..., un vaste programme qui se propose d'expliquer comment et pourquoi l'ouvrage nous apparaît tel que nous le voyons aujourd'hui. Le but de mon exposé n'est pas de rappeler l'extraordinaire, mais de tenter d'apporter mes réponses aux préoccupations que se posent les visiteurs et que je me suis souvent posées. Passé le premier choc, l'émotion, l'éblouissement, vient le moment des questions :

- Qui, quand, pourquoi a-t-on construit le premier aqueduc ?
- À partir de quelles données, de quels moyens ? Dans quel pays ?
- En construit-on toujours ?
- Les aqueducs ont-ils connu une période faste, un âge d'or ?
- De quels acquis profitèrent les constructeurs romains qui édifièrent le pont du Gard et l'aqueduc de Nîmes ?

L'histoire des aqueducs est celle de la gestion de l'eau. Elle commence au néolithique, lorsque l'homme devenu berger-cultivateur devient sédentaire, propriétaire de ses biens et de son cheptel. L'eau est la meilleure et la pire des choses. Indispensable à la vie, elle échappe

pourtant à notre contrôle et peut devenir malfaisante. À certaines périodes de l'année l'eau manque, à d'autres, il pleut trop – ou pas toujours au bon endroit.

La maîtrise de l'eau va de pair avec l'évolution des civilisations. Au fur et à mesure que la technique progresse, l'homme édifiera des barrières et des digues pour s'en protéger, des barrages pour la retenir, des aqueducs pour la conduire, des bassins pour la stocker. Il inventera des codes et des règles, s'organisant en société pour en gérer l'exploitation. Le problème de l'eau à Nîmes a été évoqué bien des fois, en particulier par notre confrère Guilhem Fabre, auteur de nombreux ouvrages sur ce sujet.

Les conditions du progrès

Tout projet trouve son origine dans le désir d'améliorer une situation et ne peut aboutir que si ses promoteurs disposent de moyens matériels et techniques suffisants. Selon Pierre-Louis Viollet, ingénieur de formation, hydraulicien, auteur de plusieurs ouvrages sur l'hydraulique dans les civilisations anciennes, les plus anciens barrages connus seraient ceux du site de Jawa en Jordanie, datant de la fin du IV^e millénaire (fig.1). Ainsi la masse du seul barrage-poids, dont la stabilité repose sur celle des matériaux qui le composent est de 9 000 tonnes, le cinquième de

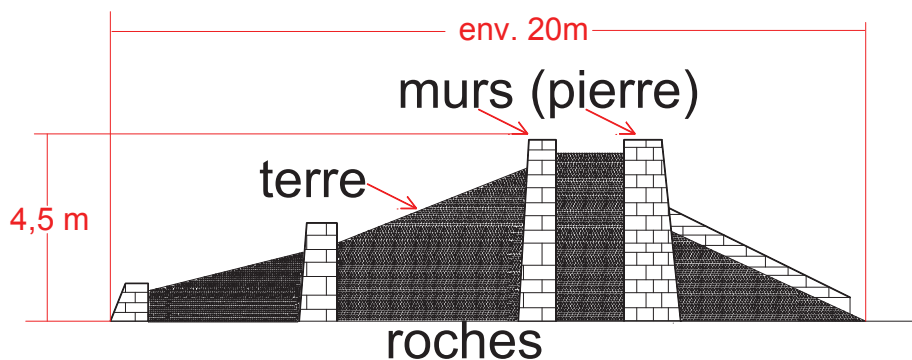


Fig. 1. Barrage-masse de Jerwan (IV^e millénaire).

la masse du pont du Gard. Il s'agissait d'un énorme tas de terre et de rochers, de 20 m d'épaisseur au niveau du sol, 4,50 m de hauteur. Quels progrès réalisés au cours des quatre millénaires qui suivront et qui aboutirent à l'extraordinaire barrage romain en voûte, du vallon de la Baume du Peyrou au sud de Saint-Rémy-de-Provence et qui alimentait l'aqueduc de Glanum. Un barrage, tout en finesse, de 3,90 m à la base au lieu de 20 m du précédent, capable de retenir une hauteur de 15 m, trois fois plus que celle de Jawa (fig.2).

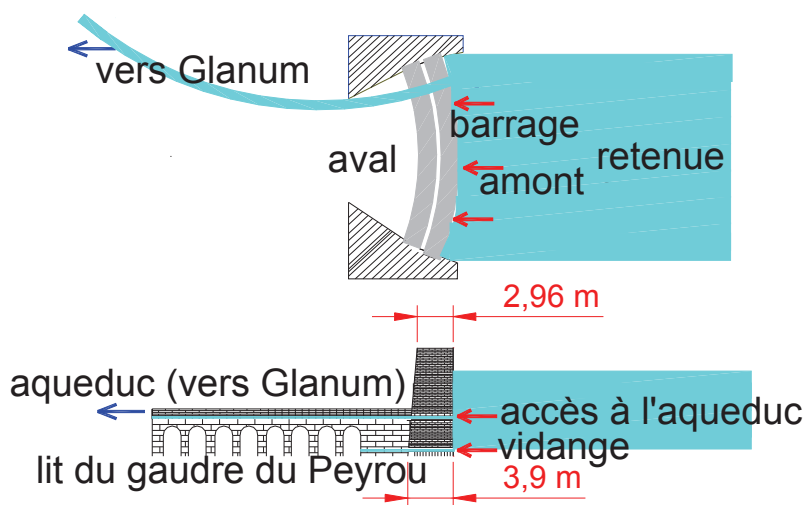


Fig. 2. Le barrage-voûte du Peyrou (aqueduc de Glanum).

L'aqueduc connu comme le plus ancien, daterait de 690 avant J.-C. Il aurait été construit par la volonté du roi Sennachérib, à Jerwan, près de Ninive. Il attire notre attention par les prouesses techniques des architectes qui l'ont conçu. Il comprend en effet un pont monumental, long de 275 m (aussi long que l'actuel pont du Gard), de 22 m de large, et pour franchir la rivière Gomel, il s'appuyait sur un véritable pont supporté par 5 arches de 4,75 m de haut, dont les piles étaient protégées en amont par des avant-becs – et en aval par des arrière-becs. Ce dernier détail qui souligne l'existence d'arrière-becs, était méconnu des

architectes romains qui ont construit le pont du Gard, huit siècles plus tard. Voilà qui m'amène à préciser le rôle des avant-becs et des arrière-becs dans la protection des piles d'un pont qui enjambe une rivière.

Arcs, arches et voûtes

Les trois sont liés. D'une manière générale, l'arc présente l'intérêt d'éviter un mur massif. Par sa structure en dentelles, un pont à arcades, permet le passage de l'eau, des hommes, des animaux et diminue la résistance au vent. Mais en revanche, par sa forme et sa conception, il demeure vulnérable (fig. 3). Les forces qui s'exercent sur lui agissent

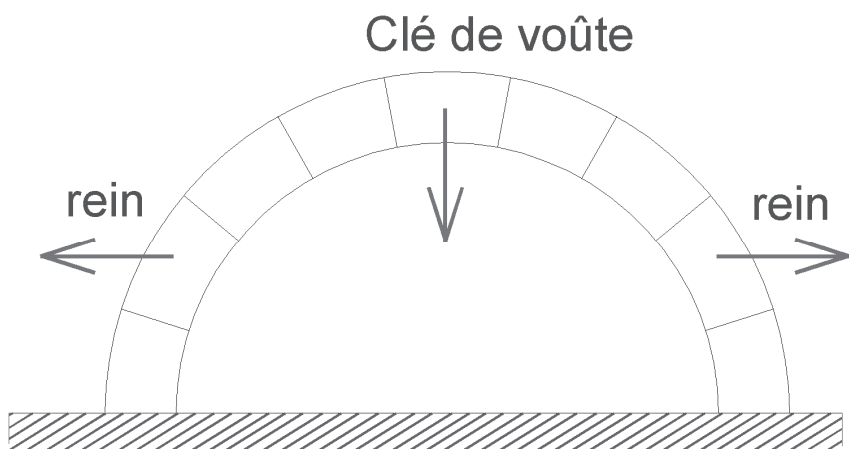


Fig. 3. Les points faibles d'une voûte clavée.

à la fois sur la clé de voûte, relativement mince, et tendent à rejeter les parties médianes vers l'extérieur. Pour compenser cet effet, on renforce l'ouvrage à ses extrémités, par de puissants contreforts naturels ou bâtis.

Les arches se situent, la plupart du temps, sur une surface verticale, plane comme au pont du Gard, ou gauche comme au Colisée à Rome, ou aux arènes à Nîmes. La rotation d'un arc autour de son axe vertical

engendre une *voûte demi-sphérique*, un dôme par exemple, alors que la translation de l'arc dans une direction perpendiculaire à son plan engendre une nef d'église, une galerie, la couverture d'un aqueduc.

D'origine fort ancienne, sans qu'on n'en connût exactement le principe, on construisait déjà, vers 2500 avant notre ère, des ouvrages sur arches en Mésopotamie. Il s'agissait de murs en brique, bâtis sur cintre. Plus tard, sous Alexandre le Grand, la technologie de l'arche s'étendit aux monuments en pierres ; les composants devinrent les claveaux ou voussoirs dont le profil trapézoïdal assurait la stabilité de l'ensemble à condition que l'ouvrage fût conforté par des massifs maçonnés ou naturels. Quel chemin parcouru dans la conception de l'*Aqua Appia* à Rome, en 312 av. notre ère jusqu'à celle de la *Claudia*, cinq siècles plus tard – et du pont du Gard qui lui était contemporain.

Un mur arqué, au fond d'une vallée, devient un barrage à condition qu'il soit bien amarré à un sol résistant et que les roches en amont soient imperméables : de l'argile ou des matériaux compacts, comme dans la vallée de la Baume du Peyrou.

La technologie de l'arc constamment améliorée par les Etrusques puis par les Romains fut largement utilisée dans la construction des aqueducs, à Rome, à partir du 1^{er} siècle après J.-C., à Lyon, puis, partout dans l'empire. Sur le plan de l'hydraulique, sa maîtrise permit de raccourcir les trajets, donc d'économiser des matériaux, de maintenir la dénivelée à un niveau convenable, de faciliter l'écoulement de l'eau. Les avant-becs et les arrière-becs doivent être considérés comme des améliorations considérables en faveur de l'écoulement de l'eau autour des obstacles.

L'utilité de l'avant-bec tombe sous le sens (fig. 4). Intégré à la face amont d'une pile, il en distribue les courants d'eau incidents de part et d'autre et la protège. Ainsi, avant-bec et arc – cela peut surprendre –, jouent en somme le même rôle, celui de répartir les forces incidentes de part et d'autre d'un obstacle. Il n'est donc pas étonnant que les techniciens du roi Sennachérib aient conçu à Jerwan, un pont à arcades munis d'avant-becs. Mais les arrière-becs ? Ce sont des volumes à peu près semblables aux avant-becs, mais accolés aux faces aval des piles. On en comptait quatre au pont de Sennachérib, mais aucun au pont du Gard. Quelle est leur utilité ?

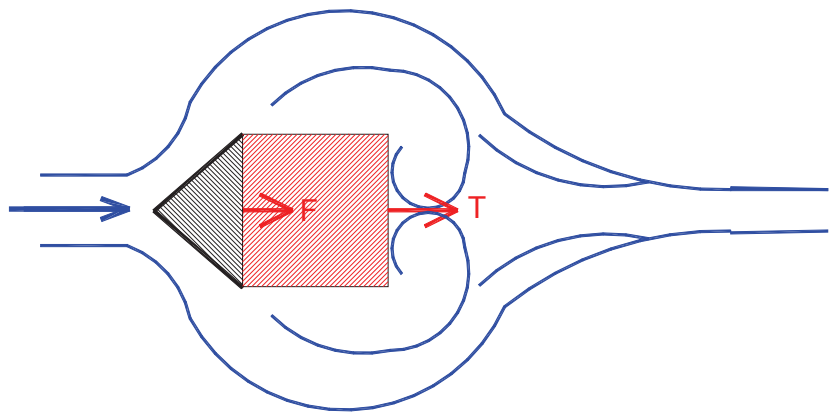


Fig. 4. L'avant-bec protège la pile, en amont, des courants incidents.

Dans les souffleries modernes qui matérialisent l'écoulement des filets d'air – ou d'eau – autour d'un obstacle, on étudie les profils, les lignes de force, la façon dont convergent ces filets d'eau. Sans arrière-bec, il se crée en arrière de chaque pile une zone dépressionnaire qui génère des tourbillons et des remous. Il en résulte une détérioration de l'ouvrage et une force aspirante dans le sens du courant, dite *force de succion*, qui tend à son tour, à déstabiliser l'ouvrage. L'arrière-bec joue alors un double rôle : il protège la pile des remous et, en réduisant l'intensité de la force de succion, en assure une meilleure stabilité (fig.5). Les techniciens de Sennachérib l'avaient-ils conçu ainsi ? Nous ne le savons pas, la documentation manque.

Les Romains, huit siècles plus tard, semblaient ne pas en tenir compte. Ignoraient-ils cette particularité de l'hydrodynamique ? L'information et la transmission des connaissances ne circulaient-elles pas à l'époque ? Il y eut pourtant un essai à l'aval de deux piles du pont de Bornègre, le long de l'aqueduc de Nîmes : deux arrière-becs massifs, quadrangulaires, intégrés en aval de ces piles. Ils étaient certainement efficaces par leur masse – ils augmentaient la sustentation de l'appareil –, mais pas sur le plan de l'hydraulique à cause de leurs formes.

Aujourd'hui, au pont du Gard, l'erreur est en partie corrigée. L'aval des piles du pont routier, dit pont Pitot, du nom de son constructeur

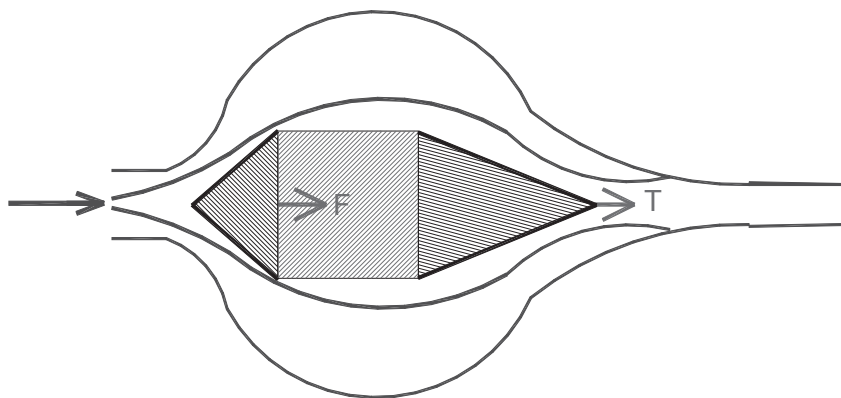


*Fig. 5. Avant-bec et arrière-bec protègent les deux faces de la pile.
L'arrière-bec réduit les forces de suction.*

en 1745, est pourvu d'arrière-becs plutôt rustiques. Leur profil n'est pas des mieux étudiés puisque des galets gisent à leur pied, ce qui met en évidence les imperfections de leur dessin. Pour être plus complet, je dois préciser que Michel Lescure, directeur de la modernisation et du développement du réseau routier du Gard – avec Michel Desbordes, professeur à Polytech'Montpellier –, ont remarqué que le pont Pitot n'est pas solidaire du pont romain et que cette discontinuité présente l'avantage de ne pas soumettre la pile du pont romain à la force de suction qui ne s'exerce alors que sur la pile du pont Pitot. Initiative de Pitot, intentionnelle ou fortuite ? (fig. 6)

La technique

La traversée du Gardon par l'aqueduc de Nîmes imposait-elle la construction d'un pont aussi imposant ?

Au livre VIII, paragraphe VI-5, de son ouvrage *De l'architecture*, Vitruve (architecte romain contemporain de César), préconise aussi la canalisation en siphon pour traverser une vallée :

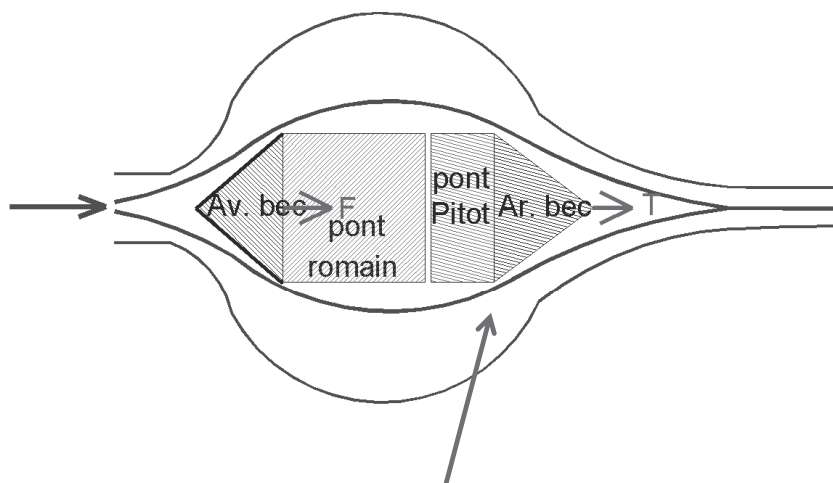


Fig. 6. Au pont du Gard, le pont routier n'étant pas solidaire du pont romain, la force de succion « T » n'exerce aucune action sur ce dernier.

[...] si l'on a, en revanche, des vallées étendues, on orientera l'écoulement en suivant la déclivité. Quand la canalisation arrive au point le plus bas, on élève une assise de faible hauteur pour que le plan soit maintenu le plus longtemps possible de niveau ; or cette partie sera le *ventre*, ce que les Grecs appellent *coelia*. Lorsque l'eau attaque la contre-pente, elle ne s'enfle que légèrement après son passage dans le *ventre* pour remonter et s'élever jusqu'au haut de l'éminence.

Cette description du siphon, peu claire il faut le reconnaître, laisse supposer qu'il fut peut-être envisageable de traverser le Gardon par une conduite forcée composé d'une batterie d'une douzaine de tuyaux en plomb, parallèles, qui descendraient de la rive gauche du Gardon, enjamberaient la rivière grâce à un pont, graviraient ensuite la rive droite pour déboucher dans un canal. Outre l'inesthétique de cette conduite forcée, les lois de l'hydrodynamique ne l'autoriseraient pas pour l'aqueduc de Nîmes. Ce qui fut possible à Pergame ou à Lyon, ne l'était pas chez nous.

En *hydrostatique* en effet, l'eau atteint le même niveau dans les deux branches d'un siphon inversé, en forme de U en l'occurrence, mais en *hydrodynamique* le frottement de l'eau le long des parois des tuyaux en plomb relativement étroits – une vingtaine de centimètres de diamètre – réduit la vitesse du fluide incompressible qui de ce fait débordera en amont, à moins que l'écoulement aval s'opère à un niveau inférieur. La perte de niveau ainsi constatée porte le nom de *perte de charge*. Selon des estimations approximatives que j'ai faites, cette perte de charge aurait été de l'ordre de 3 mètres en aval du pont du Gard, valeur trop importante pour assurer un écoulement de l'eau suffisant jusqu'à Nîmes et pour surtout, pour contourner dans de bonnes conditions, l'étang de Clausonne, dix kilomètres en aval.

Les Romains, plus par leur expérience, sans doute, que par leurs connaissances, ont fait le bon choix. Le beau pont du Gard est préférable à une batterie de tuyaux montés en parallèle – qui à coup sûr, aurait imposé un autre tracé pour l'aqueduc.

L'implantation de l'aqueduc ne posait-elle pas de problèmes de nivellement ? (romain et non italique, et ligne sautée)

On est toujours impressionné lorsqu'on apprend que la dénivelée de la canalisation de la source à Uzès jusqu'au *castellum* à Nîmes, est de 12 mètres seulement sur un parcours de 50 km. Mais lorsque l'on ramène cette dénivelée à des dimensions macroscopiques, autrement dit sur une distance de quelques mètres, cette dénivelée équivaut à 24 cm par kilomètre, ou encore à 1 mm pour 4 mètres. Le doute s'installe, car le plancher de notre salle de conférence, ou le dessus de la table qui la meuble, réputés horizontaux, sont probablement plus pentus ! Et il ne s'agit que d'une moyenne car, sur quelques secteurs, aux alentours du pont du Gard, elle est infiniment plus faible, 1 cm par kilomètre, l'épaisseur d'un cheveu sur 4 mètres de parcours. Je passe sur bien des remarques pittoresques, le sujet m'amènerait trop loin et constituerait à lui seul le thème d'une conférence. Si j'aborde cette question, c'est pour rendre hommage aux spécialistes antiques, aux *gromataires*, ces as du nivellement, au *librator* qui, il y a 2 000 ans, ont cherché, fouillé, repéré

les moindres aspects du relief, estimé et mesuré à l'aide d'instruments simples, et avec la meilleure précision possible, la décote entre la source d'Uzès et le *castellum* voulu sur la pente du mont Margarot, à Nîmes.

Quelle que fut leur méthode, quels que furent les moyens employés, ils maîtrisaient avec génie l'art de la géométrie, du crayon, de l'écoulement hydraulique. Ils héritaient bien sûr du génie et de l'expérience de leurs prédécesseurs grecs, étrusques et romains. Bien avant la construction du pont du Gard et le creusement des tunnels de Sernhac, les Grecs avaient foré, 530 ans avant notre ère, un tunnel de 1 036 m, sous le mont Castri, dans l'île de Samos, à l'extrême Est de l'archipel grec, pour conduire l'eau de la source des Agiadès jusqu'à la cité de Pythagore. Quatre mineurs attaquèrent à la montagne ; deux au nord, deux au sud ; ils devaient se rencontrer à mi-parcours. La progression estimée à une quinzaine de centimètres par jour, ils se rencontrèrent au bout de 9 ou 10 années de travail. Mais, par précaution, ils convinrent à mi-parcours d'amorcer des zigzags latéraux de manière à ne pas se manquer et d'abandonner légèrement l'horizontalité du plancher en creusant vers le bas pour les uns, vers le haut pour les autres. Ils se rencontrèrent à quelques décimètres près – et presque exactement au niveau du sol. Certains auteurs estiment à 4 centimètres la différence de niveau des planchers, d'autres à 60. J'ai parcouru ce tunnel jusqu'au point de rencontre et j'ai constaté que la différence de niveau au sol correspondait à la hauteur d'une ou deux marches d'escalier. Selon Claus Greve et Hermann Kienast de l'École allemande d'Athènes, les géomètres grecs auraient d'abord déterminé avec beaucoup de soin, le tracé de la courbe de niveau, en contournant la colline, de l'entrée au nord jusqu'à la sortie estimée au sud. Ce second point déterminé, il convenait par des moyens d'orientation simples, issus de méthodes d'astronomie élémentaire, de repérer les points cardinaux. Ces directions reconnues, ce serait par des méthodes de la géométrie euclidienne classique, appliquée à une série de triangles rectangles bien choisis sur le terrain que l'on pouvait fixer les directions à suivre (fig. 7). Cette méthode fut reprise et améliorée par Héron d'Alexandrie pour, je cite, « relier par une droite deux points non visibles l'un depuis l'autre ». Héron utilisait la dioptré nouvellement mise au point, appareil à visée oculaire qui porte son nom. Il s'agissait en somme d'un théodolite sans optique. Pour creuser le tunnel d'Eupalinos

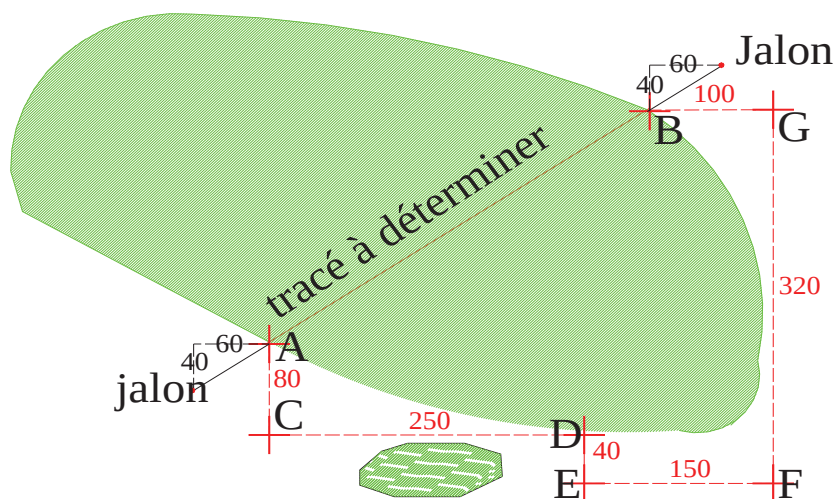


Fig. 7. Sur le terrain, pour relier deux points non visibles l'un de l'autre, on peut décomposer le parcours global en une suite de parcours élémentaires, rectilignes, dirigés selon les directions principales, nord-sud ou est-ouest.

à Samos, la dioptre d'Héron n'existait encore pas, l'œuvre du géomètre se ramenait aux visées classiques.

On évoque parfois le tunnel d'Hiskia à Jérusalem, voulu par Ezéchias pour conduire l'eau de la source de Gihon à la cité de David. Il fut construit en 701 av. J.-C. par la méthode de contre-galerie, 150 ans avant le tunnel de Samos. Mais on ne lui attribue pas la palme du plus ancien tunnel construit en contre-galerie, parce que les mineurs auraient suivi, du moins en partie, une fissure géologique qui n'aurait pas rendu nécessaires quelques-unes des opérations de nivellement et d'arpentage. C'est donc bien aux *gromataires* de Samos que reviendrait le mérite d'être les premiers mineurs à avoir creusé, en contre-galerie, un tunnel de plus d'un kilomètre, sans relais intermédiaire.

Le long de l'aqueduc de Nîmes, les tunnels de Sernhac, de faible longueur, ne semblent pas avoir nécessité des techniques aussi délicates. Grâce à des puits espacés d'une vingtaine de mètres l'un de l'autre, dont le fond se trouve au même niveau, il paraît relativement facile à des

équipes qui se font face au niveau du sol, de diriger les mineurs au fond de la galerie, peut-être en utilisant des doubles-équerrés. Le principe de la contre-galerie rappelle celui des qânats, d'origine perse.

Machines et outils

Les assises du pont du Gard sont importantes, et certains blocs qui jouent le rôle de raidisseur ont une masse de l'ordre de 3 ou 4 tonnes. Comment a-t-on extrait ces pierres, comment les a-t-on transportées et mises en place ?

La maîtrise de la métallurgie du fer répond en grande partie aux problèmes de l'extraction de la pierre, en carrières. Jean-Claude Bessac, ingénieur de recherche au CNRS et spécialiste des monuments romains de notre région, a découvert par ses recherches dans les carrières autour du pont du Gard ou dans la région de Nîmes, les traces d'outils spécifiques qu'ont utilisés les carriers antiques. Ce sont en particulier les *escoudes* ou pics du carrier, les coins en fer pour détacher les blocs, les masses. Pour soulever ces blocs ils utilisaient des palans aux noms plus ou moins compliqués : les *dispastos*, palans à deux niveaux de poulies, les *trispastos*, palans à trois niveaux de poulies, et d'autres aux noms d'autant plus compliqués que le nombre de niveaux de poulies était plus grand. Multiplier ce nombre c'est aussi augmenter le frottement au risque de bloquer la machine. Tous ces appareils de levage étaient connus, ainsi que leurs limites, bien avant la construction du pont du Gard. Jean-Claude Bessac a découvert au pied du monument, aux lendemains de la crue de 2002, les assises d'une chèvre, d'un cabestan et celle d'une machine de traction.

Finement ciselée, la face nord de l'arc antique d'Orange représente une *moufle*, sorte de palan, accrochée au mat d'un bateau de la flotte romaine qui battit les Egyptiens à Actium en 31 av. J.-C. (fig. 8). La combinaison bien étudiée de ces palans ou de ces chèvres, fonctionnait comme le font aujourd'hui, les grues multidirectionnelles. C'est ainsi que Jean-Louis Paillet, directeur de recherche au CNRS, propose une théorie sur l'édification du pont du Gard. Pris en charge par des grues qui les élevaient à différents niveaux, puis les déposaient, repris par d'autres qui opéraient dans un autre plan, les charges, étaient mises en place à



Fig. 8. Cette sculpture en relief, sur la face nord de l'arc municipal d'Orange, atteste l'existence d'une moufle (poulie) à la poupe d'un vaisseau de la marine de guerre romaine en 31 av. J.-C. (bataille d'Actium).

l'endroit requis. Les techniques ont évolué, les principes n'ont que peu changé. J'évoquerai au passage, le remarquable concours des techniques antiques et modernes utilisées par les sauveteurs des mineurs chiliens en septembre 2010. Ils ont foré le sol avec du matériel moderne, mais ils ont retiré chaque homme en tirant une cage rustique avec de simples poulies dont le principe date du ^{iv}^e siècle avant J.-C. et des cabestans.

Se pose maintenant, et naturellement, la question de la force motrice capable de mouvoir ces machines. Que savons-nous de cette force, de sa nature, de ses limites, de ses performances ? « Pour les machines de levage anciennes l'unique force motrice vraiment utilisable était l'homme », nous dit Philippe Fleury, professeur à l'université de Caen :

Nous devons considérer que la main-d'œuvre antique était plus rentable (en déshumanisant la situation) que la main-d'œuvre moderne, car plus nombreuse et plus durement traitée, elle fournissait un effort plus grand,

mais avec la possibilité d'un relais plus fréquent. Ainsi les chiffres de 15 à 25 kg pour un effort individuel, pris pour l'Antiquité, ne sont plus sur les chantiers du xx^e que de 8 à 15 kilogrammes.

À partir de ces chiffres, avec un treuil à quatre leviers, dont le rapport des rayons de la manivelle à l'axe serait 10, trois hommes pouvaient développer une puissance de $10 \times 3 \times 20 = 600$ kg.

Autre exemple : un cabestan, à quatre bras, dont le rapport de la longueur des bras au rayon serait de 10 (rayon du tambour 20 cm, longueur des bras 2 mètres), mû par 8 hommes, développerait une puissance de $10 \times 8 \times 20 = 1600$ kg.

Une roue d'écureuil, dont le rayon serait 2,5 m, celui de son axe 20 cm, et que manœuvreraient 5 hommes de 65 kg, développerait une puissance de 4062 kg. A ces nombres il convient d'appliquer une décote de 20 à 25% due aux frottements.

Sans entrer dans les détails et compte tenu des forces de frottement, une chèvre à palan simple et complétée par un treuil à trois niveaux de poulies peut soulever 1800 kg, une chèvre à palan double et à tambour pourrait soulever en théorie 16 000 kg, mais les cordes n'y résisteraient pas. Selon Philippe Fleury, compte tenu des limites de résistance des cordes et des inévitables frottements, la masse qu'on pourrait soulever serait de 4500 kg. Limite suffisante pour soulever les blocs les plus lourds au pont du Gard. Je cite Philippe Fleury :

La combinaison la plus puissante, *la chèvre à tambour*, peut voir ses capacités considérablement augmentées en multipliant les câbles de traction et en utilisant un palan à six_niveaux de poulies : avec deux câbles de traction, le cabestan peut développer la puissance maximale de 1600 kg, avec six câbles cette puissance peut être portée à 6000 kg ; un palan à six_rangs de poulies et à six niveaux peut multiplier cette puissance par six, soit $6000 \times 6 - 25\%$ (frottements) = 27 000 kg.

Cette puissance est suffisante pour assurer le levage de presque tous les blocs de pierre connus, utilisés dans l'architecture grecque et romaine après 515 av. J.-C., date de l'introduction des machines de levage dans la construction d'après J.-J. Coulton, jusqu'à 23,7 tonnes la grande architrave du colossal Olympeion d'Athènes (vers 175 av. J.-C.).

Quel avenir pour les aqueducs ?

De tels moyens mis en œuvre, revenant fort chers, posaient nécessairement la question du rapport coût/utilité, lié à la durée et à l'utilité de l'ouvrage. La réponse comporte plusieurs volets.

Par leur principe – et la simplicité de leur fonctionnement –, les aqueducs semblent être le meilleur moyen de transférer l'eau d'un bassin vers un autre situé à moindre altitude. On pourrait alors penser qu'ils connurent deux bons millénaires, du VII^e siècle av. J.-C., l'aqueduc de Sennachérib, jusqu'à l'invention des pompes foulantes et la fabrication de tuyaux ajustables et moyennement résistants, vers la fin du XVII^e, même si les premières grandes réalisations hydrauliques d'eau propulsée, ne furent pas couronnées de succès – je pense en particulier à la machine de Marly. En fait, les aqueducs évoluèrent avec la maîtrise du fer ; ils se développèrent au Moyen-Orient, puis pendant l'époque romaine, et furent progressivement délaissés et abandonnés dès l'antiquité tardive. Par manque d'entretien, par manque d'intérêt, soumis aux intempéries, aux variations thermiques, ces édifices linéaires, filiformes qui parcouraient la campagne, tantôt enterrés, tantôt en élévation, sur des dizaines de kilomètres – entrecoupés d'ouvrages d'art fragiles, étaient voués à l'indifférence, puis à l'abandon. On en découvre toujours dont on ne soupçonnait pas l'existence sous le godet d'une pelle mécanique.

On peut supposer qu'avant d'entreprendre de tels projets, très onéreux, les décideurs qui comptaient sur des retombées financières et politiques, devaient hésiter avant de s'engager. Dans son traité sur *Les aqueducs de Rome*, écrit vers 97 apr. J.-C., le curateur des eaux Frontin donnait des directives strictes aux fontainiers, aux utilisateurs et aux riverains pour que soient protégés et entretenus les aqueducs de la ville. Des sanctions sévères étaient prévues à l'encontre des contrevenants. Mais cela n'a duré qu'un temps.

La survie des aqueducs dépendait aussi d'éléments impondérables : la paix par exemple. Qui pouvait, sous Tibère, estimer la durée de la Paix romaine ? Si bien qu'à l'âge d'or théorique lié aux bonnes intentions, à l'évolution des techniques, on doit tenir compte du contexte politique, de la capacité et de la volonté des services de l'État, et du civisme des citoyens. La survie des aqueducs dépend de bien des paramètres ; Certains nous échappent. A ces questions, qui pouvait répondre ?

Le contexte historique

Les problèmes techniques maîtrisés, le financement assuré, un grand projet ne voit le jour que dans la mesure où une volonté et une ambition politiques les accompagnent. Les aqueducs, dans le monde romain, faisaient partie de ce que nous appelons aujourd'hui « les grands travaux ». Ils peuvent être utiles, c'est pour le moins souhaitable, mais ils contribuent aussi à améliorer la popularité des décideurs, à flatter les promoteurs : « Aux masses si nombreuses et si nécessaires de tant d'aqueducs, écrivait Frontin (XVI), allez donc comparer des pyramides qui ne servent évidemment à rien ou encore aux ouvrages des Grecs, inutiles, mais célèbres partout. »

D'une manière générale, le site de Nîmes, par sa situation géographique, à l'articulation des garrigues et de la mer, au carrefour de la vallée du Rhône et des grandes voies antiques, intéresse depuis des siècles les populations du tour de la Méditerranée. Ce furent un peu les Grecs, puis les Puniques, beaucoup les Étrusques qui commercèrent avec les Volques arécomiques et laissèrent de nombreuses marques de leur passage, aux *oppida* de la Vaunage.

Quels grands mouvements, quels va et vient, déjà vers la fin du II^e siècle où Marseille, attaquée par les Salyens d'Entremont, demanda de l'aide à Rome – et les Salyens aux Arvernes et aux Allobroges. Après quoi, à partir de 125 av. J.-C., les légions romaines victorieuses se fixèrent dans le futur Languedoc où la romanisation se développa lorsque les Barcides, Hamilcar Barca puis son fils Hannibal, eurent fondé Carthagène en Espagne.

En 121, le généralissime Domitius Ahenobarbus poursuivit les Volques au-delà du Rhône. Il fonda Narbonne en 118, carrefour stratégique

vers l'Espagne et vers l'Ouest, il créa la *via Domitia*. La romanisation s'affirme, Nîmes qui s'étendait sur le flanc sud du mont Cavalier en profita. Elle obtint le droit de cité vers 45 av. J.-C., à la fin de la guerre des Gaules, et fit l'objet de bien des attentions d'Auguste, successeur de César. Les marques de cette protection sont bien connues. Ce sont entre autres l'inscription sur le fronton de la Maison carrée, sur l'architrave de la porte d'Auguste, dans l'amphithéâtre de Nîmes. Il fit de Nîmes la « Rome gauloise », lui donna vers 15 avant notre ère, un rempart de plus de 6,5 km et quatre vingt portes. Il organisa la ville selon un plan urbanistique plus « romain » avec l'édification d'un forum monumental et d'un sanctuaire religieux important, autour de la source de *Nemausus*. De leur côté, les autochtones aménagèrent l'actuel jardin de la Fontaine en *Augusteum*, pour honorer l'empereur Auguste divinisé. La « Rome gauloise » devint *Colonia Augusta Nemausus* et les circonstances se révélaient favorables pour honorer la ville d'un aqueduc digne de ceux que l'on connaissait à Rome. De l'eau, sous pression, à volonté, des thermes, quels atouts pour l'industrie, pour la vie quotidienne, pour les plaisirs et les jeux ! Et puis, pure hypothèse qu'on se plaît à évoquer, le nîmois Domitius Afer, curateur des eaux à Rome et l'empereur Claude, lui-même gaulois, puisque natif de Lyon, n'auraient-ils pas usé de leur pouvoir pour faciliter la réalisation du bel ouvrage ? Encore que tous deux exerçaient leur charge vers 50 apr. J.-C. et que les études d'un pareil projet durent débiter des décennies plus tôt. Aussi doit-on, sans en rejeter l'idée, utiliser cet argument avec prudence. Sans doute, tout au plus, mais c'est loin d'être négligeable, ont-ils contribué à favoriser le financement, question encore mal résolue ?

Datation et financement du projet

Datation

Plusieurs faits sont assez bien établis, grâce à une chronologie cohérente entre la conception du projet et la construction de l'ouvrage. Jusque vers les années 1980, on pensait que l'on devait à Auguste et à Agrippa la construction de l'aqueduc de Nîmes et du pont du Gard, qu'on situait alors vers les années 19 ou 20 av. J.-C. On en trouvait l'explication dans les attentions prodiguées par le fils adoptif de César

et son neveu, tous deux vainqueurs de la bataille d'Actium, ce que ne manquaient pas de mettre en évidence l'*avers* et le *revers* de l'as de Nîmes. Toutefois, les découvertes récentes, plus objectives, tendent à retarder cette datation de trois quarts de siècle. Des céramiques facilement identifiables et datables, récupérées sous des piles des ponts à arcades dans la commune de Vers, ou sous des amas concrétionnaires au pied des arches, des pièces de monnaies incluses dans les concrétions au débouché du *castellum* à Nîmes, permettent de situer cette construction entre les années 40-50 à 70 apr. J.-C, donc sous les règnes des empereurs Claude ou Néron.

Quant au *financement* du pont du Gard et de l'aqueduc de Nîmes, quelques hypothèses sont avancées, mais sans certitude. À l'instar de l'aqueduc de l'empereur Claude, à Rome, construit à la même époque, et dont le financement aurait été assuré en partie par la vente des terrains du lac Fucino, à l'est de Rome, on propose un scénario similaire pour expliquer le financement partiel de l'aqueduc de Nîmes. L'aqueduc contourne l'étang de Clausonne, dans la commune de Lédénon, à proximité de Sernhac et de Meynes, mais son étendue n'a rien de comparable avec celle du lac Fucin ; moins de 1 km² pour l'étang de Clausonne, près de 90 km² pour le Lac Fucin selon la thèse de Tiziana. Il est alors difficile de retenir cette hypothèse comme suffisante pour expliquer le financement de l'aqueduc de Nîmes. En revanche et c'est peut-être sur ce point, comme je l'évoquais plus haut, que l'on peut mentionner l'influence supposée du Nîmois curateur des eaux Domitius Afer et de l'empereur gaulois Claude.

Ainsi, faute de preuves plus étayées, il convient de rester prudent quant aux promoteurs du projet et sur son financement. Mais, pour conforter ce qui précède, je m'attarderai un instant sur une inscription qui reste énigmatique : VERANIUS.

VERANIUS, un nom romain, gravé sur le quinzième voussoir du doubleau central de la pile sud de la *quatrième* arche du pont du Gard attire mon attention (je dénombre les arches en suivant le sens de l'écoulement de l'eau dans la canalisation romaine, c'est-à-dire de la rive gauche du Gardon vers la rive droite). Cette inscription, reconnue d'époque, avait été remarquée par l'historien Artozoul en 1882, par Louis

Bascoul en 1912, par Emile Espérandieu dans les années 1920 ; chacun en fit état dans ses ouvrages ; mais ni l'un ni l'autre n'y attachèrent d'importance car Veranius n'était contemporain ni d'Auguste, ni d'Agrippa, les supposés constructeurs. Toutefois, en retenant comme très probable la construction de l'aqueduc entre les années 40 et 70 apr. J.-C. et en nous appuyant sur le célèbre *Traité des aqueducs de Rome* de Frontin, qui précise qu'à cette époque, sous le consulat de Quintus Veranius et de Pompeius Gallus, le curateur Gallus succédait au curateur Domitius Afer, notre Nîmois, il n'apparaît pas aberrant de rapprocher ces personnages, Domitius Afer et Veranius. Les documents manquent, il est impossible de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse ; je ne peux que l'évoquer, mais elle me séduit.

En définitive, deux périodes nous préoccupent : celle de la construction de l'aqueduc et du pont du Gard, vers 40-70 apr. J.-C., à l'époque du consul Véranus, du curateur des eaux nîmois Domitius Afer, sous l'empereur Claude et celle de l'étude du projet, pas située avec précision. Cela admis, on peut raisonnablement en déduire que les études d'un tel projet ont demandé deux ou trois décennies, et pourraient se situer sous le règne de l'empereur Tibère.

Au cours de cette étude, il fallut en effet, procéder à de multiples opérations de repérage, d'arpentage, de nivellement, apprendre à mieux connaître le régime de la rivière, sèche pendant les mois d'été dans le premier tiers des gorges mais pouvant débiter quatre ou cinq mille mètres cubes d'eau par seconde en période de crues – rares mais pas exceptionnelles –, et ce, en toutes saisons, scruter le sol de la garrigue, s'assurer de sa résistance en particulier au fond de la vallée, apprécier la pression exercée par le monument qui, sans être considérable, est de l'ordre de 20 à 25 newtons, mieux connaître l'état du sol karstique très fissuré, la résistance des collines sur lesquelles on arrimera le monument, la fréquence et l'intensité des séismes, les dénivelées sectorielles, moyenne, les accidents du relief, etc.

*

* *

En conclusion, le pont du Gard n'a pas livré tous ses secrets. On ne possède aucun document écrit de l'époque, ni sur les études ni sur

la construction. Bien des hypothèses actuelles reposent sur le résultat des fouilles archéologiques anciennes ou récentes, sur les fouilles de sauvetage, sur les découvertes mises au jour lors des travaux d'entretien réalisés depuis le début du XVIII^e siècle en particulier, sur des comparaisons établies de plusieurs façons, à partir de documents existants, concernant des aqueducs antiques de Rome, ou de Grèce, ou de Turquie par exemple. Toutes ces données sont soumises à des tests, à des vérifications en laboratoire, à des colloques. Les avancées sont possibles grâce au travail d'équipes pluri-scientifiques comprenant des archéologues, des géologues, des hydrauliciens, des hydrologues, des historiens, des géomètres – et des bénévoles aussi.

La tâche est considérable mais leur énorme travail entretient l'intérêt et fait progresser nos connaissances. Aussi me permettrai-je d'adresser toute ma reconnaissance à ceux qui y contribuent, professionnels ou amateurs. Ils nous expliquent le pont du Gard tel qu'il est et nous font rêver sur ce qui l'a précédé.

Bibliographie

BESSAC, Jean-Claude, « Pierres de taille, archéologie et technique », in *La construction*, Ouvrage collectif, Arles, Éd. Errance, 2004.

DARDE, Dominique, *Nîmes antique*, Éd. du Patrimoine, 2005.

DESBORDES, Michel, LESCURE, Michel, Pitot Henri, *l'homme des inventions*. Document hors commerce, Conseil général du Gard.

FABRE, Guilhem, FICHES Jean-Luc, PAILLET Jean-Louis, *L'aqueduc de Nîmes et le pont du Gard*, CNRS Éditions, 2000.

FLEURY, Philippe, *La mécanique de Vitruve*, Presses universitaires de Caen, 1993.

LARNAC, Claude, « Les limites du système œil-chorobate pour l'implantation de l'aqueduc de Nîmes », in ARGOUD, Gilbert, GUILLAUMIN, Jean-Yves (éd.), *Autour de la dioptré d'Héron d'Alexandrie*, Actes du colloque international de Saint-Etienne (juin 1999), Publications de l'université de Saint-Étienne (Centre Jean Palerme), 2000.

LARNAC, Claude et GARRIGUE, François, *L'aqueduc du pont du Gard - Huit itinéraires de découverte d'Uzès à Nîmes*, Les Presses du Languedoc, 1999, rééd. NPL, 2004.

LARNAC, Claude, *Racontez-moi le pont du Gard*, Actes-Sud, 2010.

NIQUE, Christian, *Précis d'histoire du Languedoc-Roussillon*, CRDP Montpellier, 2007.

PAILLET, Jean-Louis, *Réflexions sur la construction du pont du Gard*, document hors commerce, CNRS, 2005.

TIRET, A., *Le pont du Gard : stabilité des voûtes, contraintes sur le sol de fondation, stabilité des piles à la construction*, document inédit, Villefranche-sur-Mer, 1995.

VIOLLET, Pierre-Louis, *L'hydraulique dans les civilisations anciennes*, Presses des Ponts et Chaussées, 2004.

Séance du 16 mars 2012

LES AVATARS DE LA DETTE

par Jean Matouk
correspondant

La dette est une vieille histoire ! Vieille, oserais-je dire, comme l'humanité. J'organiserai, donc, si vous le permettez, ma contribution en cinq parties :

- Aux origines de la dette : la dette primordiale.
- De la dette primordiale aux dettes financières.
- Les évolutions convergentes de la dette privée et de la dette publique.
- La dette publique au secours de la dette privée.
- Retour du sentiment de dette primordiale ?

J'ai déjà eu l'occasion dans ma précédente communication, – et je vous prie d'excuser ce qui apparaîtra à certains comme une redite, que je crois nécessaire au nouveau sujet – de vous proposer l'idée développée dans un livre de 2006, qui présente la société comme un ensemble d'échanges institués, de dons et contre-dons, constituant les rapports sociaux : familiaux, politiques idéologiques, ludiques. Certains ont voulu voir, dans ces dons et contre-dons, la répétition du sacrifice de la victime émissaire qu'à décrit René Girard. Cette succession incessante de dons et contre-dons, ainsi sacralisée, était aussi reproduction des

rapports sociaux, donc de la société. Ce qu'échangeaient les personnes et les clans, ce qu'on échange sous forme monétaire aujourd'hui, c'est, en un sens, de la société.

Le don et le contre-don pouvaient être simultanés. Mais le contre-don pouvait aussi être décalé, comme dans l'échange primitif des femmes. Dans les sociétés de pasteurs polygames de l'Est africain – excusez ma trivialité, Mesdames –, les femmes circulaient en sens inverse du bétail entre familles, les bêtes étant les gages d'un contre-don futur de femmes. Une dette était ainsi perpétuellement recrée entre individus, clans, familles. Cette dette était garantie par la peur des sanctions divines ou humaines. Celui qui ne rembourse pas était maudit ou tué.

C'est dans ce cadre que se situe la dette primordiale, que j'avais évoquée l'an passé, dans ma communication sur la *Guerre des monnaies*, dette primordiale dont tous les hommes se sentaient débiteurs dès leur naissance. Cette dette primordiale n'était jamais remboursée. Elle était éternellement due. J'avais aussi cité Charles Malamoud et ses études sur l'Inde védique : L'homme, dès sa naissance est un paquet de dettes. Les dieux, les ancêtres, les Védas, les saints sont autant de créanciers qu'il devra rembourser sa vie durant, notamment par les sacrifices, sans savoir d'ailleurs s'il ne liquidera jamais ses dettes, même en mourant. Varuna, dans le panthéon de l'Inde primitive, veille avec son lacet pour étrangler le contrevenant s'il tente de s'échapper du filet de devoirs et d'obligations. Cette image du lacet se retrouve d'ailleurs linguistiquement dans *nexus*, qui signifie à la fois le nœud et l'endettement, *nex* signifiant la mise à mort par étranglement, que les Romains appelaient le « châtiment de nos pères ».

Nietzsche, dans sa *Généalogie de la morale*, donne d'ailleurs une analyse de cette « dette » dont il souligne l'homonymie avec « faute ». En allemand, en effet, « *Schuld* » est à la fois la faute et la dette. Pour lui, il y a la cruauté première, animale en quelque sorte, entre hommes, à l'occasion de laquelle un homme prend le pouvoir. Ensuite, les hommes ayant été « docilisés », selon son propre terme, la cruauté physique n'est plus nécessaire. La souffrance est intériorisée en dette. En dette éternelle, qui va être traduite, avec la sacralisation du créancier, en paiement du péché originel.

Au départ, les créanciers de cette dette, quelle que soit l'analyse qu'on en fait, furent les ancêtres morts et les vieillards vivants, puis les dieux dans leurs diverses épiphanies. Puis ce furent les rois sacrés africains et les monarques théocratiques, les hommes déjà dieux, du Proche Orient, mais aussi d'Amérique précolombienne, sur lesquels se focalisa la dette primordiale.

Dans les cités antiques, quand l'homme prit conscience de son pouvoir collectif sur son destin, il en éprouva un certain vertige, comme le soulignait Castoriadis : c'est la cité qui devint créancière de la dette primordiale. Le service de cette dette était le respect des lois, mais surtout le service militaire, dans ces sociétés régulées par la guerre. Par ce service, chaque citoyen apportait son écot à la protection de tous les autres. Le membre de la cité pouvait être propriétaire terrien, et maître d'esclave, ainsi que « faire de la politique », parce qu'il était aussi hoplite.

Avec l'apparition de la monnaie, le contre-don fut remplacé par le paiement immédiat, ou par le crédit, donc la dette privée. Mais pour assurer l'effectivité du remboursement, du contre-don, vint la menace de la mort civique, l'esclavage pour dette. Athènes le pratiqua jusqu'à Solon, qui interdit toute créance gagée sur l'homme et toute vente du citoyen. À Rome aussi, sous les rois et le début de la République, la servitude pour dette – le *nexum* que nous évoquions plus haut – exista et sera abolie en -312.

Au Moyen-âge, retour en arrière, la monnaie d'ailleurs disparaît temporairement. La dette primordiale réapparaît dans sa pureté si je puis dire, sauf qu'elle est en quelque sorte, éclatée. Pour les serfs, les créanciers de la dette primordiale, ce sont leurs seigneurs respectifs ; elle se traduit par le cens, en échange de quoi le seigneur le protégeait. Celui-ci était à son tour débiteur du service de l'ost féodal vis-à-vis de son suzerain, lequel le protégeait à son tour.

Puis, lors des recentralisations monarchiques, c'est sur le roi que vint se refocaliser une partie de la dette primordiale, de droit divin, ainsi que l'attente de protection. Les seigneurs restaient créanciers de l'autre partie de la dette primordiale. Cependant la renaissance de la monnaie provoqua une monétarisation croissante – elle sera quasi-totale à la fin du XVIII^e siècle – du cens seigneurial, comme de l'impôt royal.

Les échanges horizontaux se « monétarisèrent » aussi, bien sûr, avec réapparition des dettes privées, mesurées par la comptabilité née en Italie au ^{xiv}^e siècle, et payables par traites d'une foire sur l'autre. L'hypothèque et le nantissement firent leur apparition pour gager les dettes privées, dont les nobles étaient, la plupart du temps, les débiteurs, et les bourgeois les créanciers.

Apparu cependant, en même temps, à côté de l'impôt, la dette privée des rois, embryon de la future dette publique. Les rois devaient, en effet, payer des mercenaires, l'ost royal de la noblesse ayant prouvé, dès Azincourt, son impuissance pour guerroyer. Deux dettes coexistaient donc :

- La dette primordiale, sous ses divers avatars.
- Les dettes privées, dont celles des rois, qui prirent d'ailleurs la sale habitude de faire défaut sur leur dette quand celle-ci devenait trop lourde.

De la dette primordiale aux dettes financières

Avec les révolutions, ou les évolutions plus pacifiques vers les régimes démocratiques, la souveraineté cessa d'appartenir au roi, représentant du Ciel sur terre, auquel de ce fait, le peuple devait la révérence, et la taille. Va disparaître aussi, peu à peu, la révérence à l'Église catholique, incluant le paiement de la dime. Et, implicitement avec elle, si l'on suit le raisonnement de Nietzsche, le sens du « péché originel ».

Comme en écho lointain de la Cité antique, clairement proclamé dans le cas des révolutionnaires, puis des bonapartistes français, cette souveraineté passa au peuple lui-même, qui l'exerça désormais à travers ses représentants élus. C'est l'appareil gouvernemental qui, désormais, est censé assurer la protection du peuple, en échange de l'acceptation des lois, de l'impôt, et du service militaire. Et si l'État s'endette, c'est au nom du peuple. Les assignats émis en 1789 sur les biens nationaux en seront les premiers titres. Si l'État emprunte à ses citoyens, il dispose de la force pour faire banqueroute, comme avec les mêmes assignats, sans courir de risque, les prêteurs étant toujours minoritaires dans les

élections. S'il emprunte à des citoyens d'autres États, sa dette est dite souveraine, en ce sens que, pour en avoir paiement, si le débiteur n'est pas consentant, la seule issue est la guerre. La dette privée du Prince est devenue dette publique, dont les créanciers furent longtemps les citoyens eux-mêmes, ou les banques nationales auxquelles ils confiaient leur épargne. Mais, s'est surtout engagée là une évolution qui, peu à peu, a dissout le sentiment de la dette primordiale.

En un siècle environ – en Grande Bretagne un siècle après la révolution de 1640, en France une quarantaine d'années après celle de 1789 –, s'installe le salariat. La société, de nobiliaire et artisanale, devient salariale. Désormais les hommes et les femmes ne viennent plus payer le cens au seigneur et la dîme à l'Église. Pour obtenir l'argent nécessaire à leur subsistance et au paiement de l'impôt, ils sont contraints de vendre leur force de travail aux entrepreneurs, aux « maîtres-fabricants » pour utiliser le terme ancien, quand ceux-ci veulent bien l'acheter. Le chômage, autrefois synonyme de fête, devient synonyme d'exclusion sociale.

La salarisation va évidemment accélérer le processus millénaire de l'individualisation. La monétarisation des échanges va dans le même sens. On doit même oser dire que le progrès de la liberté individuelle, acquis des révolutions, est, en soi, un facteur d'individualisation. En même temps que les rapports sociaux s'individualisent, le sentiment de la dette primordiale s'évanouit doucement, même si le service militaire, pendant un temps – jusqu'en 1997 en France – puis l'impôt, la matérialisèrent et la matérialisent encore aujourd'hui.

Mais, aujourd'hui, l'image de cet impôt n'est plus, sauf pour quelques citoyens très vertueux, la belle « contribution » volontaire aux charges de l'État, c'est-à-dire à l'entité collective. Il est pratiquement devenu le paiement d'un service. Et la théorie économique libérale a été un facteur essentiel dans cette transformation du sens de l'impôt. La « marchandisation » générale des rapports sociaux impliquait cette marchandisation de l'impôt. Je crois qu'on peut dire qu'aujourd'hui, ce sentiment de dette primordiale est en lambeaux. Cet évanouissement de la dette primordiale se traduit, de nos jours, par le déséquilibre si souvent cité entre « droits » et « devoirs ». Le « j'y ai droit » est bien présent, mais la contrepartie du « je dois » n'y est plus.

Mais peut-être, la dette primordiale, va-t-elle revenir par là où ne l'attendait pas? Pour maintenir la protection dont il a la charge, mais, en même temps pour favoriser le développement économique – les chemins de fer en France, par exemple, avec la loi de 1842 –, l'État fut, en effet, amené à s'endetter. Deux dettes subsistent donc, si l'on considère que la dette primordiale a disparu :

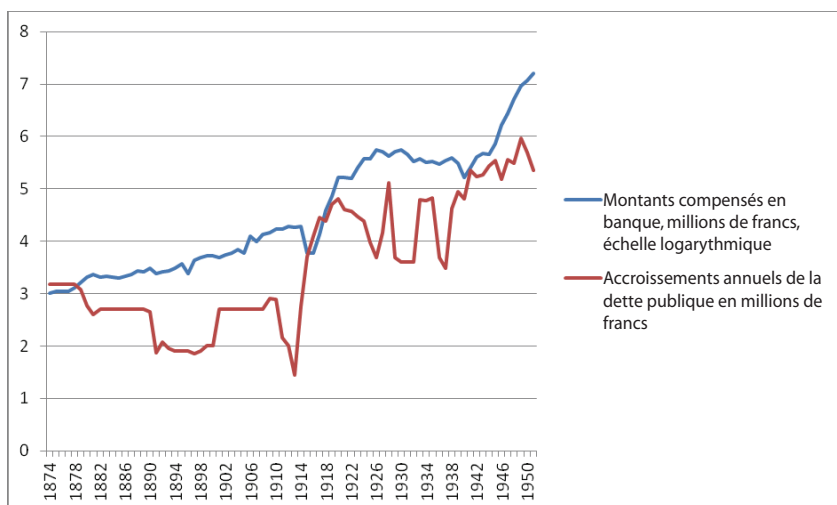
- La dette privée entre salariés, non salariés, employeurs, commerçants...
- La dette publique qui augmentera d'ailleurs au fur et à mesure que la « protection » des citoyens par l'État s'enrichira, notamment avec les retraites par répartition, les indemnités de chômage et l'assurance-maladie, bref ce qu'on a d'ailleurs fort justement baptisé, la « protection sociale ».

Comment ces deux dettes ont-elles évolué ?

Les évolutions convergentes de la dette privée et de la dette publique

J'ai pu remonter, grâce à un vieux bulletin de statistiques, jusqu'en 1870, c'est-à-dire encore assez tôt dans l'endettement de notre État. Et, pour le montant des dettes privées, j'ai pris simplement les montants des effets de commerce compensés entre banques, qui mesurent l'endettement à court terme. Malheureusement, est ainsi laissé de côté l'endettement à long terme. De plus, il s'agit dans le premier cas d'un flux, les montants compensés, et dans l'autre d'un stock. J'ai donc pris non pas la dette publique mais ses accroissements annuels (graphique 1). Malgré l'absence des crédits longs, on voit clairement que l'endettement privé domine, sauf durant une courte période, celle de la guerre de 1914.

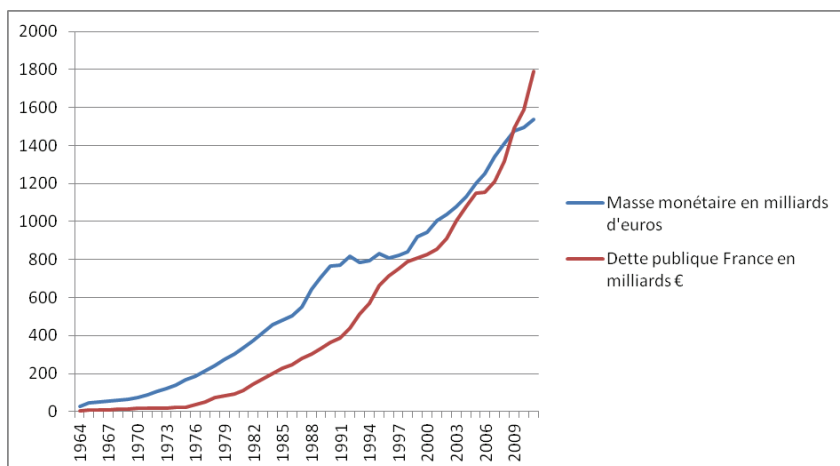
Entre les deux guerres, notamment après la stabilisation Poincaré de 1928, puis les mesures d'économie budgétaire à contretemps de Laval, les variations de l'endettement public sont stabilisées. Quant à l'endettement privé, il se tasse de 1928 à la guerre, traduisant évidemment la crise de 1929-1936. L'après-guerre voit cependant une envolée bien plus forte de l'endettement privé.



Graphique 1. Montants compensés et accroissements annuels de la dette publique

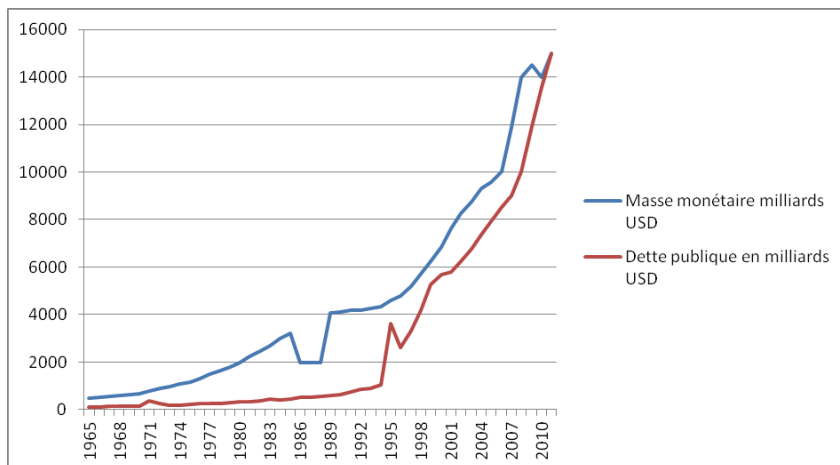
Venons-en maintenant à l'après-guerre. Je suis parti, pour simplifier les recherches de statistiques, de 1964. Ce sont les statistiques de l'OCDE. J'ai pris pour mesurer la dette privée, tout simplement la masse monétaire. La monnaie est créée par les banques, à l'occasion de l'octroi de crédit. C'est donc bien une approximation de la dette privée. Pour les pointilleux, j'ai d'ailleurs vérifié, sur les périodes pour lesquelles je disposais des deux chiffres, que les crédits octroyés suivent une trajectoire très parallèle à la masse monétaire. Quant à la dette publique, j'ai pu la mesurer directement. Deux pays ont été considérés, la France et les États-Unis.

Pour la France (graphique 2), la dette privée augmente nettement plus vite que la dette publique jusqu'au début des années 90. Puis elle se stabilise, entre 1991 et 1996, car il y a eu, alors, un net ralentissement des affaires. Et, au contraire, le rythme de croissance de la dette publique s'accélère, les gouvernements français successifs s'efforçant de compenser par la demande publique, la faiblesse de la demande privée. La pente de la dette publique coupera même, en fin de période, la masse monétaire. Nous y reviendrons.



Graphique 2. Masse monétaire française et dette publique en milliards € : 1964 - 2010

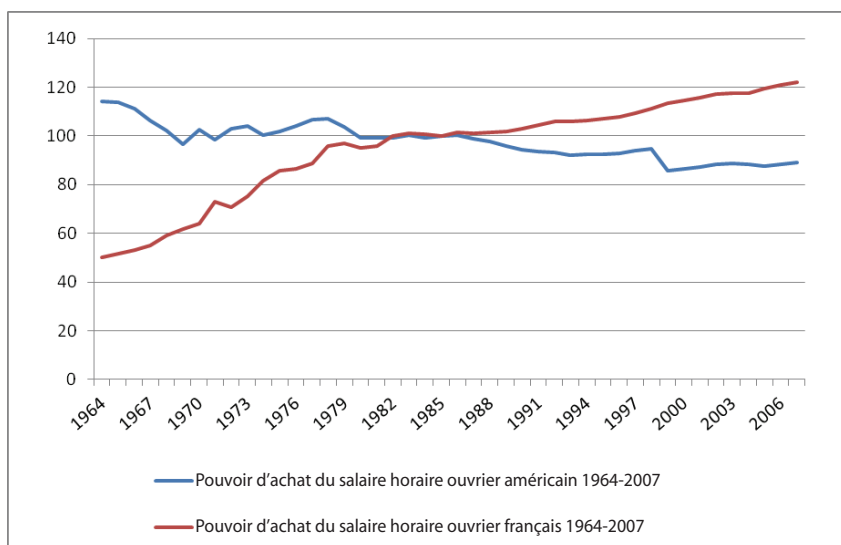
Pour les États-Unis (graphique 3), l'écart initial entre les rythmes respectifs de la dette publique et de la masse monétaire est encore plus net. Les gouvernements américains des années 1965-1980 sont sages. Puis on constate, pendant les deux quadriennats de Ronald Reagan, une accélération de la dette publique des États-Unis, évidemment liée aux



Graphique 3. Masse monétaire et dette publique USA – Milliards de dollars.

dépenses militaires et à la volonté de Reagan, d'épuiser l'URSS dans la course aux armements. Viendront ensuite les guerres du Golfe. La pente de la dette publique va aussi couper en fin de période celle de la masse monétaire. Mais parallèlement, celle-ci avait pris aussi un rythme accéléré. Pourquoi ?

Les années 80-90 sont aussi celles de l'ouverture de l'Europe et des États-Unis aux pays émergents. C'est là que prend naissance l'envolée de la Chine, dix ans après les réformes de Deng Ziao Ping, une envolée mercantiliste fondée sur les exportations. Ces exportations des pays émergents détruisent, en Europe comme aux États-Unis, des pans entiers du tissu industriel, comprimant fortement les salaires aux États-Unis. Le pouvoir d'achat des salaires horaires américains stagne entre 1975 et 1985/90, puis baisse, comme on le voit sur le graphique comparatif des pouvoirs d'achat du salaire horaire aux États-Unis et en France (graphique 4). Dans notre pays, le pouvoir d'achat ralentit fortement, mais ne baisse pas, grâce à notre modèle social, que, malheureusement, nous avons financé par la dette publique.



Graphique 4. Évolutions comparées des pouvoirs d'achat des salaires horaires 1964-2007.

Sans pouvoir d'achat, pas de consommation. Mais, la consommation c'est encore 70% du PIB américain et le chômage y est, plus encore qu'ailleurs, le mal suprême. Comment son taux a-t-il réussi à rester autour de 4,5% ? En substituant du crédit à du pouvoir d'achat ! Deux autres pays ont fait presque la même chose, la Grande-Bretagne et l'Espagne. La France n'y a pas été trop contrainte, même le surendettement a explosé.

La dette privée des ménages américains pour l'immobilier et la consommation s'est mise à s'emballer et a dopé suffisamment la croissance pour que les marchés financiers à leur tour s'emballent. Le *Federal Reserve System*, la Banque centrale américaine, a distribué les liquidités à bas prix. Et Alan Greenspan, qui était à l'époque président du *FED*, s'étonnait lui-même de ce qu'il appelait l'exubérance irrationnelle des marchés. Un peu inquiet de celle-ci, il augmenta brutalement le taux d'intérêt en 2006. Ce fut le mécanisme déclencheur de la dernière étape : la crise de 2008-2009 dans laquelle nous sommes encore.

La dette publique au secours de la dette privée

Une grande partie des prêts immobiliers américains avaient été consentis à des ménages pauvres, alléchés par les taux d'intérêt bas, sous forme de prêts à intérêts indexés. Du fait de la hausse brutale du taux de base bancaire américain, à partir de 2006/2007, ces ménages virent donc leurs mensualités augmenter. En nombre croissant, ils ne purent plus payer. Les sociétés de crédits commencèrent à se trouver devant des emprunteurs en défaut, et les évictions immobilières commencèrent. Même mécanisme en Grande-Bretagne avec la menace de faillite de *Northern Bank* que le gouvernement anglais dut nationaliser en 2007.

Les sociétés de crédit américaines se mirent donc à saisir les immeubles, mais, rapidement, elles-mêmes ne purent plus honorer leurs dettes vis-à-vis des grandes banques. C'est le début de la crise financière américaine. Le stock de biens immobiliers à vendre devint massif et le prix de l'immobilier s'effondra. Une crise immobilière vint aggraver et accélérer la crise financière. Les banques se mirent à se méfier les unes des autres, à cesser de s'entre-prêter les milliards quotidiens sur ce qu'on appelle le marché monétaire. La machine économique menaçait de s'arrêter faute de carburant.

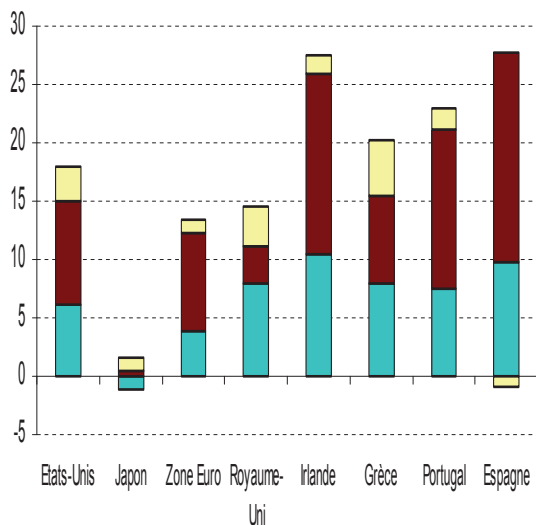
C'est le mécanisme de la « titrisation » qui a été au cœur du début de la crise aux États-Unis et de sa transmission à l'Europe. Pour distribuer ces crédits très nombreux, les sociétés de crédit américaines avaient procédé à des milliers d'opérations de titrisation. Des milliards de titres-millefeuilles ont été mis en vente, qu'ont achetés les grandes banques, parce qu'ils étaient censés être gagés sur de l'immobilier. A leur tour ces grandes banques combinaient ces milliards de titres en d'autres « titres-millefeuilles », qu'elles vendaient à des épargnants, mais aucun détenteur final de ces titres combinés et recombinaisonnés, ne pouvait plus savoir quel immeuble les gageait. Donc d'apprécier son risque ! Et ces agences de notation, *Standard and Poor*, *Moody's*, *Fichte*, qui jouent aujourd'hui les censeurs, ont continué à noter positivement des banques qui accumulaient ces titres devenus sans gage.

Pour éviter la vraie panique bancaire, celle dans laquelle les gens se précipitent pour reprendre leurs dépôts – ce qui a commencé avec *Northern Bank* –, les États sont intervenus soit pour nationaliser les banques, soit pour les recapitaliser. Mais la crise financière pouvait tourner à la dépression comme en 1929. Alors, les gouvernants des États euro-américains, qui avaient appris la leçon de John Maynard Keynes, décidèrent tous de prendre des mesures de soutien de la conjoncture budgétairement coûteuses.

La dette publique s'envola aux États-Unis comme en Europe. Elle s'envola pour se substituer à une dette privée massive devenue insolvable. Son stock atteint 80% du PIB dans la plupart des pays, et même 100% ou plus, en Belgique, Italie, Grèce. Sur le schéma (graphiques 5 et 6) que j'emprunte à mon collègue et ami Aglietta, on voit clairement, comment, entre 2006/2007 et 2008/2009, la dette publique prend le relais de la dette privée.

Mais qui achète les titres représentatifs de la dette publique ? Jusqu'en 1973, la Banque de France était autorisée à acheter la dette de l'État français. Comme la FED et la Banque d'Angleterre le peuvent encore aujourd'hui. Mais comme ne le peut pas la Banque centrale européenne. Les titres de dette sont donc achetés, pour la France et la zone euro, exclusivement par les banques privées nationale et étrangères. Ils sont vendus aux enchères à chaque émission. En France, il y a une émission chaque jeudi. Ces banques qui achètent ces titres, c'est ce qu'on appelle

Variation de la dette brute 2006/2007 (% du PIB)

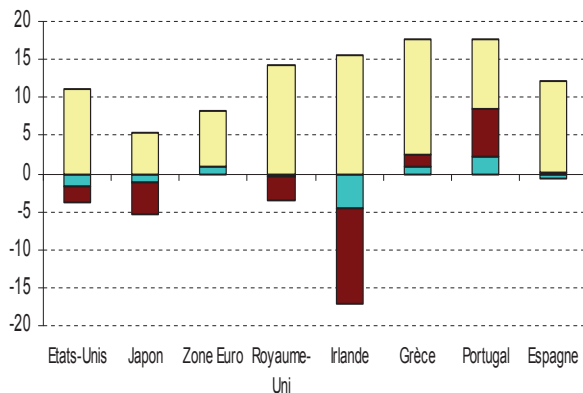


Graphique 5.

Variation de la dette brute
2006/2007.

■ Ménages ■ Entreprises non financières ■ Secteur public

Variation de la dette brute 2008/2009 (% du PIB)



Graphique 6.

La hausse de l'endettement
public : contrepartie de la
déflation des bilans privés.
Variation de la dette brute
2008/2009.

■ Ménages ■ Entreprises non financières ■ Secteur public

les « marchés ». Le taux auquel les États placent ainsi leur dette dépend de l'opinion qu'ont les marchés de la solvabilité des États. Jusqu'en 2009/2010, aucun doute ne frappait les dettes souveraines des États. Désormais, les agences de notation, notent aussi les États. Récemment, vous le savez, après la Grèce, l'Italie, l'Espagne, les États-Unis et, finalement la France, ont été dégradés.

Retour du sentiment de dette primordiale ?

Les mêmes banques, qui avaient été confortées par les États, voire partiellement nationalisées, en 2008, ont entre 2010 et 2011, remboursé les prêts et repris leur liberté. Dans un premier temps, elles ont acheté des titres de ces dettes publiques qui s'envolaient. Puis les agences de notation ont commencé à juger insoutenable l'endettement de certains États : Grèce, Irlande, Portugal. Leurs notes furent dégradées successivement. A noter que pour *Moody's* la première qualité c'est AAaa, tandis que pour les deux autres, c'est AAA. Puis *Moody's* passe à Aa1, Aa2, tandis que *S&P* passe à AA+, AA-, etc.

Le problème s'est posé avec la Grèce en 2010. Tout le monde a compris qu'elle était au bord du défaut. Il a donc fallu, en catastrophe, inventer une nouvelle Europe, je veux dire admettre qu'on ne pouvait pas avoir une monnaie unique sans avoir aussi de la solidarité budgétaire. C'est cela qui s'est construit dans la douleur depuis deux ans. Depuis huit jours la Grèce a un répit.

Je ne vais pas revenir sur les politiques économiques que l'on doit mener. Elles devraient avoir deux composantes : 1) la réduction des déficits pour freiner puis bloquer les dettes publiques, 2) une série d'actions, notamment au niveau européen, qui lui n'est pas endetté, pour financer des investissements qui soutiennent la croissance économique dans tous les pays. Car sans croissance, la baisse de l'endettement public par les seuls impôts ou économies budgétaires est impossible.

Depuis 1980, sous l'impulsion de la politique « reaganothatchérienne », tous les États ont obstinément réduit les impôts directs, et les inégalités se sont élargies. Le sentiment commun d'appartenance n'existe pratiquement plus. La fuite des plus riches devant l'impôt devient un sport international, pratiqué un peu plus au sud qu'au nord.

Or, c'est, en sens inévitablement contraire, que tous les gouvernements vont devoir s'engager. Les plus riches devront cotiser plus, et les moins aisés accepter aussi des sacrifices, soit sous forme de hausse de la TVA, soit sous forme de baisse des dépenses d'assistance. Tout cela pourquoi ? Pour ne pas faire défaut et pour ne pas laisser aux générations qui viennent une charge insupportable. Les conséquences d'un défaut, comme on le craint pour la Grèce, ou comme l'Argentine le fit en 2001, pénaliserait, comme toujours, bien plus les moins favorisés.

Mais que signifie une telle politique au regard de notre sens de la dette ? Je pense qu'on peut l'interpréter comme un retour, plus ou moins forcé, au sentiment de la dette primordiale. J'ai dit tout à l'heure que celle-ci me paraissait en lambeaux. Mais, elle n'a jamais totalement disparu. Il reste, au fond de nombre d'entre nous, ce sentiment d'une dette de naissance. Le bénévolat, l'humanitaire, en étaient en quelque sorte, les filaments témoins. Quand Bill Gates ou Warren Buffet, suivis ensuite par cent grandes fortunes américaines, puis quelques hauts salariés français, déclarent aujourd'hui, qu'ils doivent payer plus d'impôt, ou qu'ils feront don de leurs fortune, ils incarnent ce retour au sentiment de la dette primordiale.

Il n'y a pas de société sans impôts. Mais il n'y a pas non plus de vie économique et de lien social, si les épargnants se refusent à investir leur épargne directement, ou par banques interposées, et réinvestissent au moins partiellement les dividendes tirés de ces investissements. L'impôt, le réinvestissement productif de l'épargne, ce que l'on dénommait autrefois, l'autofinancement, pour le bien de tous, c'est une forme moderne du paiement de la dette primordiale oubliée ces dernières décennies.

Permettez-moi de citer, pour conclure, une phrase d'un remarquable petit livre de notre jeune concitoyen Pierre Olivier Monteil dans son *Abécédaire du bien commun* : « Fondamentalement, on peut voir l'accumulation effrénée des dettes financières récentes, comme le refus d'une autre dette que nous avons contractée de naissance envers le temps et qui nous constitue comme être mortels ». On ne saurait mieux résumer mon exposé.

Bibliographie

AGLIETTA, Michel, BRENDER, Anton, *Les métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy, 1984.

AGLIETTA, Michel, ORLÉAN, André, (dir .), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.

ARTUS, Patrick, VIRARD Marie-Paule, *Le capitalisme est en train de s'autodétruire*, Paris, La Découverte, 2005.

ARTUS, Patrick, VIRARD Marie-Paule, *La France sans ses usines*, Paris, Fayard, 2010.

CASTORIADIS, Cornélius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil, 1975.

GIRARD, René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.

GIRARD, René, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982.

KEYNES, John Maynard, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Cambridge, 1936.

MONTEIL, Pierre-Olivier, *Abécédaire du bien commun*, Éditions des îlots de résistance, 2012.

Annuaire statistique de l'INSEE, 1951.

Principaux indicateurs économiques de l'OCDE, 1964-1983 et 1969-1990.

Séance du 30 mars 2011

**UNE GRANDE VOIX NÎMOISE
RÉGINE CRESPIN
ET SES LIENS AVEC LA FAMILLE CARRIÈRE**

par Robert Chalavet
membre non résidant

La présente communication a une forme un peu atypique. Non pas tant parce qu'elle se terminera sur des illustrations audiovisuelles, cela a déjà été utilisé ici même, mais parce que je m'efforcerai de citer le plus possible les propos ou les pensées des membres de ce trio de Nîmois : Régine Crespin, Edmond Carrière et Jean Carrière tels qu'on les retrouve dans leurs écrits ou leurs déclarations. Je souhaite montrer les liens et l'impact qu'ils ont pu avoir sur le parcours personnel et artistique des uns et des autres.

Commençons par la plus célèbre, Régine Crespin au destin international

Dans les années 50 beaucoup de journalistes et chroniqueurs se sont posé la question : Régine Crespin est-elle marseillaise ou nîmoise ? Elle est, il est vrai, née rue de Rome, en plein cœur de Marseille le 27 février 1927. Son père Henri Crespin est d'une famille d'origine ardéchoise et sa mère, née Mannolini, est issue d'un couple d'italiens immigrés à Marseille en 1892. Cependant la famille viendra s'installer à Nîmes en

1932. Régine n'avait que cinq ans, c'est pourquoi elle affirme dans ses mémoires :

[...] Ma vraie vie, mon adolescence, mes études, mes premières leçons de piano puis de chant, mes premières amours, mes premiers chagrins, mes morts furent à Nîmes que je considère comme ma ville. »

La grand'mère Mannolini, « qui chantait faux comme un fer à souder », veuve très jeune, s'est beaucoup occupée de la petite Régine dont elle sera jusqu'à sa mort, en 1953, la confidente, le soutien et la consolatrice dans les moments difficiles. Cette aïeule accompagne sa fille et son gendre venus ouvrir à Nîmes un commerce de chaussures. L'immeuble, mitoyen de la Porte Auguste, s'étend jusqu'à la place du Château où se trouve l'entrée du logement situé au premier étage alors qu'au rez-de-chaussée s'ouvrent de vastes vitrines sur la rue Nationale. Ce magasin de chaussures, à l'enseigne de « Palombo », sans doute le plus important de la ville, comptera jusqu'à 17 vendeuses. Henri, le père, a installé une fabrique de chaussures dont il va placer les produits dans les communes environnantes, tandis que « Margot », son épouse, gère le magasin.

Régine fréquente d'abord une petite école religieuse de la paroisse Saint-Baudile, puis l'école communale de la place Belle-Croix et, en octobre 1939, fait sa rentrée en sixième au Lycée Feuchères. C'est à cette époque qu'elle découvre avec stupeur que sa mère est alcoolique :

Ce n'était plus maman, la femme ivre qui titubait, qui ne pouvait plus parler, qui ne savait plus ce qu'elle faisait. Pour moi, maman, c'était cette femme du jour, belle, intelligente, pleine de vie, drôle, féminissime dans ses robes à plis, à jours, à volants.... celle que tout le monde adorait.

Cette mère voulait faire de sa fille une pharmacienne, tandis que le père souhaitait qu'elle étudie la comptabilité pour prendre la gestion du magasin. Leur rêve sera brisé. Si elle a fait de bonnes études classiques – latin et grec – jusqu'en première sans jamais redoubler une classe, en juin 1945, sa nullité en mathématiques la contraint à remettre une copie

blanche et c'est l'échec au bac. Elle évite de dire à ses parents qu'il existe une session de rattrapage en septembre et ses études secondaires s'arrêteront là.

Depuis des années elle prend des leçons de piano mais, dans cette période de l'après-guerre, elle aime mieux jouer et chanter les chansons de Charles Trenet que les sonates de Bach. Son rêve : devenir une chanteuse de music-hall. Si elle veut chanter, sa mère préfère qu'elle apprenne le chant et le chant classique. Elle va la présenter à Mme Kossa, une chanteuse d'opéra à la retraite, « ...haute comme trois pommes à genoux et qui, à 70 ans passés, vous balançait encore des contre-ut à casser les vitres. », disait Régine. Après l'avoir écoutée, le verdict tombe : « Je vous prends à l'essai pour trois mois mais je vous préviens que vous ne ferez jamais rien dans le chant, vous n'avez pas de voix. »

Cependant au bout de trois mois, cette « petite voix comme une tête d'épingle » – dixit Kossa –, avait pris de l'ampleur et de l'aigu et on lui fit travailler *Faust*, *Otello* et *Hérodiade*. Régine est ravie, ses parents aussi : « J'étais une jeune fille de plus qui ornait agréablement les soirées ou la fin des dîners d'affaires de mon père. » Aussi, dans les semaines qui ont suivi l'échec au bac, Mme Kossa fait le siège de son père, le pressant d'encourager sa fille à poursuivre dans cette voie. Mais pour Henri Crespin, il n'est pas question de chant ou de théâtre pour sa fille. Les vacances terminées, Mme Crespin, sans doute poussée par Mme Kossa, lance à sa fille au cours d'un repas :

Toi qui veux tant chanter, si tu nous montrais à ton père et à moi que tu es capable de faire un concours qu'organise le journal *Opéra* ? Quart de finale à Nîmes, demi-finale à Marseille et finale à Paris. Qu'en dis-tu ?

Régine accepte et Mme Kossa lui fait travailler les airs à présenter. Elle se classe première à Nîmes et à Marseille. Son père l'accompagne à Paris où la finale se déroule sur la scène de la Gaîté Lyrique et elle remporte le premier prix sous d'interminables applaudissements.

Au retour à Nîmes, Mme Kossa revient à la charge et, ajoute-t-elle devant le père indécis, « si vous ne vous fiez pas à mon jugement je peux vous faire rencontrer le chef d'orchestre du théâtre, M. Carrière, pour

un avis plus expert. » Rendez-vous est pris, et voilà Edmond Carrière invité chez les Crespin, prenant place au piano du salon, prêt à écouter la jeune fille du marchand de chaussures. Étonnement, on écoute un autre air, puis un autre, enfin le chef d'orchestre se retourne vers le père et, solennel, lui dit : « Monsieur, vous seriez un criminel de ne pas laisser votre fille chanter. »

La voilà en 1947, seule à Paris, au grand dam de ses parents et de la grand-mère Mannolini. Cette fille unique n'a que 20 ans et n'a jamais quitté le giron familial, que d'angoisses pour ses proches ! Dans sa chambrette de la rue Ordener, elle travaille le concours d'entrée au Conservatoire national de la rue de Madrid toute proche. Elle est admise dès la première tentative en octobre 1947. Dès lors, plus le temps de s'abandonner à la nostalgie, les cours s'enchaînent : de solfège, de chant, d'histoire de la musique, de comédie avec René Simon, de maquillage et même d'escrime. L'année d'après, en 1948, sa mère meurt à 49 ans, sans avoir vu la réussite de sa fille dont elle avait soutenu la vocation.

Au bout de deux ans, Régine est prête pour les prix de chant mais Claude Delvincourt, directeur du Conservatoire, la trouve un peu jeune à 21 ans et lui propose de rester un an de plus. Ce qu'elle accepte. En 1949, elle obtiendra un premier prix de chant et les deux premiers prix d'opéra et d'opéra comique. Elle signe ses premiers engagements pour la saison 1950. Elle débutera en janvier à Mulhouse dans le rôle d'Elsa de *Lohengrin* de Wagner. C'est au cours de cet été 1949 où, heureuse de ses succès elle est en vacances à Nîmes, qu'elle rencontre, lors d'une promenade en ville, Edmond Carrière :

Il me pose mille questions sur mes études, mon avenir. Il me propose gentiment de me faire travailler mes futurs rôles... Désormais, chaque soir, à six heures et demie, j'arrive chez lui avec mes partitions sous le bras.

Mais elle doit honorer ses engagements et quitte Nîmes. En 1950, après ses débuts en janvier à Mulhouse, les contrats s'enchaînent : en mai *Lohengrin* à nouveau, à Douai, puis à Rouen, puis Bordeaux, en août Vichy, à nouveau Mulhouse et Strasbourg, Marseille. En octobre

de cette même année, la voilà à Nîmes pour y chanter Desdémone dans l'*Otello* de Verdi et sous la baguette d'Edmond Carrière. Régine remporte son premier grand succès dans « sa » ville où elle reçoit un accueil triomphal, gagnée par l'émotion de son père et de « Mannolini » restée à Nîmes après le décès de sa fille. Edmond Carrière est lui aussi très ému de voir s'épanouir le talent de celle qu'il a entourée de conseils. Pygmalion ne réalisant pas encore qu'il est en train de tomber amoureux de sa Galatée.

Elle reviendra chanter *La Tosca* de Puccini en mars de l'année suivante et c'est peu après que leur relation va changer pour devenir amoureuse et plus intime. Une passion fusionnelle qui amènera Edmond, sans rompre vraiment, à s'éloigner de sa famille. Il quitte Nîmes en 1952 pour diriger l'orchestre de l'opéra de Rennes puis, nommé directeur musical de l'Opéra de Lyon, il restera fidèle à cet orchestre jusqu'à la retraite. Cette liaison durera un peu plus de six ans, bien que morcelée par les exigences professionnelles de la chanteuse qui est sans cesse en déplacement à travers la France. Seule, la période des vacances estivales leur permettra de se retrouver, en continu, dans la villa qu'ils louent à Cavalaire près de Saint-Tropez. Le reste du temps, ce seront de brèves rencontres à Paris, dans l'appartement de Régine.

En 1957, survient un événement considérable dans sa carrière : elle est contactée par Wieland Wagner, le petit-fils du compositeur de la *Tétralogie*, qui en 1951 a relancé le Festival de Bayreuth. Ce sera la troisième Française admise à Bayreuth après Marcelle Bunlet en 1931 et Germaine Lubin en 1938 et 1939. Mais il faut bien sûr chanter en allemand, langue que Régine ignore totalement. Jusque dans les années 60 en effet, la plupart des opéras sont chantés dans la langue du pays où ils sont joués : les opéras allemands et italiens ont leur version française et, au-delà du Rhin, le *Faust* de Gounod est chanté en allemand sous le titre de *Margrete*. Régine va donc s'enquérir d'un professeur d'allemand qui, à marches forcées, devra lui apprendre la langue de Wagner ainsi que le texte du rôle avec une prononciation impeccable. C'est ainsi que, par l'intermédiaire d'amis parisiens, elle rencontrera Lou Bruder, un Alsacien, professeur d'allemand qui, sans relâche, la fera travailler des journées entières, semaine après semaine. C'est un homme cultivé,

passionné d'art, il a 34 ans, elle en a 31, un lien va se tisser après des mois de travail en commun.

Régine va rompre avec « papa Carrière » qu'elle ne voyait plus que de loin en loin. La rupture sera difficile pour lui mais il avait prévu que cela se produirait un jour. Il est lucide, elle a 31 ans, il en a 57. Il acceptera de s'effacer. Régine va vivre avec Lou puis finira par l'épouser en 1962. Lou abandonnera son métier d'enseignant pour accompagner sa femme dans ses déplacements, il deviendra traducteur et adaptateur de certaines œuvres et assurera même la mise en scène de certains opéras à Buenos Aires.

Ils divorceront dans les années 70, après douze ans de vie commune et Régine vivra seule. Si, dans les années qui ont suivi, elle a connu quelques aventures sentimentales, elles ont été brèves et n'intéressent pas le biographe, car, contrairement aux amours avec Carrière et Lou Bruder, elles n'ont eu aucune influence sur la carrière de la chanteuse et son parcours artistique.

Après les succès de Bayreuth, durant quatre années consécutives, de 1958 à 1961, grâce à sa connaissance et sa diction parfaites des trois langues, français, italien et allemand, sa carrière s'internationalise et son répertoire s'enrichit : Outre *Parsifal* et *La Walkyrie*, elle chantera *Le Vaisseau fantôme*, *Le Chevalier à la Rose*, sans abandonner ses opéras fétiches en italien *Tosca* et *Otello*, et l'opéra français qu'elle a merveilleusement servi notamment avec *Le Dialogue des Carmélites* de Francis Poulenc qu'elle a créé à l'Opéra de Paris et *Les Troyens* de Berlioz.

Elle court le monde, du Japon et de la Corée à San Francisco, de Londres ou Berlin à Mexico et Buenos Aires où elle compte une armée d'adorateurs fanatiques. C'est à New York, en 1978, alors qu'elle répète au Met une production du *Dialogue des Carmélites* (en anglais), qu'on découvre son cancer. Elle sera opérée en urgence au *Lexington Hills Hospital*. Elle récupère bien et reprend sa carrière en alternant représentations d'opéras et récitals de mélodies, sans oublier sa classe de chant au Conservatoire national où elle enseignera pendant dix-sept ans, de 1976 à 1992.

En 1984, elle a 57 ans, un nouveau cancer la frappe, qui nécessitera, pour éviter une chirurgie mutilante, une longue chimiothérapie ainsi que de lourdes radiothérapies. Mais sa force de caractère lui permet de reprendre la scène dès 1985 avec de nouveaux rôles : *Le Médium* de Gian Carlo Menotti, huit représentations entre Nice et le Châtelet à Paris, douze *Dame de Pique* de Tchaïkovski à Strasbourg et, en juillet, *Faust* à San Francisco !

En 1990, une grande soirée au Théâtre des Champs-Élysées marque ses adieux à la scène. Elle a soixante-trois ans. Elle continuera les récitals et l'enseignement encore quelques années. Ce soir-là, le pépiniériste Georges Delbard lui offre la rose qu'il a créée à son nom et elle sera entourée de très nombreuses stars internationales venues chanter pour elle à Paris. Elle-même ne pourra pas chanter car elle a été victime d'une chute en descendant un trottoir. En février 2007, à Paris, entourée de ses amis, elle fête ses 80 ans mais, rattrapée par la maladie, elle décède le 5 juillet de cette même année dans un hôpital parisien.

Voyons maintenant qui était Edmond Carrière

... qui a eu, en six années seulement, une telle influence sur l'origine et les débuts de carrière de la chanteuse. Né en 1901, il suit dans les années 20 les cours de piano au conservatoire de Nîmes où il fait la connaissance d'une élève de la classe de chant, Andrée Paoli. Il atteint un bon niveau de pianiste, tandis que M^{elle} Paoli réussit bien dans le chant. Elle sera même l'élève, à Paris, de Ninon Vallin et chantera le rôle de Chérubin dans *Les Noces de Figaro*. Elle enregistrera d'ailleurs ces airs chez Pathé Marconi. Elle aurait peut-être pu envisager une carrière de chanteuse mais avec Edmond ils décident de se marier. Celui-ci a acquis une formation de luthier et s'associe avec son beau-père pour fonder, dans la Grand'Rue, la Maison Carrière-Paoli, qui vend des pianos et des phonographes Pathé Marconi – La Voix de son Maître ainsi que les disques de cire qui les accompagnent. Edmond a annexé au magasin un atelier de lutherie spécialisé dans le piano.

En 1928, le couple a un fils, Jean, qui restera fils unique pendant quatorze ans, puis, en 1942, naîtront deux filles, Jacqueline et Françoise. Jusqu'à la Libération, Edmond vend, accorde et répare des pianos à

Nîmes mais aussi assez loin aux alentours où il se rend à vélo car il adore la campagne, la garrigue en particulier. Il la parcourt en semaine à bicyclette mais aussi le dimanche, à pied avec son fils auquel il nomme toutes les plantes, les oiseaux, les insectes qu'en curieux insatiable il a appris à découvrir.

Vers 1945, il prend la direction de l'Orchestre du Théâtre municipal. Ainsi, cinq jours par semaine, vêtu de sa blouse grise, il vit dans son atelier qui sent la colle forte et la laque des pianos, il accorde ou recolte les feutres ou blanchit l'ivoire jauni des touches, avec pour seul horizon la façade de l'Hôtel Rivet, alors école communale. Le samedi soir venu, il revêt son habit noir et, pour un week-end, droit à son pupitre il domine la fosse d'orchestre et lance de sa baguette l'ouverture d'un opéra ou l'air d'un ténor.

Comment s'étonner alors que l'apparition brutale d'une jeune chanteuse prodige dans sa vie ordinaire aux travaux répétitifs ait bouleversé son existence ? Lors des premières rencontres avec Régine Crespin il découvre l'absence quasi-totale de culture musicale et littéraire chez cette jeune fille qui ne demande qu'à assouvir une immense curiosité et qui prête une attention admirative à tous les conseils qu'il lui prodigue : « Commence alors pour moi une période fascinante. D'abord le travail avec lui, excellent musicien et bon pianiste, qui me décortiquait chaque œuvre mesure après mesure. »

Mais il lui parle aussi des musiciens qu'il aime Ravel, Debussy, Poulenc, Satie, les Russes mais aussi de ses auteurs préférés : Giono, Montherlant, Baudelaire, Gide. « Que de livres j'ai lus grâce à lui, que de choses j'ai apprises ! J'étais une véritable éponge », écrit-elle. Elle apprend beaucoup mais aussi se laisse charmer par ce conteur intarissable. Il restera pourtant le mentor discret et réservé jusqu'à ce qu'elle fasse une entrée triomphale dans son métier de chanteuse, primée, reconnue et... applaudie.

C'est vers 1952 que commence leur liaison, qui sera très vite connue à Nîmes et fera beaucoup jaser. Mais pour lui cette passion bouleverse sa vie bien réglée de quinquagénaire. Il illustre bien la chanson de Jacques Brel qui écrit « On a vu souvent / rejaillir le feu / de l'ancien volcan / qu'on croyait trop vieux. » Il s'éloigne de sa famille, sans rompre

toutefois, abandonne son métier et le Théâtre de Nîmes. On le retrouve peu après chef d'orchestre à l'Opéra de Rennes puis il prendra la tête de l'orchestre de l'Opéra de Lyon où il demeurera jusqu'à la retraite dirigeant de temps à autre un concert en extra.

Quelques années plus tard il revient à Nîmes et reprend sa vie familiale. Il se partage entre la villa de la Cigale et le chalet de Camprieu mais, tous les matins il ne manque pas, même devenu septuagénaire, de parcourir à vélo quelques dizaines de kilomètres dans la garrigue. Un matin d'avril 1973 un chauffard renverse ce cycliste dans la traversée de La Calmette, il décèdera quelques heures plus tard. Il avait 72 ans.

Jean Carrière

... qui avait obtenu le Prix Goncourt l'année précédente, était à Nancy pour une campagne de signatures lorsqu'il apprend la mort de ce père qui tenait une si grande place dans sa vie qu'il est présent, de façon claire ou latente dans tous ses romans. Dans *Le nez dans l'herbe* il écrit :

J'idolâtrai mon père... C'était un rude travailleur, solide comme un roc, une âme d'enfant, naïf et fin comme l'ambre, un humour aiguisé, rapide... J'étais fou de lui. [Et plus loin :] Avant un certain matin d'avril où mon père me fit faire mes premiers pas à travers bois, c'est à peine si mon existence a une réalité... Tous les dimanches, quelle que soit la saison et par n'importe quel temps mon père m'emmenait avec lui pour de longues randonnées en garrigue... le terme de promenades conviendrait mal à ces expéditions initiatiques...

Il reprend ce thème dans *Les cendres de la gloire* :

Promenades incessantes avec mon père à travers ces garrigues gravées dans le métal.... Nous parlions de musique, d'insectes, de plantes, nous évoquions les grandes philosophies de l'Antiquité sous cette lumière impériale qui avait participé à leur naissance.

Mais tout cela va finir brutalement :

Un matin en arrivant à la boutique je trouvai sur le bureau de mon père une lettre à moi destinée. Il nous avait quittés pour vivre avec celle qui allait devenir une de nos plus grandes cantatrices, Régine Crespin.

À nouveau dans *Le nez dans l'herbe* : « Un jour, lorsque je travaillais au magasin j'ai désiré la mort de mon père... Il se trouvait en pleine crise conjugale et se préparait à nous quitter » et il insiste encore dans *Les cendres de la gloire* : « Sa désertion me laissa encore plus désarmé devant les progrès du vide qui s'étendait en moi. » Ainsi ce qui le blesse, ce n'est pas la trahison à l'égard de sa mère, l'épouse, mais la désertion de celui qui le considérait comme « son merveilleux ami ». « Il se préparait à nous quitter », dit-il, comme un enfant abandonné alors qu'il a 23 ans ! Tous ses romans porteront la trace de cette blessure, il ira jusqu'à écrire que sa vie s'est arrêtée ce jour-là.

Il nous contera ses combats inutiles avec le père qui prend la forme du destin dans *L'Épervier de Maheux* ou *Le jardin de l'Éternel*, et dans nombre de ses écrits, évoquera en les idéalisant ces promenades dans la garrigue surchauffée. Ce thème est le sujet de *L'Empire des songes*, longue et étrange ascension guidée par son père, d'une montagne rêvée et baptisée « leur Mont Sinäï ». *Le fer dans la plaie*, publié en 2000, soit plus de vingt-cinq ans après la mort de son père, tourne autour de *Pelléas et Mélisande*, l'opéra de Debussy, histoire d'une enfant orpheline, abandonnée dans la forêt. Ce roman donne la première place à la musique, principalement celle de Debussy et de Ravel, compositeurs préférés du chef d'orchestre Carrière.

Mais la trace la plus marquée de la liaison de son père avec Régine Crespin se retrouve dans le roman *Les années sauvages*, paru en 1987, roman thérapeutique, psychanalyse d'une situation ambiguë. Le récit est mieux que transparent : le héros, Jean Mouraille, dont le père, chef d'orchestre se prénomme Edmond et sa mère Andrée, professeur de chant, sont retirés dans la montagne pendant la guerre et font la connaissance de leurs voisins dont la fille, Louise, étudie le chant. Edmond lui donne des cours de chant et la séduit. Le jeune Jean est également amoureux de

Louise qui n'a que deux ou trois ans de plus que lui (dans la réalité, Jean Carrière a seulement un an de moins que Régine). Mais « papa est parti avec la fille que j'aimais. » Il ira travailler au Maroc.

Trente ans plus tard, il rentre en France, où son père s'est tué dans un accident d'auto et retourne vivre dans ce chalet montagnard. Les souvenirs reviennent. Il fait la rencontre d'une jeune fille, en tombe amoureux et l'épouse pour découvrir qu'elle est la fille de Louise. Celle-ci, devenue une cantatrice internationale, ne voit presque plus sa fille tant elle est occupée à courir le monde. Ce roman, à moitié pardon, à moitié revanche, semble mettre un terme à ce différend cruel, semblable aux atermoiements d'Hamlet qui voudrait tuer mais regrette son crime avant de l'avoir commis.

Il avait pourtant sympathisé avec Régine du temps de sa liaison avec son père. Elle parle dans ses mémoires de

... toutes ces années, où je le connus très tôt, où la sympathie courut très vite entre nous. [...] tous ces étés à Cavalaire où il vint si souvent... avez-vous oublié comme nous jouions sur le sable, comme nous chantions à tue-tête dans le vent tous les rôles de l'Heure espagnole, de l'Enfant et les sortilèges et autres Ravel... ?

Mais la cicatrice est restée longue à se fermer et s'est transformée en obsession inspiratrice.

La carrière extraordinaire de Régine Crespin

Je ne peux passer aux illustrations sonores sans dire un mot de cette carrière internationale, la plus importante et la plus variée de l'après-guerre pour une chanteuse française. À défaut de pouvoir faire un inventaire complet je vais en souligner quelques traits :

- Elle a chanté en français, en italien, en allemand, en anglais et même en russe (*La Dame de Pique* de Tchaïkovski à Varsovie).
- Elle a foulé les scènes lyriques les plus mythiques du monde : Opéra de Paris, Berlin, *Staatsoper* de Vienne,

La Monnaie de Bruxelles, *Scala* de Milan, *San Carlo* de Naples, le *Liceo* de Barcelone, *Covent Garden* à Londres, le *Metropolitan Opera* de New York, le *Teatro Colon* de Buenos Aires et beaucoup d'autres.

- Elle a chanté au Japon, à Hong Kong, en Corée, mais aussi *Carmen* dans les Arènes de Nîmes en 1981, au Festival de Bayreuth et à celui du Vigan et cela sous les baguettes les plus prestigieuses : Hans Knappertsbusch le wagnérien, Karajan, Solti, Ansermet, Georges Prêtre, et plus près de nous Alain Lombard et Michel Plasson.
- Elle a eu pour partenaires d'immenses stars du lyrique : Montserrat Caballé, Grâce Bumbry, Félicity Lott, José Van Dam, Tito Gobbi pour se limiter à quelques-uns.

Mais surtout elle a osé prendre des risques et accepter des défis : la seule Française à avoir chanté quatre années de suite à Bayreuth dans trois opéras différents. Défi relevé puisque ses interprétations des héroïnes de Wagner en feront une spécialiste recherchée. Elle a chanté 250 fois le rôle de Sieglinde de *La Walkyrie*, 50 fois Elsa de *Lohengrin* et une quarantaine de fois Elisabeth de *Tannhäuser*.

Autre défi : *Le Chevalier à la rose* de Richard Strauss, considéré comme le fief imprenable des chanteuses autrichiennes, surtout après les interprétations d'Élisabeth Schwarzkopf sous la direction de Karajan. Régine n'hésite pas à s'y attaquer dès 1953 en version française, puis dans la version originale en allemand qu'elle ira donner à Vienne en 1960 sous la baguette de Georg Solti, alors qu'elle n'a que 33 ans. Les journaux viennois qui avaient titré un peu ironiquement la veille « *Eine französische Marschallin auf Besuch* » (une Maréchale française en visite) ont changé de ton le lendemain. Les critiques étaient enthousiastes et elle deviendra une préférée dans ce rôle qu'elle chantera une centaine de fois.

Mais, et là ce n'est plus un défi mais une véritable mission, elle a défendu sur toutes les scènes du Globe, la musique française. D'abord de façon traditionnelle, comme d'autres, avec *Faust*, *Carmen*, *Hérodiade* ou *Werther*, mais aussi avec des œuvres nouvelles comme *Le Dialogue*

des *Carmélites* de Francis Poulenc, ou peu jouées parce que très difficiles comme *Les Troyens* de Berlioz. Ou encore au travers des mélodies françaises de Duparc, Fauré, Debussy, Poulenc et surtout les *Nuits d'été* de Berlioz et *Shéhérazade* de Ravel dont l'enregistrement de 1963 à Genève sous la baguette d'Ernest Ansermet à la tête de l'Orchestre de la Suisse Romande est considéré comme le modèle absolu de l'interprétation. Une journaliste écrit : « ... comme *Norma* pour Callas, on ne voit pas très bien comment une interprétation pourrait aller encore au-delà de cette perfection. C'est un disque miracle, une légende dès sa sortie commerciale. »

Nous pourrions en écouter un extrait dans un instant avec deux autres échantillons de la palette de Régine Crespin.

- D'abord une interview de 1964 à l'ORTF par Bernard Gavoty. Régine a 35 ans et vient de triompher à Bayreuth et à Vienne et d'enregistrer les *Nuits d'été*.
- Un extrait de la soirée de ses adieux à la scène au Théâtre des Champs Elysées en 1990 (présentation Eve Ruggieri).
- On ne peut pas éviter un extrait de l'air de Sieglinde de *La Walkyrie* (*Eine Waffe lass'mich dir weisen*).
- Elle avait beaucoup d'humour et n'hésitait pas à jouer avec fantaisie *La grande Duchesse de Gerolstein*.
- Enfin *Le Spectre de la Rose*.

Cette mélodie de Berlioz est extraite des *Nuits d'été*, qui est la mise en musique de six poèmes de Théophile Gautier. Le spectre de la rose évoque le sort de cette fleur qu'une jeune fille a épinglée au bord de son décolleté le soir de son premier bal. Bien sûr, elle est fanée mais son parfum demeure. Par ce poème de 24 octosyllabes, Théophile Gautier décrit une mini tragédie que Berlioz transforme en mini opéra et que l'interprétation subtile de Régine Crespin métamorphose en un bijou ciselé plein de mystère et de sensualité. Cet enregistrement, devenu mythique, a été réalisé au Victoria Hall de Genève en septembre 1963, la chanteuse a 36 ans, avec l'Orchestre de la Suisse Romande sous la direction d'Ernest Ansermet.

Le spectre de la rose

Soulève ta paupière close
Qu'effleure un songe virginal,
Je suis le spectre de la rose
Que tu portais hier au bal.

Tu me pris encore emperlée
Des pleurs d'argent de l'arrosoir,
Et parmi la fête étoilée
Tu me promenas tout le soir.

O toi qui de ma mort fus cause
Sans que tu puisses le chasser,
Toutes les nuits mon spectre rose
À ton chevet viendra danser.

Mais ne crains rien, je ne réclame
Ni messe ni De profundis ;
Ce léger parfum est mon âme,
Et j'arrive du paradis.

Mon destin fut digne d'envie
Et pour avoir un sort si beau
Plus d'un aurait donné sa vie ;
Car sur ton sein j'ai mon tombeau
Et sur l'albâtre où je repose
Un poète avec un baiser
Écrivit : ci-gît une rose
Que tous les rois vont jalouser.

Après cela il faut conclure :

Cette voix, comme au dernier vers du poème, s'est éteinte dans un souffle mais pas à jamais. La technique moderne nous permet de renouveler à volonté ces instants d'émotion et de réentendre sans cesse cette voix magnifique qui ne vieillira jamais. Cette œuvre d'art, née de la rencontre du poète, du musicien et de la chanteuse et gravée sur le disque gardera pour toujours son inaltérable beauté.

Bibliographie

CARRIÈRE, Jean, *Le nez dans l'herbe*, Paris, La Table Ronde, Coll. Profils, 1981.

CARRIÈRE, Jean, *Les années sauvages*, Paris, Robert Laffont et J.-J. Pauvert, 1986.

CARRIÈRE, Jean, *Les cendres de la gloire*, Paris, Robert Laffont et J.-J. Pauvert, 1988.

CRESPIN, Régine, *Régine Crespin - À la scène, à la ville, mémoires*, Actes Sud, coll. Babel, n° 855 – 1997.

DURUP Brigitte, *Régine Crespin, la voix de velours*, Paris, Josette Lyon, coll. Les interprètes créateurs, 1998.

Séance du 13 avril 2012

**LITTÉRATURE, HISTOIRE ET POLITIQUE :
ALBERT CAMUS LECTEUR DE
*LA PRINCESSE DE CLÈVES***

par Jean-Louis MEUNIER
correspondant

Que n'a-t-on pas dit au sujet de ce court roman ! Malheureuse princesse ! Nous saurons seulement qu'elle est jeune, belle, blonde et riche, qu'elle est l'un des plus grands partis de France et qu'elle est mariée par convenance au prince de Clèves, guère plus âgé qu'elle, beau et riche lui aussi, d'une illustre famille située dans le haut de l'aristocratie. Mais la princesse n'a pour lui que de l'inclination. Devenue veuve, elle s'interdira d'épouser celui pour qui elle nourrit une passion destructrice et partagée, le jeune, beau, riche, séduisant et séducteur duc de Nemours. Pour nombre d'entre nous, la Princesse ressemble à la belle Martina Vlady, dans le film de Jean Delannoy, scénario de Cocteau et Delannoy, Jean Marais tenant le rôle du prince de Clèves et Jean-François Poron celui de Nemours.

La réalité est plus complexe. Si Madame de Clèves se refuse à épouser Nemours, c'est qu'elle s'impose de ne pas ressembler à ces femmes de la cour (et à ces hommes aussi), pour qui « la magnificence et la galanterie » sont les principales occupations – en cela elle est fidèle à l'éducation rigoriste inculquée par sa mère, Madame de Chartres : pour être une femme respectée, il faut d'abord être respectable, c'est-à-dire

se respecter soi-même, à une époque où prendre un ou plusieurs amants, une ou plusieurs maîtresses était à la cour une occupation, voire une nécessité pour arriver à se faire une situation. Madame de Clèves hausse ainsi un personnage de femme au niveau d'un concept d'une grande modernité aujourd'hui, celui de la dignité, de la liberté de l'être humain et de la justesse d'une telle attitude au sein du corps social – Camus défendra ces positions tout au long de sa vie et de son œuvre.

La princesse de Clèves connaît aussi la réputation de Nemours : si elle l'épousait, elle serait bientôt délaissée pour d'autres conquêtes. Elle choisira l'éloignement, la fuite à la campagne, l'exil et, enfin, la mort dans une maison religieuse très retirée du monde. Le temps et l'éloignement éteindront la passion de Nemours (ce qui en dit long sur le personnage) et Madame de Clèves mourra en laissant des « exemples de vertu inimitables » – vertu au singulier, car la vertu est une et indivisible. Roman qui fit sensation à sa publication : on n'en connaissait pas l'auteur et la scène de l'aveu souleva les plus vives discussions, ce n'était pas dans la norme de l'époque. Et bien que l'action du roman se déroulât au XVI^e siècle, à la cour de Henri II puis de François II, chacun reconnaissait les intrigues à la cour de Louis XIV.

Dans ses *Carnets*, Albert Camus a consacré quelques notes à ce roman. Elles ont été écrites au cours de la seconde guerre mondiale, d'abord entre mars et fin août 1942 :

Il y a deux sortes de style : M^{me} de Lafayette et Balzac. Le premier est parfait dans le détail, l'autre travaille dans la masse et quatre chapitres suffisent à peine à donner l'idée de son souffle. Balzac écrit bien non pas *malgré* mais *avec* ses fautes de français.

Puis, entre le 15 décembre 1942 et le 15 janvier 1943, Albert Camus écrit :

La Princesse de Clèves. Pas si simple que ça. Elle rebondit en plusieurs récits. Elle débute dans la complication si elle se termine dans l'unité. À côté d'Adolphe, c'est un feuilleton complexe.

Sa simplicité réelle est dans sa conception de l'amour : pour M^{me} de Lafayette, l'amour est un péril. C'est son postulat.

Et ce qu'on sent dans tout son livre comme d'ailleurs dans *La Princesse de Montpensier* ou *La Comtesse de Tende*, c'est une constante méfiance envers l'amour. (Ce qui, bien entendu, est le contraire de l'indifférence.)

Entre le 9 mars 1943 et juin 1943, nouvelle notation :

La curieuse théorie de M^{me} de Lafayette est celle du mariage considéré comme un moindre mal. Il vaut mieux être mal mariée que souffrir de la passion. On reconnaît là une éthique¹ de l'Ordre. / (Le roman français est psychologique parce qu'il se méfie de la métaphysique. Il se réfère constamment à l'humain par *prudence*.) Il faut avoir mal lu *La Princesse de Clèves* pour en tirer l'image du roman classique. Il est fort mal composé au contraire.

Enfin, entre le 24 septembre 1944 et juillet 1945, Albert Camus consacre une note à Sade, dans laquelle il cite le marquis : « Sade sur M^{me} de Lafayette : “Et en devenant plus concise, elle devint plus intéressante.” »

Les trois premières notes seront en partie reprises dans l'article demandé à Camus par René Tavernier pour le numéro spécial de la revue « Confluences » paru en juillet 1943 : *Problèmes du roman*, article publié sous le titre *L'Intelligence et l'échafaud*². A première lecture, ces quatre citations relèvent de l'analyse littéraire, qui est l'une des raisons de l'article. Cependant, et en se souvenant de la date de publication (juillet 1943), une lecture plus serrée de l'article publié dans « Confluences » permet de nuancer cette analyse. Il est nécessaire aussi de rappeler ce

1- Camus écrira « idée de l'ordre » dans son article. Ne pas confondre l'ordre dit politique et l'ordre selon Camus : cet ordre n'est pas celui des « ambitions personnelles » (2 septembre 1944) qui perturbe le fonctionnement harmonieux du corps social et contrevient à son épanouissement, mais pour Camus celui de la justice que procurent la révolte (qui n'est pas la révolution par la violence – ce qui oppose Camus à Sartre – mais la révolte contre toute défaillance humaine) et la mesure (qui n'est pas autocensure pour rester dans un milieu aux contours mal définis, mais conscience du moment où la pensée et l'action mettent en péril l'être humain et où chacun doit prendre conscience de ses limites pour ne pas céder à la violence).

2- Pages 218 à 223. *Ci infra*, les nombres entre parenthèses indiquent la page de la revue.

que Madame de La Fayette écrivait au chevalier de Lescheraine, dans le mois qui suivit la publication anonyme de *La Princesse de Clèves* en mars 1678, chez Claude Barbin, à Paris :

Ce que j'y trouve, c'est une parfaite imitation du monde de la Cour et de la manière dont on y vit. Il n'y a rien de romanesque et de grimpé [le goût de l'effet] ; aussi n'est-ce pas un roman, c'est proprement des Mémoires ; et c'était, à ce que l'on m'a dit, le titre du livre, mais on l'a changé.

Prenons-en acte : « parfaite *imitation* du monde de la Cour et de la manière dont on y vit », « aussi n'est-ce pas un roman, c'est proprement des *Mémoires*. » « Mémoires » induit une lecture de *La Princesse de Clèves* sous le regard de l'Histoire, et pas seulement et exclusivement sous celui des heurs et malheurs de la passion et des historiettes de la Cour. Le roi avait ordonné à Nemours d'épouser la reine d'Angleterre, pour apaiser les rapports entre la France et l'Angleterre, mis à mal par des guerres successives. Or Nemours renonce à épouser la reine par amour pour Madame de Clèves. On peut lire dans cette désobéissance, qui ne sera pas sanctionnée, une prise de position de Madame de la Fayette par rapport à l'Histoire : celle-ci n'a que faire des arrangements de convenance, quand la liberté de l'être humain est menacée – Camus saura lui aussi défendre cette attitude.

Madame de la Fayette se souvenait peut-être d'un court fragment de l'une de ses lectures, faite dans la bibliothèque de La Rochefoucauld, celle du traité de Lancelot Voisin, sieur de la Popelinière : *L'histoire des histoires avec l'idée de l'histoire accomplie des François, Œuvre ny veu ny traicté par aucun*³ : « ...un Narré général, éloquent et judicieux des plus notables actions des hommes, et autres accidents y représentés, selon les temps, les lieux, leurs causes, progrès et événements. »

Nécessaire enfin de rappeler, pour la lecture de *L'Intelligence et l'échafaud*, ce qu'écrivait Albert Camus en avril 1939 dans *Contre l'impérialisme – Une conférence de M. R.-E. Charlier*, article publié dans « Alger républicain » :

3- Paris, Jean HOUZÉ, 1599.

Je ne résumerai pas la conférence de M. Charlier. Elle fut longue et difficile. Mais il ne s'agissait pas d'un divertissement mondain. Je voudrais seulement insister sur deux ou trois idées, essentielles à l'heure qu'il est. C'est d'abord l'idée de « la paix dans la guerre ». Beaucoup d'entre nous répugnent également à la guerre et à la servitude. M. Charlier réfuta, à cet égard, la théorie de la non-violence. Il est d'avis qu'il faut s'opposer par la force à l'agression et à l'injustice. Mais du moins, il faut circonscrire l'emploi de cette force. Car elle est un moyen et non une fin. Elle doit mettre un terme à la guerre et non la prolonger. Et dans le temps où la résistance à l'agression s'accroît, elle doit s'accompagner, chaque jour et à chaque heure, d'une proposition de paix. Il ne faut pas, selon M. Charlier, qu'on traite de défaitiste ou de traître l'homme qui réclame la paix au sein même de la guerre. Le « jusqu'aboutisme » est une absurdité si l'on veut bien croire que ni la guerre ni la victoire ne sont elles-mêmes des solutions⁴.

Créée à Lyon en juillet 1941, la revue « Confluences » était alors ouvertement pétainiste. René Tavernier, qui en assurait la direction depuis janvier 1942, en changea totalement l'orientation, et il savait par expérience comment se « fait » une revue. Le n° 21-24 – quatre cent quinze pages, en 1943 ! – a été réalisé sous la direction de Jean Prévost, et il « bénéficiait du soutien d'écrivains engagés dans la Résistance et sous la bannière de Paulhan⁵. » Quelques noms de contributeurs l'explicitent : Edmond Jaloux, José Bergamin, Jacques Debû-Bridel, Robert Desnos, Stanislas Fumet, Roger Lannes, René Laporte, Clara Malraux, Louis Martin-Chauffier, Claude Morgan, Louis Parrot, René Tavernier, Elsa Triolet, par exemple. Dans sa notice, André Abbou rappelle que « cette revue avait été suspendue en août 1942, pour avoir persiflé et exposé des idées contraires à l'ordre vichyssois, dans un poème, *Nymphée*. La revue reparut en 1943, alors que la N.R.F. de Drieu La Rochelle allait cesser de paraître. » (I, 1407) C'est dire une fois encore combien ces deux revues étaient impliquées dans la politique à cette époque, et dépassaient ainsi

4- CAMUS, Albert, *Œuvres complètes*, volume I, Paris, Gallimard, collection La Pléiade, 2006, p. 640-641. Les *Œuvres complètes*, publiées en quatre volumes. Le chiffre en capitale désigne le volume, celui en chiffres arabes les pages.

5- André ABBOU, dans sa présentation de *L'intelligence et l'échafaud*, I, 1407.

le seul cadre de la littérature, ce qui permet une lecture au-delà de la littérature : pour mémoire, en janvier 1943, la censure interdit *Pilote de guerre*, le 30 janvier Laval officialise la Milice française, Louis Aragon publie en juillet *Le Musée Grévin* sous le pseudonyme de François la Colère. 1943 fut aussi l'une des plus dures années de la Seconde Guerre mondiale, les contemporains le ressentaient, il n'est que de relire les journaux et les témoignages, à et sur l'époque.

Le sommaire est pertinent⁶. *Préface*, puis trois parties : *Aspects du roman moderne*, *Crise du roman* et *Permanence du roman*. *Conclusion* enfin, par Paul Wattelet – et cinquante-six contributeurs, connus et installés, ou plus jeunes, dans la littérature et dont les noms sont déjà des prises de position. Cinq citations marquent la philosophie de ce numéro de revue et permettent de contextualiser l'article de Camus au sein de cette philosophie.

René Tavernier écrit la préface programmatique. Nous y lisons déjà des fragments signifiants du contenu à venir : de « la précision clinique de certains livres modernes, jusqu'à la brume oppressante de quelques autres » (9), des « influences étrangères [...] des échos, des correspondances à travers les temps, entre tous les écrivains [...] ». C'est une des caractéristiques les plus émouvantes et les plus belles de la France que d'y trouver cette chaîne, cette continuité qui relie les esprits, et, dans leur infinie variété, compose une unité toujours vivante, toujours active » (10), jusqu'à : « Le temps que nous vivons suscite un merveilleux, impose des mythes contraires à ce genre de pensée⁷, mais tout à fait favorables à la poésie, et au roman, au sens hégélien du terme. » (13) Toute la préface, humaine et humaniste dans son propos, serait à citer, mais le dernier paragraphe est éclairant, contextuellement parlant :

Le roman nous emporte dans ce songe et nous en fait éprouver la puissance et la nécessité. Le roman reste un défi à la laideur et à la tristesse incurable des choses, à la médiocrité de la vie.

6- Une étude poussée de *Problèmes du roman* (titres, sous-titres, distributions des parties et des textes à l'intérieur des parties) apporterait de précieuses indications sur la philosophie de cette revue.

7- Tavernier a situé la littérature en général, tous genres confondus, par rapport aux interrogations posées par la guerre.

La réalité romanesque est une illusion librement consentie qui comporte ses règles, sa méthode et qui permet comme tout art de connaître le véritable visage de l'homme. (17)

Pierre Lafue, excellent connaisseur de l'histoire et de la culture de l'Allemagne, écrit à la fin de sa contribution, *Nouveaux psychologues* :

Les ouvrages dont nous venons de parler ne sont, en effet, valables aux yeux de l'historien des mœurs, que parce que dans leurs profondeurs s'organise, en dépit de l'objectivité apparente à laquelle ils se contraignent le plus souvent, une révolte désespérée de l'être humain qui aspire à surnager en dépit de tout et à se dégager du chaos des forces matérielles qui l'oppriment aujourd'hui si cruellement⁸. (190)

Marcel Arland – auteur Gallimard de renom en 1943 et qui avait, comme Paul Morand, refusé l'invitation du gouvernement allemand à venir à Weimar en octobre 1941 – s'interroge dans *Une crise du roman ?* :

Je crois peu à cette maladie [la crise du roman]. On dira qu'il paraît aujourd'hui peu de romans : ce demi-silence tient aux conditions de travail et de publication, non pas à l'épuisement du genre ni de ses représentants. C'est une secrète fécondation, un regroupement de forces. Bienfaisante cure de silence. [...] Le roman français n'est ni un paisible écoulement, ni une explosion, ni une simple distraction ; il est une création où le monde et l'individu, le cœur et l'esprit, l'audace et la retenue, la confiance et la sagesse trouvent, dans le royaume idéal de l'œuvre d'art, un accord exemplaire. [...] Il est un art, un style, un mode du roman propre à la France, j'entends à une terre, à une civilisation et à une nature d'hommes ; nos romanciers ne l'ignoreront pas longtemps impunément⁹. (213)

8- Le texte de Pierre Lafue est le dernier de la partie I de la revue : *Aspects du roman moderne*. Pierre Lafue publiera une *Histoire de l'Allemagne*, en 1950 chez Flammarion, livre qui a fait date. Entre autres activités, la Fondation Pierre-Lafue, créée en 1976 par la veuve de Lafue, récompense annuellement un ouvrage (ou un ensemble d'ouvrages) à caractère historique.

9- L'article de Marcel Arland est le dernier des six groupés sous le titre général *Crise du roman* (partie II de la revue).

Roger Lannes termine sa contribution, *L'avenir du roman* par ces mots – qu'on se souvienne de la Liste Otto ! :

Lorsque le roman aura passé du côté des armes, abandonnant celui des instruments d'optique ou de mesure, lorsqu'il sera considéré comme un élément actif de la conscience et non plus comme un lieu de recel pour la mémoire (d'un individu ou d'un temps) il est probable que l'esprit humain se trouvera prémuni au maximum contre les puissantes forces de dissolution mises en action contre lui¹⁰. (401)

Quant à Paul Wattelet, dont la contribution a pour titre révélateur *Grandeur et misère des romanciers*, après avoir constaté que « c'est bien drôle de chose que l'influence directe des guerres sur le roman », il conclut avec parfois une certaine désinvolture et une forme d'humour – la désinvolture et l'humour sont révélateurs d'une conscience éclairée des difficultés, quelle que soit l'époque – par une phrase tranchante :

En tout cas, souhaitons-le [« limiter l'influence directe de La Guerre et la Paix sur le roman français de demain »], bien que nous ayons plus à apprendre de Tolstoï dans le domaine de la Paix, qu'on ne semble l'imaginer dans les journaux et revues où on nous dit merveille d'un tas de jeunes romanciers dont j'ai déjà oublié le nom. (415)

Relire aujourd'hui les journaux et revues marqués par la Collaboration est une rude épreuve... Ces brèves citations, qui filent la métaphore, élèvent celle-ci au niveau de l'allégorie, à la lecture complète du numéro de « Confluences » dans le mouvement de l'Histoire à cette époque.

Au détour de sa présentation, André Abbou prépare ainsi à une lecture historique et contextuelle de la contribution de Camus. Ecrire que « cette revue avait été suspendue en août 1942, pour avoir persifflé et exposé des idées contraires à l'ordre vichyssois », évoquer « la NRF de Drieu La Rochelle », rappeler la formule camusienne « une morale d'engagement », c'est inscrire *L'intelligence et l'échafaud* dans les

10- Dernier texte de la partie III : *Aspects du roman moderne*.

diachronies de l'œuvre et de la pensée politique de Camus, et donner à ce texte une portée plus que littéraire. Un résumé de l'argumentation de Camus et une approche du vocabulaire apportent des réponses intéressantes.

L'intelligence et l'échafaud prend place au début de la section 1, *Pratique et théorie du roman*, de la troisième partie : *Permanence du roman*. Camus y voisine avec Bergamin, Gadenne, Desnos, Laporte, Hériat, Ramuz, Stein, Barbezat et Tavernier lui-même, entre autres, et il y défend l'idée selon laquelle le roman, et particulièrement le roman dit classique, est fondé sur « une certaine obstination » inséparable de « l'unité [...] et la fixité de l'intention » (218) – et il convoquera une fois encore *La Princesse de Clèves* –. Une formule résume cette partie de son argumentation :

La grande règle de l'artiste au contraire [de « l'auteur médiocre » qui « est amené à dire tout ce qui lui plaît »] est de s'oublier à moitié au profit d'une expression communicable. [...] Une grande partie du génie romanesque français tient dans cet effort éclairé pour donner aux cris de la passion l'ordre d'un langage pur. (219)

Mais les « sacrifices » (219), voulus par l'écrivain, déterminent l'intelligence :

Être classique, c'est se répéter. On trouvera ainsi, au cœur de nos grandes œuvres romanesques, une certaine conception de l'homme que l'intelligence s'efforce de mettre en évidence au moyen d'un petit nombre de situations. (220)

Camus inscrit ainsi le roman dans une réflexion sur l'écriture romanesque et dans une posture morale (dont le centre est l'homme capable de réflexion), posture qui, pour Camus lecteur de Madame de Lafayette, revient à un « effort de domination » de soi : « Mais il est bien évident que cet art naît en même temps d'une infinie possibilité de souffrance et d'une décision arrêtée de s'en rendre maître par le discours. » (221) Il y a là une référence aux deux aveux que fait Madame de Clèves, à son mari puis à Nemours. Mais il y a aussi cette volonté

obstinée de Camus de parler, d'écrire pour ceux qui ne peuvent ou ne savent ni parler, ni écrire, et cette volonté est l'un des marqueurs de son engagement dans la vie et l'Histoire de son temps et de son témoignage, c'est « la grande règle de l'artiste », dont il est question dans *L'intelligence et l'échafaud*.

Dans une note de 1939, inscrite dans ses *Carnets*, Albert Camus avait parlé de « l'ascèse » qui préside à l'écriture, il reprend son idée dans les formules « force de l'âme », « force du langage », « ascèse héroïque de Proust » et « constance d'âme » (222) appliquées au roman classique et spécialement à Madame de Lafayette. Les références à Sade, Stendhal, Benjamin Constant et Proust permettent aussi à Camus de situer implicitement son roman *L'Étranger* dans cette perspective.

Le roman acquiert ainsi sa légitimité en tant que création littéraire et que document-chaînon dans une évolution du roman à travers les époques, sous la rigueur stylistique, linguistique et morale d'un métaphorique échafaud – ou, pour le dire autrement : comment passer de la vérité de la fiction à la réalité du quotidien, réalité faite d'obstination, d'intentions, de sacrifices et de souffrance qui rendra le discours, celui de l'écriture et non des armes, maître de la violence et de la brutalité. Camus reprendra publiquement cette démonstration lors de l'attribution du Prix Nobel.

Certains des mots du développement relèvent du vocabulaire de la guerre et de la paix, pour reprendre les mots de Camus dans sa recension de la conférence de Charlier : « fixité de l'intention », « obstination » (2 occurrences), « expression communicable », « sacrifices », « destin » (2 occurrences), « vie » (3 occurrences), « intelligence » (6 occurrences), « vaincre », « souffrance ». Mais Camus concentre sa pensée dans le dernier paragraphe, comme si, dans leur progression naturelle, les mots relevés ci-dessus se devaient de préparer le lecteur – déjà fortement convaincu par les deux cent vingt pages de résistance précédentes – à comprendre que, sous une réelle et convaincante analyse du roman classique et romantique et dans un langage valeureux et combatif, en 1943 Camus invite à un sursaut de liberté :

En tout cas, c'est ainsi que j'explique le sentiment très fort que je trouve à la lecture de nos grands romans. Ils témoignent pour l'efficacité de la création humaine. On s'y persuade que

L'œuvre d'art est chose humaine, jamais assez humaine, et que le créateur peut se passer d'une dictée transcendante. Ils ne sont pas nés dans les éclairs de l'inspiration, mais par une fidélité¹¹ quotidienne. Et c'est vraiment un des secrets du roman français que de savoir manifester en même temps un sens harmonieux de la fatalité et un art tout entier sorti de la liberté individuelle¹² – de figurer enfin le terrain idéal où les forces de la destinée se heurtent à la décision humaine. [...] Aucun de nos grands romanciers ne s'est détourné de la douleur des hommes, mais il est possible de dire qu'aucun ne s'y est abandonné et que par une émouvante patience, ils l'ont tous maîtrisée par les règles de l'art. L'idée qu'un Français contemporain peut se faire de la virilité (et naturellement, elle n'a que faire du tambour), il la doit peut-être à cette suite d'œuvres sèches et brûlantes où se déroule sans une défaillance, jusqu'à l'échafaud, l'exercice supérieur d'une intelligence qui n'a de cesse qu'elle domine. (223)

Tavernier l'avait bien compris en composant habilement sa revue, et les mots de Camus – ceux d'autres contributeurs aussi, et l'article de Camus participe à et de l'économie de « Confluences » – appellent ceux de Wattelet :

Si on veut s'amuser à parler du roman, il faut tenir compte de toute l'expérience romanesque [...] mais dans le roman moderne même, et le roman français, pour nous limiter, encore faudrait-il se souvenir non pas de ce qui est la lecture d'une coterie, en 1943, ou de 1930 à 1940, mais de tout ce qui a constitué l'expérience romanesque française moderne. (405)

Le texte publié dans la revue, à portée littéraire certes, devient polysémique et Camus y précise ainsi sa position face à l'Histoire (il le fera en maintes autres occasions) : il est un témoin et un acteur qui dit et qui écrit, pas un historien, il est celui qui « fait entrer l'art dans la vie en donnant à l'homme en lutte contre son destin les forces du langage. » (222) Réfléchir sur le roman en tant que genre – réflexion politiquement et moralement nécessaire à un moment de l'Histoire où certains

11- « fidélité » est un mot très camusien.

12- Autre thème camusien souvent décliné.

« romanciers » glorifiaient le maréchalisme et le retour à une terre où l'on ne conteste pas et où l'on obéit passivement – et définir une posture morale contemporaine et intemporelle par la réitération d'une expérience de la vie, de l'engagement et de la mort située dans la diachronie de la conscience éthique, cela permettait à Camus de prendre position au moment même des événements, dans l'immédiat des souffrances, pour provoquer la résistance aux violences indignes d'un être humain. Il restait ainsi fidèle à sa ligne de conduite, déjà mise en situation avant la guerre, par exemple dans les articles *Misère de la Kabylie* : constater, dire et proposer, exiger des améliorations, et tout faire pour les réaliser, individuellement et collectivement, attitude exprimée dans la concision d'une seule phrase : « Ce culte de l'intelligence efficace autant qu'un art fait une civilisation et un savoir-vivre. » (222)

Les articles réunis et publiés dans *Actuelles III – Chroniques algériennes* en juin 1958 le prouvent – la date mérite d'être rappelée et *Actuelles III* s'inscrit dans la postérité de *L'intelligence et l'échafaud* – : lus dans leur ensemble, ils montrent le cheminement d'un engagement, lus séparément, datés et remis dans le contexte historique, ils montrent ce que furent l'Histoire et l'implication de l'un de ses acteurs les plus actifs et les plus stimulants¹³. C'est une constante à souligner dans la pensée, les actes et les écrits de Camus, car sa défense de la liberté, de la justice et de l'engagement de l'intellectuel n'a connu aucune exception, aucune compromission – l'exemple donné par Camus de Madame de Lafayette en témoigne, par opposition aux écrivains serviles, ceux dont on a « déjà oublié le nom. » Et cette attitude lui fut reprochée, notamment à la publication de *L'Homme révolté*. Les fondements historiques et intangibles de la paix – exigeants individuellement, humains et sociaux, cet « exercice supérieur d'une intelligence qui n'a de cesse qu'elle domine » –, ceux de la réflexion et de l'action personnelles sont en application dans ce texte, de même que les limites de la révolte et de la mesure. Ils dérangent : la juste conscience des possibilités du soi, préalable à tout engagement difficile et complexe, vers ou contre l'autre,

13- L'on sait que des articles parus dans les journaux connaissent souvent le sort de maints papiers : la poubelle. Réunir ses articles fut pour Camus un acte courageux et délibéré, en juin 1958. « Le livre est accueilli avec hostilité ou indifférence », écrit Pierre-Louis REY (*I*, XCVI), ce qui démontre sa nécessité, personnelle, politique et philosophique.

conditionne la justice et la paix comme objectifs politiques et moraux :

Et c'est vraiment un des secrets du roman français que de savoir manifester en même temps un sens harmonieux de la fatalité et un art tout entier sorti de la liberté individuelle – de figurer enfin le terrain idéal où les forces de la destinée se heurtent à la décision humaine. Cet art est une revanche, une façon de surmonter un sort difficile en lui imposant une forme. (223)

Albert Camus le confiera plus tard à ses *Carnets* (entre juillet et septembre 1948) : « La responsabilité envers l'histoire dispense de la responsabilité envers les êtres humains. C'est là son confort. » (II, 1115) Cette courte note se place elle aussi dans la lignée de *L'intelligence et l'échafaud*.

Mais peut-être avait-il lu ce qu'écrivait Karl Heinz Bremer dans sa contribution *Réplique allemande à la conception française de l'Allemagne* publiée dans « Regards sur l'histoire » chez Sorlot, en 1941 :

L'amour des réalités et le refus de croire aux slogans doit permettre une explication franche et amicale, qui sera la base même d'une compréhension mutuelle, suivie, après, de collaboration. [...] Il se développait ainsi dans la majorité du peuple français une conception courante de l'Allemagne, favorisée par tant de chefs de la troisième République et par tous les Juifs, une conception défavorable qui, grâce aux bourreurs de crâne, pouvait se transformer et fut effectivement changée en haine.

C'est Louis-Ferdinand Céline qui, quelques mois avant la dernière guerre, constatait avec une clairvoyance courageuse dans *L'École des cadavres* : « La haine contre les Allemands est une haine contre nature. C'est une inversion. C'est notre poison mortel. On nous l'injecte tous les jours, à doses de plus en plus tragiques. [...] En opposition avec les paroles bourgeoises de Valéry¹⁴, il faut mettre celles d'Adolf Hitler qui déclara dans un

14- « Les grandes vertus du peuple allemand ont engendré plus de maux que l'oisiveté jamais n'a créé de vices », cité par Karl Heinz BREMER, « Réplique allemande à la conception française de l'Allemagne », in *Regards sur l'histoire*, Paris, Sorlot, 1941, p. 170.

récent discours : « La force de travail des Allemands constitue notre or et notre capital, et avec cet or je vaincrai chaque puissance du monde¹⁵. »

Ou ce qu'avait dit M. Marquet, le maire de Bordeaux qui en accueillant chaleureusement le professeur Friedrich Grimm, avait d'abord loué l'action du maréchal Pétain avant de féliciter son hôte :

A la lumière des événements, la croisade qu'il a entreprise pour le rapprochement de nos pays, prend sa pleine valeur.

Ecoutez-le comme des Français qui voulant sauver la France, ont enfin compris que le rapprochement franco-allemand est la condition de la sauvegarde de la civilisation occidentale.

Le professeur Grimm lui répondit :

Quand Hitler arriva au pouvoir, il s'offrit encore une nouvelle occasion de collaborer, une occasion inouïe, inespérée. [...] Tandis qu'en Allemagne, selon les ordres formels d'Hitler, on interdisait la moindre parole susceptible de nuire à la politique de rapprochement, en France, un gouvernement faible, soumis à toutes les influences judéo-maçonniques, tolérait qu'une presse ignoble insultât chaque jour le Führer de l'Allemagne. [...] Peut-être est-ce même la plus grande occasion qui se présente aujourd'hui. Ne la manquons pas ! Il y a, dans la vie des peuples, des moments où il faut agir, où des problèmes sont mûrs pour être résolus. Il faut saisir ces moments. Il faut les sentir, les reconnaître. C'est le moment de faire la paix franco-allemande, d'enterrer un différend qui a duré plus de trois siècles. Agissons donc ! Ne laissons pas passer cette dernière occasion ! [...] Pour que nos fils et nos petits-fils ne nous reprochent pas un jour d'avoir manqué à notre devoir¹⁶ !

15- BREMER, Karl Heinz, *in op. cit.*, p. 156, 158 et 170-171.

16- MARQUET, M. et GRIMM, Friedrich, « Faisons la paix franco-allemande », *in Regards sur l'Histoire*, *op. cit.*, p. 217-218, 227 et 252-253. Cet ouvrage de propagande est remarquablement construit, le français y est sobre et lyrique – il en est d'autant plus dangereux. Mais il a su convaincre... Il est peut-être l'une des sources des *Lettres à un ami allemand*.

Albert Camus, René Tavernier et les contributeurs à la revue « Confluences » avaient une vraie admiration pour l'Allemagne, sa littérature, ses arts et sa civilisation – les références aux grands écrivains allemands sont nombreuses et élogieuses dans la revue – et Madame de Staël a écrit un beau livre sur ce sujet. Mais la fraternité avec l'Allemagne avait pour eux la justice, la liberté et le respect de la dignité de l'être humain comme valeurs premières et fondamentales d'une morale politique, non la force qui aurait permis de vaincre « chaque puissance du monde. » C'est toute l'importance des *Lettres à un ami allemand*, l'un des textes majeurs de Camus, quasi contemporain de l'article de « Confluences ».

Le dernier mot revient à Camus, dans l'*Introduction aux Maximes et Anecdotes de Chamfort* publiée en 1944, chez DAC à Monaco, texte inséparable de *L'intelligence et l'échafaud*¹⁷ :

[...] il [Chamfort] a réalisé ce mélange de la volonté et de la passion qui fait le caractère tragique et qui donne à Chamfort une avance considérable sur son siècle. [...] Je rappelle ici que Chamfort est un écrivain classique. Mais si la cohérence, le goût du raisonnement, la logique même mortelle, l'exigence obstinée de la morale sont des vertus classiques, on peut bien dire que la façon que Chamfort a choisie d'être classique a été d'en mourir. Cela restitue à cette notion la démesure et le frémissement que nos grands siècles ont su lui donner et que nous avons à lui conserver. (928 et 932-933)

On imagine aisément dès lors l'aventure de mépris et de désespoir qu'une âme de cette envergure est destinée à courir dans un monde qu'elle méprise. Et l'on tiendra le roman dont Chamfort nous a laissé les éléments. C'est le roman du refus, le récit d'une négation de soi, une course vers l'absolu qui s'achève dans la rage du néant. (929)

17- Dans une note écrite entre février et juin 1949 dans ses *Carnets*, Albert Camus écrit : « Programme février-juin. [...] / Mettre au point les 3 volumes d'essais : [...] / 2) Essais critiques. *Préface* – Chamfort + *L'intelligence et l'échafaud* + Agrippa d'Aubigné + *Préface aux chroniques italiennes* + Commentaires sur le *Don Juan* + Jean Grenier [...] / Obstination au travail. Elle surpasse les défaillances. » Les « défaillances », nombreux sont ceux qui les ont pratiquées durant la dernière guerre...

C'est à nouveau « l'exercice supérieur d'une intelligence qui n'a de cesse qu'elle domine » dont parlait déjà Camus dans la dernière phrase de *L'intelligence et l'échafaud*. Mais en août 1944 on pouvait aussi lire et interpréter ces remarques sous le poids de la guerre finissante et de la responsabilité individuelle et collective qui avait entraîné des années de misères – le 15 mars 1944 venait d'être fondé le Conseil national de la Résistance. Et, nous le savons maintenant, Camus développait au même moment et avec une vive fermeté son opposition aux zéloteurs du nazisme (non sans une part implicite de compassion et de regret d'une amitié blessée, toutefois¹⁸) dans les *Lettres à un ami allemand*, qui seront intégralement publiées en octobre 1945.

Cette « démesure » définit, qui en douterait ? des hommes révoltés.

18- Deux des *Lettres* avaient été publiées confidentiellement : la première en juillet 1943 dans le n° 2 de « Revue libre » – en même temps que « Confluences » –, la deuxième au début de 1944 dans le n° 3 des « Cahiers de la Libération. »

Séance du 4 mai 2012

**MIREILLE À ARLES (1899)
ET CARMEN À NÎMES (1901) :
FABRIQUER L'ÉVÈNEMENT MULTICULTUREL
DANS L'AMPHITHÉÂTRE**

par Sabine TEULON LARDIC
membre non résidant

Lorsque la III^e République s'enracine avec ses lois de la décennie 1880-90, la décentralisation et démocratisation culturelles deviennent des vecteurs puissants du changement social. Après la défaite de Sedan, populariser le patrimoine français par le spectacle devient une évidence pour le pouvoir et pour les élites militantes. Inspirés par la démocratie athénienne, leur souci d'éduquer en mêlant les classes se concrétise dans de vastes lieux (Théâtre du peuple à Bussang). Parmi les sites romains du sud de la France, cette démocratisation atteint son acmé en investissant le Théâtre antique d'Orange depuis 1888, les arènes contemporaines de Béziers (1898), diffusant le théâtre parlé ou lyrique pour des masses de spectateurs. Le choix de réceptacle en plein air, dont la configuration en hémicycle unit les spectateurs depuis la civilisation gréco-latine, s'appuie sur la qualification populaire de chaque lieu.

Le transfert de cette politique s'accomplit pour la première fois dans l'amphithéâtre d'Arles avec *Mireille* de Charles Gounod (14 mai 1899), dans celui de Nîmes avec *Carmen* de Georges Bizet (12 et 18 mai 1901)

en s'affichant comme « une solennité artistique » de part et d'autre du Rhône mistralien. Comment s'orchestrent les étapes de ces manifestations au temps du Félibrige conquérant ? Quelle sélection d'opéras, d'artistes ou d'acteurs s'opère au vu des logiques d'exploitation du lieu ? Quels regards des publics la presse transmet-elle sur ces spectacles ? En ayant dépouillé la presse locale et régionale, nous tentons de mettre en perspective les premières actions de décentralisation culturelle dans les deux amphithéâtres tout en auscultant la manière sensible dont les contemporains les perçoivent.

I – Exploiter l'identité culturelle d'un territoire pour un spectacle populaire

« La viande du taureau provenant de la course de *Carmen* sera mise en vente lundi 13 mai aux halles, étal n° 269 (côté de Juvénel)¹. »

A – Territoires d'Arles et de Nîmes

À l'aube du XX^e siècle, les territoires d'Arles et de Nîmes sont sous l'influence idéologique du Félibrige, mouvement de renaissance culturelle parti de Provence en 1854, couvrant depuis les territoires d'Oc, de la Catalogne jusqu'à Nice. Frédéric Mistral et ses disciples posent le problème de la reconnaissance d'une diversité linguistique et culturelle dans une France républicaine ayant pour dogme l'indivisibilité. Par leurs revendications, mais aussi par leur modèle en faveur de la décentralisation ou du fédéralisme, ils mettent en mouvement l'image même de la France dans son (ses) identité(s) comme le montre Philippe Martel². En Arles, le capoulié F. Mistral est omniprésent, tant par sa présence lors des célébrations félibréennes que par ses publications poétiques et philologiques (*Le Trésor du Félibrige*, 1886). À Nîmes,

1- *Le Journal du Midi*, 12 mai 1901. Lors de la séance académique, écoute de l'extrait : « Motif de la mort » de l'ouverture de *Carmen* de G. Bizet.

2- MARTEL, Philippe, *Les Félibres et leur temps : renaissance d'oc et opinion (1850-1914)*, Presses universitaires de Bordeaux, 2010.

cette emprise est assortie de l’empreinte daudétienne dans ce même sillon. Comme dans tout l’espace français, la musique est autant une passion cultivée lors des saisons lyriques d’une richesse insoupçonnée au regard de notre temps, qu’une pratique populaire partagée par les orphéons et harmonies. Depuis 1830, ces formations d’amateurs ont essaimé en France, structurant la pratique d’hommes du peuple³.

De manière plus identitaire, les deux cités sont devenues des *plaza* de la tauromachie française par une programmation régulière dans chaque amphithéâtre, générant des adeptes. L’engouement tauromachique s’appuie sur l’édition récente du périodique *Le Torero* fondé à Nîmes, peu avant l’Union tauromachique de France (18 février 1901). Bartolomé Bennassar a démontré comment Nîmes s’impose comme place taurine française depuis le Second Empire, lorsque la corrida de rite espagnol (mise à mort) supplante la bouvine camarguaise, via les fêtes de mariage de Napoléon III avec l’Espagnole Eugénie de Montijo. Il pointe trois facteurs, qui sont (pour partie) valides en Arles :

- le lieu exceptionnel de l’amphithéâtre romain, relativement en bon état ;
- le voisinage immédiat de l’élevage taurin et des courses en Camargue ;
- l’affirmation d’une identité méridionale forte face à l’Etat centralisé jacobin⁴.

B – L’entrepreneur de spectacles : sélection et stratégies

Outre leur culture félibréenne et leur passion populaire pour la tauromachie, quelles contingences rapprochent alors les deux cités ? Il s’agit du monopole des deux amphithéâtres, détenu par l’entrepreneur Arthur Fayot par adjudication municipale. En sus des spectacles équestres, militaires, de cirque et de luttes, son activité lucrative s’appuie

3- Voir le grandiose concours d’orphéons dans les arènes de Nîmes en 1863. TEULON LARDIC, Sabine, « L’enracinement méridional du compositeur F. Poise », *Revue de la Société d’Histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard*, 2004, n° 20, p. 14-27.

4- BENNASSAR, Bartolomé, « Nîmes et la tauromachie », in BERNIÉ-BOISSARD, Catherine, (dir.), *Tauromachies et identités locales*, Paris, L’Harmattan, coll. Conférences universitaires de Nîmes, 2004, p. 19-26.

principalement sur la tauromachie depuis l'acclimatation française de la corrida andalouse dont il est le défenseur depuis la menace d'interdiction par l'État (1884) :

C'est grâce à M. Fayot que les corridas, supprimées depuis plusieurs années par l'arbitraire d'un ministre, ont été rétablies en 1892 et, sinon légalement autorisées, du moins officiellement tolérées après la fameuse course de Cara Ancha en août 1892. Sous la direction de M. Fayot, la *Plaza* de Nîmes acquit soudainement une renommée qui s'accrut au point qu'elle put presque prétendre à disputer la suprématie aux plus grandes *Plazas* d'Espagne⁵.

Lorsqu'aucune tentative de représentation lyrique n'est enregistrée jusqu'en 1899, l'exemple biterrois de créations musicales déclenche sûrement le processus. En effet,

... l'habile organisateur des belles courses de Nîmes, Fayot, se rend à la mairie [de Béziers] ; en janvier 1897, *La Dépêche* publie ses déclarations ; les biterrois peuvent s'apaiser ; des arènes de 12 500 places vont être bâties en dur, Fayot dirigera les spectacles taurins⁶.

De 1897 à 1899, année de la création de *Déjanire* de Camille Saint-Saëns et Louis Gallet dans les arènes de Béziers, l'entrepreneur étend donc son activité tauromachique en Languedoc. Le transfert de cette politique culturelle lyrique fera d'ailleurs école à Nîmes : après les représentations de *Mireille* et de *Carmen*, l'amphithéâtre nîmois ne cessera de programmer le théâtre lyrique, jusqu'à l'inscrire dans le cahier des charges de l'adjudication en 1920. Qui conseille Fayot concernant les choix d'opéras ? Aucun document d'archive nous le dévoile (à ce jour), mais on peut deviner que l'influence de F. Mistral, qui avait accueilli C.

5- *L'Écho du Midi*, 12 au 19 mai 1901.

6- NUSSY SAINT-SAËNS, Marcel, « La fondation du théâtre des arènes de Béziers. La première de *Déjanire* le 28 août 1898 », *Etudes sur Pézenas et l'Hérault*, XI, 1980, n°2, p. 5.

Gounod en Provence lors de sa genèse de *Mireille* (printemps 1863), a dû peser. En revanche, Fayot semble l'instigateur et le concepteur de chaque spectacle :

Seul et de sa propre initiative, il a conçu cette grande représentation de *Carmen* dans les Arènes de Nîmes ; [...] sans se décourager par l'indifférence générale, il en a tracé les grandes lignes ; il a ensuite su s'entourer de collaborateurs intelligents pour en organiser les détails, dont il a lui-même surveillé l'exécution. Peu à peu [...], les autorités, sous la poussée des appréciations de la presse, ont joint leur concours à l'enthousiasme du public⁷.

Ses choix raisonnés pour chaque ville, leur inscription dans un temps festif forment des dispositifs fertiles que j'examine tour à tour. À l'inverse du cycle lyrique des arènes de Béziers exploitant la création dans l'univers mythologique, Fayot mise prudemment sur des opéras français déjà couronnés de succès. Au sein du courant réaliste, porté de Gounod à Charpentier en cette fin de siècle, il élit deux œuvres connectées à l'identité culturelle du territoire, la première de manière quasi ethnographique, la seconde par acculturation.

Le choix de *Mireille*, opéra de Charles Gounod, livret Michel Carré⁸ d'après le cycle provençal *Miréio* de Mistral (1859), est évidemment lié au culte mistralien en terres occitanes, dont on peut se convaincre en observant l'encart publicitaire de *L'Écho du Midi* (fig. 1)⁹. Les topiques provençaux de l'opéra sont aisément réappropriés par les instances félibréennes. Il s'agit de capter la geste mistralienne dans son « écologie », en particulier dans l'enceinte d'un patrimoine architectural séculaire.

7- *Ibidem*.

8- Création au Théâtre-Lyrique de Paris (1864).

9- *Mireille* aux arènes de Nîmes, *L'Écho du Midi*, 17 au 24 juin 1899. Observons sur cet encart l'estampille mistralienne en vis-à-vis de l'Arlésienne, combinée à l'empreinte patrimoniale des monuments emblématiques de Nîmes et des Saintes-Maries.

Un immense décor, qui occupera du haut en bas une partie de l'Arène, donnera véritablement l'illusion de la vaste plaine de la Crau sous l'azur transparent des cieux. Comme dans l'œuvre de Mistral, la *chatouno* mourra dans les bras de Vincent, et ce dénouement, pour être plus triste, n'en sera pas moins plus conforme à l'esthétique, plus fidèle à la vérité de ce drame si poétiquement mélancolique¹¹.

La présence de Mistral, alors que Gounod est décédé (1893), cautionne d'ailleurs le choix tout en repositionnant l'œuvre depuis le territoire provençal :

Mistral présidera la fête. C'est sous le contrôle du créateur de *Mireio*, la jolie *chato* de Provence, que l'œuvre sera montée. *Canso uno chato dé Prouvenço* [Je chante une jeune fille de Provence ...]. Depuis le jour où Mistral écrivait ces vers, prélude de son poème, les accents de Mireille ont franchi loin, bien loin, l'horizon de la vaste plaine de la Crau et la légende de la *chato* provençale s'est propagée par-delà les monts et les mers¹².

Lors des représentations nîmoises de *Mireille* (18 juin 1899), la figure tutélaire n'est pas moins illustre puisqu'il s'agit de célébrer Alphonse Daudet (décédé en 1897), qui prolongeait à Paris la croisade du Félibrige par sa tragédie inspirée de confidences mistraliennes (*L'Arlésienne*, 1872, musique de Georges Bizet). Via un décret municipal, la représentation d'opéra s'institue « Au bénéfice du monument Daudet / Dans les arènes de Nîmes / Dimanche 18 juin 1899 à 3 h ½ sous les hospices de la municipalité¹³. »

Quant au choix de *Carmen*, opéra de G. Bizet, livret de Meilhac et Halévy d'après P. Mérimée, il est différemment exploité au regard du territoire. Largement diffusé sur les scènes françaises depuis sa création à l'Opéra-Comique de Paris (1875), sa thématique de l'amour et de la mort

11- *Ibidem*.

12- *L'Écho du Midi*, 22 au 29 avril 1899.

13- *L'Écho du Midi*, 17 au 24 juin 1899.

au sein du peuple andalou (gitanes, toreros, soldats et contrebandiers) ne manque pas de retentir dans la cité nîmoise. Celle qui accueille pour ses spectacles dans l'arène les toros de manades espagnoles, seuls habilités à être mis à mort selon la législation française (loi de 1892). Ce choix conviendrait mieux au territoire nîmois que la reprise de « *Mireille*, malgré la douceur et la mièvrerie de sa musique, [qui] avait bien réussi il y a deux ans. *Carmen* devait réussir mieux encore : *gitanas*, bandits espagnols et toréadors étaient à leur place dans ce cadre unique¹⁴. » Chaque choix s'opère donc en considérant les caractères consécutifs du territoire en 1900 : lieu, identité et représentation.

Catherine Bernié-Boissard a montré comment la culture taurine génère une sociabilité extravertie porteuse de lien social au sein du temps fédérateur de la fête¹⁵. Les acteurs arlésiens et nîmois mettent en œuvre plusieurs manifestations qui encadrent chaque représentation. En Arles, celles de *Mireille* (1899) s'inscrivent durant la semaine festive de l'inauguration du Musée d'Arlatan (actuellement *Museon Arlatan*) et précèdent la foire annuelle : les instances économiques, culturelles et idéologiques se conjuguent. Du concours agricole au spectacle hippique, du bal populaire à la corrida, l'effervescence bat son plein :

Les réjouissances d'Arles commenceront le vendredi 5 mai [...], ouverture du concours agricole et du concours hippique aux Alyscamps. [...] Dimanche 7 mai, spectacle tauromachique dans les Arènes et le soir, des concerts musicaux seront donnés sur la place du Forum et à Trinquetaille. La journée de dimanche sera des plus fécondes en distractions. Le programme comporte en effet pour le 15 mai l'arrivée des ministres, la distribution des prix du concours agricole, le banquet offert aux membres du gouvernement, et dans l'après-midi aux Arènes, une représentation de *Mireille* avec les chanteurs de l'Opéra-comique et les Concerts classiques de Marseille. Le soir à 8 heures, la ville sera illuminée et des musiques et orphéons se

14- *La Chronique mondaine, littéraire et artistique*, 18 mai 1901.

15- BERNIÉ-BOISSARD, Catherine, « Mithra dans l'amphithéâtre », *Tauromachies et identités locales*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 13-17.

feront entendre sur les places principales d'Arles. Les jours suivants amèneront des distractions diverses, telles que des fêtes vénitiennes sur le Rhône, des concours de boules, etc. Le samedi 20 mai se tiendra sur les Lices la foire annuelle d'Arles [...]. Le dimanche 21 mai est consacré aux fêtes félibréennes qui comporteront l'inauguration du pittoresque musée d'Arlatan, le banquet de la *Santo Estello*, une séance de jeux floraux au Théâtre antique au cours de laquelle on entendra l'excellent chanteur Isnardon de l'Opéra-comique. Dans la vieille cité des empereurs, on élira une reine ce jour là : la reine du Félibrige [...]. Le soir dans le Grand Théâtre, sera donné un bal dont le charme ravira les étrangers ; en effet, à cette soirée originale, les danseuses ne devront figurer qu'en costume du pays d'Arles, ancien ou moderne. On devine le tableau délicieux de pittoresque provençal qu'offrira cette réunion unique de Mireilles¹⁶.

À Nîmes, les deux représentations de *Carmen* (12 et 18 mai 1901) s'inscrivent dans des synergies moins idéologiques mais tout aussi structurantes au vu des relations entre territoire et cultures¹⁷. Elles sont accompagnées de manifestations impliquant les orphéons, harmonies et habitants. Le pavoisement du quartier des arènes avec les drapeaux tricolores correspond au culte patriotique activé en France depuis la défaite de Sedan :

À l'occasion de la grande représentation de *Carmen* qui aura lieu cette après-midi aux Arènes, la ville est joyeusement pavoisée. Des oriflammes tricolores flottent au vent – et quel mistral ! – dans les platanes et les marronniers de l'Esplanade, de l'avenue Feuchères. La décoration se

16- *L'Écho du Midi*, 29 avril au 6 mai 1899. Cette réunion des Mireilles en Arles devient ensuite un évènement récurrent de la culture félibréenne.

17- Cet aspect est développé dans un article connexe : TEULON LARDIC, Sabine, « Arènes de Nîmes, lieu d'appropriation paradoxale de *Carmen* de Bizet avec tauro-machie », *Musik-Stadt / Traditionen und Perspektiven urbaner Musikkulturen, actes du XIV^e Congrès de la Gesellschaft für Musikforschung*, Leipzig, 2008 (Leipzig : Gudrun Schröder Verlag, 2012), vol. 4, p. 250-261.

continue par la place des Arènes en face le Cheval-Blanc, le café de la Bourse, suivant le boulevard jusqu'au Lycée. Le vieil amphithéâtre est aussi garni de drapeaux. La ville a pris un air de fête dans ce quartier, un des plus beaux de notre cité¹⁸.

La veille au soir, la retraite aux flambeaux emprunte ce parcours pavoisé en fédérant les fanfares militaires et civiles locales :

Malgré le vent qui soufflait avec rage, une foule immense a envahi hier au soir à 8 heures l'Esplanade et l'avenue Feuchères pour assister à la grande retraite aux flambeaux, donnée par les cinq musiques militaires ou civiles de Nîmes. À 8 h ½, le défilé a commencé, un peu contrarié par le mistral qui éteignit les torches. La Musique de l'École d'artillerie ouvrait la marche, puis la Musique du 46^e de ligne. Venaient après la Musique municipale des Pompiers, les Touristes du Gard et les Enfants de Nîmes. Tous les musiciens ont été acclamés au passage¹⁹.

Lorsque les habitants peuvent ensuite consommer la viande de taureau de *Carmen* en vente aux halles (cf. citation en exergue), à l'instar des réunions de Mireilles en Arles, ce sont les rites profanes du Midi qui marquent leur territoire, via la représentation d'opéra.

II – Fabriquer l'évènement

A – Programmer des artistes sur les échelles locale, régionale et nationale

À la différence des spectacles contemporains de Béziers, ici pas de création musicale s'appuyant sur des orchestres d'harmonie adéquats

18- *Le Journal du Midi*, 12 mai 1901.

19- *Ibidem*.

en plein air²⁰. En revanche, comme à Orange ou Béziers, les artistes principaux de chaque opéra sont recrutés à l'échelle nationale et non point au sein de la troupe locale du Théâtre de Nîmes.

Les rôles éponymes sont en effet tenus par des artistes du Théâtre de l'Opéra-comique de Paris, temple de ce répertoire (tableaux A et B) : ainsi les soprani Jane Marignan, M^{lle} Mérey, ainsi que le ténor Leprestre (successivement Vincent dans *Mireille*, Don José dans *Carmen*). D'autres protagonistes et les chefs d'orchestre proviennent

Tableau A : *Mireille*¹ dans les amphithéâtres d'Arles et de Nîmes

Date / lieu	Distribution	→ Actes et leur localisation / ↑ interpolation / <i>Mise en abîme</i>
14 mai 1899 / Arles et 18 juin 1899 / Nîmes	. Jane Marignan, Opéra-Comique de Paris (Mireille) . Leprestre, Op.-Comique de Paris (Vincent) . Montfort, G.-Théâtre Lyon (Ourrias) . Blancart, Th. dela Monnaie (Ramon) . M^{lle} Almantz, M^{me} Lafon, Cormerais (Vincenette, Taven, maître Ambroise . Chef d'orchestre : A. Lévy (G.-Théâtre Lyon et de Marseille), orchestre des Concerts classiques de Marseille . mise en scène : Valcourt . décors : Diosse et Cie (Paris)	→ Tableau 1 : Un enclos de mûriers en Provence au 19^e siècle → Tableau 2 : <i>à l'entrée des arènes d'Arles</i> ↑ farandoleurs d'Arles, Maillane, Eyrargues → Tableau 3 : le val d'Enfer, près de la caverne de Taven → Tableau 4 : la cour du Mas de Ramon, nuit de la St Jean → Tableau 5 : à l'extérieur de la chapelle des S^{tes} Maries
27 mai 1901 / Arles	. M^{lle} Mérey, Opéra-Comique (Mireille) . Leprestre, Opéra-Comique (Vincent) . Montfort, G.-Théâtre Lyon (Ourrias) . Chef d'orchestre : Coste . décors : Diosse et Cie (Paris)	<i>idem</i>

¹ Opéra-comique de C. Gounod, livret de M. Carré (1864) d'après le poème provençal *Mirèio* de F. Mistral (1859).

20- Deux orchestres colossaux d'harmonie pour *Déjanire* de C. Saint-Saëns (août 1898), trois harmonies pour *Prométhée* de G. Fauré (août 1900). Le viticulteur mécène, Castelbon de Beauxhostes, est chef de la Lyre biterroise. Cf. NECTOUX, Jean-Michel, « Notes sur les spectacles musicaux aux arènes de Béziers », in *150 ans de musique française (1789-1939)*, Lyon, Biennale de la musique française, Arles, Actes Sud, 1991, p. 153-154.



Fig. 3. Montfort (toréador) et Leprestre (Don José) dans *Carmen*
(*L'Écho du midi*, 28 avril au 5 mai 1901 et 5 au 12 mai 1901).

L'intégration de sociétés régionales au déroulement du spectacle (tableaux A et B) s'opère en fonction de la dramaturgie de chaque opéra. Pour *Mireille* en 1899, les groupes des *Farandoleurs* d'Arles, Maillane et Eyrargues contribuent à authentifier la vraisemblance du second acte, localisé « à l'entrée des arènes d'Arles » (livret), d'autant que le chœur introductif y célèbre nommément le territoire occitan : « La Farandole / Joyeuse et folle / Entraîne au bruit des chansons / Les filles et les garçons / Quelle clameur, quelle joie / de Nîmes à Tarascon / Et d'Arles au pays gascon [...] »²¹. » La production de 1901 (Arles) diversifie la provenance des contributeurs : « Au 2^e acte, la farandole sera jouée par la musique des *Tambourinaires* d'Aix-en-Provence et dansée par des jeunes filles et garçons provençaux²². »

21- Chœur et danse de *Mireille* (acte II, scène 1). Ecoute de l'extrait lors de la séance académique.

22- *La Chronique mondaine, littéraire et artistique*, 25 mai 1901.

Pour *Carmen*, le recrutement des toreros, musiciens et choristes s'opère également sur l'échelle régionale. Les premiers sont gardois, comme les manades de Camargue : « Course d'un toro combattu par Jose Pascual, Valenciano et sa cuadrilla composée de *banderilleros* et *picadores* du département²³. » Fayot exploite les potentiels des théâtres en région pour les seconds rôles chanteurs²⁴, l'orchestre et le chœur. Si la contribution des Concerts classiques de Marseille est exogène pour *Mireille* (1899), celle de *Carmen* s'appuie en 1901 sur « les chœurs fournis par Montpellier et Nîmes [qui] sont très nourris et entraînés remarquablement, et la scène de la relève de la garde, avec une suffisante figuration, est d'une heureuse impression²⁵. » En provenance du Grand-Théâtre de Lyon, le chef d'orchestre Coste (fig. 4) « a dirigé pendant deux ans les concerts symphoniques de Nice avec un talent consacré par l'unanimité de la critique musicale²⁶. »

Enfin, l'initiative de l'entrepreneur s'exerce à l'échelle locale en associant divers partenaires. À Nîmes, pour *Mireille* (1899), l'orphéon *Nemausa* entonne en préambule *L'Estello di Felibre*, hymne du félibre local Louis Bard. Pour *Carmen* (1901), la contribution des musiques militaires s'appuie sur le potentiel de la préfecture du Gard. Sa garnison, place forte en Languedoc, apparaît



Fig. 4. Coste, chef d'orchestre de *Carmen*
(*L'Écho du Midi*, 12 mai 1901).

23- *La Chronique mondaine, littéraire et artistique*, 11 mai 1901.

24- Théâtres de Montpellier, Toulouse, Nîmes.

25- *La Vie montpelliéraine*, 19 mai 1901.

26- *L'Écho du Midi*, 21 avril 1901.

en figuration (défilé des régiments nîmois aux 1^{er} et 4^e actes) tandis que les fanfares jouées par l'École d'artillerie garantissent le réalisme du 2^e acte :

La retraite sera sonnée par les trompettes de nos régiments d'artillerie ; ce sera certainement la meilleure fanfare de scène qu'on puisse désirer et cette partie de l'ouvrage fameux de Bizet gagnera à être interprétée par de vrais soldats²⁷. [...] Depuis plusieurs jours, un chœur de 30 enfants répète le passage célèbre de la Garde montante, sous la direction de M. Nermel, violoniste distingué de Nîmes. Choisis parmi les meilleurs élèves du Conservatoire de Nîmes, ces enfants obtiendront un très vif succès²⁸.

En exploitant les potentiels régionaux et locaux, en sus de vedettes nationales, l'entrepreneur mise sur la crédibilité de la fiction opératique tout en inventant le partenariat culturel. Il s'assure par là un succès infaillible auprès des populations en région et, sans doute, une sécurisation du spectacle par l'armée.

B – Préannonce et réception dans la presse régionale

Une forte campagne médiatique s'amorce dans la presse, dévoilant ses cibles en direction des locaux comme des « étrangers ». Son déploiement s'échelonne dans le temps, d'un mois à l'avance jusqu'au jour même de la représentation dans les périodiques locaux et régionaux (*La Vie montpelliéraine*, *L'Écho du Midi*, *Le Journal du Midi*), culturels (*La Chronique mondaine, littéraire et artistique*) et taurin (*Le Torero*). La communication insiste sur l'aspect pionnier d'interpréter ces opéras dans un cadre proche de la fiction narrative et détaille la nature de chaque décor. Les mérites et la carrière des protagonistes chanteurs sont minutieusement renseignés. Également publiée en préannonce, la tarification s'aligne sur celle pratiquée lors de corridas. À Nîmes, en misant sur la jauge d'environ 20 000 places, elle déploie une fourchette de 3 à 20 francs :

27- *Ibidem*.

28- *La Chronique mondaine, littéraire et artistique*, 27 avril 1901.

Prix des places : Premières numérotées, 1^{er} rang : 20 f.²⁹
 – Premières numérotées, autres rangs : 16 fr – Premières de toril numérotées : 1^{er} rang : 16 f. – Avant-scène numérotées : 10 f. –
 Secondes numérotées 1^{er} rang : 10 f. – Secondes, rangs 2 à 6 : 8 f. –
 Secondes numérotées 7^e rang : 7 f. – Toril non numéroté : 5 f. –
 Amphithéâtre : 3 f.³⁰.

Après la réception du spectacle, une brochure avec aquarelle et photogravures, éditée par *L'Écho du Midi*, est l'ultime accompagnement médiatique :

L'album illustré de *Carmen*. – Tout le monde voudra acheter et conserver l'album illustré, très artistique, édité par l'« Écho du Midi » à l'occasion de la représentation de *Carmen*. Cette brochure, qui contient quatre pages, est en vente au prix de 1 fr. au dépôt du « Petit Marseillais ». Signalons une très jolie aquarelle de M. H. Libes, formant couverture et reproduite d'après les nouveaux procédés chromotypographiques, divers articles de Lutejoye, Criton, etc., des photogravures, similigravures, etc.³¹

Quelles preuves d'efficacité recueille-t-on de cette campagne médiatique et des choix de programmation ? L'afflux géant de populations endogènes et exogènes, relaté pour *Carmen*, conforte leur mise en œuvre :

Trains bondés et pris d'assaut, cela va de soi. La ville est pavoisée : hier une retraite aux flambeaux, avec musique de la garnison, a parcouru la ville. Cette entreprise, cependant privée, revêt le cachet d'une grande fête officielle. [...] Deux heures. En route pour les arènes : vent, poussière et temps obstinément couvert. Et, dès l'entrée dans l'immense cirque, la splendeur du tableau vous empoigne. Vingt

29- En comparaison, les tarifs du spectacle de cirque dans les Arènes en mai 1901 s'éta-
 lent de 0,60 f. l'amphithéâtre à 2 f. les premières.

30- *La Chronique mondaine, littéraire et artistique*, 11 mai 1901.

31- *Le Journal du Midi*, 11 mai 1901.

mille spectateurs sont là, assis ou accrochés aux larges gradins de pierre... Ce n'est plus des grappes humaines, mais un véritable amoncellement humain. Tout ce public s'est incrusté dans les interstices, décore les portiques, a escaladé les frises, et anime de son grouillement incessant, du papillotement de ses mille couleurs, ces siècles de granit. La fête est toute là et non ailleurs³². »

III – Réalisation : tenter de « repatrimonialiser » chaque opéra

A – *L'illusion des arts de la scène dans l'enceinte à ciel ouvert*

Investir l'amphithéâtre romain plutôt qu'une scène de théâtre, c'est jouer d'un espace qualifié, en trois dimensions et à ciel ouvert. Valcourt, directeur du Théâtre de Nîmes, artisan de la réalisation scénique, fait le choix d'y construire une illusion spatiale plus réaliste que celle mise en œuvre selon les conventions théâtrales. Il s'agit d'une part d'exploiter l'amphithéâtre, mis en abyme lors du 2^e acte de *Mireille* (« A l'entrée des arènes d'Arles », tableau A) ou du 4^e acte de *Carmen* (« Devant les arènes de Séville », tableau B). D'autre part, il s'agit de faire descendre sur le sable de la piste soit le désert de la Crau, soit la cité de Séville par d'immenses toiles réalistes, quasi grandeur nature. Ce nouvel atout, pré-cinématographique par la captation d'un espace mi réel, mi carton-pâte (film-opéra *Carmen* réalisé par F. Rosi), est perçu comme un vecteur d'authenticité pour un opéra du courant réaliste.

Dans les mentalités, cet atout nourrit la fierté provençale dépossédée de son objet-culte par l'adaptation lyrique. Rappelons que l'opéra avait subi les incompréhensions du public et de la presse lors de sa création parisienne, en dépit de l'affadissement du livret et de la documentation de Gounod séjournant à Saint-Rémy-de-Provence (1863)³³. Aussi, le souci de patrimonialiser la représentation d'opéra *in situ* s'exprime avec militantisme :

32- *La Vie montpelliéraine et régionale*, 19 mai 1901.

33- Pour ces liens épistoliers entre Mistral et Gounod, se référer à Gérard CONDÉ, « Mireille en toutes lettres », *Avant-scène Opéra Mireille de Gounod*, 2009, n° 251, p. 68-75.

À Arles, la physionomie de Mireille apparaîtra dans toute sa pureté, et la douce et poignante idylle se déroulera dans le cadre qui lui convient. Ici, le spectateur n'aura pas grande concession à faire à la convention théâtrale. Ce ne sera plus dans le cadre étroit de portants en carton, sous la frondaison de branches postiches que la paysanne Mireille conviera les magnanelles à chanter. C'est en plein air, en plein air embaumé des effluves de mai, sous les caresses du vrai soleil, que se fera la cueillette. C'est en plein air, sous la feuillée, que résonnera plus poétique, l'écho des refrains des magnanelles. C'est le vrai mistral qui nous apportera les modulations plaintives du hautbois. Le duo de Mireille et de Vincent – *O Magali, ma bien aimée* – qui a supporté allègrement les persiflages de quelques détracteurs, comme il paraîtra plus gracieux, tandis que la bise sera vraiment *douce et parfumée* sous les ris du ciel bleu et non dans l'atmosphère lourde et surchauffée d'une salle de théâtre. Comme la grâce de Mireille sera plus touchante et sa voix plus émue ! Comme il y aura plus de naturel dans les effusions de Vincent, même quand il voudra se faire *abeille ou papillon*³⁴. »

En dépit des préoccupations réalistes, le plan aligné de la scène est choisi plutôt que d'occuper la circularité. Le fond de l'ellipse est dévolu à l'érection d'une scène, tandis que la piste se peuple de rangées de spectateurs (numérotées, de 1^{er} choix), en sus de celles des gradins. Jouant de la perspective, les ateliers parisiens Diosse combinent différents châssis qui s'approprient tant la profondeur des gradins (ceux obérés par la scène) que la hauteur de l'amphithéâtre et des cieux méridionaux en plein jour (spectacle à 15 h à la fin du printemps). Ainsi, pour le premier acte de *Carmen* à Nîmes :

C'est une reconstitution originale et très pittoresque de Séville. Il n'y a pas à proprement parler de toile de fond. Des panneaux, des pans coupés, de grands châssis de différentes dimensions sont artistiquement groupés sur divers plans,

34- *L'Écho du Midi*, 22 au 29 avril 1899.

s'étageant jusqu'au couronnement des Arènes et formant une merveilleuse perspective. Au premier plan sur la scène même, et à droite, s'élève la manufacture de tabacs, façade monumentale reproduite avec une exactitude parfaite. Plus haut, la vue s'enfonce dans une rue ensoleillée de Séville, dont les maisons à fenêtres grillées, les masures, les cafés, les boutiques avec leurs étalages bigarrés, sont d'une éblouissante couleur locale. À droite, se trouve une fraîche avenue d'arbres verts. Puis grim pant jusqu'au ciel, le panorama de Séville, ses tours, ses clochers, les toits rouges et bruns de ses édifices, ses vieux murs crénelés aux tons de brique. Toutes ces constructions, nous le répétons, ne sont pas peintes sur un fond unique, mais se découpent dans le plein air et donnent la complète illusion de la réalité et de la vie³⁵.

Le réalisme de la corrida dans *Carmen*, c'est aussi celui d'une mise en abyme du public. L'avant-veille du spectacle, « de nombreux visiteurs se sont rendus hier aux Arènes pour voir l'aménagement de la piste, de la scène et des décors. L'encombrement a été tel qu'il a fallu suspendre les entrées³⁶. » Le jour de la représentation, les choristes « jouent » leur arrivée dans les arènes au dernier acte, comme l'ont réellement fait les spectateurs : « Enfin le dernier tableau représente la porte principale de la *plaza de toros* où défilent les *toreros* et les *senoritas* de Séville, qui vêtues de la mantille et l'éventail à la main, se rendent en chantant à la course³⁷. » La population arlésienne n'est pas en reste dans ces jeux de « repatrimonialisation » qui, là aussi, s'emboîtent dans le spectacle même : « Les belles Arlésiennes avaient mis leurs plus fraîches toilettes et leurs plus jolies dentelles afin de faire honneur aux touristes venus de tous les côtés pour applaudir la musique de Gounod³⁸. »

Cette appropriation socio-spatiale a une forte contrepartie négative : l'acoustique est insuffisante en l'absence de mur (théâtre antique d'Orange). Cette carence affecterait davantage l'orchestre que les voix au vu des chroniques : « L'orchestre n'est pas même installé sur un plancher harmonique

35- *Le Journal du Midi*, 11 mai 1901.

36- *Ibidem*.

37- *Le Journal du Midi*, 13 mai 1901.

38- *La Chronique mondaine, littéraire et artistique*, 1^{er} juin 1901.

et tous les sons sourds, aplatis, n'arrivent aux oreilles que lointains, vagues, confus. [...] L'orchestre attaque l'ouverture de Bizet, mais, autant en emporte le vent³⁹. » Cela ne semble pas amoindrir la prestation de Cécile Ketten ayant « tenu le rôle de la *Carmencita* avec un brio et un talent de grande artiste et en a détaillé avec une finesse rare et une vie passionnante les moindres détails ; [...] sa voix puissante et talentueusement maniée arrivait en tous les points des gradins et pas une de ses phrases n'est restée incomprise⁴⁰. » Sa filiation avec la créatrice du rôle – « elle est la fille de l'ancien ténor Léopold Ketten [...] qui joua tout le répertoire d'opéra-comique avec Galli-Marié »⁴¹ – est établie dans la presse.

B – S'approprier l'arène : introduire des rites identitaires dans le spectacle d'opéra

L'interpolation des farandoleurs de *Mireille* va de soi dans le milieu écologique des mas et des vanniers de Provence. Moins fidèlement que dans le poème mistralien, l'opéra célèbre les valeurs du monde paysan et les traditions provençales en milieu festif (arènes d'Arles) comme hostile (la Crau) dans la version originale en 5 actes⁴². Lorsque sa représentation sur le territoire rhodanien agit comme un juste retour pour les autochtones, l'aspect patrimonial de la réalisation attire également des publics exogènes :

On ne saurait trouver dans le monde entier, sauf à Nîmes et Arles, un cadre plus grandiose et plus sublime pour la représentation de *Mireille* que le vieil amphithéâtre d'Arles, donner *Mireille*, le chef-d'œuvre de notre grand Mistral, fait de la vie et des mœurs provençales, en plein cœur de la Provence, en Arles l'antique, était une idée géniale dont nous félicitons M. Fayot. Aussi son entreprise a-t-elle pleinement réussi et jamais à Arles on n'avait vu

39- *La Vie montpelliéraine et régionale*, 19 mai 1901.

40- *Le Journal du Midi*, 13 mai 1901.

41- *La Chronique mondaine, littéraire et artistique*, 27 avril 1901.

42- La version remaniée en 3 actes, sans la mort de Mireille, prévalait depuis 1889 jusqu'à la reprise au Théâtre de l'Opéra-comique en 1901. Cf. HUEBNER, Steven, *Les opéras de Charles Gounod*, trad. fr., Arles, Actes Sud, 1994, p. 159-172.

pareille affluence, jamais autant d'étrangers ne s'y étaient donnés rendez-vous que le jour de la représentation de *Mireille*⁴³.

L'interpolation tauromachique imposant le rituel de mort dans *Carmen*, est, quant à elle, moins conventionnelle. Hors de l'espace conventionnel d'un théâtre, la tentation est aisée d'amalgamer la corrida de rite espagnol à la narration de *Carmen* à l'acte IV – le défilé de la *Cuadrilla* sur la place de Séville (« Les voici ! », sc. 26) et les exploits du toréador Escamillo dans les arènes, perçus en *off* durant le duo de Carmen et Don José (sc. 27). Le compte-rendu fait état de cette interpolation par un procédé quasi cinématographique. En effet, la couture entre opéra et corrida s'opère en séquences soit simultanées, soit enchaînées. La temporalité de ce 4^e acte – les apartés de Carmen avec Escamillo, puis son duo avec Don José – se joue en toute lisibilité sur la scène édifée en fond d'ellipse (fig. 5), tandis que le toréador Valenciano joue réellement avec la mort en contrebas :



Fig. 5. *Carmen* dans les arènes de Nîmes en 1901 (acte IV).
Photographie conservée au Musée du Vieux Nîmes.

43- *Le Torero*, 18 juin 1899.

La scène est immense. Elle est munie à l'avant et toujours sur la partie droite, d'un plan incliné qui dévale vers le cirque. C'est par là que descendra le *paseo* après avoir défilé sur le théâtre au début du 4^e acte, pour se rendre dans l'arène. Pendant ce temps, Escamillo (Montfort) restera en scène et chantera avec Carmen l'air *Oui, je t'aime Carmen*. Il fera ensuite par la coulisse l'exit habituel et aussitôt reparaitra dans le *redondel* sous les traits de Valenciano qui combattrà le toro, tandis que sera chanté et joué sur scène le dramatique duo de Don José et Carmen. La piste restera donc entièrement vide pendant toute la durée des actes précédents⁴⁴.

À l'instar d'un film-opéra, la vraisemblance porte ses fruits en de pareils dispositifs : « M. Montfort, que nous connaissons déjà, a déployé sa voix vibrante et nous a représenté un matador presque réel, tellement réel même qu'on le confondait avec Valenciano⁴⁵. » Cette audacieuse juxtaposition d'un spectacle organisé (l'opéra) et du spectacle tauromachique, par essence imprévisible, semble renouveler la ferveur publique à chaque épisode du spectacle. Dès l'ouverture, « une formidable salve d'applaudissements accueille l'ouverture de *Carmen*, qui est devenue la marche de l'*afición* et ne prend fin qu'au baisser de rideau⁴⁶. » Lors du défilé de la *cuadrilla*, l'agitation enthousiaste rend compte du comportement des cultures « chaudes » auxquelles la corrida appartient :

C'est à peine si les premières notes de la marche du toréador étaient lancées que les spectateurs debout sur leurs sièges agitaient chapeaux et mouchoirs en un délirant enthousiasme ; les toreros, les vrais alors, *banderilleros*, picadors, *monosabios*, faisaient leur apparition sur la scène et le *paseo* s'effectuait brillant comme celui des corridas *de muerte*. [...] Un petit toro de Flores, dit-on, roux, cornes effilées, sort tout à coup par la porte latérale et les trois

44- *Le Journal du Midi*, 11 mai 1901

45- *Le Journal du Midi*, 13 mai 1901.

46- *L'Écho du Midi*, 19 au 26 mai 1901.

picadors, ces assassins, se contentent de l'effleurer de leurs *varas* et de piquer ... une tête ; mais leur chevaux hélas, ne sortent pas indemnes et le sang jaillit, jaillit à flots [...]. Les banderilleros heureusement sont plus fortunés et surtout plus adroits, ils clouent avec beaucoup plus de précision trois paires de banderilles de luxe. Voici Valenciano, violet et or comme Escamillo ; sa *faena de muleta* que le vent gêne, est brève et rapide ; trois ou quatre passes et une grande estocade en avant suffisent à foudroyer le fauve ; ce n'est pas fameux, mais c'est assez ; on ne peut pas tout avoir à la fois⁴⁷.

Ici, les concepteurs transgressent la *mimesis* inhérente au genre théâtral : plus de simulacres sur la piste, mais une authentique mise à mort de la bête, en miroir de celle de la gitane émancipée, bientôt châtiée par le soldat déchu. À son destin tragique correspond la nature sacrificielle de la corrida, un mythe méditerranéen porté par la littérature de Prosper Mérimée jusqu'à Michel Leiris. Dans l'écosystème nîmois, l'interpolation prend donc valeur d'un rituel irriguant le spectacle de l'enceinte antique. Comment mieux apprécier cette perception rituelle qu'en citant *Le Torero* :

Qu'on donne l'œuvre intégrale de Bizet dans le cirque millénaire où tant de fois son rythme initial préluda aux jeux magnifiques de la corrida, me paraît une fort louable pensée et comme un pieux témoignage de notre particulière reconnaissance. Bizet est le Rouget de Lisle de la corrida ; nous lui devons l'hymne de *l'aficion* sans lequel il ne saurait exister de parfait *paseo*, car il est avéré que nulle autre musique ne convient mieux à la marche triomphale de *cuadrillas*. Une telle affirmation peut susciter les sarcasmes de ceux-là seuls qui, n'ayant jamais ouï l'ouverture de *Carmen* aux arènes, ignorent quel enthousiasme provoquent les premières mesures, dès que paraissent les *alguazils* veloutés de noir et chapeautés de plumes.

47- *Le Journal du Midi*, 13 mai 1901.

En sus, le chroniqueur Louis Feuillade, futur cinéaste de fresques historiques⁴⁸, milite en faveur d'une spécificité culturelle méditerranéenne, apte à unir cirque et théâtre :

Des poètes et des musiciens, séduits par la magnificence naturelle de ce théâtre [...] y trouveraient peut-être une formule d'art nouvelle jaillie des sources profondes de l'antiquité aux mêmes lieux où surgirent immortels les arceaux du cirque et du temple. [...] Ce serait une force nouvelle infusée à la vie intellectuelle des cités méridionales ; leur charme en serait accru ; elles y dépenseraient à propos des aptitudes héréditaires qui les font merveilleusement vibrantes et ouvertes aux choses d'art et de vétusté et quelle superbe réponse aux gouailleries du Septentrion !⁴⁹

Si l'affluence légitime l'invention de ce spectacle mixte, chaque public spécifique exprime en revanche son désaccord. Du côté des lyricomanes :

C'est hideux, sauvage et lâche à la fois. [...] Je ne veux renouveler les protestations indignées, lancées de toute part, et je crois que ce n'est même pas avec des essais de force armée qu'on parviendra à mâter toute une région qui, avec un entêtement irraisonné, en faisant retentir les grands mots de franchise communale, de liberté publique, etc. prétend assister aux plaisirs qui lui convient.

Du côté des *aficionados*, lorsque Feuillade s'extasie, son confrère, Jean le Biterrois, s'emballe non sans intention humoristique :

Je veux revenir [...] sur les tentatives d'opéra-taurocomique qui menacent de changer le *sol y sombra* de nos *plaza* en de vulgaires, municipaux et subventionnés côtés-cour et côtés-jardin ... [ouf !] Et c'est pourquoi, magnifiant

48- Louis Feuillade (Lunel 1873–1925), réalisateur de *Barrabas*.

49- FEUILLADE, Louis, « *Carmen* aux arènes de Nîmes », *Le Torero*, 12 mai 1901.

les vers de Jean Lorrain et de Ferdinand Hérold, je maudis
Prométhée qui ravit le feu sacré à Jupiter et peut-être aussi
celui de bien d'*aficionados*...⁵⁰

Ce choc des cultures véhiculé par l'opinion publique ne dérange pas l'entrepreneur Fayot. En invitant la production de *Carmen* au restaurant Servières du Pont du Gard, il décline avec humour le dosage de savant et de populaire dans sa rédaction du menu :

Prologue : Visite au Pont du Gard / Ouverture : Saucisson,
radis, beurre, jambon, sardines / I^{er} acte : Ballet de gardons frits
à la Ketten / II^e acte : Chœur d'asperges sauce Montfort / III^e
acte : Entre Coste Toro à la Valenciano / IV^e acte : Apothéose
de desserts – Café tonique Leprestre – Adios ! »⁵¹

De *Mireille* à *Carmen*, les rites mobilisés dans l'amphithéâtre séculaire sont porteurs d'une forte dimension symbolique, celle d'une culture méditerranéenne qui réinterprète les données objectives de chaque opéra pour ses publics. Sous l'affirmation polémique d'une « méditerranéité » par Feuillade, nous décelons un instant clé de l'histoire culturelle du territoire occitan. Entre le premier temps du Félibrige et les contributions de Fernand Braudel, l'étape d'une différenciation au sein de l'État-Nation est significative d'une nouvelle construction, sous peu théorisée par Jean Charles-Brun (*Le Régionalisme*, 1911). L'anthropologue américain C. Geertz a montré que les rituels ne peuvent être analysés seulement en termes sociologiques ou psychologiques, « mais qu'ils constituent une mise en forme métaphorique ou symbolique des façons dont une culture donnée interprète et se représente l'ordre des choses ou du monde⁵². »

50- LE BITERROIS, Jean, « Chronique fantaisiste : Variations sur le même air », *Le Torero*, 26 mai 1901. J. Lorrain et A.-F. Hérold sont les deux librettistes de la tragédie lyrique *Prométhée* de G. Fauré.

51- *L'Écho du Midi*, 19 mai au 26 mai 1901.

52- GEERTZ, Clifford, *Bali, l'interprétation d'une culture*, trad. fr., Paris, Gallimard, 1983, p.17.

Un spectacle multiculturel dans l'amphithéâtre

À la croisée de la décentralisation républicaine et de l'entrepreneuriat local, le spectacle « d'opéra-tauro-comique » plaide pour son hybridation qui requalifie les amphithéâtres arlésien et nîmois en jouant de l'identité culturelle de leur territoire. Les instances idéologiques, économiques et culturelles y sont mobilisées pour la fabrique de l'évènement, cinquante ans avant l'hispanisation culturelle des *Ferias* d'Arles et de Nîmes. L'idéologie républicaine de démocratisation culturelle, pour objective qu'elle soit, est paradoxalement happée par le prosélytisme félibréen qui « repatrimonialise » le spectacle lyrique de masse de part et d'autre du Rhône. L'ombre portée de Mistral et l'élection des *Mireilles* en Arles, « le Rouget de Lisle de la corrida » à Nîmes sont autant de marqueurs affermissant l'identité d'Oc, hostile au jacobinisme édicté par la capitale.

Actée par l'entrepreneur Fayot, l'économie du spectacle répond, elle, aux stratégies mercantiles des municipalités d'Arles et de Nîmes, en émulation avec les pionnières, Orange et Béziers. Grâce au double monopole des amphithéâtres, il s'agit de faire converger les publics endogènes et exogènes autour du spectacle de masse en fédérant les partenariats, du local jusqu'au national.

La mixité culturelle qui préside à ces spectacles hybrides demeure l'aspect sans doute le plus inventif : mettre en scène la culture traditionnelle félibréenne ou celle populaire des toreros, sans court-circuiter la culture « savante » de l'opéra français : autant dire fabriquer un double évènement culturel ! Par ces processus considérablement travaillés, chaque amphithéâtre est à nouveau sanctuarisé pour les publics de 1900. Ceux-ci sont riches de perspectives : durant le *xx^e* siècle, *Carmen* devient le paradigme de toute programmation lyrique populaire, aux arènes de Nîmes⁵³, mais aussi de Vérone, Séville, à Bercy, etc., tandis que le multiculturalisme s'immisce dans le spectacle vivant. Michel Leiris, tout à la fois spectateur et anthropologue, plaide pour cette *afición* commune de « l'amateur d'opéra qui va à l'opéra un peu comme l'*aficionado* va à la corrida. »⁵⁴

53- Un particularisme local demeure et réactive l'hybridation inventée en 1901 : dans la production nîmoise de 1979, Régine Crespin (chanteuse internationale) en Carmencita côtoie le toréador Nimeño II.

54- Son opinion intervient en argumentaire contre l'opéra filmé dont la performance d'exécution évacue l'aspect aléatoire du spectacle vivant. LEIRIS, Michel, *Opératiques*, Paris, P.O.L éditeur, 1992, p. 147.

Séance du 18 mai 2012

**PAUL ALEXANDRE ET GENEVIÈVE GALLOIS,
LE MÉCÈNE ET LA RELIGIEUSE :
UNE AMITIÉ ARTISTIQUE ET SPIRITUELLE**

par Catherine MARÈS
membre résidant

J'ai toujours eu envie de faire une communication sur l'amitié. Je pensais retrouver mes chers auteurs grecs et latins pour y puiser, afin de vous les présenter, les trésors qu'ils ont écrits sur cette « vertu », celle qu'ils plaçaient au-dessus de tout, qu'ils s'appelassent Pythagore, Aristote, Zénon, Socrate ou leurs disciples : Cicéron, Sénèque. À leurs yeux, l'amitié est la valeur première pour constituer l'honnête homme, vertu sans laquelle les relations entre humains et à l'intérieur de la cité sont vouées à l'échec. Cette valeur tenait une si grande place dans la culture gréco-romaine que le monde occidental en a été marqué, au point que l'institution monastique, par exemple, repose en partie sur elle, à l'instar des confréries pythagoriciennes où l'on mettait tout en commun, par amitié.

Le hasard des choses fait que, passant de la théorie à la pratique, ou plutôt faisant l'impasse sur la théorie, je vais vous parler aujourd'hui d'une amitié entre un amateur d'art et une moniale. Leur rencontre était aussi improbable que celle que l'on trouve lorsque l'on joue aux petits papiers ! Sans doute connaissez-vous ce jeu, source inépuisable

d'amusement. Le schéma est celui de la rencontre inopinée entre un monsieur et une dame, le lieu où ils se rencontrent et ce qui en résulte. Même s'il n'est pas très académique, c'est le plan que nous allons suivre.

1. Paul Alexandre

Le monsieur, c'est Paul Alexandre. S'il y a parmi vous des amateurs de Modigliani, ce nom ne peut pas leur être étranger. Il est en effet le premier à s'être intéressé à son œuvre. Mais commençons par le commencement. C'est lui-même qui raconte à son fils Noël, historien et flutiste, auteur d'un livre sur Modigliani¹ et d'un autre sur Mère Geneviève :

Nous habitons au 13, avenue Malakoff (aujourd'hui avenue Raymond Poincaré, près de Trocadéro). Né en 1881, j'étais l'aîné de mes deux frères Pierre et Jean. Mon père Jean-Baptiste Alexandre (dont tu vois ici le portrait que j'ai fait peindre par Modigliani) était alors pharmacien, 19, rue des Mathurins. Ensuite il s'est installé 41 rue de Rome. Pour nos études, nos parents nous ont mis au collège des Jésuites rue de Madrid. On ne nous demandait pas notre avis². »

Il s'agit, comme vous pouvez vous en rendre compte, de l'éducation bien classique d'un jeune homme du XVI^e arrondissement :

Chez les Jésuites, j'ai eu comme camarade de classe Louis de Saint-Albin avec lequel je me suis retrouvé par la suite étudiant en médecine. Saint-Albin partageait mon goût pour l'art et les artistes³. »

L'amateur d'art perce déjà derrière le médecin qu'il est devenu :

1- ALEXANDRE, Noël, *Modigliani inconnu, 450 dessins de la collection Paul Alexandre*, Anvers, Fonds Mercator, 1994, 463 p.

2- *Ibidem*, p. 37.

3- *Ibid.*

À l'époque j'avais ma clinique médicale au 62 rue Pigalle, à cinq minutes à pied de la rue du Delta. J'aimais ce quartier de Montmartre, très populaire. Ma clientèle, c'était Montmartre. J'étais dermatologue mais on venait me chercher pour n'importe quoi⁴.

Dans ce quartier de Montmartre, qui n'avait pas encore été supplanté par Montparnasse, Paul Alexandre fréquente la bohème, celle que Roland Dorgelès a décrite dans son livre *Bouquet de Bohême*. À deux reprises, il y évoque Paul Alexandre et son « phalanstère ». Au 7 de cette rue du Delta, en effet, Paul et son frère Jean avaient loué une vieille maison délabrée, avec un jardin. Ils meublèrent le tout de bric et de broc et en firent une sorte de « loft » avant la lettre, qui devint, dit Paul Alexandre lui-même,

[...] très rapidement une espèce d'auberge de l'ange gardien, où toutes sortes de types qui ne savaient pas trop où loger essayaient de venir. [...] Nous faisions aussi parfois, en petit comité, des « séances de haschich » dans un but expérimental et artistique. [...] Un jour, je suis allé avec Jean chez Ida Rubinstein parce qu'elle voulait faire, elle aussi, l'expérience du haschisch. Ida Rubinstein, la grande étoile des Ballets russes, était devenue l'amie intime de mon frère Jean⁵.

Le peintre Doucet, élève du peintre Gérôme, qui viendra s'installer à Villeneuve-lès-Avignon, avant de mourir à la guerre, règne sur les lieux avec le sculpteur Drouart. On fait du théâtre et un peu ... n'importe quoi ! Des photos en témoignent, que je n'oserais vous montrer. Chacun y installe ses chevalets et accroche des tableaux aux murs.

Rapidement, ceux de Modigliani prendront toute la place. Celui-ci vient en effet d'arriver à Montmartre, en 1907 ; il s'installe à côté du bateau-lavoir, fréquente les peintres les plus en vogue : Picasso, Diego Rivera, Max Jacob, entre autres, si bien qu'un beau jour, c'est Doucet qui le présente à Paul Alexandre. Il ne croyait pas si bien tomber. Paul Alexandre est enthousiasmé. Il achète tout ce que fait Modigliani :

4- *Ibid.*, p. 43.

5- *Ibid.*, p. 45.

esquisses, dessins, peintures, (environ 25 tableaux à l'huile et plusieurs cartons remplis de dessins qui vont de 1907 à 1913, date de leur séparation). Il lui fait faire jusqu'à six portraits de sa famille, dont trois de lui (fig.1).

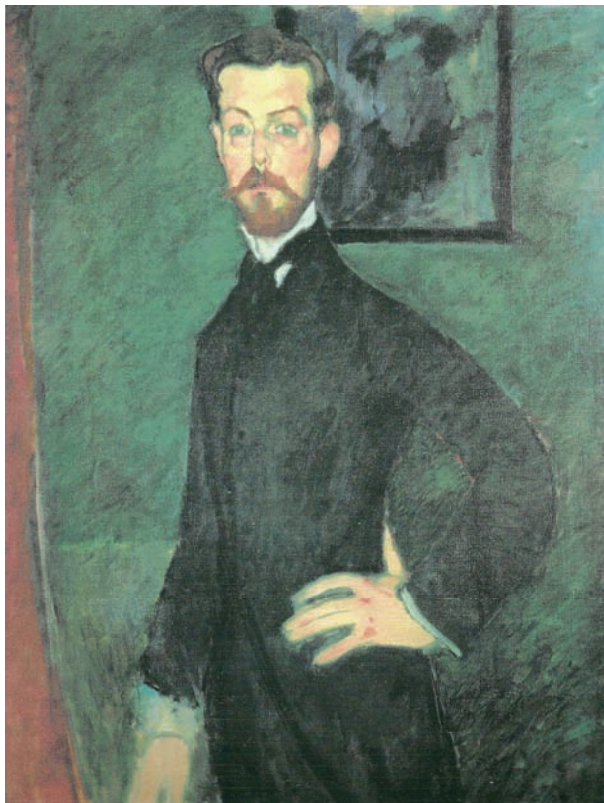


Fig. 1. Portrait de Paul Alexandre par Modigliani.

Le peintre Doucet raconte que, lorsque Modigliani habite place J.-B.-Clément, il décide, pour éviter les inconvénients de la taille directe sur pierre, de se procurer du bois. Les deux amis enjambent la palissade de la station de métro Barbès, alors en construction, pour voler des traverses de rail. En effet, les sculptures en bois de cette période ont toutes exactement les dimensions d'une traverse de métro, mais sauf une, toutes ont disparu.

Paul Alexandre stimule Modi, ainsi qu'il l'appelle, lui donne confiance en soi. Ils entretiennent une profonde amitié et, entre eux, parlent aussi bien de philosophie, du sens de l'existence que de poésie et de littérature. Modigliani, poussé par son ami, expose cinq œuvres au Salon des artistes indépendants, en 1908. Ils restent très liés jusqu'en 1911, date à laquelle prendra fin cette drôle d'aventure du Delta. Les artistes se déplacent en effet de Montmartre à Montparnasse et les relations de Paul Alexandre et Modigliani, qui découvre l'art nègre et Brancusi, se distendent à ce moment-là. À partir de 1913, ils ne se reverront plus.

De toute façon, la guerre va tout interrompre. Si la santé de Modigliani ne lui permet pas de la faire, il n'y survivra que de très peu, emporté par une méningite tuberculeuse en janvier 1920. Notre médecin, lui aussi, part à la guerre. Même sans être dans les tranchées, sa position n'est pas enviable. Il a vu et soigné tant d'horreurs que, quand il revient, seul de toute l'aventure du Delta à avoir survécu (Doucet est mort au combat, Drouart aussi dès 1915), ses préoccupations ne sont plus les mêmes.

Peut-être est-ce avec le désir inconscient de chasser toutes ces horreurs et de prendre sa revanche sur la mort, qu'il décide de fonder une famille. Il épouse Jacqueline Guénot, fille d'amis de ses parents. Elle s'est lancée dans des études de sociologie auprès d'Émile Durkheim, le fondateur de la sociologie, avec Max Weber. La famille Alexandre a davantage besoin d'une pharmacienne que d'une sociologue : qu'à cela ne tienne, elle le deviendra. Elle deviendra aussi mère de onze enfants, cinq garçons et six filles (ils perdront un bébé de 7 mois). Paul Alexandre achète une propriété à la campagne, sans eau ni électricité, à proximité de Dieppe : sa femme y passera la guerre de 40, tandis que le docteur restera à Paris avec quelques uns de ses enfants.

Rien jusqu'à présent n'indique une quelconque possibilité de rapprochement entre Paul Alexandre et une moniale bénédictine, même si la Bohême s'est volatilisée avec la guerre qui a fauché tant de jeunes vies et changé les cœurs.

Au cours de celle-ci, Paul Alexandre a rencontré un aumônier militaire, le Père Gouranton, qui, voyant en lui un amateur d'art, lui a parlé d'un lieu mythique à Paris, le monastère des Bénédictines de la

rue Monsieur, célèbre par la beauté de son chant grégorien. Il a retenu l'adresse. Il a retrouvé aussi, a-t-il dit à son fils, la foi de sa première communion.

Mais quel est donc le lieu de la rencontre à venir ?

2. Le monastère des Bénédictines de la rue Monsieur

De leur vrai nom, elles s'appelaient en fait les Bénédictines de Saint-Louis-du-Temple. Leur illustre fondatrice, Louise de Condé, tante du Duc d'Enghien et cousine de Louis XVIII, a pris le voile en Pologne au cours d'une émigration des plus mouvementées. De retour à Paris, aux côtés de son royal cousin, ce dernier lui fait don, pour éponger les dettes que représente la confiscation par Napoléon de tous les bijoux de la famille de Condé, de l'ancienne abbaye du Temple (autrefois résidence des Templiers, d'où son nom), dernier lieu de séjour de la famille royale avant la Conciergerie et l'échafaud... Elle l'accepte et reçoit pour mission « la réparation » et la « satisfaction » pour tous les crimes commis en ces lieux. Selon la coutume de l'époque et pour s'assurer un vivier, elles adjoignent au monastère un petit couvent de jeunes filles, ce qui leur vaudra d'être considérées, légalement, comme des religieuses enseignantes et de subir, en 1904, les lois contre les congrégations de ce type. Mais avant cela, elles ont été expulsées du Temple par la révolution de 1848. Où se réfugier ? L'indemnité reçue permet à la princesse de Condé d'installer sa congrégation dans un hôtel construit par Brongniard, tout voisin de celui qu'habitait sa famille, rue Monsieur.

Côté jardin, il y a une étable, des vaches, un poulailler, une serre, bref tout ce qu'il faut pour assurer la survie de la communauté (surtout pendant la guerre de 1870). Une chapelle, que l'on construit à cette occasion, fait à la fois office de séparation et de lien avec le côté « rue ». Là, c'est un va-et-vient continu, ou presque, des plus hautes personnalités du monde ecclésiastique et littéraire. Les nonces, les archevêques, les abbés, personne ne passe à Paris sans faire escale rue Monsieur. Parmi les religieux, citons : Mgr Lavigerie, Dupanloup, Mermillod, dom Bosco, déjà considéré comme un saint de son vivant, tous les grands abbés bénédictins et, plus tard, Maurice Zundel, aumônier du monastère en 1928-1930. Y vient aussi prendre pension momentanément pour apprendre le français, le futur pape Paul VI qui se liera d'amitié avec

Zundel. J'allais oublier le cardinal Daniélou, Mgr Rhodain. Le côté de la rue, ce que l'on a appelé « la paroisse mystique » de la rue Monsieur, est constitué d'écrivains et d'artistes chrétiens. Huysmans est à l'origine de cette vogue. Il y a posé ses pénates en 1901, après l'échec de ses tentatives monastiques. Il y occupe un petit appartement et y convie ses amis, qui y entraînent d'autres : François Coppée, Paul Bourget, Maurice Barrès, Jacques Maritain, Ernest Psichari qui le suit, Charles du Bos, Jean Guitton, Louis Massignon, les deux frères Battifol, fils de l'historien, dont Jean, devenu prêtre, qui mourra à Mauthausen. François Mauriac sera des leurs lui aussi. Beaucoup d'entre ces laïcs assurent le service liturgique en tant que clercs, ce qui est d'avant-garde pour l'époque.

L'atmosphère de ce haut lieu est rendue de façon touchante et intéressante à la fois dans l'ouvrage collectif qui s'intitule *Les Bénédictines de la rue Monsieur*⁶ auquel notre moniale a contribué. Qu'est-ce qui peut bien attirer tout ce monde ? La beauté du chant liturgique. Depuis 1874, en effet, la liturgie romaine a été imposée en lieu et place de la liturgie gallicane et les bénédictins, avec Solesmes et Dom Guéranger en particulier, ont pris la tête de cette restauration du plain-chant. Les religieuses consacrent tous leurs efforts à l'étude du grégorien.

Hélas, nous l'avons déjà évoqué, le procès en succession de la Princesse de Condé a beau s'étirer en longueur, la loi sur les congrégations enseignantes doit être appliquée, même à celles qui, depuis longtemps, ne le sont plus que sur le papier. Il va falloir quitter les lieux pour un local provisoire, appartenant à la fondation d'Auteuil, à Meudon. De là, il sera possible d'entreprendre la construction d'un nouveau monastère, à Limon, sur la commune de Vauhallan, à proximité de Saclay, dans le département devenu l'Essonne. Pour cela, il faut des fonds. Les bénédictines décident de faire alors une grande kermesse, où elles vendront tous les travaux qu'effectuent les religieuses, particulièrement habiles en broderie et en reliure. C'est là que tout se joue. Mais il faut maintenant que je vous parle du personnage féminin de cette aventure.

6- *Les Bénédictines de la rue Monsieur*, ouvrage collectif, Strasbourg-Paris, éd. F.-X. Le Roux, 1950.

3. Marcelle Gallois⁷

Si étonnant que cela puisse paraître, Marcelle a passé treize ans dans le Midi dont trois ans à Nîmes, ce qui nous autorise à la revendiquer comme étant un peu de chez nous. Elle naît à Montbéliard le 22 septembre 1888, alors que son père est sous-préfet de cette ville. Sept ans plus tard, après un passage en Maine-et-Loire, il est nommé secrétaire général de la Préfecture du Gard. De Nîmes, il part à Orange en 1898 où il est sous-préfet jusqu'en 1902. Il quittera alors la préfectorale pour passer dans l'administration des finances et arrivera en 1905 à Montpellier où

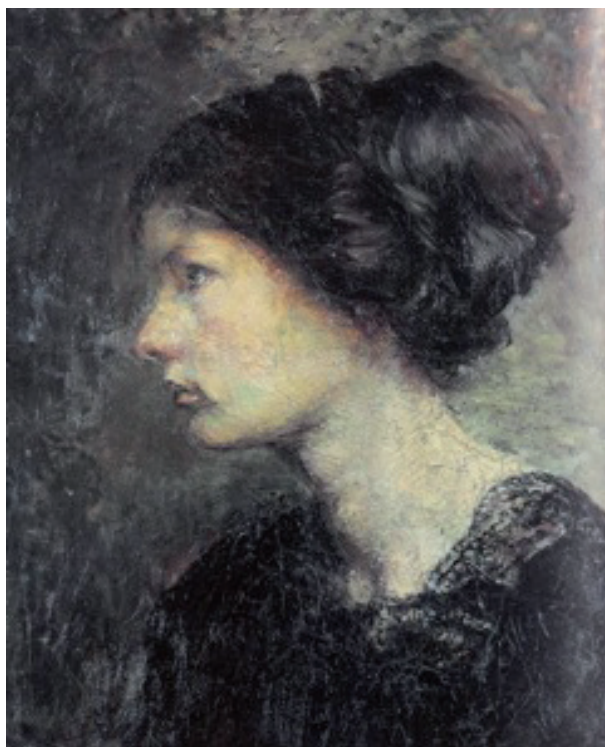


Fig. 2. Autoportrait de Marcelle Gallois.

7- Voir fig. 2, autoportrait de Marcelle Gallois.

il terminera sa carrière comme percepteur-receveur municipal des onze communes composant la région de Castelnau-le-Lez.

Je dois tout ce cursus professionnel à l'obligeance de notre confrère M. le Préfet Hugues. Hélas, nous n'avons pas pu trouver les « notes » de ce fonctionnaire. Elles m'auraient intéressée à cause de son caractère qui, à en juger par son attitude envers sa femme et sa fille, ne devait pas être des plus commodes. C'est une impression que corrobore son portrait.

Sa mère, Jeanne Mougin-Delavelle, a dû être une jolie femme mais elle est en proie à de continuelles migraines, dont sa fille héritera. Elle est du genre résigné et se réfugie dans la piété, ce qui n'a pas l'heur de plaire à son mari, officiellement et vigoureusement athée. Leur fils, Georges, de deux ans le cadet de Marcelle, le suivra dans cette voie. C'est un garçon intelligent, inventif. Il fera HEC et décrochera de nombreux brevets d'inventions. Marcel est toute de connivence avec son père et partage avec lui la haine des bigots, objet de sa verve satirique.

Les dons d'artiste doivent venir du côté de sa mère. Elle a en effet un oncle peintre et graveur, illustrateur renommé du *Gil Blas* de Lesage et ami de Balzac : Jean Gigoux. Il est aussi grand collectionneur et léguera tous ses tableaux au musée de Besançon. Au foyer familial vit aussi une grand'mère, très aimée de Marcelle (la grand'mère paternelle), qui deviendra son modèle préféré.

Du séjour à Nîmes nous ne savons rien, pas plus que de celui d'Orange. J'aimerais deviner où la petite Marcelle, enfant surdouée, allait à l'école, où elle habitait. La famille s'est éteinte, Georges n'ayant pas eu d'enfant, si bien qu'aucun souvenir n'a été retrouvé. Il ne nous reste qu'à imaginer le Nîmes de cette fin de siècle et à admirer le visage de ses proches à travers les portraits qu'elle en a faits.

En 1907, Marcelle qui a déjà beaucoup peint, est inscrite à l'Académie des Beaux-arts de Montpellier, à l'atelier de Monsieur Courtine, élève de Cabanel. Le moins qu'on en puisse dire, c'est que cela ne se passe pas au mieux. Voici la description que fait d'elle une de ses camarades d'atelier :

Celle qu'on avait surnommé « la charbonnière » avait comme principe de noircir au fusain sa feuille de papier. Puis, sans prendre aucune mesure, simplement avec sa gomme, elle reproduisait le modèle, elle le sculptait pour ainsi dire. Son dessin avait une vigueur

et un relief qui faisait pressentir la grande artiste qu'elle serait un jour. Monsieur Courtines ne pouvait admettre une telle élève qui d'ailleurs lui tenait tête quand il lui faisait certaines remarques. Il la pria de se retirer de son cours⁸.

Une petite bande dessinée, narrant les cours de dessin, témoigne de son rejet de l'académisme : elle se termine par une tombe, surmontée de l'épithète : « Au peintre qui n'a jamais peint son premier tableau. » Toute la pointe est dans le commentaire : « Et dire qu'elle avait un si bel avenir devant elle ! Elle commençait à dessiner parfaitement les fesses du Discobole !⁹ »

Conscient de ses dons exceptionnels et de son caractère intraitable, son père, qu'elle adore, espère qu'elle trouvera à Paris de quoi exploiter ses talents. Il la recommande à son ami le peintre montmartrois Willette, auteur du fameux *Pierrot*, créateur de la revue satirique *Le Chat noir* et président de la République de Montmartre. Geneviève perçoit rapidement dans cette voie qui lui convient mieux que les Beaux-arts de Paris où elle ne tient pas plus longtemps qu'à Montpellier. C'est ainsi qu'elle devient officiellement peintre satirique.

Pendant neuf ans, Marcelle traque toutes les médiocrités et tous les ridicules du peuple parisien. Ses travaux deviennent célèbres aussi bien en France qu'à l'étranger, où elle expose. Les comparaisons avec Daumier, Toulouse-Lautrec sont des plus élogieuses.

Aussi douée pour la plume que pour le pinceau, ses légendes s'avèrent toujours particulièrement savoureuses. Pour illustrer, par exemple, une satire d'un culte religieux, elle met dans la bouche des dévots la « prière » suivante : « Médiocrité, reine du monde, protégez-nous contre les courants d'air de bonté qui passent quelquefois sur le monde. Tassez nos cœurs afin que rien n'y remue. Préservez-nous de la vérité. Ainsi-soit-il. »

À force de détecter tout ce qu'il y a de mesquin dans la société, Marcelle est abreuvée de médiocrité et surtout de souffrance. Elle n'en peut plus et traverse une grave crise existentielle. Un moment, elle est tentée par le suicide. Heureusement, elle a une amie, Emma Vollant, avec qui elle restera très liée toute sa vie. Elle se confie à elle en ces termes :

8- GALLOIS, Geneviève, *Réalité unique et éternelle*. Textes et dessins de Mère Geneviève Gallois, moniale bénédictine, Jouques, éd. du Cloître, 1980, p. 17.

9- ALEXANDRE, Noël, *Mère Geneviève Gallois, bénédictine, peintre, graveur, verrier*, Bruxelles, éd. Marot, 1999, p. 76.

Maintenant, tant de souffrances nous relèvent. Il faut dire l'héroïsme et avoir pitié de la misère. Et le dessin satirique reprendra ses droits lorsque nous reprendrons la vie en paix... Combien je désire une vie autre et de participer à la vie nouvelle qui va commencer. Mais ici, je ne peux pas : l'incompréhension et l'hostilité m'empêchent absolument de dessiner sans méchanceté. Vois-tu, il faut revenir à l'Église catholique, malgré les prêtres...

À partir de ce moment-là, elle avoue : « J'avais besoin de tourner autour de Dieu, ne fût-ce que pour m'en moquer¹⁰. » Et c'est ainsi que les chemins de Marcelle Gallois et de Paul Alexandre commencent à prendre une direction commune.

Par pure curiosité, avec les dames de la pension de famille où elle résidait à son arrivée à Paris, elle était allée assister à la messe de minuit à la chapelle de la rue Monsieur. Il fallait réserver sa place comme pour un spectacle. L'inconscient de la parfaite agnostique qu'elle était alors n'a peut-être pas tout oublié de cette cérémonie car, dans sa perte de repères et son angoisse, elle se met à « tourner autour » des bénédictines de la rue Monsieur. Un jour, elle y assiste à l'office des Ténèbres du Vendredi saint. Voici le récit qu'elle en fait :

J'arrivai donc pendant un Office que je sus plus tard être les Ténèbres. Une mélopée, une plainte lamentable, un hululement de douleur émergeait des grilles comme d'un abîme, comme l'appel désespéré d'une vie enfouie très profond, très profond en dessous de la vie concrète. C'était la douleur du Christ qui clamait par la voix de Jérémie... J'étais saisie, transpercée, tordue par un sourd remords. Qui est-ce donc qui souffre ainsi ? Peut-on passer tranquille et continuer sa vie à côté d'une pareille douleur ?¹¹

« La vérité ne pouvait pas ne pas être où tant de beauté se trouvait », commente son amie. Saisie par la musique, elle décide alors de rencontrer Dom Besse, aumônier du monastère. Elle se laisse enseigner par lui d'une religion dont elle ignore les bases et réalise d'emblée que, pour elle, ce sera tout ou rien. Pendant trois ans, elle tourne autour de cette décision

10- GALLOIS, Geneviève, *op. cit.*, p. 92 (récit de sa conversion).

11- *Ibid.*, p. 23.

qu'elle finit par prendre (elle a mis deux ans à obtenir l'assentiment de Dom Besse) et, le 21 septembre 1917, la veille de ses 29 ans, elle rentre comme postulante chez les bénédictines de la rue Monsieur.

Son père ne le lui pardonnera jamais. Il se murera dans un silence que rien ne brisera, même la visite qu'elle fera pendant la guerre de 40 au chevet de sa mère mourante à Montpellier. « Laisse-moi », c'est tout ce qu'elle obtiendra de lui. Il se ratatinera au point de mettre ses meubles au garde-meuble et de se réfugier avec sa femme dans une chambre d'hôtel où il attendra la mort... Aucune réconciliation ne sera possible. À ses yeux, il est et il demeure impensable qu'on puisse gâcher tant de talents.

Il est tentant de comparer l'attitude de Marcelle à celle de Rimbaud, renonçant brutalement à son aventure poétique. Il me semble toutefois que leur démarche est inverse. Rimbaud a cherché à saisir par la poésie cette « réalité unique et éternelle », selon les termes de la future moniale, cette essence des choses qui lui ouvrirait les secrets de la vie. Il y a renoncé, faute d'y être parvenu. C'est pour avoir accès à cette réalité-là que Marcelle renonce à la peinture. En définitive, non sans mal, au bout d'un itinéraire harassant, elle le trouvera.

En franchissant la clôture, Marcelle pense elle aussi avoir fait le sacrifice de son génie propre. Elle écrira d'ailleurs : « C'est Dieu qui décide de l'usage qu'il fait de ses dons. » Les religieuses n'ont rien à faire d'un peintre satirique en leurs murs. Elles la cantonnent à l'atelier de broderie où elle doit subir la férule d'une religieuse aussi trempée qu'elle-même, Mère Emmanuelle, mais aux goûts artistiques exactement opposés aux siens. C'est très dur, tellement dur que les ennuis commencent après un an de postulat, lequel se passe plutôt bien et se termine par la vêtue. Notre apprentie nonne va être l'objet d'une chose incroyable dans les annales monastiques et tout à fait contraire à toutes les règles canoniques. Marcelle, devenue Mère Geneviève depuis sa prise d'habit, attendra quinze ans avant d'être autorisée à prononcer ses vœux définitifs. Quand enfin, alors que tous les ans, sa demande réitérée reçoit le même humiliant refus, on l'autorise à y prétendre, on l'oblige à refaire un noviciat. Une autre sœur, dans le même cas, quittera le couvent. On la comprend. L'acharnement avec lequel celle que nous appellerons désormais Geneviève ou Mère Geneviève persiste dans

sa volonté de se consacrer définitivement à Dieu a quelque chose de saisissant.

Vous dire qu'elle est heureuse, en ces années difficiles, non. Elle a l'impression d'être concassée, serrée dans un étau, d'autant plus que la théologie de la souffrance, de la satisfaction (il faut satisfaire à la colère de Dieu et expier les péchés du monde) fait des ravages dans les couvents. Heureusement, en 1943, à cette date seulement, donc après vingt-six ans de vie conventuelle, à la faveur d'une retraite, elle découvre la voie de l'abandon, la petite voie de l'enfance spirituelle répandue par Thérèse de Lisieux, même si on ne la lui présente pas comme venant d'elle. Elle a alors, selon sa propre expression, l'impression qu'« une pierre tombale se lève de dessus sa tête », qu'elle débouche sur un espace immense où elle goûte enfin la joie.

4. La rencontre

Il faut dire aussi qu'un événement exceptionnel s'est produit. Les goûts artistiques du Docteur Alexandre, toujours en alerte, vont l'amener, à son insu, à porter assistance à personne en danger. Le serment d'Hippocrate agit parfois à l'insu de celui qui l'a prononcé !

J'ai déjà évoqué cette fameuse kermesse destinée à regrouper des fonds pour construire le futur monastère de Limon, en décembre 1931. Bien sûr, le limier qu'est Paul Alexandre se rend à cette vente et farfouille dans tous les comptoirs. Il déniche des dessins qui sont des cartons préparatoires à des broderies d'ornements d'église racontant la vie et la mort de Jeanne d'Arc. Il tombe en arrêt devant eux, tant la sûreté et l'originalité du trait le frappent. Ces dessins ne sont pas à vendre. Devant son insistance, on (c'est-à-dire la sœur Emmanuelle, l'ennemie jurée de Geneviève) lui dit qu'il est possible de les faire refaire. Marché conclu. A partir de ce moment-là, le destin de Geneviève Gallois et celui de Paul Alexandre sont scellés. Voici comment notre mécène relate l'émotion que lui ont procurée ces dessins :

Les dessins de Sainte Jeanne d'Arc que j'avais entrevus hier au parloir sont maintenant déroulés dans mon cabinet. Je suis

touché aux larmes par tant de beauté, par l'émotion sainte qui les a inspirés, par l'expression qu'ils en donnent, limpide, profonde et si forte. Et votre générosité insigne, ma révérende Mère, me va droit au cœur. Vous avez bien voulu vous séparer de ce chef d'œuvre pour le donner à un inconnu que vous aviez déjà, sans le savoir et durant des années, comblé de biens spirituels. [...] Je suis incapable de vous exprimer la joie et la reconnaissance qui inondent mon cœur¹².

Sa reconnaissance, Mère Geneviève l'exprimera quelques années plus tard :

Quand deux êtres sont fabriqués de pareille substance, tellement que dès qu'ils se rencontrent ils s'accordent sans explication, la solitude est consolée, l'incompréhension, la critique, la moquerie, etc... Le premier contact a eu lieu à propos de dessins que vous compreniez si bien que j'en ai été surprise. « Le docteur comprend mes dessins mieux que moi-même ». O douceur !! De là m'est venu le courage et l'inspiration pour faire tout ce que j'ai fait. Je me disais : « Il comprendra, allons-y. » De plus, votre opinion a fait poids et soulevé la lourde opposition qui m'écrasait.

Elle dit encore, dans une lettre qu'elle lui adresse le 29 juin 1959 : « Tout ce que je peux faire en art s'appuie sur la compréhension et l'encouragement que vous m'avez donnés. » Comment peut-on qualifier cette espèce de coup de foudre par dessins interposés, cette reconnaissance mutuelle, immédiate, instantanée ? Et surtout, comment ne pas rester ébaubi devant le tour que leur connivence a pris ?

J'ai essayé de déceler dans les notes personnelles de Mère Geneviève des traces de chambardement intérieur, de combat particulièrement difficile à mener. Au sein de cette lutte qu'elle mène en permanence pour atteindre l'objectif fixé : se livrer à l'amour de l'époux, comme l'amante du Cantique des Cantiques, n'appartenir qu'à lui, les deux seules traces qui pourraient s'appliquer à l'irruption de Paul Alexandre dans sa vie et les nouveaux horizons qu'il lui ouvre sont les suivantes : « On ne peut habiter dans le cœur de Dieu quand on veut habiter dans le cœur

12- ALEXANDRE, Noël, *op. cit.*, p. 297.

des créatures. » Une autre fois elle constate, tant il lui est difficile de renoncer à disposer personnellement de ses talents : « Et je désire tant faire quelque chose – et que ce soit connu, apprécié. » Au dehors, rien ne transparait d'un éventuel combat. Ainsi que me l'a rapporté Noël Alexandre, mais je n'ai pas trouvé la référence, elle aurait dit un jour, avec l'extrême liberté qui la caractérise : « C'est nous qui tenons la règle, ce n'est pas la règle qui nous tient. »

Pendant neuf ans, le docteur et elle joueront une véritable partie de cache-cache, sur ordre des supérieures. En dépit de toutes ses requêtes, on dit au docteur qu'il est impossible qu'il rencontre l'auteur de ces dessins, qu'elle est sauvage, qu'elle a mauvais caractère. Il se demande si on ne lui cache pas quelque tare très grave. Cependant, il ne cesse de lui commander de nouveaux dessins, près de 200 qui transiteront à travers la clôture et les obstacles du tour, en échange de substantielles enveloppes, dont Mère Geneviève, bien sûr, ignore tout, mais dont la Mère Abbessse est bien satisfaite ! Cet incognito durera près de huit ans, huit années pendant lesquelles elle travaillera pour lui, mais sans pouvoir le rencontrer.

Cependant, quelque chose a changé pour elle : la communauté commence à porter un regard différent sur ses talents de peintre, puisqu'un connaisseur renommé, l'inventeur de Modigliani, s'intéresse à eux. Bientôt même, peindre devient son « travail » (elle ne l'appellera jamais autrement), sa raison d'être au monastère. Elle sera même déchargée de la plupart des autres tâches pour pouvoir croquer les scènes de la vie conventuelle dans tous les recoins du couvent. Cela nous vaut la plus étonnante collection de croquis de la vie monastique qu'il soit possible d'avoir, avec un trait et un coup de griffe qui ne se départit pas de sa verve satirique et du don de la caricature. Certaines sœurs, qui se reconnaissent, parfois avec leur mine revêche, ne sont pas très flattées d'être ainsi représentées. Ces dessins ont fait l'objet d'une exposition à Port-Royal en 2008 et d'un livre édité par la Réunion des musées nationaux (fig. 3).

Dans cette série monastique, il faut distinguer les croquis faits durant l'exode en Aveyron et près de Montauban et les dessins exécutés pendant le reste de la guerre, sur fonds préparés mais avec des moyens rudimentaires, ce qui les rend très fragiles. La Mère Abbessse en envoie



Fig. 3. *Le feu*, dessin de Mère Geneviève Gallois.

même un plein carton au docteur qui dirige un hôpital de guerre au château de Vaux, dans l'Indre, pour égayer les murs de ses chambrées ! C'est dire qu'elle n'en faisait pas grand cas. Dans une lettre au docteur datée de Noël 42, Geneviève dit :

Je crois bien qu'il y avait de la fainéantise devant l'énergique effort que demande un vrai dessin : le plongeant au fond de mon âme et la recherche de la ligne essentielle qui l'exprime. Quant à faire du dessin quelconque, à l'eau de vaisselle, j'en ai horreur¹³.

13- ALEXANDRE, Noël, *op. cit.*, p. 299.

Ainsi, Mère Geneviève est devenue en quelque sorte reporter officiel de la communauté, mais le docteur pense déjà à autre chose. Il se rend compte à quel point la gravure permettrait à sa protégée de mettre en valeur tous ses talents.

Pour qu'enfin ils fassent connaissance l'un de l'autre, et pour qu'il puisse l'amener à graver, il faut un événement exceptionnel à tous points de vue : la profession perpétuelle, qui a enfin lieu le 14 mai 1939 (il ne faut pas oublier qu'elle est rentrée au couvent en 1917 !). Comme pas un membre de sa famille n'y assiste, on l'autorise à inviter Emma Vollant et le docteur. Celui-ci saisira le prétexte de cette cérémonie pour offrir un cadeau à Mère Geneviève : une presse à graver. La voilà donc à la conquête d'un nouveau métier, sur une lourde et grosse machine et avec des moyens bien quelconques car, c'est la guerre et les plaques à graver, les papiers et même les encres sont rares et coûtent cher. Voici comment elle décrit à un ami de Paul Alexandre, le docteur Pierre Lesieur, ami de Marie Laurencin, l'usage qu'elle en fait :

L'énorme chose apocalyptique que vous voyez là, c'est la presse que nous a donnée le docteur Alexandre. Je l'appelle « Sandra ». C'est dans ce petit recoin que nous faisons, Sandra et moi, des expériences passionnantes. Je me suspends, de tout mon poids à l'un des grands bras et je mets le pied sur l'autre ; et, tout doucement, les deux cylindres écrasent leur proie ; les engrenages, bien graissés, enfoncent leurs dents les uns dans les autres [...]. C'est le moment de curiosité angoissée. Qu'est-ce qui va sortir de là ? Je rejette les couvertures et retire avec tendresse le papier humide d'eau et d'encre, et le scrute d'un regard impitoyable. Si c'est conforme à ma pensée... O volupté !¹⁴

Cette presse sera l'instrument de sa notoriété, bien au-delà des murs du couvent. Quand elle la maîtrise de façon suffisante, Mère Geneviève, qui a si bien connu la souffrance intérieure, entreprend de réaliser une *Via Crucis*, un chemin de croix : 18 eaux-fortes, que le docteur Pierre Lesieur (ou plus exactement sa femme), venu à Paul Alexandre pour voir sa collection de Modigliani, présente à Marie Laurencin. Elle sait en

14- Mère Geneviève au docteur Pierre Lesieur, le 6 juin 1953. ALEXANDRE, Noël, *op. cit.*, p. 331.

effet que cette dernière, qui a 68 ans, connaît un itinéraire intérieur apte à lui faire apprécier l'œuvre de la moniale. En effet, c'est l'éblouissement. En un paradoxe étonnant, dans un billet écrit pour le *Figaro littéraire* du 24 mars 1951 et titré « Marie Laurencin découvre chez les bénédictines un talent à la Goya ou à l'Albert Dürer », elle écrit :

Un dessin sûr, ardent, où les yeux ne sont pas visibles, mais où, dans le regard, le ploïement des mains et des pieds s'exprime le comble de la douleur... *Via Crucis*, un drame qui se déroule dans des pleurs, des gémissements et des cris, d'une telle tristesse qu'il est impossible de ne pas croire à la résurrection.

Aussitôt, le cercle des amis de Marie Laurencin se mobilise autour du mot d'ordre : « Tout pour Mère Geneviève », avec en tout premier, Rose Adler, la reine de la reliure. Renée Moutard-Uldry, écrit dans la revue *Arts* :

Ce qui importe, ce n'est point tant la qualité de la technique à la fois rigoureuse et d'une étonnante liberté, mais le caractère de cette *Via Crucis* dans laquelle le sentiment religieux, la foi, l'amour, la douleur de l'artiste ont su, pour nous toucher, nous convaincre, nous transmettre le message divin, se libérer de tous les poncifs et trouver, comme sous le coup de la grâce, ses propres moyens d'expression. Là, c'est une évocation presque immatérielle, irradiante du mystère divin, ici un réalisme brutal, les uns et les autres servis par les effets toujours renouvelés et comme enlevés à force de souffrance et de larmes – de noirs et de blancs, de rythmes, de valeurs, de mystérieuses clartés dont Rembrandt semblait, seul, avoir connu le secret¹⁵.

Bien vite, la réputation de la graveuse dépasse les frontières et traverse même l'océan Atlantique.

C'est en 1942 que, pour la première fois, Mère Geneviève avait été autorisée à rencontrer le docteur au parloir. Nous possédons, grâce à la remise qu'elle en a faite à son mécène avant sa mort, toute la correspondance qu'ils ont échangée et que ponctue, au départ, la toute nouvelle notoriété de la moniale. En effet, Marie Laurencin et

15- *Ibid.*, p. 395-396.

Laure Adler veulent organiser une exposition, qui aura lieu en 1953, à la Galerie Colette Allendy, rue de l'Assomption, dans le XVI^e. Pour assurer son succès, on mobilise le Tout-Paris, jusqu'à André Malraux, dont la moniale veut absolument s'assurer l'appui. Elle songe même à Cocteau pour préfacer le catalogue, mais se demande si c'est bien « convenable ». Malraux lui semblerait préférable. Daniel-Rops, lui, reste un peu indifférent à cet art. Bref, l'exposition a lieu et c'est un succès. Voici quelques extraits de ces lettres :

Vous serait-il possible de venir me voir après la messe, s'il-vous-plaît ? Il s'agit de l'exposition qui est décidée (et vous aurez Petit Placide). Merci d'avance, et respectueuses amitiés¹⁶.

Vous serait-il possible de venir me voir après la messe s'il-vous-plaît et si cela ne vous dérange pas ? Un moment seulement si vous êtes pressé. Il s'agit de *Via Crucis*, qui fait son chemin. Votre bien reconnaissante Sœur Geneviève¹⁷.

L'amitié entre Mère Geneviève et le docteur est enrichie par la profondeur de celle qui se tisse avec Marie Laurencin, Laure Adler ainsi que Marcelle Auclair. Quelle douceur, après tant de rebuffades... Elles viennent au monastère, obtiennent même la permission d'emmener la religieuse visiter les travaux de la future abbaye, d'aller ainsi, avec madame Costa de Beauregard, de Meudon à Limon. C'est qu'une nouvelle idée a germé dans la tête de « Monsieur le Docteur » bientôt appelé « Cher Bon Ami ». En effet, il veut que Mère Geneviève devienne l'artisan de la renaissance de l'art du vitrail, ce que rend presque impératif la décoration de la chapelle de Limon. Docile, et sans doute enthousiaste, la graveuse abandonne sa presse et l'illustration, en cours, de l'évangile selon saint Luc et se met à dessiner des projets de vitraux.

Notre moniale ne s'attend pas à un nouveau changement sinon de cap, du moins de destinataire : les bombardements ont détruit l'église du Petit-Appeville où le docteur a sa propriété de campagne. Il n'en reste que le clocher. On l'a reconstruite, mais elle ressemble « à une serre ». Le seul moyen de la transformer est de commander à Mère Geneviève des vitraux. Du

16- G.G. à P.A., 26 novembre 1950.

17- G.G. à P.A., 8 janvier 1951.

côté de la moniale, il n'y a pas de problème, d'autant que le docteur a trouvé un maître verrier, Bernard Gilbert, qui accepte la réalisation du travail. Mais c'est sans compter sur l'administration. Celle de la « reconstruction » n'est pas des plus conciliantes, surtout avec un projet aussi peu conventionnel que possible et qui choque beaucoup de membres des différentes commissions, peu habitués à ce type d'art sacré.

Quand on s'insurge contre ses visages, voici comment la moniale réagit : « Il faudrait adoucir, humaniser. Et moi, que vais-je faire, plantée dans ce grabuge ? Colloquer des têtes de coiffeur sur ce dessin primitif, réduit à sa plus simple expression ? » (21 février 1952)¹⁸.

Il faut aussi l'écouter expliquer à une amie (26 février 1954) comment elle réalise un vitrail sur la sainte Vierge :

Je barbote dans le *Magnificat* ; après des flopées de gribouillis, j'en arrive à une petite sainte Vierge, toute petite, toute humble, effacée devant cette autre puissance qui agit en elle. [...] Je l'avais d'abord revêtue d'une coule, mais ces plis splendides et solennels sont trop somptueux : la voici maintenant avec une petite robe bleue, liquette en voile blanc dont elle s'entortille ; gauchement frusquée, n'existant pas pour le public.

Un long combat s'engage. Le docteur y met toute sa passion et après une lutte acharnée, arrache la décision. Une conservatrice du musée de Rouen a beaucoup aidé à ce succès. Mère Geneviève aura la permission tout à fait exceptionnelle, véhiculée par Noël Alexandre, dans sa 2CV et sous la protection de la mère de ce dernier, de se rendre sur place et de passer une semaine de travail et de détente en famille.

Jours bénis (du mercredi 15 au mardi 21) que j'ai passés au milieu de vous tous, dans votre famille bénie, « douce escapade »... qui a marché sur des roulettes. Au revoir, cher Monsieur le Docteur. Je ne sais comment vous exprimer ma gratitude, pour vous, pour tous les membres de la famille dont l'accueil empressé m'a été si doux ; veuillez le leur dire, aux grands, aux petits ; je les porte tous dans mon cœur.

18- ALEXANDRE, Noël, *op. cit.*, p. 310.

En revanche, lorsque le docteur suppliera la mère abbesse de permettre à l'auteur de venir voir ses vitraux achevés, la permission ne sera pas réitérée. Une fois les moniales installées à Limon, la clôture a repris ses droits.

Le 14 novembre 1955, les vitraux sont inaugurés en grande pompe : « six grandes verrières et trois petites, où s'animent 250 figures qui sont 250 expressions différentes de visages et d'attitudes », écrit *Paris Normandie*.

Bien sûr, l'époque connaît une sorte de « querelle de l'art sacré », provoquée par ce que le docteur et Mère Geneviève appellent « le snobisme des frères prêcheurs ». Vence, Assy, les vitraux de Ronchamp : peut-on confier des œuvres d'art sacré à des non-croyants ? Bien sûr, nos deux protagonistes ne sont pas du tout de cet avis et Mère Geneviève prend le prétexte d'un modeste ouvrage, la *Vie du Petit saint Placide*, le seul de ses ouvrages à ne pas avoir été commandé par le docteur, pour faire une profession de foi artistique. Petit Placide visite une exposition d'art abstrait (quel humour dans cet anachronisme !). Voici sa façon d'expliquer pourquoi l'art abstrait n'entre pas dans sa théologie de l'incarnation :

Dépouiller l'art sacré pour en faire le véhicule de la pensée suppose qu'il y a une pensée. – Nullement, vous méconnaissiez l'art en voulant lui faire exprimer quelque chose. Il est tout entier rythme de lignes, de couleurs, volumes. Il vient du Surhomme et s'adresse au Surhomme. – C'est possible, cher ami, mais en ce cas, je me retire car je ne suis qu'un homme, ayant les deux pieds sur terre, et l'Abstrait pur ne m'est pas intelligible. Lorsque Dieu, qui est le maître des Arts et le Père du bon sens, voulut nous manifester quelque chose de l'Abstrait ineffable, il commença par revêtir le concret, et ce fut l'Incarnation. C'est par là qu'il nous parle les plus hautes sublimités. Là est la norme de toutes les démarches humaines¹⁹.

Cette aventure, ce long combat du Petit-Appeville ont beaucoup renforcé, vous vous en doutez, les liens d'amitié entre Mère Geneviève et

19- GALLOIS, Geneviève, *La vie du petit Saint Placide*, Paris, éd. Desclée de Brouwer, 1954, p. 96.

le docteur. Il reste à Mère Geneviève neuf années à vivre. En cette période d'épanouissement, de dilatation de tout son être, elle s'exclame :

Il y a en moi un mystère énorme qui m'accapare, une Vie, Essence de vie, où je bois ma plénitude ; une houle qui renverse, comme un tank, les théories fabriquées ; et qui veut se parler, se clamer, et qui trouve sa forme par la vitalité même de son jaillissement. Voilà mon art²⁰.

Sa santé est très ébranlée. À ses migraines chroniques s'ajoutent des troubles de la stature (elle est de plus en plus penchée en avant), de terribles névralgies faciales et surtout des troubles sanguins. On la traite avec des transfusions qui troublent sa pression artérielle. Le docteur dit que son malheur, c'est qu'elle croit à la médecine et suit trop à la lettre les prescriptions de son médecin (qui n'est pas lui !). Il lui adresse des conseils de bon sens très touchants. Ils ont de moins en moins l'occasion de se voir, mais il nous reste une correspondance dont voici quelques d'extraits :

Je pars pour Limon demain mardi 20. Nos bons entretiens seront donc interrompus pour je ne sais combien de temps. Mais n'est pas interrompue l'amitié, la correspondance profonde, la douceur de parler le même langage, même si la conversation s'interrompt et quand même il y aurait mille lieues entre nous. J'appuie mon travail sur cette compréhension qui comprend tout ce que je fais, mieux que je ne le comprends moi-même et qui comprend le secret qui est sous ce travail : la commixtion [sic] intime entre Dieu et la Vie, commixtion infrangible et d'où l'art découle rigoureusement, de sorte qu'on ne peut pas le madraguer pour plaire ici et là. Le chambardement du déménagement est le prélude du déménagement définitif pour la vie éternelle qui est si proche. Cela s'impose sans cesse à ma pensée, et transforme la base de toute action ; les choses prennent leur sens vrai. Au revoir, cher Monsieur le Docteur. Bien à vous en Notre Seigneur²¹.

Lorsque le docteur reçoit *Petit Placide*, il écrit :

20- *Ibid.*, p. 98

21- G.G. à P.A., 19 novembre 51, ALEXANDRE, Noël, *op. cit.*, p. 309.

[...] Merci aussi pour la charmante dédicace manuscrite qui proclame l'amitié vraie dont je m'enorgueillis ; mais cette amitié est cause du seul mot inexact dans tout l'ouvrage : « artiste » non, mais amateur, car je ne suis riche que d'œuvres que vous avez faites.

La correspondance se fait de plus en plus confiante et libre :

Je n'éprouve qu'une intense fatigue et malaises. Je vis comme quelqu'un qui traîne un wagon dans la terre labourée. [...] Vous souvenez-vous de cette douce séance à l'église du Petit-Appeville, il y a deux ans, où, tous les deux, nous esquissons les premières idées et les premiers croquis des vitraux ? Et croyez à ma reconnaissante affection (G.G. à P.A., 30 juillet 55).

Vous, ma Mère, vous me nourrissez aux sources mêmes de la beauté et de la bonté. Vous êtes une amie donnée par le Bon Dieu. Je n'osais espérer pour mes enfants le moindre des dons qu'il nous a prodigués et dont nous ne le remercierons jamais assez. Nous ne pouvons que le prier d'entretenir en vous cette force sublime d'où vont naître encore des œuvres nouvelles. En attendant, c'est cette force qui vient de lancer dans mon âme même ce coup vigoureux qui en chasse le malin dont le parapluie me dérobait le radieux soleil ! Grâce vous en soient rendues ! Dieu soit loué ! Votre ami indigne (P.A. à G.G., 3 novembre 55).

Nous revenons du Petit-Appeville. J'ai cru que je ne pourrais pas me détacher de notre église... Il l'a fallu, cependant... et pour de longs mois ! Avant d'en franchir le seuil, vendredi 11 à midi, je n'avais dans le cœur, je crois, qu'une impatience de curiosité – mais la porte franchie, j'ai été saisi à la gorge, étranglé par l'émotion. Notre Seigneur expirant se dressait, en croix là-bas en face de moi ! C'était d'une telle puissance, si inattendu, que sans faire un pas, je suis tombé à genoux, secoué par des sanglots irrépressibles²² (*Id.*, 15 novembre 55).

Je crois que ce travail de vitraux, où j'ai mis tout mon cœur et où toutes nos aspirations, à vous et à moi, se rencontrent et s'identifient si bien, et sur l'art et sur la foi, je crois, dis-je que

22- Voir fig. 4.

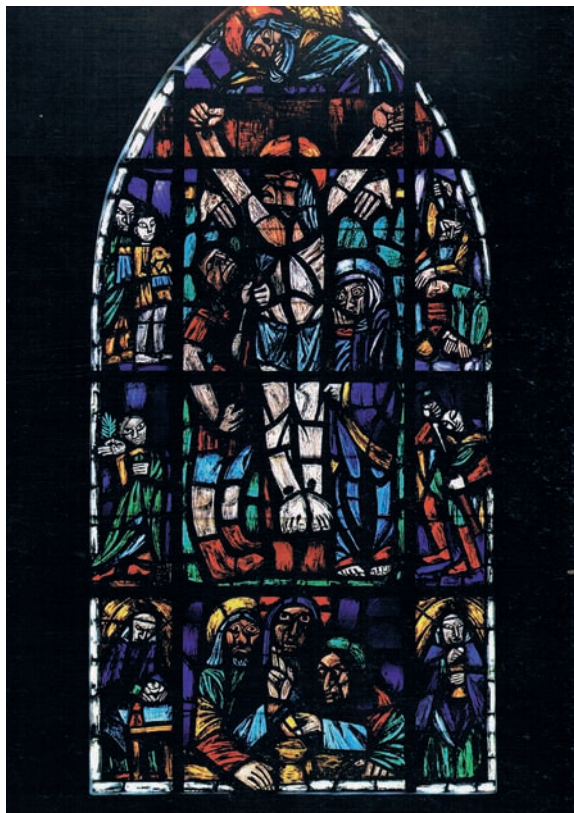


Fig. 4. Le Christ en Croix, vitrail de Mère Geneviève Gallois, église du Petit-Apperville.

cela resserre encore nos liens d'amitié. Dites-moi si nous ne sommes pas encore du même avis là-dessus ? Au revoir, cher Bon Ami. (G.G. à P.A., 23 novembre 55).

Vous exprimez parfaitement ce que j'éprouve depuis que j'ai vu à leur place ces vitraux que vous avez conçus et exécutés avec tout votre cœur. Ils ont transformé la pauvre serre qu'était notre église reconstruite en un séjour où la prière est vraiment dans sa maison incomparable, le Christ expirant y impose Sa souveraine royauté. Que je voudrais pouvoir y retourner, y vivre à l'intérieur même de votre pensée, de votre piété, subjugué par la maîtrise de votre art souverain. Oui je sens que les liens d'amitié qui

m'attacheront éternellement à vous sont encore resserrés s'il était possible ! (P.A. à G.G., 24 novembre 55)

Avec angoisse, je lis que vous n'avez plus de goût au travail ! Se peut-il que tarisse la source d'où jaillissait ce torrent de vie. [...] Le bonheur pour moi serait de finir mes jours près de vous, enveloppé dans votre pensée généreuse (P.A. à G.G., 8 septembre 57).

Je bénis le Bon Dieu pour notre amitié toujours plus intime et sur laquelle je m'appuie toujours. Au revoir cher Bon Ami. Croyez à ma profonde affection (G.G. à P.A., 8 novembre 61).

Quelle folie avez-vous faite, en cette douce après-midi du 2 mai où vous m'avez fait cette douce visite ? N'étions-nous pas aussi joyeux et aussi jeunes, l'un et l'autre, que le jeune printemps ? [...] Comment vous remercier, cher Bon Ami ? Il n'y a de remerciements que l'affection qui ne peut que croître, jusqu'au jour proche où nous irons raconter notre amitié au Bon Dieu. En attendant, il vous couve déjà de son regard d'amour (*Id.*, 6 mai 62).

Une fois finis les vitraux du Petit-Appeville, Mère Geneviève se consacre à ceux de Limon. C'est un travail de titan, d'autant que l'atelier est maintenant confié à ses soins, avec l'aide de deux religieuses. Elles font tout elles-mêmes, sauf la pose : peinture, coupe, cuisson. C'est au prix d'une ténacité sans égal que la tâche est menée à bien. Huit jours après l'achèvement du dernier vitrail, mère Geneviève meurt. Noël Alexandre n'est pas en assez bonne santé pour venir l'accompagner à sa dernière demeure mais deux de ses fils, Paul et Noël, porteront le cercueil.

Ainsi se clôt cette belle histoire d'amitié. Je crois que le plus passionné des deux a été Noël Alexandre. Je pense que la vraie passion du docteur était l'art et qu'il a trouvé en Mère Geneviève le moyen de concilier celle-ci avec sa foi retrouvée. Son fils me racontait comment tous les dimanches, ils partaient à Meudon pour l'office qui précédait la messe, au prix d'une longue marche à pied, messe suivie d'un autre

office et souvent d'un entretien avec la moniale. Noël, semble-t-il, n'en garde aucun mauvais souvenir et, en tout cas, son admiration pour son père n'a d'égal que celle qu'il voue à mère Geneviève.

Quant à la moniale, sa fidélité à son idéal de vie religieuse n'a jamais failli, même si ce fut au prix d'un terrible combat. Son œuvre n'a peut-être pas connu auprès du grand public le rayonnement qu'elle méritait. C'est la *Vie du Petit saint Placide*, son œuvre mineure d'un point de vue artistique, mais majeure sous l'angle de l'autobiographie et de la conduite de la vie spirituelle, qui l'a révélée au plus grand nombre. D'ailleurs, l'amitié a guidé cet ouvrage, celle qui liait Mère Geneviève à Mère Placida, son dédicataire. Quand on lit ses notes personnelles et sa correspondance, on reste convaincu qu'elle a vraiment accédé à la vérité qu'elle cherchait, cette « réalité unique et essentielle », au centre de son être, exprimée surtout comme un mouvement qui emporte toute la vie vers Dieu. Sa joie, vers la fin de sa vie, s'exprime de façon irréfutable. Je vous laisse en juger en lui confiant le soin de conclure. En octobre 58, elle rend au docteur compte de ses travaux en ces termes :

Maintenant j'achève de peindre le vitrail qui chante la joie de mourir : « *In paradisium deducant te angeli.* » Ce sera peut-être le dernier tant mes forces déclinent : il me faut un effort énorme pour tout et je souffre tout le temps, étant toujours dans un état anormal. J'aimerais que vous voyiez à l'atelier la moniale qui monte au ciel. Ne vous attendez pas à voir une demoiselle mystique : sa face toute ronde rutille d'une joie trépidante ; c'est une âme sainte : pas de dépression nerveuse ; elle n'est pas maniaque, toquée, exaltée ; c'est l'équilibre et le bon sens mêmes. Je ris en pensant à ce que cela va produire de scandale. Nous rions ensemble, n'est-ce pas ? Les anges qui la conduisent ont un sourire ouvert jusqu'aux oreilles : ces gens-là ont dépassé le stade des réflexions profondes : ils nagent dans la radieuse et éternelle enfance. »

Ainsi se conclut une existence dédiée tout entière à la recherche et à l'expression de la vérité intérieure. A travers un combat de tous les instants contre les obstacles de son fougueux caractère, des heurts avec ses sœurs, des contraintes opposées à son talent, Mère Geneviève

a atteint le but qu'elle recherchait sans jamais dévier ni renoncer. Sans le secours du mécène, son cher docteur, je ne crois pas qu'elle y serait parvenue ni qu'elle aurait déployé toutes les facettes de sa personnalité : féminité et vigueur, tendresse et causticité, aspiration mystique et bon sens terre à terre s'y allient avec une force peu commune. Il me semble qu'elle a encore beaucoup de messages à transmettre, tant par ses écrits que par son art.

Séance du 1^{er} juin 2012

**DANIEL COLLADON (1802-1893)
PHYSICIEN GENEVOIS,
CORRESPONDANT DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES**

par Pierre-Yves KIRSCHLEGER
membre non résidant

Le début de l'histoire que je vais raconter est bien connu. « Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte, / Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte, / Et du premier consul, déjà, par maint endroit, / Le front de l'empereur brisait le masque étroit. » Genève avant les autres vivait sous l'oppression, du moins sous le joug français de l'occupation, période détestée par tous les Genevois. Là, naquit d'un sang français et suisse à la fois, « un enfant sans couleur, sans regard et sans voix », mais bien choyé de tous, dans un foyer uni, cet enfant, c'est lui...

Jean-Daniel Colladon naquit le 15 décembre 1802 à Genève, au Bourg-de-Four, français et suisse à la fois. Français, car depuis le *Traité de réunion* d'avril 1798, la petite République genevoise était intégrée au territoire de la jeune mais grande et envahissante République française. Après avoir renoncé à sa souveraineté et à ses alliances, Genève est choisie comme chef-lieu d'un département du Léman nouvellement dessiné. Français par hasard, Colladon est donc né le 24 frimaire an

XI selon le calendrier révolutionnaire imposé par les Français. Mais la défaite des armées napoléoniennes rendra bientôt à Genève son indépendance, dès l'arrivée des troupes autrichiennes à la fin de l'année 1813, avant que Genève n'entre dans la Confédération helvétique en 1815.

Français et suisse à la fois, c'est vrai, car Colladon a un rêve, entrer à l'Académie des Sciences de Paris, et c'est précisément à Paris que commence sa carrière et naît sa notoriété. Lorsqu'en 1881, le grand vulgarisateur scientifique Amédée Guillemin publie sa synthèse sur *Le Monde physique*, il qualifie d'ailleurs Colladon de « savant français ».

Français et suisse à la fois, enfin, car la famille Colladon plonge ses plus profondes racines dans la campagne berrichonne. Elle est originaire de La Châtre-en-Berry, à 70 km de Bourges, où, au début du ^{xvi}^e siècle, Martin Colladon est prieur des Carmes, et son frère aîné, Germain, est juge et garde du sel de la ville. Or, dans cette période de révolution religieuse, quatre au moins des six enfants de Germain Colladon embrassent les idées de la Réforme. Parmi eux, ses deux fils, Léon et Germain.

Avant de devenir de célèbres avocats de Bourges et d'habiter dans « l'hôtel Colladon », maison toujours visible aujourd'hui et inscrite aux Monuments historiques, les deux frères, Léon et Germain, font la connaissance, pendant leurs études de droit, d'un certain Jean Calvin, venu en 1529 à Bourges, attiré par la réputation d'une université alors en plein renouveau. Là, le jeune Calvin se lie d'amitié avec Germain Colladon et Théodore de Bèze, dans une ville qui passe pour réformiste : la sœur du roi, Marguerite de Navarre, duchesse de Berry (1492-1549), protège les milieux évangéliques, et la ville attire de nombreux étudiants allemands dont il est probable que certains ont amené avec eux les idées de Luther.

Les chemins de nos jeunes amis se séparent en 1531 lorsque Calvin rentre à Paris, mais ils restent parallèles (Calvin se convertit à la Réforme à Paris dans l'hiver 1533-1534, les Colladon le font à Bourges à une date inconnue), puis se rejoignent vingt ans plus tard, lorsque les frères Colladon fuient les premières persécutions contre les protestants dans le royaume de France et se réfugient à Genève en 1550. Genève,

la « Rome de la Réforme », qui n'a cessé d'accueillir les persécutés, s'enrichissant de leurs apports. Léon et Germain Colladon font alors partie du premier cercle de l'entourage de Calvin. La famille Colladon est reçue bourgeoise par la ville de Genève en 1555, et elle le lui rend bien :

□ la branche aînée, issue de Léon († 1552), offre à l'Église réformée une longue dynastie de pasteurs sur cinq générations, en poste à Genève ou dans le canton de Vaud, dont le plus célèbre est Nicolas (vers 1530-1586), fils de Léon, secrétaire de la Compagnie des pasteurs de Genève de 1561 à 1571, recteur de l'Académie de Genève, proche de Calvin auquel il succède à la chaire de théologie de 1566 à 1571, et co-auteur avec Théodore de Bèze de la fameuse *Vie de Calvin* ;

□ la branche cadette, issue de Germain, offre ses forces intellectuelles à la vie civile, par une longue lignée de juristes, de médecins et de pharmaciens.

Le *Dictionnaire Historique de la Suisse* consacre significativement neuf notices aux Colladon : les célébrités ne manquent pas dans cette famille.

Des deux frères, le premier, Léon, mourut trop tôt pour laisser une marque, mais Germain (1508-1594) joua auprès de Calvin un rôle diplomatique, politique et juridique de premier plan : il fut notamment le principal auteur des *Édits politiques* et des *Édits civils* de 1568, qui font de lui le véritable législateur de la « Rome protestante ». Germain figure, dit-on, sur le tableau de Joseph Hornung *Les Adieux de Calvin*. À son image, ses descendants sont présents au Conseil des Deux-Cents pendant pratiquement tout l'Ancien Régime, même si peu d'entre eux atteignent les plus hautes sphères de la magistrature politique. Parmi les pharmaciens de la famille, le plus célèbre est Jean-Antoine Colladon (1755-1830), dont le principal titre de gloire réside dans ses expériences inédites de croisements entre souris blanches et grises, qui lui ont fait découvrir, avant Mendel, la permanence de certains caractères – même

si la portée de cette découverte ne fut pas saisie à l'époque. Son fils, Frédéric-Louis-Théodore (1792-1868), est l'auteur d'une thèse en médecine qui se trouve dans la bibliothèque de notre Académie de Nîmes. Et son cousin germain, le médecin Jean-Pierre Colladon (1769-1842), membre de la Société royale de médecine d'Édimbourg, est l'introducteur en France de la vaccine¹, qu'il rapporta de Londres en 1800.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, Daniel Colladon n'est pas issu de cette branche de scientifiques, mais de la branche aînée, pastorale. Cette tradition familiale a ouvert à Daniel Colladon un chemin de foi qu'il suivra toute sa vie : le portrait de son aïeul homonyme, Daniel Colladon né vers 1556, pasteur à la fin du xvi^e siècle, se transmettait de génération en génération, accroché dans la maison familiale, rappelant au jeune homme le sens des armes (de sinople à une main droite pliée, l'index étendu) et la devise grecque de sa famille : « Il montrera le droit chemin ». Daniel Colladon fut un croyant fervent et engagé, portant un grand intérêt aux œuvres de l'Église et à l'évangélisation, ouvrant régulièrement ses salons aux divers groupements religieux. Dans son testament, il légua la somme de 3 000 francs à l'Église nationale protestante de Genève pour la création d'un prix destiné à récompenser, tous les quatre ans, un ouvrage de caractère historique ou apologétique composé par un auteur genevois ou un étudiant en théologie – prix toujours en vigueur dont la dernière lauréate a été couronnée en novembre 2011².

1- Permettant ainsi les premiers essais cliniques à la Salpêtrière à Paris en avril 1800. Il est d'ailleurs l'auteur de quatre *Lettres à Madame de **** sur la vaccine*, parues cette même année à Paris chez Didot jeune, pour rassurer les mères sur cette nouveauté médicale. L'ouvrage de 24 pages est présenté ainsi dans le *Journal général de la littérature de France* (Paris, 1801, p. 69) : « L'auteur de ces quatre lettres cherche à rassurer les mères, dont la tendresse inquiète répugne à toute nouveauté. La première lettre offre l'histoire de la vaccine ; la seconde, le tableau de la maladie ; la troisième fait sentir l'utilité de la nouvelle méthode, et la quatrième répond aux objections qu'on a faites contre son inoculation. » Voir BIRABEN, Jean-Noël, « La diffusion de la vaccination en France au xix^e siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1979, n° 86-2, p. 265-276.

2- Le Prix Colladon 2011 a été décerné par l'Assemblée du Consistoire de l'Église protestante de Genève, sur proposition d'un jury composé de trois personnes pris en son sein, parmi cinq livres en lice, à Francine Carillo pour son ouvrage de poèmes *Le Plus-*

Daniel Colladon est donc né « sous une heureuse étoile », comme il l'écrira lui-même dans ses *Souvenirs et Mémoires*. Son grand-père Louis-Henri-Gédéon (1736-1778) était maître-horloger, père de dix enfants. Son père, Henri (1772-1856), régent au Collège de Genève et professeur de lettres classiques, membre de la Société des Arts, époux de Jeanne Marthe Gille, a siégé dans les conseils de la ville et du canton, et a été, quarante ans durant, maire d'une commune de la campagne genevoise, Avully. Daniel a une sœur aînée, Anne-Antoinette, dite Nancy (1800-1868), qui épouse un négociant du nom de Jean-Jacques Dunant (1789-1875) : le couple aura cinq enfants, dont le premier-né se prénomme Henry – Henry Dunant (1828-1910), le futur fondateur de la Croix-Rouge et prix Nobel de la Paix.

Puisque l'on est au chapitre de la généalogie, poursuivons avec le mariage de Daniel Colladon : il épousera en 1837, à l'âge de 35 ans, Stéphanie Ador (1817-1878), de 15 ans sa cadette. Un mariage arrangé par son père, comme tous les mariages de l'époque, avec une famille plus aisée : le grand-père de Stéphanie, Jean-Pierre Ador (1724-1784), était joaillier de l'impératrice Catherine II à Saint-Pétersbourg, principal fournisseur de la cour de Russie en objets en argent et en or, et son père, Jean Ador-Dassier (1782-1874), banquier. Les deux frères de Stéphanie, Édouard (1811-1880) et Louis (1813-1881) Ador, sont eux-mêmes banquiers, et épousent deux sœurs, filles du banquier David-Marc Paccard (1794-1863). Gustave Ador (1845-1928), l'un des fils de Louis, sera président du Comité International de la Croix-Rouge et président de la Confédération helvétique. On le voit, si Daniel Colladon fut célèbre, ses neveux le furent plus encore, assurément.

Le couple formé par Daniel et Stéphanie Colladon eut quatre enfants : les deux derniers, Pierre (1841-1900) et Amélie (1846-1922), restèrent célibataires ; les deux premières épousèrent des médecins, Mathilde (1838-1918) son cousin germain Pierre-Louis Dunant (1834-1918), et Marie (1840-1884) épousa Louis-Robert Odier (1836-1879) – mes arrière-arrière-grands-parents. Car, le hasard a des clins d'œil amusants : quelle ne fut pas ma surprise en effet de découvrir, en parcourant les anciens *Mémoires* de notre Académie, que mon aïeul Daniel Colladon

que-vivant, aux éditions Labor et Fides, « en regard de son originalité d'une part, et pour signaler à un plus large public cette méditation riche et profonde. »

avait été correspondant de l'Académie de Nîmes – chose, bien sûr, que personne ne savait plus dans la famille.

C'est lors de sa séance du 19 mai 1832 que notre Compagnie examina les travaux de Colladon, déposés par l'intermédiaire du Docteur Cincinnatus Fontaine (1793-1868). Deux volumes sont mentionnés dans le procès-verbal de la séance, « une thèse développée sur les casses » et « un mémoire sur la cloche à plongeur ». Cette thèse sur les casses se trouve dans les rayons de la bibliothèque de notre Académie, mais – surprise ! – il s'agit d'une thèse de médecine, portant sur la famille de légumineuses appelée casses, intitulée *Histoire naturelle et médicale des casses*, publiée en 1816 chez Jean Martel à Montpellier et soutenue par Frédéric-Louis-Théodore Colladon. La thèse est dédiée « à mon maître Augustin-Pyramus de Candolle, Professeur de botanique à la Faculté de médecine de Montpellier, Doyen de la Faculté des sciences de la même Ville, [etc.] Tribut d'admiration et de reconnaissance », et « à mon père, Antoine Colladon », le pharmacien dont nous avons parlé plus haut. Frédéric Colladon, après des études à Genève où il obtint son baccalauréat en 1811, vint en effet faire ses études de médecine à Montpellier, où il soutint sa thèse de doctorat le 16 août 1816. Il fut ensuite médecin à Paris (1816), puis à Édimbourg (1821). Il décéda célibataire au Petit-Saconnex, près de Genève, en avril 1862. Son père, Jean-Antoine, était d'ailleurs lui-même venu à Montpellier pour ses études de pharmacie dans les années 1770.

Le second mémoire dont il est question, que je n'ai pas retrouvé dans notre bibliothèque, est vraisemblablement la *Relation d'une descente en mer dans la cloche dite des plongeurs*, publiée à Paris chez Lagier jeune en 1826 ; mais ce petit opuscule de 15 pages est lui aussi de Frédéric Colladon, sans doute possible. On en trouve une preuve dans les archives de la *Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève*, où, lors de la séance du 28 juin 1821, Jean-Antoine Colladon, le pharmacien, communique « une lettre de son fils renfermant la description d'une descente dans la cloche à plongeur à Dublin³. » Cette plongée en cloche lors de laquelle Frédéric Colladon voulait s'assurer des effets produits

3- Cité par Jean ROSTAND, « Du nouveau sur Colladon, précurseur de Mendel », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1960, tome 13, n°3, p. 259-262.

par la pression, eut d'ailleurs quelque écho, puisqu'on en retrouve mention en 1840 dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, sous la plume du baron d'Hombres-Firmas, ou en 1866 dans un article de la *Revue des Deux Mondes*.

Si l'on ajoute à cela le fait que l'on ne trouve aucun ouvrage de Daniel Colladon dans les rayons de notre bibliothèque, ne faudrait-il pas en conclure que le « Colladon » reçu en 1832 comme correspondant serait Frédéric, et non pas Daniel ?

Vraisemblablement non, car d'autres éléments font pencher la balance en faveur de Daniel :

La liste des membres correspondants précise bien la qualité de « physicien à Paris » : si Frédéric le médecin est certes à cette époque de retour à Paris après un séjour en Écosse, Daniel est bien physicien à Paris, professeur à l'École Centrale.

Le nom de Colladon demeure présent dans la classe des associés-correspondants pendant plus de quarante-cinq ans, jusqu'en 1879, où il est alors l'un des trois plus anciens membres : Frédéric le médecin est décédé dès 1862, alors que Daniel le physicien meurt en 1893.

Enfin, le secrétaire perpétuel note, dans son compte-rendu de la séance de 1832, que « Colladon est connu pour des expériences intéressantes sur la transmission du son et le fluide fulminant ». Pour les expériences sur la transmission du son, aucun doute possible, il s'agit bien des travaux de Daniel qui a reçu, en 1827, avec son camarade Charles Sturm, le Grand Prix de l'Académie des Sciences de Paris pour la mesure de la vitesse de propagation du son dans l'eau (1435 m/s.) – célèbres expériences réalisées dans le lac Léman. Quant au « fluide fulminant », il s'agit de la foudre et de ses effets, sur lesquels Daniel Colladon travaille dès 1826.

Alors, comment une telle confusion entre Daniel et son cousin au septième degré, Frédéric, est-elle possible ?

Nos savants portent le même nom de famille, et il est d'usage à l'époque de n'utiliser que le nom de famille, sans le prénom, comme en témoigne la liste des associés correspondants, publiée chaque année dans les *Mémoires de l'Académie*. Ils sont tous deux issus de Genève, sont de la même génération (Frédéric a seulement dix ans de plus que Daniel)

et s'intéressent à des domaines variés et proches : Frédéric et Daniel ont tous deux travaillé sur le milieu sous-marin. Rappelons également que les académiciens ne connaissent souvent les futurs correspondants que de réputation, et non pas directement. Remarquons enfin que les deux parrains de Colladon à l'Académie sont, l'un médecin, Cincinnatus Fontaine, l'autre, ancien professeur de physique et chimie au collège royal, puis inspecteur d'académie, Hippolyte-Étienne-Ossian Plagniol (1796-1872). Fontaine se réfère aux travaux d'un condisciple de la faculté de médecine de Montpellier, où il a lui-même soutenu sa thèse en 1817 ; Plagniol, lui, souligne « que l'analogie de ses travaux avait conduit à la lecture de l'écrit de M. Colladon, fait part de ses propres observations et de celles du physicien estimable qui nous communique le fruit de ses travaux. »

Autant d'éléments qui expliquent à la fois l'ambiguïté et la confusion. D'ailleurs, aussi étonnant que cela puisse paraître, le biologiste Jean Rostand, de l'Académie française, a raconté, dans la *Revue d'histoire des sciences*, la confusion similaire qui a existé entre Frédéric Colladon et son père au sujet de la paternité des expériences de croisement de souris. Jean Rostand avoue avoir mis cinq ans pour arriver à la certitude que le pharmacien « Coladon », qu'il écrivait d'abord avec un seul *l* en 1955, qu'il identifiait comme Frédéric Colladon avec deux *l* en 1957, était en réalité son père, Jean-Antoine⁴.

Pauvre Frédéric Colladon, auteur d'une œuvre trop restreinte pour peser face à un père et à un cousin débordants d'activité et de génie...

Car Daniel Colladon, à 30 ans à peine, est déjà l'auteur de nombreux travaux. Et c'est « pour encourager » ces travaux très prometteurs que Plagniol et Fontaine estiment que l'Académie de Nîmes « doit », mais le mot est raturé, « peut accorder le titre de correspondant qui est sollicité. » Je n'ai pas pu trouver la date du scrutin de nomination, mais dans la liste des associés-correspondants publiés dans les *Mémoires de l'Académie*,

4- Jean ROSTAND, *Revue d'Histoire des sciences et de leurs applications*, 1955/2, p. 170-173 ; 1957/2, p. 175-176 ; 1960/3, p. 259-262. Voir aussi les divers articles parus, sous d'autres plumes, dans la *Revue d'Histoire de la pharmacie* (1958, n° 158, p. 355 ; 1958, n° 159, p. 423-424 ; 1960, n°167, p. 444-445) et dans *Gesnerus*, 1959, vol. 16, fasc. 3-4 (de MORSIER, G. et CRAMER, M., « Jean-Antoine Colladon et la découverte de la loi de l'hybridation en 1821 »).

c'est la date du 19 mai 1832 qui est retenue⁵. Colladon est reçu cette année-là avec cinq autres correspondants – deux médecins, un chimiste, un professeur d'histoire naturelle et un professeur d'humanités : on le voit, le XIX^e siècle est bien celui de l'essor des sciences. Plus frappant encore, Colladon est le septième genevois reçu à l'époque comme associé-correspondant par notre Académie, avec le mathématicien L'Huillier, le chimiste Tingry, le botaniste Candolle, les médecins Odier et Maunoir, et Jean Humbert, professeur à l'Académie de Genève – témoignage éclatant du rayonnement de la science genevoise en ce début du XIX^e siècle.

Daniel Colladon, en 1832, a déjà acquis une réelle notoriété. Même s'il a fait des études de droit jusqu'en 1823 et s'il est reçu avocat en 1824, son rêve est de devenir membre de l'Académie des Sciences de Paris. Ayant fondé, en 1818, avec quelques amis une société scientifique appelée « Société de philosophie », il fait de nombreuses expériences de physique, et publie, en 1824, son premier mémoire dans la « Bibliothèque universelle de Genève ». Ses travaux seront dès lors, et jusqu'à la fin de sa vie, très nombreux et variés : électricité, météorologie, acoustique et surtout mécanique...

En 1825, son mémoire sur la photométrie reçoit la médaille d'or de la « Société des Sciences » de Lille et un prix de 300 Francs. Au mois de septembre de la même année, Colladon arrive à Paris ; sur recommandation d'un ami intime de son père, le mathématicien Frédéric Maurice, il est introduit auprès de l'illustre François Arago et, grâce à lui, dans les cercles scientifiques parisiens et devant l'Académie des Sciences : il travaille avec Joseph Fourier, puis avec André-Marie Ampère au Collège de France.

Sa réputation le fait appeler, en 1829, comme professeur lors de la fondation de l'École Centrale⁶ : il y enseigne la géométrie et la mécanique rationnelle et appliquée, inaugurant, en 1831, le premier cours complet

5- Le procès-verbal de la séance porte curieusement une mention incomplète : « L'Académie conformément à l'article ... de son règlement renvoie au ... sa délibération et le scrutin de nomination qui doit suivre. »

6- Jean-Louis BORDES a souligné les liens privilégiés existant entre la Suisse et l'École Centrale, dès la création de celle-ci : deux citoyens suisses sur les 26 diplômés de la première promotion, 114 citoyens suisses diplômés entre 1832 et 1878 (« La Suisse et l'École Centrale », *Centraliens*, n°568, mars 2006).

sur les machines à vapeur. Car Colladon est à la fois savant et ingénieur : il sera une figure marquante à la fois de la science et de l'industrie genevoise, œuvrant pour un rapprochement entre sciences et techniques dans une Europe en pleine industrialisation.

La liste de ses publications établie par Colladon lui-même compte 78 titres : il n'est pas question de les présenter tous ici, aussi voudrais-je seulement évoquer les différents domaines d'activité de Colladon, sous la simple forme d'un inventaire à la Prévert :

- L'électricité : Colladon fabrique un nouveau galvanomètre, réalise diverses expériences fondamentales d'électromagnétisme, travaille sur l'électricité atmosphérique et les effets de la foudre.
- La vitesse du son dans l'eau : l'une de ses plus célèbres expériences ! Dans ses *Souvenirs*, Colladon raconte en détail tout son dispositif expérimental : son père, dans une barque sur le Lac Léman près de Rolle, frappe une cloche avec un marteau et tire un signal lumineux, alors qu'à 14 km de là, de l'autre côté du lac à Thonon, Colladon dans sa barque tient le chronomètre, l'oreille collée à un cornet acoustique de sa fabrication.
- Les expériences d'optique. Colladon fabrique, dès 1825, un photomètre, pour mesurer l'intensité lumineuse. Mais Colladon est surtout l'inventeur des fontaines lumineuses : des rayons lumineux, traversant une lentille puis un liquide, sont piégés dans le jet d'eau dont ils suivent la trajectoire. Des « fontaines de Colladon » furent utilisées sur la scène de l'Opéra de Paris, dès 1853, pour le ballet d'*Ælia et Mysis*, puis pour plusieurs pièces à grand spectacle : dans *La Biche au Bois* au théâtre de la Porte-Saint-Martin (1865), pour la cascade de *Cendrillon* (1858) ou encore dans le deuxième acte de *Faust* de Gounod (1859) : le jet de feu que Méphistophélès fait sortir d'un tonneau de vin est une veine liquide colorée par un verre rouge et fortement éclairée par la réflexion de la lumière électrique. Mais il

s'agissait là de fontaines de faible dimension : des fontaines géantes furent construites et devinrent les attractions des Expositions internationales de Londres en 1884 (Exposition internationale d'Hygiène), de Manchester en 1887 (*Royal Jubilee Exhibition*), de Glasgow en 1888 et de Paris en 1889.

- Les bateaux à vapeur, sur lesquels Colladon travaille entre 1827 et 1840. Il construit notamment, en 1835, le premier bateau à vapeur remorqueur sur le Rhône et la Saône.
- L'air comprimé, qu'il va utiliser pour améliorer le percement des tunnels. Colladon sera l'ingénieur-conseil du percement du tunnel du Gothard, construction pharaonique qui met en service, en 1882, la ligne qui restera pendant longtemps la plus longue transversale ferroviaire alpine. En 1885, il sera récompensé par le prix Fourneyron de l'Académie des Sciences de Paris pour son système de production d'air comprimé.
- L'étude de certains phénomènes météorologiques, comme la grêle, la foudre, le verglas, les trombes d'eau... Colladon est aussi un physicien de l'atmosphère.
- Enfin, des travaux divers sur les machines hydrauliques, les roues flottantes (que Colladon présente à l'Exposition Universelle de 1855 à Paris et pour lesquelles il obtient une mention honorable du jury international), un audiophone pour les sourds-muets, un cornet acoustique dont il fut le premier utilisateur en raison de sa surdité grandissante...

L'œuvre de Colladon est déjà en elle-même considérable, mais il s'intéresse aussi à l'application industrielle de ses recherches. Il joue, par exemple, un rôle fondamental dans la société privée chargée de l'implantation et du développement du gaz de ville à Genève : non seulement il est l'ingénieur-conseil chargé de la construction de l'usine et de l'installation des conduites (de 1844 à 1862), mais il représente une garantie qui attire l'investissement des principales maisons de banque privées protestantes, et notamment celle de son beau-frère, Louis Ador.

Comme le notent Serge Paquier et Olivier Perroux⁷, l'association entre les milieux financiers et l'ingénieur-physicien est exemplaire et va porter ses fruits dans d'autres affaires urbaines, l'immobilier dès les années 1850 (à travers la Société immobilière genevoise, acteur important du développement urbain) et l'adduction d'eau dans les années 1860 (à travers la Société des eaux de l'Arve). Colladon sera, significativement, président du conseil d'administration de la Société immobilière de Genève comme de la Compagnie du gaz.

Inventeur infatigable mais peut-être moins vigilant avec l'âge, Colladon se blesse, en 1889, dans l'engrenage d'une roue. Sa dernière publication scientifique date de 1890, alors qu'il a 88 ans. Sa santé atteinte, le travail lui devenant impossible, il n'écrit plus lui-même, dictant désormais les notes de ses *Souvenirs*. Il s'éteint trois ans plus tard, le 30 juin 1893.

Contrairement à son camarade Charles Sturm qui a acquis la nationalité française et s'est fixé définitivement dans la capitale française, Colladon quitte Paris, pour succéder à Georges Maurice (1799-1839) à l'Académie de Genève. Et ce remplacement a presque valeur d'un changement de cap, puisque la chaire de mécanique analytique est transformée pour Colladon en chaire de mécanique théorique et appliquée, dont il sera titulaire pendant vingt ans : c'est un instrumentiste et un expérimentateur hors pair qui est accueilli par l'université de Genève.

Et ce retour à Genève est loin de signifier un repli. Ses travaux et ses succès font de Colladon une notabilité scientifique européenne. Colladon intervient fréquemment à l'étranger : en 1839, il construit à Avignon une vaste usine à garance équipée de deux machines à vapeur ; en 1844, le dynamomètre qu'il a inventé pour mesurer la force des machines à vapeur, proposé à la marine française qui ne s'y intéresse guère, est acheté par l'Amirauté anglaise et construit à l'arsenal de Woolwich ; Colladon est créateur et administrateur des usines à gaz de la ville de Naples...

7- PAQUIER, Serge et PERROUX, Olivier, « De la compagnie privée à l'entreprise municipale, l'exemple genevois (1844-1930) », dans *L'Industrie du gaz en Europe aux XIX^e et XX^e siècles*, Serge Paquier et Jean-Pierre Williot, (dir.), Bruxelles, Éditions Peter Lang, 2005, p. 295-318.

A l'Exposition universelle de Londres, en 1851, il est délégué fédéral de la Suisse et membre de deux jurys. A cette occasion, il fait d'ailleurs visiter l'exposition suisse à la reine Victoria et au prince Albert : « Au commencement de sa visite, raconte Colladon, ne sachant que peu d'anglais, je lui parlais lentement et ne trouvais pas toujours le mot propre, mais elle me dit en français : □ Oh, parlez-moi simplement en français et je vous comprendrai très bien ». Je lui montrai alors toutes les montres suisses qui avaient quelque intérêt⁸. »

Colladon est correspondant de nombreuses académies (Académie royale des sciences de Turin en 1846, Académie des Sciences de Paris en 1876) et de nombreuses sociétés savantes européennes : Société météorologique royale de Londres (1888), Société allemande de météorologie, Société géologique de Vienne, Société impériale de Saint-Petersbourg...

En France, il est membre de la Société philomathique de Paris, des Sociétés des Sciences et Arts de Lille (1826), de Cherbourg, de la Société industrielle de Mulhouse (1834), de la Société des Ingénieurs civils de Paris, de la Société française d'Encouragement pour l'industrie nationale, etc., et dans le Midi de la France, Colladon est membre d'honneur de la Société scientifique Flammarion de Marseille⁹.

Pour son système d'air comprimé, Colladon est décoré par le gouvernement italien de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare en 1871 ; et le gouvernement français lui décerne la croix d'officier de la Légion d'honneur en 1881¹⁰.

Ajoutons à ces distinctions scientifiques les fonctions législatives que Colladon occupe à Genève : élections au Conseil représentatif, au Grand Conseil, au Conseil administratif au cours des années 1840 et 1850. Et, bien sûr, la vie familiale, bien remplie, avec ses peines – le décès de sa femme Stéphanie en 1878 –, si bien que Colladon « renonce à faire

8- COLLADON, Daniel, *Souvenirs et mémoires*, p. 332.

9- Société fondée en 1884. Voir *Marseille, 2600 ans de découvertes scientifiques des origines au milieu du xx^e siècle*, Georges Aillaud et al., (dir.), tome II, Publications de l'Université de Provence, 2002, p. 117.

10- Colladon avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1872 ; c'est à la suite de l'Exposition internationale d'électricité de Paris en 1881 qu'il est élevé au rang d'officier.

une visite à Paris quelque grande que soit l'utilité de la partie mécanique de l'Exposition universelle » pour passer les fêtes de fin d'année avec sa fille benjamine Amélie¹¹ ; le décès de son gendre Louis Odier, puis celui de sa fille Marie en 1884, qui laissent cinq orphelins âgés de 8 à 14 ans. Une vie familiale bien remplie avec ses joies, bien sûr, comme lorsque Colladon cultive l'art d'être grand-père de neuf petits-enfants. Voici par exemple le récit qu'il a laissé d'une journée d'été : départ à 7h et demi du matin pour une partie de pêche, baignade dans le lac, et

après le bain, réfection pour tous, pain, chocolat, eau coupée d'un peu de vin ; puis promenade de tous en bateau jusqu'à Bellerive. A 11h et quart, départ en voiture et à midi et quart, repas aux Hauts-Crêts [la maison de Colladon au sommet du coteau de Cologny, dans les hauteurs de Genève]. L'après-midi, jeux à l'ombre. [...] Voilà une journée qui leur restera dans la mémoire et où, grâce aux précautions du Grand-père et de la bonne tante Marie, il n'y a eu ni coup de soleil, ni refroidissement, ni indigestion, ni incident fâcheux, ni même de souliers mouillés car j'avais fait porter doubles chaussures en cas de béchet. En qualité de général ou amiral en chef, j'avais harangué mon état-major et j'avais dit à Marie Dunant : « Toi et la bonne, vous avez la surveillance des trois cadets et la responsabilité ; moi, je me charge des six garçons aînés. Et j'en réponds¹².

On conviendra facilement que Daniel Colladon a eu une vie assez exceptionnelle. Et pourtant, tout n'est parfois qu'une question de point de vue. Daniel Colladon a beau avoir été l'un des deux grands ingénieurs genevois de l'époque¹³ et un inventeur de génie, même les génies peuvent être malchanceux, arriver trop tard, n'occuper jamais leur vraie place, manquer les occasions. Un travail acharné, une énergie sans limites n'empêchent pas le grain de sable qui fait tout dérailler au dernier instant... Colladon ne s'en cache pas dans ses *Souvenirs*

11- Lettre inédite de Daniel Colladon à sa fille Amélie, 28 octobre 1878, Göschén.

12- Lettre inédite de Daniel Colladon à sa fille Amélie, 13 juillet 1877, Les Hauts-Crêts.

13- L'autre étant Guillaume-Henri Dufour (1787-1875), plus connu sous le nom de général Dufour, grade qui lui avait été conféré lors de la Guerre du *Sonderbund* en 1847.

autobiographiques, et ce n'est pas simple coquetterie littéraire : l'éditeur des *Souvenirs* précise qu'« en véritable savant, [Colladon] a tenu davantage à la clarté et à l'exactitude des faits qu'à l'élégance du style. »

En 1825, alors qu'il travaille sur les aimants et l'électricité, Colladon passe à côté de la découverte de l'induction électromagnétique... parce qu'il a placé son galvanomètre dans la pièce d'à côté, qu'il mène l'expérience seul et ne peut donc observer l'effet instantané produit : c'est le Britannique Faraday qui attachera son nom au phénomène six ans plus tard.

En 1828, Colladon concourt pour le prix Montyon de l'Académie des Sciences de Paris, développant un nouveau système de roues à aubes pour les navires grâce à un emprunt de 2 000 francs pour faire ses expériences sur le canal de l'Ourcq... mais il n'obtient qu'une mention honorable, le prix étant accordé à un autre pour une « combinaison absurde » qui ne sera jamais appliquée.

A la même époque, Ampère lui propose de devenir son préparateur au Collège de France : Ampère lui promet le poste, Colladon expédie déjà ses caisses d'instruments de Genève à Paris, mais il se fait doubler au dernier moment et se voit même interdire par le nouveau préparateur l'entrée du grand laboratoire de physique du Collège de France.

Reprenant une intuition de 1826, Colladon fait quinze ans plus tard de nouvelles expériences sur la transmission des sons dans l'eau à de grandes distances, et le récit qu'il en a laissé est assez piquant : Colladon a réussi à se faire prêter la nouvelle cloche de 500 kilos fondue pour l'église catholique du village de Lancy, limitrophe de Genève, avant qu'elle ne soit installée et baptisée... Colladon rêve d'utiliser ce nouveau moyen pour communiquer entre les deux rives de la Manche, mais lorsqu'il le propose en 1844, il apprend que les Britanniques ont déjà un projet de télégraphe sous-marin par câble. « Les expériences du son dans l'eau perdaient ainsi pour moi leur principale application », conclut-il.

En 1852, en prévision de la construction du tunnel ferroviaire du Mont-Cenis (ou tunnel du Fréjus) pour relier le Piémont et la Savoie, Colladon dépose un brevet pour une nouvelle machine perforatrice à air comprimé, dépense 20 000 francs en démonstration pour convaincre

le comte de Cavour, ministre des finances puis président du conseil du Royaume de Sardaigne – mais le gouvernement sarde tarde à homologuer ce brevet, Cavour décède brutalement, et l'entreprise est confiée à trois ingénieurs savoyards qui copient le système de Colladon. Ce sera la plus grande déception de sa vie : « Je perdais l'honneur de mon invention et tous ces frais », note sobrement Colladon. Cela explique peut-être le caractère « opiniâtre » et souvent même « obstiné » que certains commentateurs ont relevé dans les articles de Colladon : il n'hésitera pas en tout cas à participer à plusieurs controverses, comme en témoignent ses *Souvenirs*.

Justice sera rendue à Colladon après l'achèvement du tunnel, l'antériorité de son invention reconnue, et le gouvernement italien s'empresse de lui décerner le grade de commandeur de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare. Le percement du tunnel du Saint-Gothard à partir de 1872 sera bien sûr sa revanche, aussi Colladon se lance-t-il avec enthousiasme dans le projet d'un tunnel sous la Manche en 1874. Une galerie de près de deux kilomètres est creusée de part et d'autre – mais en 1882 le gouvernement britannique décide brutalement de cesser les travaux.

Autant d'occasions manquées, du vivant de Colladon comme après sa mort d'ailleurs. En 1932, à l'occasion du cinquantième de l'achèvement du tunnel du Saint-Gothard, les organisateurs ont tout simplement oublié d'y associer la mémoire de Colladon : en catastrophe une cérémonie sera faite à l'Université de Genève devant le buste de Colladon et la direction des Chemins de fer fédéraux suisses offrira une « magnifique couronne » de fleurs.

Aussi, la romancière et journaliste suisse Noëlle Roger¹⁴, commentant cette mésaventure anecdotique dans *Le Figaro* de juin 1932, pouvait-elle ironiser sur la malchance d'un Colladon « totalement oublié »¹⁵.

*

* *

On le sait, les jugements à l'emporte-pièce sont souvent motivés

14- De son vrai nom Hélène Dufour (1874-1953).

15- « Jean-Daniel Colladon et le Gothard », *Le Figaro*, 24 juin 1932.

par l'espoir d'un bon mot plus que par un souci de vérité. Loin d'être « totalement oubliée », la mémoire de Daniel Colladon a, au contraire, étonnamment continué à trouver un écho, jusqu'à aujourd'hui, deux cents ans après sa naissance. La ville de Genève ne fut pas ingrate envers son concitoyen : une rue à son nom dans le quartier de l'Athénée (une ruelle, certes, mais où se trouvait l'immeuble habitée par la famille Colladon), un buste à son effigie dans le parc de l'Université. En 1905, la Société des Arts de Genève ouvrit un « concours Colladon » pour la rédaction d'une étude sur les horloges électriques, offrant ainsi un prix de 700 francs. Le Musée d'Histoire des Sciences de Genève consacre une belle place à ses travaux. Les historiens ont souligné et soulignent encore son rôle et son action. Les scientifiques eux-mêmes redécouvrent ou mettent en valeur les expériences et les intuitions de Colladon, à l'image du récent « Colladon symposium », organisé en septembre 2011, par la Conférence européenne de Communication optique¹⁶.

Une Conférence Européenne rendant hommage à Colladon, rien de plus normal finalement, car s'il était bien de nationalité suisse, son énergie fut européenne, déployée en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne. Colladon appartenait pleinement à la communauté intellectuelle européenne de l'époque et, en le recevant comme associé-correspondant en 1832, l'Académie de Nîmes témoignait qu'elle aussi prenait sa part dans cette Europe savante, dans ce vaste réseau scientifique sans frontières politiques ni confessionnelles.

16- Jean-Daniel Colladon Symposium « *Milestones in light guiding* », 37th European Conference and Exhibition on Optical Communication, Genève, 18-22 septembre 2011.

Bibliographie

COLLADON, Jean-Daniel, *Souvenirs et mémoires. Autobiographie*, Genève, Aubert-Schuchardt, 1893.

FIGUIER, Louis, *Les nouvelles conquêtes de la science*, Tome deux : Les grands tunnels, Paris, Librairie illustrée/Marpon & Flammarion, 1884.

GUILLEMIN, Amédée, *Le Monde physique*, Tome premier : La pesanteur et la gravitation universelle, le son, Paris, Hachette, 1881.

PAQUIER, Serge, « L'apport de Daniel Colladon à la convergence des sciences et des techniques au XIX^e siècle », in Marc Ratcliff et Laurence-Isaline Stahl Gretschi (dir.), *Mémoires d'instruments. Une histoire des sciences et des savants à Genève (1559-1914)*, Genève, Suzanne Hurter, 2011, p. 186-194.

SPEZIALI, Pierre, *Physica genevensis : éléments bio-bibliographiques et documents inédits utiles pour une étude approfondie de la vie et l'œuvre de 33 physiciens genevois*, Genève, Georg, 1997.

Séance du 15 juin 2012

**À NÎMES AU TEMPS DU MINISTÉRIAT
L'ÉVÊQUE ANTHIME-DENIS COHON (1595-1670)
ET LE DÉBUT D'UNE « GUERRE JUSTE »
(1636-1643)**

par Robert SAUZET
membre non résidant

Je voudrais d'abord revenir sur les nouveaux regards portés sur cette association étroite d'un roi et d'un premier ministre qu'on appelle le ministériat. Cela concerne aussi les conseillers. Des travaux récents ont donné une image plus exacte du cardinal de Richelieu et de ses collaborateurs. Si ces recherches m'ont intéressé et interpellé, c'est parce que j'ai longuement étudié l'activité pastorale et contre-réformatrice et, plus succinctement, la « méta politique », si je peux employer ce néologisme, de l'évêque de Nîmes, Anthime-Denis Cohon, « créature » du cardinal-duc.

Dans un second point, j'évoquerai le début de l'intervention française dans la guerre de Trente Ans, plus particulièrement la période 1635-1643. La déclaration de guerre par la France est de 1635. L'année 1643 est celle de la mort de Louis XIII et, cinq jours plus tard, le 19 mai, de la victoire de Rocroi. Pour Richelieu et ses collaborateurs, il s'agissait d'une « guerre juste ». J'insisterai sur cette notion aussi importante pour M. de Nîmes que pour le cardinal. L'invasion dévasta le nord de la France et menaça Paris. « L'année de Corbie » (1636) est bien connue.

Beaucoup moins celle de Leucate (1637) : face à l'envahisseur espagnol, le rôle de l'évêque de Nîmes fut considérable dans la mobilisation de ses diocésains des deux religions.

Au service de Dieu se liait, certes, le devoir envers le roi et l'État mais aussi, plus affectif, l'amour de la patrie. Richelieu et Cohon l'invoquaient et nombre de leurs contemporains aussi, contrairement à l'assertion de l'abbé Coyer qui, en 1754, prétendit que « le mot même de patrie s'était perdu sous le ministère de Richelieu ». Cela n'aurait pas une grande importance si cette affirmation inexacte ne faisait pas encore – si j'ose dire – autorité.

Nouveaux regards sur le ministériat

La personnalité du premier ministre de Louis XIII et celle de ses collaborateurs ont été déformées au XIX^e siècle par les écrivains romantiques. Il est « l'homme rouge » – le cardinal sanguinaire – de *Marion Delorme*, la pièce de Victor Hugo représentée en 1831. Dans son roman *Cinq Mars* (1827), Vigny avait donné en 1640 un rôle actif et sinistre au Père Joseph alors que « l'éminence grise » était morte en 1638 ! Bien sûr il faut citer *Les Trois mousquetaires* de Dumas (1844). Ces visions négatives étaient héritées du Siècle des Lumières pour qui le cardinal était un bouc-émissaire parfait.

Les historiens contemporains, notamment Victor-Lucien Tapié, Pierre Blet, Roland Mousnier plus récemment Françoise Hildesheimer, conservateur aux archives nationales, et mon collègue de Tours, Benoist Pierre, montrent l'interpénétration constante du politique et du religieux. Ce dernier n'était pas une couverture hypocrite mais sous-tendait l'action de l'homme d'Etat. Mme Hildesheimer a donné une édition critique du *Testament politique*¹ de Richelieu. Un chapitre du *Testament* est consacré aux devoirs du prince et de ses ministres : « Beaucoup se sauveraient comme personnes privées qui se damnent comme personnes publiques », et le cardinal précise : « Il ne sera jour de ma vie que je ne tâche de me mettre en l'esprit ce que j'y devrais avoir à l'heure de ma

1- HILDESHEIMER, Françoise, édition du *Testament politique* de Richelieu, Paris, Société de l'histoire de France, 1995, et du même auteur, *Richelieu*, Paris, Flammarion, 2004.

mort sur le sujet des affaires publiques. » La conversion des protestants lui tenait à cœur. Après sa mort son confesseur, l'évêque de Chartres et docteur en Sorbonne Jacques Lescot, publia un traité que le cardinal avait consacré à ce sujet. Il préconisait pour cette « réunion » l'emploi de « moyens raisonnables, car si on le faisait par autre voye que celle de la douceur, on s'exposerait à un ébranlement capable de perdre [l'État] ou du moins, de lui causer un notable préjudice². » On comprend que le *Testament* ait été publié, pour la première fois, à Amsterdam, au Refuge, en 1688, par le protestant Henri Desbordes qui voulait opposer à l'intolérance de Louis XIV l'attitude ouverte de Louis XIII et de son premier ministre.³

Le Père capucin Joseph du Tremblay (1577-1638) a été l'objet du même sain « révisionnisme ». Son idée force était la libération des Lieux saints. Le projet avorta en raison de l'hostilité de l'Espagne à une entreprise dirigée par des Français. Cela amena le Père à adhérer pleinement à la politique extérieure de Richelieu comme préalable à la reprise du projet de croisade. L'essentiel est dégagé par cette phrase dense d'Alphonse Dupront sur l'éminence grise, « croisé et missionnaire ensemble dans cette religion du Calvaire qui fut la continuité profonde de sa vie⁴. »

De fait, jusqu'au tournant des années 70 du xvii^e siècle, l'idéal de croisade resta vivant. Richelieu ne s'y intéressait pas beaucoup mais, dans son entourage, outre Joseph, on retrouve ce thème chez Jean Desmarets de Saint-Sorlin (1595-1676) ou chez le dominicain Tommaso Campanella (1568-1639), établi en France en 1634 et devenu conseiller de Richelieu⁵. Cohon, évêque de Nîmes en 1634 et, lui aussi, fidèle du

2- HILDESHEIMER, Françoise, *Testament*, p. 241-243 et 371-373 ; et *Traité qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église*, Paris, 1651, rééd. par Françoise HILDESHEIMER et Stéphane-Marie MORGAIN, Paris, 2005 ; BLET, Pierre, « Le plan de Richelieu pour la réunion des Protestants », in *Gregorianum*, 1967, p.100-129.

3- MOUSNIER, Roland, « Le Testament politique » in *Richelieu et la culture*, colloque (Paris-Sorbonne), 1985, Paris, 1987.

4- DUPRONT, Alphonse, *Le mythe de croisade*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1997, p. 399-413, 817 ; BENOIST, Pierre, *Le Père Joseph, l'éminence grise de Richelieu*, Paris, Perrin, 2007.

5- DUPRONT, Alphonse, *Le mythe*, op. cit., p. 802-813, 817 ; DELUMEAU, Jean, *Le mystère Campanella*, Paris, Fayard, 2008.

cardinal, célébra la croisade dans deux panégyriques de saint Louis prononcés à Paris en 1628 et 1643⁶.

Cet évêque, prédicateur du roi, a été jugé sévèrement et sommairement par plusieurs historiens contemporains. Au tome VI de *L'Histoire de France* de Lavis, Jean-H. Mariéjol trouvait que Cohon manquait de zèle pastoral. Plus récemment, l'éminent historien du jansénisme Jean Orcibal et le Père Paul Broutin estimaient qu'il était un évêque politique, donc mauvais⁷. A cet abus anachronique du jugement de valeur nous préférons l'attitude préconisée par le grand historien Marc Bloch « un mot domine nos études : comprendre ». Prenant comme exemple la personnalité de Richelieu, il écrivait « Élevant à l'absolu les critères tout relatifs d'un individu ou d'une génération, quelle plaisanterie d'en infliger les normes à la façon dont Sylla gouverna Rome ou Richelieu les États du Roi Très Chrétien⁸. »

Cohon était un chrétien de l'âge baroque plein d'éclats et de contrastes, guerrier et pieux, mondain et mystique. La chapelle qu'il fit construire en 1668 pour y mettre son tombeau, derrière le chœur de la cathédrale de Nîmes, révèle les deux faces du paysage intérieur du prélat. Cet édifice appelé « chapelle royale » et placé sous le titre de l'Immaculée Conception s'ornait de quatre statues « grandes comme nature » de souverains guerriers, Charlemagne, saint Louis, Henri IV, Louis XIII⁹. Cet homme d'action était aussi un évêque cultivé. Sa bibliothèque et sa correspondance en témoignent : « Quand j'ai une plume à la main et un bon livre sous les yeux je ne suis pas à plaindre »,

6- cf mon article « Religion et politique au XVII^e siècle, Anthime-Denis Cohon, évêque de Nîmes, serviteur de Dieu, du roi et de la patrie », *RHEF*, 2012, t. 98, p. 67-81, où j'oppose la vision de saint Louis par Cohon à celle d'Esprit Fléchier en 1681.

7- MARIÉJOL, Jean-H., « Henri IV et Louis XIII », *Histoire de France*, t. VI, 2, Paris, Hachette, 1905, p. 379 ; ORCIBAL, Jean, *Les origines du jansénisme*, t. II, Paris, Vrin, 1947, p. 12 ; BROUTIN, Paul, *La réforme pastorale en France au XVII^e siècle*, Paris-Tournai, Desclée, 1956, t. I, p. 27.

8- BLOCH, Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien* (1942), première publication 1949, rééd. par Annette Becker et Etienne Bloch, Paris, Gallimard, 2006, p. 947-950.

9- Ces statues n'ont pas survécu à l'iconoclasme révolutionnaire ; voir : *La cathédrale de Nîmes aux tournants de l'histoire*, Comité du IX^e centenaire de la cathédrale de Nîmes, Nîmes, 1995, p. 41-46, 84-92. Dans ma thèse, soutenue en 1976, j'avais à propos de cette chapelle, conclu que la politique est une face de la religion de Cohon : SAUZET, Robert, *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*, Paris-Louvain, 1979, p. 224-226, et « Religion et politique », art.cit., p. 73-74.

écrivait-il en 1663, mais ses débuts à Nîmes ne devaient pas être sous le signe de la tranquillité rustique qu'il apprécia plus tard dans sa résidence de Garons sur les collines de la Costière¹⁰. Un an après son arrivée, le Languedoc était ravagé par la guerre.

Le Languedoc dans la guerre

Cohon, nommé évêque de Nîmes en 1634, devait y trouver une situation religieuse difficile. Les destructions des guerres de Rohan avaient considérablement atteint le patrimoine ecclésiastique, mettant à bas tout ce qui avait été reconstruit depuis 1598, notamment la cathédrale. Le prédécesseur immédiat de Cohon, Claude de Saint-Bonnet de Thoiras, s'était rallié en 1632 à la révolte du gouverneur de la province Henry de Montmorency. Cet engagement fut non seulement catastrophique mais ridicule pour Thoiras (et une partie des catholiques) car il contrastait avec l'attitude loyale du consistoire qui avait sommé le conseil de ville (la municipalité était mi-partie depuis le début 1632) de proclamer sa fidélité au roi. Après la défaite et l'exécution de Montmorency, l'évêque dut démissionner. Il fallait nommer à Nîmes un homme sûr. Ce fut Cohon.¹¹

Le nouveau prélat arriva à Nîmes le 29 juin 1636, fête de la Saint Pierre. Ce choix n'était pas innocent comme en témoigne l'homélie qu'il prononça le jour de son arrivée. Il y interpelle la ville :

Dedans l'enceinte de tes murs, je voys de toutes parts une image de Rome où saint Pierre fist son entrée, désarmé comme moy et aussi foible que je suis et, néanmoins, par la force du même esprit qui soutient mon courage, il s'en rendit maistre, faisant tomber tous les idoles au seul bruit de sa voix et, sur le throne des Césars, plantant la croix du Christ il le fit adorer aux dépens de son sang!... Que je serais heureux et que mon sort approcheroit de la gloire du sien si je pouvais gagner et convertir au même prix [le martyre] cette petite Rome où j'arrive tout plein de feu

10- SAUZET, Robert, « Une bibliothèque épiscopale au XVII^e siècle. Les commandes d'A.D. Cohon, évêque de Nîmes », in *L'intelligence du passé, les faits, l'écriture et le sens*, Mélanges offerts à Jean Lafond, 1998, Université François Rabelais, Tours, p. 226-239.

11- En 1644, Cohon dut permuter son évêché avec celui de Dol. Il fut à nouveau nommé à Nîmes en 1656, cf. SAUZET, Robert, *Contre- Réforme*, op.cit., p. 213-214, 315-324, 379-387, 249.

pour en fondre les glaces ; où j'apporte la vérité pour chasser
l'erreur où j'amène le soleil pour en dissiper les ténèbres¹².

A travers cette rhétorique pleine d'images contrastées (faiblesse/force, feu/glace, vérité/erreur, soleil/ténèbres), l'évêque montrait clairement son projet contre-réformateur. Mais guère plus d'un mois après cette harangue, l'armée du cardinal-infant Ferdinand d'Autriche, frère de Philippe IV, venue des Pays-Bas espagnols franchissait la Somme le 4 août 1636 et investissait la place de Corbie dont le commandant se rendit au bout de huit jours de siège¹³. Les événements de cette « année de Corbie », la panique dans la capitale, la réaction du cardinal, le rôle à ses côtés du Père Joseph, mais aussi d'un glorieux protestant, le vieux maréchal de La Force (1558-1652), sont beaucoup mieux connus que ceux survenus, l'année suivante, en Bas-Languedoc. La situation militaire inquiétante de la province devait amener l'évêque de Nîmes à modifier le contenu de ses harangues et les formes de son action.

En effet, le 29 août 1637, une armée de 15 000 soldats espagnols, venus du Roussillon, envahissait le Languedoc dépourvu de troupes, assiégeait la forteresse de Leucate et menaçait Narbonne. L'évêque de Nîmes convaincu, comme son maître, du caractère de « guerre juste » de celle entreprise contre les Habsbourg fut, dans la province, un des relais les plus efficaces de Richelieu. Depuis mai 1635, la France participait aux hostilités contre l'Espagne à laquelle s'était joint, en 1636, l'Empereur, Ferdinand II. Il ne s'agissait pas, pour le premier ministre, d'un caprice comme le prétendit, bien légèrement Voltaire au chapitre 3 du *Siècle de Louis XIV* (1751) en évoquant la guerre qui continuait pendant la minorité de ce roi : « On se battait depuis 1635 parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire¹⁴. » Il souhaita la guerre, en fait, pour mettre fin aux prétentions hégémoniques des Habsbourg.

12- BNF ms. fr. 9637, fol°181, cité par Robert SAUZET, « L'image de Nîmes Antique dans l'historiographie et la mémoire collective aux xvii^e et xviii^e siècles » in *Images et imaginaire de la ville à l'époque moderne* (Claude Petitfrère, dir.), 1998, Université François Rabelais, Tours, p. 49-61. (Le mot idole était masculin au xvii^e siècle).

13- PARKER, Geoffroy, dir., *La guerre de Trente ans*, 1984, traduction française, 1987, Aubier, Coll. historique, p. 236.

14- VOLTAIRE, *Le siècle de Louis XIV*, Berlin, 1751, Paris, 1753, R. Groos, Paris, 1947, t. I, p. 27.

À l'encontre du « parti dévot », partisan de l'alliance avec les puissances catholiques, Richelieu soutint les états protestants, le Danemark puis la Suède et, bien entendu, les Provinces-Unies. La notion thomiste de « guerre juste » correspond à « celle qui est menée pour défendre le bien commun ». Richelieu reprend ce thème : « Il ne peut arriver de guerre heureuse [c'est à dire victorieuse] qui ne soit juste... Si elle ne l'était pas il en faudrait rendre compte au tribunal de Dieu. » Il ajoute que « lorsqu'on est contraint d'en venir aux armes » il faut bien examiner « ce qui doit être fait avec des docteurs [en théologie] de capacité et de probité ».

Les *Mémoires* du cardinal expliquent pourquoi « le Roi [fut] obligé de déclarer la guerre aux Espagnols » qui prétendaient « parvenir à la monarchie universelle de la Chrétienté¹⁵. » Cohon, quant à lui, dans le *Traité* qu'il composa, à la demande de Richelieu, en 1638, sur la piété comparée des Espagnols et des Français « dans une profession de même religion », s'appuyait aussi sur l'autorité de saint Thomas pour justifier l'entrée en guerre. La nécessité seule a contraint le roi de France à la déclarer et on peut, à juste titre, la qualifier de défensive. S'opposant violemment au *Mars gallicus* de Jansen, l'évêque de Nîmes justifiait les alliances de la France avec les pays hérétiques.

Dans son diocèse, le prélat s'employa à mobiliser catholiques et protestants. Son éloquence entraînant l'unanimité du conseil de ville, mi-parti depuis 1632, « tous d'une voix abandonnent leurs personnes et leurs biens pour le service du Roy et le repos de la province », comme il l'annonçait fièrement dans une lettre à Richelieu, le 2 septembre 1637. Une semaine plus tard, il rendait compte au cardinal d'une tournée de recrutement qu'il avait faite dans les Cévennes, muni d'une commission du gouverneur de la province, le duc d'Halluin. C'est dans ces montagnes que Rohan avait recruté ses meilleurs soldats et Cohon ne manque pas de le rappeler. Parmi les officiers d'élite qu'il avait contribué à mobiliser, il louait particulièrement l'un de ces valeureux capitaines, Paul Arnaud de La Cassagne. L'évêque le recommande chaleureusement au premier ministre « un des plus vaillans hommes qui

15- Saint Thomas d'Aquin, « *Summa Theologica* », IIa, IIae, p. 123, cit. par Etienne GILSON, « Le Thomisme », Paris, 5^e éd., 1944 (1^{ère} éd. 1920) p. 402 ; RICHELIEU, *Tes-tament politique*, éd. par Françoise Hildesheimer, Paris, 1995, p. 294-295 ; *Mémoires*, t. XV (1635), Clermont Ferrand, 2006, p. 6-8.

soient dans le royaume et s'il revient du combat, c'est un présent à faire à Monseigneur pour la garde de sa personne¹⁶. » Il avait été, à Nîmes, l'un des membres les plus déterminés du parti protestant, lors de la guerre de Rohan s'attirant les critiques du réformé modéré (« *escambarlat* ») Anne Rulman. Au total, plus de 3 000 hommes furent levés dans le diocèse, formant environ le quart de l'armée du duc d'Halluyn, victorieux à Leucate le 27 septembre 1637. Cette bataille coûta 1 200 hommes aux Français, 1 300 aux Espagnols et 500 prisonniers. Le succès était dû à la résistance exemplaire de la citadelle de Leucate qui, contrastant avec les capitulations de Picardie l'année précédente, permit à Halluyn de rassembler son armée improvisée¹⁷.

Deux ans plus tard, Cohon et ses confrères de Montpellier et Viviers accomplirent un effort analogue, conduisant les contingents de leurs diocèses à Narbonne où le prince de Condé, père du futur vainqueur de Rocroi, effectuait la concentration de son armée. Malgré ces efforts, l'offensive française de 1639 fut décevante : la prise de la forteresse de Salses, célébrée avec emphase par le poète toulousain Godolin, fut éphémère. À la fin de l'année, les Espagnols reprenaient la place, mais trois ans plus tard, ce fut la campagne décisive. Cohon eut l'honneur de prêcher à Perpignan lors du *Te Deum* célébré, le 10 septembre 1642, au lendemain de l'entrée de l'armée royale dans la capitale du Roussillon¹⁸.

16- Lettres du 2, 9 et 23 septembre 1637, Arch. des Affaires étrangères, *Mémoires et documents France*, ms 1632, fol. 251, 256, 281-282. Réflexions peu amènes de Rulman dans son *Histoire secrète des Affaires du temps*, Bibl. municip. Nîmes ms 181, édition critique de Philippe CHAREYRE sous le titre *Chronique secrète de Nîmes et du Languedoc au XVII^e siècle*, Nîmes, 1990, p. 140, 151, 157.

17- Barri, le gouverneur de la place, avait moins de 200 hommes dont 60 paysans de la région, *Histoire générale du Languedoc*, rééd. Toulouse, tome XI, 1889, p. 1108-1117.

18- Dans l'ode *A Monsenhor le prince de Condé sur son intrada dans le Comtat de Rossilhon*, Godolin annonçait « las mervelhas que son Altesa va portar dins le Rossilhon », Peire GODOLIN, *Lo Ramelet Mondin* (éd. 1647), éd. critique par Philippe Gardy, Aix en Provence, 1984. Dans ses *Mémoires*, Richelieu explique la raison de la capitulation de décembre 1639, la famine due « à ce qu'on y avait mis trop de gens pour la défendre et trop peu de vivres pour les faire subsister », cf TALLEMANT DES RÉAUX, Gédéon, *Historiettes*, t. II, p. 278 et 950. Sur le sermon de 1642, voir SAUZET, Robert, *Contre-Réforme*, op.cit., p. 222.

L'année suivante, l'évêque de Nîmes prononça à Paris, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, une des oraisons funèbres de Louis XIII. Quarante ans avant le justement célèbre sermon de Bossuet (« Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne... »), Cohon évoquait la gloire de Rocroi comme un « des augures favorables du nouveau règne » : Un des princes du sang « renouvelant sous le nom d'Enghien les triomphes de ses ancêtres a fait plier les forces de l'Espagne et les a dissipées dans la victoire de Rocroy¹⁹. »

Pendant les années 1637-1642, le zèle politique et la piété mariale de l'évêque de Nîmes lui valurent d'être associé au « vœu de Louis XIII », la consécration du royaume à Notre-Dame²⁰. Comme Richelieu lui-même, comme le Père Joseph et ses calvairiennes, Cohon participait à cette « ambivalence politico-religieuse » qu'analyse Benoist Pierre. Dans la préparation du vœu, le salut politique du royaume était étroitement lié au bonheur spirituel de ses habitants. Le roi restait la clef de voûte du système, mais l'attachement à leur patrie inspirait largement le cardinal et ses collaborateurs dont l'évêque de Nîmes.

La faute de l'abbé Coyer

Gabriel Coyer est surtout connu pour son ouvrage de 1756, *La noblesse commerçante*, où il exhortait les gentilshommes à se lancer dans le négoce, à l'instar de leurs homologues anglais. Deux ans plus tôt, en 1754, il avait publié une *Dissertation sur le vieux mot de patrie*²¹.

19- BN, ms fr. 9637. Texte cité par DUINE, François, *Cohon, étude historique et littéraire*, Paris, Champion, 1908, p. 113-119.

20- Pendant l'été dramatique de 1636, le désir du roi et du premier ministre de consacrer la France à la Vierge avait été réactivé par les révélations attribuées à une fille spirituelle du Père Joseph, la calvairienne Anne de Goulaine ; Notre Dame lui aurait annoncé en juillet 1636 qu'elle aiderait « puissamment à les [les Espagnols] chasser de France », BENOIST, Pierre, *Le Père Joseph, op. cit.*, p.300 et 305. Le 15 août 1638, l'évêque de Nîmes prononçait à Abbeville, en présence de Louis XIII et de Richelieu, le sermon de la cérémonie de consécration, SAUZET, Robert, « Religion et politique », art. cit., p. 68-70.

21- COYER, Gabriel-François, MOREAU, Jacob-Nicolas, *Ecrits sur le patriotisme*, rééd. par Edmond DZIEMBOWSKI, La Rochelle, Rumeur des âges, 1997. En 1761, c'est le civisme de la noblesse polonaise qui est exalté par l'abbé dans son « Histoire de Jean Sobieski », cf. CHAGNIOT, Jean, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, Nouvelle Clio, 2001, p. 183.

Selon l'abbé, ce vocable se serait perdu sous le ministère de Richelieu après avoir été encore utilisé lors des États généraux de 1614. On comprend la cohérence du raisonnement pour un homme des lumières qui sous-entendait un lien entre l'effacement de la notion de patrie et les progrès de l'absolutisme. Il l'insinue : « Si nous vivions sous le despotisme oriental [...], comme nous n'aurions pas de patrie, nous serions excusables d'en ignorer le nom ». Cette idée fausse est encore reçue aujourd'hui, notamment par le plus récent éditeur de Coyer²².

Le *Testament politique* de Richelieu avait été publié, nous l'avons vu, en 1688. Coyer, s'il avait consulté cet ouvrage, aurait constaté que son auteur y évoque la patrie dans un passage capital du chapitre 9 où sont passés en revue les qualités et les défauts des Français. Selon le cardinal-duc, ses compatriotes sont vaillants, courtois, humains, mais ils sont légers, impatientes et ne sont jamais contents (ce qui se comprend à l'époque du « tour de vis fiscal » évoqué notamment par Emmanuel Le Roy Ladurie). En outre, Richelieu déplore qu'ils soient « *peu affectionnés à leur patrie* » (souligné par RS). Les Espagnols nous surpassent, estime-t-il, « *en constance et fermeté, en zèle et fidélité envers leur roy et leur patrie* » (souligné par R.S.).

La notion de patrie restait vivante au XVII^e siècle. Dans l'entourage même du cardinal où le Père capucin Ange de Mortagne, secrétaire et homme de confiance de l'Éminence grise était chargé de transcrire les révélations attribuées à Anne de Goulaine. Par voie capucine la patrie recevait une caution céleste puisque, le 15 juillet 1636, le Christ aurait dit à la bénédictine du Calvaire : « Je veux qu'il [le roi] fasse honorer ma mère en son royaume en la manière que je lui ferai connoître. Je rendray son royaume, par l'intercession de ma mère, la plus heureuse patrie qui soit sous le ciel²³. »

Quant à Cohon, c'est également le sentiment patriotique qui inspira ses appels aux armes de 1637. Il y invoquait, certes, le service et la gloire du roi, mais aussi le « bien commun de la patrie » et le « salut de

22- DZIEMBOWSKI, Edmond, *op.cit.*, p. 42, note 3 ; OZOUF, Mona, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1976, p. 388.

23- "Papier écrit de la main du Père Ange touchant une révélation", Archives des Affaires étrangères, 821, fol°91- cité par Benoist PIERRE, *Le Père Joseph, op.cit.*, p. 305 et 422, note 204

la patrie²⁴. »

Bien loin d'avoir « laissé périr » le mot de patrie, Richelieu et les siens l'ont conservé. Ils en ont nourri leur action. A la même période, on retrouve ce thème dans l'opuscule de Cohon sur la piété comparée des Espagnols et des Français, dans le discours prononcé en 1638, par le duc de Schomberg, gouverneur du Languedoc, devant les États provinciaux, dans l'oraison funèbre de Richelieu par Jean de Lingendes, évêque de Sarlat et prédicateur du roi. Même s'il n'a pas lu le *Testament politique*, Coyer aurait pu se remémorer ses souvenirs de collègue et l'*Horace* de Corneille qui, en 1640, faisait prévaloir le devoir envers la patrie sur les liens familiaux²⁵.

Conclusion. Vingt ans après

En 1659, La Fontaine adressait à son mécène, le surintendant Nicolas Fouquet, « fils spirituel de Richelieu » (Daniel Dessert), une épître en vers célébrant le dévouement du ministre à son souverain mais aussi à sa patrie :

Le roi, l'État, votre patrie
partagent toute votre vie
Rien n'est pour vous tout est pour eux²⁶.

Deux ans plus tard Fouquet était arrêté à Nantes (5 septembre 1661). Cette disgrâce « marquait la fin de l'âge baroque²⁷. » Cohon se trouvait alors à la Cour, à Fontainebleau. Il fut très impressionné par cette « révolution subite » ; le surintendant « tombait des nues²⁸. » Cette chute symbolique marqua le début du gouvernement personnel de Louis

24- SAUZET, Robert, « Religion et politique », art. cit., p.76.

25- BEAUNE, Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des histoires, 1985, p. 351.

26- LA FONTAINE, *Œuvres*, Paris, Pléiade, R. Groos, éd., t. I; p. 801. Après la chute de Fouquet, le poète resta un de ses rares fidèles, implorant la clémence du roi en 1662, dans l'élégie *Aux nymphes de Vaux* (Jean-Pierre LANDRY, art. « La Fontaine », in *Dictionnaire du Grand Siècle*, dir. François Bluche, 1990, p. 817-819.

27- DESSERT, Daniel, *Fouquet*, Paris, Fayard, 1987, p. 342.

28- Lettres du 9 et 15 septembre 1661, AD Gard, G1560.

XIV. La période qui s'ouvre alors est, certes, dans la continuité du renforcement de l'absolutisme mais, au plan de la politique extérieure et des affaires religieuses, elle forme un vif contraste avec la période antérieure. Après 1661, « *l'hybris* [la démesure] passa de l'Espagne à la France²⁹. » La politique étrangère hégémonique se substitua aux tentatives de guerre sainte. En 1669, la vaine tentative de sauver Candie, l'ultime place vénitienne en Crète, est bien la « dernière croisade³⁰. » Le projet oriental de Leibniz (*Consilium Aegyptiacum*, 1671) se heurta au scepticisme de la diplomatie française. En 1683, laissant à l'Empereur la gloire du Kahlenberg, Louis XIV estimait que « la réunion de tous ses sujets en une même croyance » était une œuvre plus méritoire que la guerre contre le Turc³¹.

Nous sommes aux antipodes du *Testament politique* qui souhaitait la conversion des réformés mais dans le respect des consciences. Après la paix de 1629, Henri de Rohan, Fulcrand d'Assas, Arnaud de la Cassagne avaient loyalement servi leur souverain. Jean Guiton, le héros du siège de La Rochelle, devint capitaine de vaisseau dans la marine royale...³² En revanche, parallèle qui se passe de commentaires, un siècle après l'édit de Fontainebleau qui, en 1685, révoquait l'édit de Nantes, le quart des officiers encadrant l'armée du roi de Prusse Frédéric II était constitué de protestants français issus du Refuge brandebourgeois³³.

29- TAUSSIG, Sylvie, édition de la pièce de Desmarets de Saint Sorlin et Richelieu, *Europe*, 1643, Turnhout, 2006, p. 166.

30- BARDAKÇI, Özkan et PUGNIÈRE, François, *La dernière croisade. Les Français et la guerre de Candie 1669*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

31- DUPRONT, Alphonse, *Le mythe de croisade*, op.cit., p. 414-416, 508-511.

32- PARKER, Daniel, *La Rochelle and the French monarchy*, London, Royal Hist Soc, 1980, p. 169. L'inventaire après décès de Guiton en 1654, montra qu'il possédait les portraits de Louis XIII, Anne d'Autriche et Richelieu.

33- Comme l'a montré Rudolf von THADDEN, étudiant le passage, « Du réfugié pour sa foi au patriote prussien » in MAGDELAINE, Michelle, von THADDEN, Rudolf, éd., *Le refuge huguenot*, Paris, A. Colin, 1985, p. 213-227 ; YARDENI, Myriam, *Le refuge protestant*, Paris, Presses universitaires de France, 1985 ; MOREIL, Françoise, « La maison d'Orange à Berlin au début du XVIII^e siècle », Actes du colloque de l'université d'Avignon (2005) *La principauté d'Orange du Moyen-Âge au XVIII^e siècle*, Claude HOLLARD et Françoise MOREIL, dir., Avignon, Académie de Vaucluse, 2006, p. 179-199.

Séance du 12 octobre 2012

**UNE AVENTURE INDUSTRIELLE DE PIONNIERS :
JALLATTE S.A. (1947-1983)**

par Philippe RIGOULOT
correspondant

Avant d'entamer mon propos, permettez-moi d'avoir une pensée émue pour notre confrère disparu, M. Charly Jallatte, qui m'a ouvert sa mémoire familiale comme il ouvrait sa porte : avec bienveillance et humilité.

Le respect que je dois à cette docte assemblée me commande la plus stricte honnêteté : non, je ne vais pas vous livrer un texte qui va vous inviter à une promenade au pays, qui vous est désormais familier, et que vous sillonnez régulièrement au gré des talents des Académiciens ici présents : le pays de la langue française. Ce pays où, comme le dit si bien Vincent Roca,

...le Molière grimpe aux murs des maisons, où tous les hommes naissent Hugo, cette terre d'accueil où les mots sans papiers circulent de bouche à oreilles, où le droit au chapitre est inaliénable, où la lune fait des ellipses, ce pays fertile où poussent les verbes aromatiques et la ligne vierge, où le mot arbre ne prend pas de H, où hirondelle, la chose est bien faite, s'écrit avec deux L, et hasard avec un Dé. Ce pays où on n'est pas gêné à la tournure, où travaillent de concert artisans parleurs, sculpteurs sur mots, souffleurs de vers, tourneurs phraseurs.

Et pourtant, c'est bien de tourneurs-fraiseurs, entre autres, dont il s'agit, dans cette aventure collective que constitue l'histoire de la société Jallatte. L'ambition de cette communication est toute simple : loin de soumettre à votre goût pour le verbe un propos délicieux, quoiqu'il ne manque pas de saveur dans la bouche d'anciens ouvriers, je voudrais tenter de rendre sensible, par des images, et de très nombreuses citations, une époque, une ambiance. J'en profite pour remercier chacun des anciens de Jallatte qui ont bien voulu se prêter à l'exercice délicat de l'introspection, duquel on ne ressort jamais tout à fait le même. Les mots ont un tel pouvoir d'évocation, je pense que la magie devrait opérer...

« Nous sommes nés dans une boîte à chaussures ». Ainsi s'exprimait Charly Jallatte, lorsqu'il commençait de retracer son histoire familiale. On n'échappe pas à son destin. Pierre Jallatte, son frère, le futur fondateur de Jallatte S.A. qui nous intéresse aujourd'hui, est né en 1918, à Valence. Après avoir passé son baccalauréat à Lyon, il entame des études de droit, tout en assurant des fonctions de « pion » au sein de son lycée. Mais sa licence de droit est interrompue par la guerre, durant laquelle l'ensemble de la fratrie s'illustre par des faits de résistance, connus de toutes et tous.

Trois époques successives caractérisent alors le développement de cette affaire qui devait devenir le leader mondial de la chaussure de sécurité en quelques années seulement.

L'époque Zola

En 1945, c'est un homme en marche que l'on voit revenir de guerre, habité par la force de la conviction. Décidé à reprendre le flambeau, Pierre Jallatte installe sa propre fabrication de galoches, en 1947. Il fabrique alors des chaussures de travail qu'il livre aux coopératives agricoles et à quelques détaillants.

C'est un parfum d'aventure qui se dégage des toutes premières années de fonctionnement de la société Jallatte. Tout se passe alors entre Nîmes et Saint-Hippolyte-du-Fort. Les ateliers de la coupe du cuir sont installés rue Émile Jamais, à Nîmes. C'est dans les locaux de l'ancienne usine de Laussel, que sont montées les galoches. Tous les matins, Pierre

Jallatte, qui réside alors à Nîmes, récupère le travail des deux coupeurs à l'atelier, le charge dans sa voiture – une Chenard et Walker –, et monte, à toute allure, à « Saint-Hippo », pour alimenter l'atelier de piquage et de montage.

À l'époque, Jallatte et Bucks, ce sont 25 ouvriers, « tata Alice », la tante de Pierre Jallatte, qui tient les comptes, Maurice Duplan, le contremaître, deux coupeurs à Nîmes, dont Matthias Alcanis, avec deux secrétaires dans le bureau de la rue Émile Jamais. Entre 70 et 80 paires des chaussures sortent des ateliers chaque jour. Le recrutement se fait de manière informelle, localement, avec une période d'essai de trois mois, et selon des critères à faire pâlir n'importe quel directeur des ressources humaines :

À Sumène, il se faisait des bas et des tonneaux. Il y avait deux petits cordonniers qui ressemblaient les godasses. À ce moment-là, je jouais au ballon, et les dirigeants de Saint-Hippo étaient venus me chercher pour ça. J'ai dit : « Je suis d'accord, mais trouvez-moi du boulot » et c'est à cette condition que je suis rentré. Je venais à vélo de Sumène, tous les matins, et le soir je jouais. Si bien que j'étais crevé ! Puis au bout de deux mois, tata Alice vient me dire que Pierre Jallatte ne veut pas me garder. Mais moi j'avais signé pour le ballon ! Je suis monté le voir, lui dire qu'il n'avait pas de parole. Alors il m'a gardé. J'ai quitté l'école à 14 ans, je ne savais pas trop ce que j'allais faire. Je suis né à Sumène, j'ai fait une demande dans un centre d'apprentissage à Uzès où j'ai appris à faire la godasse de A à Z. À ce moment-là, chez Jallatte, on n'avait pas de machines, on mettait les tiges sur les formes avec quatre clous, une pince, un petit marteau, les clous dans la bouche, et tac ! tac ! tac ! C'était archaïque. On travaillait à la pièce¹.

On est loin du travail à la chaîne : chaque ouvrier accomplit les opérations dont il est responsable sur les chaussures de son chariot, puis il le pousse au voisin. Celui qui travaille vite peut sortir fumer un demi-mégot le temps que le chariot suivant lui parvienne. Les chaussures passent « à la Seca² » pour poser les crampons, puis les œilletons, les

1- Georges Argeliès, ouvrier, puis contremaître, et enfin directeur d'usine.

2- Machine lourde à mécanisme manuel pour la pose des crampons.

crochets. Elles sont cousues en double montage, à la machine à coudre dite « petits points » : Simplex, Moenus, Johnson, Omic, United, Actis, autant de modèles de machines qui ont la préférence des uns ou des autres. Aucune, pourtant, qui ne résiste à la dureté des cuirs piqués : ces machines ne sont pas prévues pour un travail de cuir aussi épais. Régulièrement, elles cassent, et les ouvriers développent des trésors de savoir-faire dans l'affûtage des alènes, le réglage des machines. C'est une constante chez Jallatte SA : adapter l'outil à une fonctionnalité non-prévue, en accordant une immense confiance aux opérateurs en poste, en valorisant le savoir-faire individuel et l'esprit d'initiative. Une fois montée, la chaussure passe à la fraiseuse, puis à la véreuse pour la finition de la semelle, puis la peinture et l'emballage.

Rapidement, les anciens locaux de Laussel se révèlent trop exigus : il faut s'étendre. Seul local disponible alors sur place, à Saint-Hippolyte-du-Fort : le fort, précisément, construit par Vauban, pour « surveiller » les protestants d'alors. C'est au début un lieu de vie plutôt animé : un éleveur y fait dormir ses vaches et ses moutons, tandis qu'au centre de la cour se trouve leur abreuvoir. L'instituteur de l'époque – et futur maire de la commune – monsieur Léonard, réside, lui, dans le petit appartement situé au-dessus du porche, en vertu de la charge qui incombe alors aux communes de loger l'instituteur. Il fait faire la gymnastique aux enfants sur la terrasse qui s'y trouve. Mais peu à peu, les ateliers s'étendent, et le fort devient dans son intégralité un lieu de travail, vers lequel tendent tous les matins des flots de plus en plus nombreux d'ouvriers.

Les Cévennes, en effet, voient s'étioler leurs activités traditionnelles. À Saint-Hippolyte même, il y avait encore au début des années 1950, la bonneterie Viala, Baudoin, qui fabriquait des pull-overs et de la lingerie fine en dentelle, des combinaisons d'époque ; Rousset, qui faisait des bas, ainsi que Montagu. À quelques kilomètres de là, la société gangeoise de bonneterie employait également quelques Cigalois. Peu à peu, ces entreprises ferment, ou licencient, par exemple lors de l'apparition du nylon ou du bas sans couture. Jallatte devient le premier employeur de la région. Et il a à cœur de récupérer cette main-d'œuvre prise au dépourvu, dont il reconnaît, dès le début, la fiabilité, la fierté, et l'effort au travail :

À pays dur, hommes durs à la tâche et l'adage se vérifie bien ici, quand on connaît l'ardeur, nous dirons même l'opiniâtreté que met le Cévenol à réaliser le travail qui lui est confié. Les Cévenols sont des gens très bien : j'aime beaucoup les montagnards. Ils sont très honnêtes, durs au travail, durs pour eux-mêmes, et francs. Il y a une qualité de main-d'œuvre dans les Cévennes qu'on ne trouve pas ailleurs³.

Le cadre est posé. Tout est en place pour s'inscrire dans la durée. Pourtant, Pierre Jallatte voit déjà bien plus loin. La curiosité qui l'a piqué lors de sa rencontre avec un pilote américain, à la libération de Rome, reste vive, et le pousse à franchir l'Atlantique en quête d'horizons nouveaux.

Tout s'est fait en une semaine. De retour des États-Unis début 1951, Pierre Jallatte est obsédé par une idée révolutionnaire, inspirée de son voyage initiatique outre-Atlantique : l'embout acier pour la chaussure de sécurité. Henri Viollet, un ancien tanneur, se rappelle :

Il est monté du côté de Strasbourg, à Saverne, chez Goldenberg, filiale de Peugeot, mais qui, à l'époque, était un forgeron, il ferrait les bourricots. Il lui a dit : « Est-ce-que tu peux me faire ça ? ». Il lui a reproduit deux embouts. Jallatte est revenu, on les a montés, et je me souviens parfaitement qu'il a dit: « On a fait une paire, on sera capables d'en faire des millions⁴. »

Tout change d'échelle. Il faut désormais alimenter une production croissante en matériaux, s'équiper avec des machines performantes, et recruter des ouvriers. Saint-Hippolyte a toujours été une ville de cuir. Quelques ouvriers cordonniers y sont installés depuis longtemps, se réunissant parfois l'hiver dans la même pièce pour n'avoir qu'un seul chauffage à entretenir, et partager un peu de temps de travail et d'expérience ensemble. Mais les deux petites tanneries locales ne peuvent pas alimenter l'entreprise Jallatte en plein développement. C'est du côté de son pays natal que Pierre Jallatte se tourne afin de s'approvisionner en cuir de qualité. Il a toujours été fasciné par ce matériau. Il en connaît

3- JALLATTE, Pierre, *L'Express Méditerranée*, novembre 1972.

4- Henri Viollet, directeur de la tannerie BCS à l'époque.

les qualités, mais il reconnaît aussi les défauts d'une peau, les accrocs, les différents usages des parties, la croûte, la fleur. Il sait dire, en le palpant, l'épaisseur d'un cuir, au dixième près. Henri Viollet raconte la suite :

C'est là que je lui ai proposé de lui fournir du cuir quand il en avait besoin et lui de ne les payer que quand il avait vendu... Ça, je le lui ai proposé à Rumilly. Après, il repartait sur Nîmes en voiture, et moi j'allais à Marseille. À Romans, il me fait signe, il a mis son clignotant, s'est garé sur le bas-côté et m'a dit : « Si vous faites ça, vous avez gagné ! », comme ça, appuyé sur le bord de la voiture⁵.

De ce moment, la confiance réciproque entre les deux hommes n'a jamais été démentie. Rapidement, d'ailleurs, l'entreprise n'a plus eu besoin de cette avance : elle a commencé à vendre suffisamment pour amortir les coûts de production en amont. Mais l'essentiel n'est pas là : c'est l'audace des deux hommes qui les rassemble, et la solidité de leurs engagements, leur complicité, même, pourrait-on dire. Tant et si bien que, en 1960, lorsqu'un nouveau directeur est placé à la tête de la tannerie, Louis Fressonet, un tanneur expérimenté venu de Suisse, il est contraint de passer un entretien d'embauche avec Jallatte, qui l'invite chez lui, à Lascours, pour voir si « ça irait » !

Parmi les fournisseurs de Jallatte, à cette époque, se compte également la famille Orcel, père et fils. M. Orcel père tenait une boutique équivalente à celle de la famille Fages et Aiglon, les tout premiers fournisseurs de machines et de petites pièces pour les fabricants de chaussures. Le père Orcel connaissait Samuel, le père de Pierre Jallatte, à l'époque où il travaillait comme représentant pour Laussel. À l'époque, il existe très peu de machines en France pour les fabricants de chaussures. Il faut s'adapter, et plusieurs fois, Jean Orcel doit construire sur mesure des outils et machines spécifiques pour les besoins de l'entreprise Jallatte, avec tout ce que cela suppose de recherche, ou plutôt de « bricolage » encore, à ce moment-là, d'esprit d'initiative et de débrouillardise : une constante, chez Jallatte. Tant et si bien que, régulièrement, Jean Orcel reçoit des coups de fil :

5- Henri Viollet, alors ancien directeur des tanneries BCS.

Ecoute, Jean, on va faire ça, avec une nouvelle colle et de nouveaux embouts. Il nous faudrait une machine comme ci et comme ça : « Démerde-toi ». Jean, demain matin, à 8h30 à Saint-Hippo, hein ?! ». Et je me « démerdais ». Là on pouvait pas dire : « Je ne viens pas, j'ai ceci ou cela ». Non ! Et moi c'était mon intérêt, on s'est créés ensemble, et je lui apportais une grande partie du matériel. Donc à Saint-Hippo, ma voiture, elle y allait toute seule, deux fois par semaine⁶ !

Au début des années 1950, l'atelier de confection des chaussures Jallatte ressemble encore à un rassemblement de cordonniers, issus du travail à domicile, largement répandu dans les Cévennes, notamment en ce qui concerne les métiers de la filature. L'essentiel de la qualité des produits qui en sortent repose sur le savoir-faire individuel des ouvriers en place. Ce savoir-faire contribue, dans une large mesure, à ce que chacun s'approprie son outil de travail, trouve sa place dans le processus de production, et valorise une compétence particulière :

Moi j'ai travaillé vingt-sept ans sur les machines à coudre, j'ai formé des dizaines de gars. C'étaient des machines qui faisaient 600 ou 700 points minute ! Mais à la fin, je les faisais d'une main, les chaussures. Un apprenti, souvent, il en mettait à côté. C'était surtout une question de réglage. Une machine, il fallait que ça marche au millimètre. Dans une machine, vous avez une alêne, vous avez un trou, une aiguille qui va chercher le fil, un crochet qui le donne à l'aiguille, un diviseur qui le divise, tout ça pour passer dans le boîtier, dans la canette ; c'est vraiment des machines de précision. Mais bon, à force, les machines on commence à les connaître, on a des astuces pour aller plus vite, on connaît ses qualités et ses défauts, et par exemple les petits points, y'avait une manette exprès pour les régler. Nous, on avait une combine pour que ça aille plus vite sans toucher les manettes : c'est un affûtage. L'alêne qui entraîne, il fallait savoir l'affûter, et selon on pouvait la ralentir ou l'accélérer ! Le contremaître, lui, voyait bien qu'on n'avait pas touché le chariot ou les manettes ! Ou alors on jouait avec les poulies, au lieu de croiser à 800 points on croisait à 900, mais le soir on remettait tout en place⁷ !

6- Jean Orcel, fournisseur en matériel.

7- Pierre Guiraud, ouvrier.

Peu à peu, cette appropriation de l'outil conduit à l'identification avec l'entreprise elle-même. On se rend chez Jallatte comme on va chez soi. D'ailleurs les ouvriers parlent de « la maison Jallatte » pour évoquer leur lieu de travail. C'est un lieu d'accomplissement de soi, où chacun trouve un espace de liberté pour exprimer son talent, ses aptitudes, à la mesure de son outil, de sa place. L'expérience accumulée est reconnue, valorisée, et finalement transmise, comme un bien précieux, pour le bénéfice de l'entreprise et de ses salariés :

Souvent je restais un peu après pour nettoyer, pour être opérationnel le lendemain. Je restais aussi le soir pour les régler les machines. J'étais bon là-dessus, et le mécano, parfois, il mettait la pièce et il me demandait de régler. Une fois réglé ça marchait comme une horloge, c'était au millimètre. C'est moi qui les ai tous formés là-bas. Le contremaître me disait : « Tiens je t'ai affûté des alènes ». Et moi je lui répondais : « Mais je les veux pas tes alènes, tes alènes c'est fait pour sortir les escargots mais pas pour travailler ! ». Il aiguisait ça comme des fourchettes⁸ !

Le travail est dur, pourtant, et la cadence soutenue : neuf heures par jour, plus le samedi matin, pour 27 francs par mois, au piquage, et 20 centimes de l'heure pour la pose des crochets, pour ceux qui ne sont pas payés aux pièces. Le salaire paraît maigre, et le travail salissant, ce qui fait dire à la mère de M. Monzo, en poste à la peinture des chaussures : « Bientôt il gagnera pas le savon pour se laver ! » Le travail est dur, le bruit, assourdissant. Le cuir est épais, difficile à travailler. Il faut pourtant l'assouplir, le dompter, lui donner sa forme. Avec parfois des efforts à fournir le samedi après-midi ou le dimanche, lorsque le carnet de commandes l'exige. Mais l'esprit de la maison brise les réticences et adoucit la peine :

Quand on rentrait en tant qu'apprenti, on faisait nos neuf heures, et une semaine à tour de rôle, on était deux apprentis, et on allait travailler une heure avant l'ouverture et une heure après. L'heure d'avant c'était pour allumer des gros poêles en fonte, on y mettait de tout, et quand ça démarrait mal, on y mettait de

8- Pierre Guiraud, ouvrier.

la colle, et poum ! On y brûlait de tout, même des déchets de cuir. À l'époque du double montage, le cuir était gras, il coulait l'huile, presque. Et le soir on nettoyait l'usine. Tout ça à 14 ans et demi. Et le samedi matin on y allait pour casser la croûte, on déjeunait comme si on était à la maison. Une copine du Nord mettait des pommes de terre dans du papier d'argent et on les mettait dans la braise, et avec, on grillait des filets de merlan. Et puis on travaillait. Y'avait une bonne ambiance⁹.

Surtout, la direction est toujours présente, pour soutenir l'effort de production, que ce soit par les matins d'hiver glacés, les après-midi torrides comme en connaît le Midi, l'été, ou la nuit, lorsqu'après une coupure d'électricité suite à une grève d'EDF, les ouvriers viennent travailler jusqu'à point d'heure :

Au début, Duplan passait dans l'atelier avec sa cruche. Dans la toute petite usine contre le fort, on avait vraiment froid, et l'hiver, Duplan passait avec un gros thermos sur un chariot, une fois dans la matinée et une fois dans l'après-midi, et il nous servait un grand verre de viandox ; l'été c'était de l'antésite. C'était sympa, parce qu'il était directeur à l'époque ! Et quand EDF faisait la grève, on ne faisait rien de la journée, et du coup, on venait travailler la nuit. Mais le Pierre Jallatte, il était là pour nous donner du café !¹⁰

Le 25 octobre de chaque année, pour la Saint-Crépin – le patron des cordonniers et des tanneurs – Pierre Jallatte se joint au repas des ouvriers dans une ambiance bon enfant. Il sait se mêler à eux, gommer la hiérarchie, et discuter, simplement. Parce que certains d'entre eux ont fait de la Résistance au maquis. Parce que l'atelier, c'est un lieu de rencontres, d'échanges, et de partages. Certains couples se sont formés à l'usine. Les journées de travail sont rythmées par le chant des femmes, en haut, au piquage, à gauche du porche, tandis que les hommes trouvent le temps de discuter dans l'atelier en s'activant, en dessous, ou pendant les pauses que chacun s'accorde, à son rythme, selon l'avancement du travail du poste voisin.

9- Willie Poulain, ouvrière piqueuse.

10- Norbert Ducaylar, ouvrier puis contremaître au montage.

L'atelier, c'est aussi un lieu d'apprentissage de la vie : on y fait ses premières armes en tant qu'adolescent, on y apprend le respect des anciens, et à tenir son rang, malgré son jeune âge :

Moi, quand je suis rentré, on m'a donné une estrade, tellement j'étais petit. Je suis rentré à 14 ans. J'étais à côté d'un vieux qui me disait : « Arrête-toi, tu vas prendre une calotte ! ». Je me souviens pas combien j'en ai pris des calottes. Le Guiraud une calotte, le tonton une calotte, et le René un coup de pied au cul. Et nous on poussait les chariots, mais des fois trop vite donc ils n'avaient pas le temps de les faire ! Et là, pam ! « Je te l'avais dit que tu prendrais une calotte¹¹ ! »

Jallatte, dans les années 1950, c'est bien ça : un recrutement local, sur-le-champ, une mise à l'essai de trois mois, dans une entreprise familiale, où l'éducation de jeunes est assurée par les anciens, qui à la fois forment au métier, mais également à l'esprit Jallatte, et à l'école de la vie. C'est l'histoire d'une grande famille, avec ses tendresses, ses coups de gueule et qui, embarquée sur le même navire, voguant sur des flots encore inconnus, suit le capitaine qui tient le gouvernail d'une main assurée.

L'industrialisation

Dans les années 1955-1970, la clientèle de Jallatte se développe. Différents corps de métiers sont ciblés (mine, sidérurgie, mécanique, industrie chimique, industrie alimentaire, bâtiment, etc.), exigeant, chacun, des spécificités techniques liées à des conditions particulières d'exercice. Il faut protéger les orteils contre les chutes d'objets lourds, par une coque acier ; la plante des pieds contre les performances de pointes dans un usage BTP, par une semelle acier ; le talon d'Achille des ouvriers d'aciéries exposés à des copeaux de métal, par un contrefort ; l'avant-pied des soudeurs contre les éclats de métaux incandescents, par une coque fer qui vient remplacer les lacets, etc. Ces contraintes, identifiées pour chaque client, sont répertoriées dans des cahiers des charges précis. Même si la conscience du risque au travail et de la

11- Thierry Bonicel, ouvrier.

nécessité de la protection individuelle des ouvriers qui l'accompagne est encore incertaine, jusqu'au début des années 1970, l'éventail des clients potentiels s'élargit au fur et à mesure qu'une politique de prévention se met en place à l'échelle nationale.

L'introduction du néoprène intervient alors comme une révolution. Et avec elle, une nouvelle posture : faire de la chaussure de travail une chaussure de sécurité, plus technique, moins vulgaire, à fort contenu technologique.

Le ton est donné : une foi indéfectible dans le progrès technique et l'innovation, comme garantie de la pérennité de l'entreprise, à la fois dans la lutte contre les concurrents, et dans l'offre de produits de plus en plus techniques et performants sur le marché. La tâche des commerciaux en est facilitée : le produit est révolutionnaire, fiable, pérenne, et sans concurrents.

La politique sociale du « père » Jallatte est également aidante. Dans les conflits avec le personnel, chacun dispose d'atouts bien identifiés. Les leaders syndicalistes, de leur côté, s'organisent en réseau, afin de peser d'un poids qui dépasse la seule entreprise, et engagent des clients potentiels dans les négociations, par l'intermédiaire des comités d'entreprises :

À cette époque, Jallatte travaillait pour les comités d'entreprise, Renault, Peugeot, Citroën, SNCF, EDF, les Houillères, c'étaient les comités qui nous passaient les commandes. Le comité commandait 10 000 paires de chaussures, deux paires par ouvrier. On avait donc un gros avantage, nous les syndicats, parce que, quand on avait un problème avec Pierre Jallatte, on téléphonait à Renault, aux Mines, on disait : « Si ça vous fait rien, on a un problème, alors si vous pouviez suspendre la commande... ». Et alors automatiquement l'autre, il arrivait, vroum ! On jouait un peu avec ça. Comme ça, de 1966 à 1976, on a bien travaillé à cinquante-deux heures par semaine, et c'était dur, là, parce que c'était des chaînes automatiques, on travaillait sur un mètre carré, entre deux machines, avec un bruit fou ! Si j'y étais encore, tiens, je lui demanderais une pension, je suis quasi sourd, là, aujourd'hui ! C'était dur parce qu'on travaillait sur une jambe, et neuf heures par jour. Souvent quand on montait pour une revendication, on demandait au personnel de sortir dans la cour.

Alors on regardait par la fenêtre, Pierre Jallatte regardait, et il nous disait : « Bon, c'est bon vous pouvez retourner bosser. » Et c'était réglé, il avait vu que le personnel était avec nous. Des fois, on s'est arrêtés peut-être une heure, en soutien à d'autres syndicats qui faisaient une grève ailleurs¹².

Mais le patron, de son côté, dispose en effet d'une marge de progression substantielle en termes de chiffre d'affaires. Les relations sociales au sein de l'entreprise sont facilitées par les résultats qu'elle affiche, année après année. Régulièrement, il coupe l'herbe sous le pied des syndicats :

Une fois, on avait fait grève pour une augmentation, je sais pas de quoi. Il nous a tous rassemblés à la fontaine dans le fort, et il nous a dit : « Vous voulez trois centimes ? Je vous en donne six ! Maintenant vous savez ce qu'il vous reste à faire : allez travailler ! ». Et le mois d'après, on a eu nos six centimes ! Il me semble encore le revoir. Ça avait été impressionnant. Les syndicats, ils étaient bleus ! Alors bon, toujours ils gueulaient, quand il donnait la prime, par exemple, ils disaient : « Oui, mais il pourrait donner plus ! ». Ouais, peut-être, mais en tout cas, ceux de Lyon-Cévennes, ils touchaient pas ça !¹³

La meilleure illustration de la justesse de la politique sociale menée par l'entreprise renvoie aux épisodes de mai 1968. Chez Jallatte, mai 68 passe presque inaperçu :

Il n'y a pas eu de grève. Les ouvriers sont venus me trouver avec un catalogue de revendications. J'ai répondu : « Avez-vous déjà ce que vous demandez ? » – « Oui, nous avons même davantage » – « Nous avons beaucoup de retard à l'exportation. Si vous voulez, nous allons travailler. De plus, nous avons des dizaines de milliers de francs de matières premières périssables. » Les jours de grève générale, nous avons arrêté le travail. Pour le principe. Car la section syndicale était déjà reconnue : les salaires étaient élevés, les conventions collectives respectées¹⁴.

12- Pierre Guiraud, ouvrier, délégué CGT.

13- Maurice Vidal, mécanicien.

14- JALLATTE, Pierre, *op. cit.*

En fait, le calme avec lequel, rétrospectivement, le patron décrit les événements, cache une réalité bien plus épique et cocasse :

Moi, des grèves chez Jallatte, j'en ai jamais connu, sauf en 1968, et encore, c'est Pierre Jallatte lui-même qui est venu la déclencher. À l'époque, tout le Gard était en grève et nous, on était les seuls à travailler. Ma femme tenait un magasin, et à 7 heures 30, on voit arriver le père Jallatte. Moi j'étais aux infos, à la cuisine. Il arrive, il dit : « Où il est Gilbert ? Je veux le voir ! Si on n'arrête pas l'usine, c'est moi qui vais le faire, parce qu'on reçoit plus de matière première, donc je peux rien expédier. Alors vous vous débrouillez, arrêtez-moi l'usine ! » Alors il était embêté, il voulait pas nous mettre en grève. Alors là il est venu nous voir, le syndicat, moi et Guiraud, et il a dit : « Ça serait bien si vous pouviez déclencher la grève, parce que moi je peux pas le faire ! ». Bon, je vois le collègue, je lui dis : « Bon, tu rentres dans l'usine par ce côté, moi par celui-là, et tu dis à tous ceux que tu rencontres que si, dans deux ou trois heures, ils sont pas sortis, ils vont se faire sortir par un car de grévistes et de chômeurs qui sont en train de monter de Nîmes et qui ont déjà tout cassé à Éminence ! » Peuchère, un quart d'heure après y'avait plus personne ! Même les contremaîtres ils étaient pas au courant ! Et ils disaient aux ouvriers : « Vous allez voir, quand vous reviendrez, ça va barder ! » On a attendu trois ou quatre jours que ça passe. Et donc les syndicats ont mis l'usine en grève sur la demande du patron en fait, pour éviter des histoires. Et voilà¹⁵.

Désormais leader mondial, le principal défi auquel est confronté l'entreprise est bien celui de la préservation de cette identité qui fait sa force. Ce ressourcement identitaire perpétuel, c'est dans l'action que la société Jallatte va le puiser.

L'ère technologique

Au début des années 1970, les premières statistiques relatives aux

15- Gilbert Soulage ouvrier et délégué CGT.

accidents du travail sortent. On estime à 1,3 million les journées perdues pour incapacité de travail en 1971. En 1974, ce chiffre est porté à 30 millions, suite à des accidents aux pieds ou dus aux chaussures. Si le coût physique et psychologique individuel est évident, toute la stratégie marketing de Jallatte s'oriente plutôt vers les conséquences indirectes de ces journées perdues pour incapacité, et leur coût financier : désorganisation du travail, immobilisation du matériel productif, augmentation du taux de cotisation. Il n'existe à l'époque aucune législation contraignant les employeurs à équiper leurs ouvriers avec des articles de protection individuelle. Par contre, chaque année, la Sécurité sociale évalue le nombre de journées d'arrêt de travail payées aux salariés accidentés et révisé le taux de cotisation de l'entreprise en fonction, lissé sur trois ans, répercuté en un pourcentage de la masse salariale. L'argument choc : 95% des accidents aux pieds ou dus aux pieds pourraient être évités par le port de chaussures de sécurité.

Tout est là : l'équipe commerciale de Jallatte développe un argumentaire autour de la chaussure de sécurité qui, en plus de permettre de réaliser des économies substantielles aux entreprises, en fait un outil de pacification sociale. La majorité des commandes sont impulsées par les comités d'entreprise, négociées par des actions syndicales entre la direction et les salariés des industries lourdes de main d'œuvre. Adopter les produits Jallatte au sein de l'entreprise, adhérer à cette idée nouvelle de la protection individuelle, c'est aussi, pour un client, une manière de positionner son image publique comme celle d'une entreprise moderne, responsable, soucieuse du bien-être de ses salariés, et à la pointe de la technologie dans ce domaine. C'est adhérer à un mouvement de progrès inéluctable qui considère les ouvriers non plus de manière anonyme, comme un outil de travail, mais comme des hommes et des femmes à protéger, à valoriser, à préserver. La stratégie marketing de Jallatte s'oriente donc autour de ses deux clients que sont, directement, l'industriel qui achète les chaussures, et l'ouvrier comme client final, qui porte les chaussures. Les arguments techniques sont plutôt à l'intention des patrons et ingénieurs techniques, tandis que les qualités de confort, de style et de légèreté sont vantées auprès des utilisateurs quotidiens. Cette politique est soutenue par un très large réseau de commerciaux en vente directe. JSA détient alors 70% des parts du marché en France, il se

développe à l'étranger, et se paie même le luxe de se faire désirer :

Pierre Jallatte avait une angoisse quasiment métaphysique de pas avoir de quoi faire travailler les gens le lendemain, c'était viscéral, chez lui, parce que c'était son orgueil, parce qu'il estimait qu'il n'avait pas le droit de se tromper. En même temps, c'était de la bonne gestion, mais une histoire de folie : Marc Flaissier arrivait avant tout le monde, il épluchait aussi le courrier, et alors : « Monsieur Jallatte, y'a 8 000 paires à produire. » – « Comment ? C'est tout ? On ferme l'usine ! » Branle-bas de combat, il appelle l'usine d'Alès, il dit : « Bon, hier on a eu 7 500 paires en commande, aujourd'hui 8 000, on met l'usine en chômage technique pour une semaine ! » – « Mais enfin, Monsieur Jallatte, on a 500 000 paires en carnet de retard à fabriquer, EDF, ça fait trois mois qu'il attend ses chaussures ! » – « Oui, mais c'est pas avec les commandes qu'on a déjà reçues qu'on vivra demain, c'est avec celles qu'on a pas encore reçues ! » C'était invivable. Et je l'ai vu réduire les horaires des ouvriers alors qu'on avait deux mois de commandes ! Jallatte a toujours eu réputation de très mal livrer. Ça nuisait à la réputation, mais il s'en fichait. Y'a eu des années où on faisait 15% net d'impôts. Ça n'existe que dans l'industrie du luxe ! Et ça, on le doit un peu à son angoisse. À cette époque-là, on disait qu'il fallait autant de temps pour avoir une chaussure Jallatte que pour avoir une Renault 5 ! Et quand les commerciaux disaient : « Monsieur Jallatte, les clients sont fous, on a des délais énormes ! » Il disait : « Laisse-les crier, laisse-les crier¹⁶. »

Ces retards répétés, les clients les acceptent, et si Pierre Jallatte ne s'en inquiète pas trop, c'est qu'il sait que la qualité des produits est au rendez-vous. La réputation de la société Jallatte la précède. Régulièrement, les produits sont modifiés. Les brevets qui sont déposés pour un nouveau produit génèrent la concurrence qui, par des modifications minimes, se positionnent sur le marché. Il faut donc se renouveler sans cesse, avancer, accroître la technicité des produits pour la plus grande satisfaction des clients. Cette avance technologique lui permet également de choisir et de préparer le terrain sur lequel doit se

16- Antoine Clavel, directeur commercial de la région Ile-de-France.

jouer la concurrence de demain. En 1972, est créé, dans les locaux de Jallatte SA, un Centre de recherche des matériaux, dont la mission est de mettre au point des matériaux originaux et de développer ceux déjà existants. C'est la partie « laboratoire ». Très rapidement, et afin d'être totalement indépendante dans sa recherche, l'entreprise se dote également d'un Centre de recherche appliquée, afin de mettre au point les procédés de tests puis de fabrication de ces nouveaux matériaux. Et de rupture technologique en dépôts de brevets, la marque sème la concurrence. Là encore, l'enthousiasme de la découverte est à son paroxysme. Chacun a le sentiment de participer à une aventure collective qui est en train de révolutionner le monde de la chaussure :

C'est là qu'il y a eu une aventure de pionniers. On rentre une machine qui s'appelait VTE, qui est une machine pleine de tuyaux pour faire les premières applications et fabriquer les premières chaussures. Les produits sont solides, froids, et liquides à 50 degrés, et ils polymérisent, c'est-à-dire deviennent durs, si les conditions de température ne sont pas bonnes. Donc cette machine-là a été la première machine de labo industrielle. Et elle a eu plein de problèmes, elle se bouchait tout le temps, on a eu des explosions au plafond, etc. Et puis j'ai compris qu'il fallait la chauffer toute entière, donc j'ai fait construire une espèce de grand truc en plexiglas et ce qui était fabuleux, c'est que moi qui venais d'arriver, j'avais tous les services mécaniques, maintenance, qui étaient quasiment à ma disposition parce que c'était là-dessus que la société investissait. Donc y'avait un effort de tous pour faire marcher ça, et ça travaillait n'importe quand, le matin, le soir, la nuit, etc. Et c'est à partir de là que ça a marché. Jusque-là on avait transformé des presses à vulcaniser pour qu'elles puissent recevoir des moules de polyuréthane, mais quand il a fallu faire 2 000 paires, il a fallu créer la première machine. Je suis allé voir Georges. On avait des énormes machines Stübbe, des gros carrousels, qu'il fallait chauffer à 150 degrés, et qui injectaient du caoutchouc. J'ai dit à Georges : « Il faut qu'on arrête une Stübbe, et la VTE du labo, on va la déménager, on va l'accoupler à la Stübbe, mais c'était pas fait pour ça ! Et un jour, ça a pété¹⁷. »

17- Pierre Rigoulot, ingénieur chimiste.

Et l'aventure industrielle se poursuit. En 1983 pourtant, Pierre Jallatte quitte l'affaire en ces termes :

Monsieur,

Il m'est difficile de quitter la présidence d'une entreprise que j'ai créée en 1947, sans vous laisser quelques mots.

JALLATTE ne sera plus demain ce qu'elle a été. Tant mieux, il faut savoir « briser les vieilles tables pour inscrire des valeurs nouvelles sur des tables nouvelles », disait Nietzsche.

Le rôle d'un chef est aussi de savoir partir.

Je crois que toutes les femmes et tous les hommes que j'ai investis ici de responsabilités, à divers niveaux, sont très largement au-dessus de la moyenne. Je n'oserai dire qu'ils sont les meilleurs, mais je suis près de le penser.

Qu'ils continuent tous à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Je sais que j'ai été exigeant, parfois sévère, toujours intransigeant lorsqu'il s'est agi de l'intérêt de la Société.

Nul ne pourra jamais dire que j'ai privilégié mon intérêt personnel aux dépens de l'intérêt général.

C'est ma fierté, et la vie m'a appris les vraies valeurs.

Les années qui viennent vont être dures, vous aurez à déployer des efforts importants. Sachez toujours être responsables, entreprenants, et cultivez la rigueur.

Notre pays est guetté par la décadence, ne cédez pas à la facilité. Il faut du courage pour chaque jour.

Soyez exigeants avec vous-mêmes plus qu'avec les autres, et soyez fidèles et loyaux envers la Société et celui qui va la conduire désormais.

La Société JALLATTE est un exemple et un modèle,

Maintenez.

Pierre Jallatte¹⁸

18- JALLATTE, Pierre, note de service du 28 septembre 1983, archives de l'entreprise.

Séance du 26 octobre 2012

**LES TROIS FÉLIBRES DE MANDUEL :
HENRY-VICTOR EYSSETTE, ANTOINE
BÉRAUD ET PIERRE HUGUES**

par Michel FOURNIER
correspondant

Pour ma première communication dans cette noble institution, j'ai choisi de mettre à l'honneur des personnalités de mon village natal Manduel. En ma qualité de *Mestre d'Obro* du Félibrige, j'ai choisi, bien évidemment, de broser les portraits des trois félibres manduellois : Henry-Victor Eyssette, Antoine Béraud et Pierre Hugues.

Mais tout comme dans le roman *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, où les héros étaient quatre, les trois félibres de Manduel auraient pu aussi être quatre si le plus ancien, Etienne Dorée, n'avait vécu antérieurement à la création du Félibrige.

Nous connaissons peu de choses à son sujet. Dans *L'Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois* de Claude-Charles Pierquin de Gembloux, parue en 1841¹, on peut lire : « Etienne Dorée : *Lou liberaou dé bono fé* ou *La révolutioun dé juié ben jujado*, Gaude à Nismes 1832 (en vers). » Plus d'un siècle plus tard, dans son dictionnaire des *Poètes et Prosateurs du Gard en Langue d'Oc*, paru en 1962², Ivan

1- PIERQUIN DE GEMBOUX, Claude-Charles, *Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois*, Paris, Techner libraire, 1841.

2- GAUSSEN, Ivan, *Poètes et prosateurs du Gard en langue d'oc*, Paris, Les Belles Lettres, 1962.

Gausсен écrit : « Dorée (Etienne). Il signait Dorée de Mandieul. Aurait été boulanger (d'après Pierquin de Gembloux). Œuvre *Lou liberaou dé bono fé ou La révolutioun dé juié ben jujado* (1832), Nîmes, pamphlet légitimiste contre la Révolution de juillet. » Ce que reprend Marcel Jouffret, qui fit la classe à de nombreux enfants de Manduel, dans son livre *Manduel à travers les âges*, paru en 1990³.

Voulant en savoir plus, j'ai donc entamé des recherches et découvert que celui qui signait Doré de Mandieul était en fait né à Beaucaire en 1779, et avait épousé une beaucairoise, Magdeleine Bousso. Le couple venu s'installer à Manduel au tout début du XIX^e siècle y fonde un foyer, où naquirent neuf enfants, et tient une boulangerie. Etienne Dorée décède le 17 mai 1831 et l'un de ses fils, Jacques-Amédée, assure sa suite au fournil.

Mais la chose la plus importante était de retrouver l'écrit de Dorée, le seul qui soit cité, afin de savoir comment on écrivait le provençal avant que Frédéric Mistral et Joseph Roumanille n'en codifient l'orthographe. Quelques mois de recherche et je découvre l'exemplaire déposé à la Bibliothèque Nationale François Mitterrand⁴. Il s'agit d'une pièce en vers de huit pages, imprimée *post mortem*, à Nîmes chez la Veuve Gaude, dont certains mots sont écrits phonétiquement.

Mais c'est bien des trois félibres de Manduel dont je veux vous parler.

Henry-Victor EYSSETTE (1831-1921)

Henry-Victor Eyssette, passé à la postérité sous le nom de Mèste Eisseto, « *lou felibre di tamarisso* » [le félibre des tamaris], est né à Manduel le 4 février 1831, dans une bonne famille d'agriculteurs dont il est le cinquième enfant, mais le premier garçon. Il reçoit certainement, au village, l'enseignement des Frères des écoles chrétiennes. Dans sa préface pour le recueil de poésies d'Eyssette, « *Li Saladello* », Paul Garnier écrit :

3- JOUFFRET, Marcel, *Manduel à travers les âges*, Nîmes, Lacour éd., 1990.

4- DORÉE, Etienne (Dorée, de Mandieul), *Lou liberaou dé bono fé ou La révolutioun dé juié ben jujado*, Nîmes, Vve Gaude, Imprimeur-Libraire, 1832, Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art YE-42187.

Chaque matin, l'enfant partait pour se rendre à la ville et chemin faisant s'arrêtait à la boulangerie qui se trouvait sur sa route pour acheter du pain frais « *Vas à l'escolo pichot ?* » [Tu vas à l'école, petit ?] lui criait familièrement le boulanger. « *Eh ! tant bèn, i'anen* » [Eh oui, nous y allons !] répliquait le petit Eyssette. Qu'il eût été fier s'il avait connu alors toute la gloire de son interlocuteur qui n'était autre que le poète-boulangier Reboul⁵.

Permettez-moi de penser que ce propos doit plus tenir du folklore que de la réalité.

Comme beaucoup d'enfants à cette époque, il quitte l'école très tôt et aide son père pour certains travaux de la terre. Il épouse en 1853, à Manduel, Anne Barthélémy, et le couple part s'installer à Trinquetaille où il est gérant d'affaires. Mèste Eisseto se rapproche ainsi d'Arles où il peut rencontrer Frédéric Mistral⁶ qui y venait régulièrement, tout comme le brave Charloun Rieu⁷. Il est enfin dans le milieu félibréen, celui dont la corde poétique vibre depuis des années aux doux accents provençaux.

En 1860, Mèste Eisseto, s'installe tout près d'Arles au Mas de Verd, superbe bâtisse du XVIII^e siècle, il y restera en tant que *baile* [fermier] jusqu'en 1907. Pendant près d'un demi-siècle, il partage au Mas, la surveillance des grands travaux des champs, et la poésie dans la bonne ville d'Arles. En 1889, il y fonde *l'Escolo dóu Lioun*, une des premières écoles félibréennes, et participe en 1897 au projet d'un monument à Lamartine, ainsi qu'à la création avec Mistral et Folco de Baroncelli du journal *L'Aïoli*, et prend en main un autre journal *Lou Gau* [Le Coq] avec le Père Xavier de Fourvières, il en devient directeur en 1902. Dans ce journal, on trouve des articles très intéressants sur la vie d'alors, notamment, sous la signature de Mèste Eisseto : *Veïho de Nouvè au mas*

5- Mèste EISSETO, *Li Saladello*, préface par Paul Granier, Marseille, Imprimerie Ruat, 1901. Jean Reboul, poète français et provençal, né à Nîmes en 1796 où il a exercé le métier de boulanger. Décédé en 1864.

6- Frédéric Mistral (1830-1914), fondateur du félibrige en 1854, auteur de chefs-d'œuvre, parmi lesquels *Mirèio*, poème en douze chants, publié en 1859.

7- Charloun Rieu, né en 1846 au Paradou (Bouches-du Rhône), poète paysan, auteur de nombreux poèmes et de textes de chansons. A traduit en provençal l'*Odyssée* d'Homère. Décédé en 1924.

de Verd, [Veille de Noël au Mas de Verd] nous décrivant comment se déroulait le gros souper, avant que les treize desserts ne deviennent à la mode. Il écrit aussi de nombreux articles pour *L'Armana Prouvençau* et, toujours en provençal pour *L'Homme de Bronze*, le journal local de la ville d'Arles en langue française.

Si Mèste Eisseto se rend bien souvent en Arles pour affaires, il reçoit aussi au Mas de Verd, comme en témoigne la célèbre photographie montrant Alphonse Daudet et Frédéric Mistral en conversation au milieu d'un champ. Mme Eyssette en avait fait la mise en scène : « Pour M. Mistral il faut un fauteuil, et pour ce *gusas* [gueux] de Daudet, une chaise suffira. »

Comme beaucoup de méridionaux, Mèste Eisseto porte une véritable vénération aux Saintes-Maries-de-la-Mer, ce haut lieu de la foi provençale et surtout camarguaise. Il a écrit de très nombreux cantiques qui sont, encore de nos jours chantés, lors des deux pèlerinages annuels. En 1879, son long poème *Un miracle i Gràndi Santo* [Un miracle aux Grandes Saintes], dédié à Monsieur le marquis de Cabrière, frère de Monseigneur de Cabrière, évêque de Montpellier, lors des Jeux Floraux de Cannes, organisés pour le centenaire de Lord Brougham. Quelques-uns de ses poèmes et cantiques sont réunis dans un recueil *Li Saladello*, paru en 1901.

S'étant éloigné de son village natal, il y revient souvent pour retrouver ses sœurs, qui s'y sont mariées, et son fils Etienne Henry Marius qui a repris la propriété familiale. Il ne manque jamais d'aller saluer l'autre félibre et ami Antoine Béraud, avec lequel il entretient une correspondance très amicale, en provençal. D'ailleurs, à ce sujet, il ne manque pas de se plaindre auprès du maire de Manduel, mais cette fois en français, de la lenteur désespérante du courrier.

Mèste Eisseto, mène une vie très active entre l'organisation des travaux des champs et la poésie. Lorsque Frédéric Mistral décide de consacrer l'argent de son demi-Prix Nobel de littérature⁸ à l'installation du *Muséum Arlaten* dans l'Hôtel Laval-Castellane, il s'entoure de six personnes (n'oublions pas que le chiffre sept était son chiffre) : sept

8- Frédéric Mistral reçut en 1904 le Prix Nobel de littérature qu'il doit partager avec José Echegaray (1832-1916), mathématicien et dramaturge espagnol.

fondateurs du Muséum Arlaten, sept fondateurs du Félibrige et son long poème, son chef-d'œuvre *Mirèio* les vers y sont groupés par sept. Mèste Eisseto vient, à la retraite, se retirer en Arles dans sa maison de la rue de la Rotonde. Mistral qui l'appelle amicalement « *moun liò-tenènt* » [mon lieutenant], lui confie le collationnement des nombreux objets offerts par les Provençaux, comme en témoigne certains billets qu'il lui a adressés.

Notre Manduellois est à l'honneur et vit avec bonheur l'inauguration de ce haut lieu de la mémoire provençale qu'est le Muséum Arlaten en ce beau jour de mai 1909. Il coule une vieillesse heureuse, que la Grande Guerre vient hélas endeuiller. Son seul petit-fils Etienne, embarqué à bord de l'*Amiral Magon*, en route vers Salonique, périt dans le naufrage de ce navire, torpillé par les Allemands le 25 janvier 1917. Le père du pauvre militaire écrit un poème à la mémoire de son fils et le grand-père, Mèste Eisseto, un chant sur l'air des célèbres *Rameaux* de Fauré. Il y avait à bord de ce navire trois Manduellois : Etienne Eyssette, Joseph Imbert et Louis Comte. Ces deux derniers ayant pu être sauvés du naufrage, Louis Comte raconte ce drame dans une lettre à son épouse, et lui confie plus tard qu'il entendra longtemps ces appels de détresse : « *Coumtet à iéu, Coumtet à iéu* » [Comtet, (diminutif de Comte), à moi !] : c'était Eyssette qui se noyait. Une vieillesse brisée par le chagrin, quatre ans plus tard le félibre manduellois s'éteint dans sa quatre-vingt-unième année en Arles où il est enterré.

Antoine BÉRAUD (1844-1932)

Celui que je connais le mieux, c'est Antoine Béraud « *lou felibre di pèd-terrous* », [le félibre aux pieds-terreux]. Manduel, son village natal, l'avait oublié, le Félibrige l'avait rayé de la liste de ses membres. J'ai pu reconstituer sa biographie, dans les grandes lignes, grâce à son arrière-petite-fille Colette Calvini, qui conserve précieusement les quelques documents du poète qu'elle m'a confiés.

Antoine Béraud, naît le 24 juillet 1844, dans une famille de paysan très modeste, cependant, son père David Béraud ayant la réputation d'être « *un fin daiaire* », [un habile faucheur] est très sollicité et apprécié l'été venant. Fort heureusement lorsque le nouveau-né arrive, les moissons

sont terminées. Comme tous les enfants de son âge, Antoine va à l'école du village tenue par des religieux, mais il est aussi enfant de chœur, c'est ce qu'il nous raconte dans une de ses pièces parlée et chantée *Li Lunetto dóu Fraire Jousè* [Les lunettes du frère Joseph]⁹, dont je n'ai pas retrouvé la musique. Retiré tôt de l'école, il aide son père aux travaux des champs. La famille Béraud est très proche de l'église. Passé l'âge de servir la messe, sa voix a mué, il est désormais un solide baryton très apprécié dans la chorale paroissiale. Il possède aussi d'autres talents, car il a appris la musique. Il peut ainsi composer et joue du violon au sein de la Société philharmonique de Manduel, parmi les pupitres des premiers violons.

C'est certainement à cette chorale paroissiale qu'il rencontre une charmante soprano, Marie-Philippine Bertaudon qu'il épouse le 25 janvier 1870. Le jeune marié commence, cette année-là, son recueil de romances, chansons et airs d'opéras, qui s'ouvre sur le Grand air du *Trouvère* de Verdi, pas celui du ténor, mais celui du Comte de Luna, et en français comme il était d'usage à cette époque. Dans ce recueil remarquablement calligraphié, on y trouve, paroles et musiques, des airs à la mode du temps, mais aussi le *Minuit chrétien*, l'*Ave Maria* de Schubert, *La Marseillaise*, quelques-unes de ses œuvres (chansons et cantiques) et, parmi les airs d'opéras-comiques, des pages oubliées de Victor Massé, Louis Aubert, Adolphe Adam et Jacques-Fromental Halévy. Il n'y a cependant pas noté l'hymne *La Mandieulenco*, écrite le jour de la Chandeleur de cette année 1870, en hommage à Ferdinand Boyer, notaire à Manduel, et se terminant ainsi :

*Li Mandieulen, tóutis en foulo,
Au soun dóu galoi tambourin
Faren tóuti la farandoulo
En repetant Vivo Enri cinq¹⁰.*

Antoine Béraud, ne manque aucune occasion pour écrire un poème sur les événements locaux ou même une chanson et nous a ainsi laissé des témoignages fort précieux sur la vie du village entre

9- Archives personnelles de la famille Béraud.

10- *Ibid.* [Les Manduellois, tous en foule / Au son du joyeux tambourin / Nous ferons tous la farandole / En répétant « Vive Henri V. »]

1870 et 1930 dans les dix *cansoun novialo* [chansons nuptiales], les cantiques, les nombreux poèmes et pièces en prose. Ainsi nous savons que le manduellois Adolphe Roux, avocat à Paris et poète à ses heures, membre de l'Académie de Nîmes, était venu se réfugier dans sa famille à Manduel, fuyant la Commune de Paris. Pour l'inauguration de la superbe croix, dressée en 1884 par la famille Sabatier-Granier, il compose, ainsi que Mèste Eisseto, un long cantique de procession. Isolé à Manduel, notre poète n'en écrit pas moins, en 1888, un poème à la gloire de Mistral, qu'il communique à Paul-Henri Bigot (un académicien) et que celui-ci s'empresse de faire passer au dédicataire. On peut imaginer l'émotion du couple Béraud, lorsqu'arrive à la mi-avril une enveloppe portant le tampon de Maillane. C'est une lettre de Mistral dans laquelle celui-ci le remercie pour ses vers, le félicite et l'encourage. Quelques jours plus tard, c'est de Paris qu'il reçoit une lettre de Jean Monné, secrétaire du Félibrige l'engageant à rejoindre le mouvement félibréen. L'année suivante, le 20 octobre, il entre au Félibrige comme « félibre mainteneur ».

Il est désormais dans la mouvance félibréenne et ce brave homme discret, réservé, et qui aime à dire : « *Ai jamai quitta lou nis de mi grand et de mi rèire-grand* » [Je n'ai jamais quitté le nid de mes grands-parents ni celui de mes arrière-grands-parents], est cependant en rapport avec les grands félibres de Provence, mais aussi du Gard tels que Louis Bard de Nîmes, Alcide Blavet d'Alès, Antoine Berthier de Beaucaire, Eugène Lacroix d'Aramon, et de l'Hérault comme le célèbre Alphonse de Roque-Ferrier. Il entretient une double relation avec le marquis Folco de Baroncelli, en tant que responsable du journal *L'Aiòli*, il lui adresse poèmes et chansons notamment *La Cansouneto d'amista*¹¹ qu'il lui dédie et en tant que manadier, l'invitant à déjeuner lorsqu'il vient conduire courses et *abrivado* à Manduel.

Antoine Béraud, qui possède tout de même le sens des affaires, achète en 1890, une maison sur la place du village construite par M. Escande Jean, François, Michel, Esprit, Eugène, architecte de la ville de Beaucaire et y crée une épicerie-charcuterie. Si l'on s'en réfère à une facture datant de 1912, destinée au baron Pierre Pons de Bernis, on

11- Journal *L'Aiòli* du 17 février 1897.

apprend qu'il vendait aussi des graines d'alpiste pour les oiseaux, des préparations pour la picholine, des cierges, des bougies pour bougeoir et des bougies pour offrande.

En juin 1891, profondément peiné par la mort de Joseph Roumanille que vient lui apprendre le docteur Caisselet, maire de Manduel, il écrit, quinze jours plus tard, une lettre de condoléances à sa veuve. Il lui dit son immense regret de n'avoir jamais pu rencontrer ce grand félibre dans sa librairie. À cette époque, il se rendait souvent en Avignon avec le curé Henri Raoux. En juin de cette même année, il y rencontre Frédéric Mistral. Nos deux Manduellois iront aussi lui rendre visite à Maillane le 1^{er} mai 1893 : une véritable journée de bonheur pour le modeste félibre qui reçoit quelques jours plus tard une superbe photo.

L'année suivante, en 1894, Antoine Béraud apprend que le Père Xavier de Fourvières vient prêcher à Marguerittes le 29 juin pour la Saint-Pierre, patron du village ; mais cette fête a été interrompue en raison de l'assassinat, à Lyon, du président de la République, Sadi Carnot. Antoine Béraud se rend à Marguerittes dans son petit char à bancs. La rencontre des deux félibres est fructueuse, le courant passe, à tel point que le 11 juillet, parmi tous les prêtres et notables de Provence, invités à l'Abbaye de Frigolet à l'occasion de la Saint-Norbert, patron des Prémontrés, on trouve deux gardois : Antoine Béraud et le curé Henri Raoux. Le 28 octobre, le Père Xavier de Fourvières, vient prêcher à Manduel, Antoine Béraud prononce le discours d'accueil à l'église.

En 1908, Antoine Béraud écrit un long texte, *Ma bello miejo-journado* [Ma belle demi-journée]¹², dans lequel il nous propose de faire un tour de Nîmes, décrivant les monuments romains ainsi que l'église Saint-Paul, avec force détails sur l'architecture, dialoguant même, en provençal bien sûr, avec l'empereur Antonin. En fait il va rendre visite à Pierre Devoluy, « capoulier » du Félibrige, en garnison à Nîmes. Un an plus tard, suite aux incidents provoqués par ce dernier et la bagarre qui s'ensuivit lors de la *Santo-Estello* qui se tenait à Saint-Gilles, Antoine Béraud remanie son texte et supprime tout ce qui concernait Devoluy.

Mais un autre événement heureux vient marquer la vie de notre Manduellois : il assiste en Arles au jubilé de Frédéric Mistral, à

12- Archives personnelles de la famille Béraud.

l'inauguration de sa statue et du Museum Arlaten, certainement invité par son ami Mèste Eisseto. On peut aisément imaginer son émotion lorsqu'il voit, face à lui, tous les officiels dans la tribune d'honneur : Mistral, les grands félibres, les nombreux consuls, les préfets et les maires, mais aussi la cantatrice Emma Calvé, de l'Opéra-Comique, et Mounet-Sully, de la Comédie-Française. Mais c'est une charmante jeune fille en costume d'Arles qui fascine Antoine Béraud lorsqu'elle monte sur l'estrade pour déclamer son *Ode à Mireille*. Alors il demande à son voisin : « *Mai quau es aquélo ?* » [Mais qui est cette dame ?], et celui-ci lui répond « *Es Damisello Houchard* » [C'est la demoiselle Houchard] et notre brave Manduellois se souvient qu'au village Blanche Boyer, la fille du notaire, a épousé Ferdinand Houchard de Puyricard. Il attend la fin de la cérémonie pour aborder la belle arlésienne et timidement lui confie : « *Li coumpliment que vouliéu vous faire, li farai à vòsti cousin en arrivant à Mandieul !* » [Les compliments que je voulais vous faire, je les ferai à vos cousins en arrivant à Manduel !]. Gentiment elle lui tend la feuille de papier sur laquelle sont imprimés les vers qu'elle vient de lire. En rentrant, il lui écrit le poème : « *L'Estello de z'Ais* » [L'Etoile d'Aix]¹³.

En 1912, Antoine Béraud, envoie de modestes objets pour le Museum Arlaten. L'année suivante, il se lie d'amitié avec le félibre de Bellegarde, Batisto Bonnet, venu prendre sa retraite à Bouillargues après sa carrière parisienne. Quelques lettres témoignent des visites qu'ils se rendaient, cheminant à pied.

1914 : comme de nombreux français, ses deux fils Jean et Léon sont mobilisés. Antoine Béraud écrit alors *La mechantiso di bocho* [La méchanceté des Boches] et *La Guiaumasso* [La « guillaumasse »]¹⁴ sur l'air de *La Marseillaise*, de plus, un poème sur la mort tragique du petit-fils de Mèste Eisseto. Il entre aussi en relation avec la poétesse Suzanne Fournier, la fille du député socialiste du Gard, originaire de Manduel, après la parution de son recueil de poèmes *D'Amour et de Guerre*.

Les guerres marquent toujours une cassure dans la vie de la société et celle que l'on a appelée la Grande, a particulièrement affaibli le

13- *Ibid.*

14- *Ibid.*

félibre. Bien que ses deux fils soient revenus vivants du front, son petit commerce périclité, il a des problèmes de vue, et le 3 avril 1920, le décès de son épouse l'éprouve profondément. Il avait déjà évoqué la vieillesse et la mort durant la guerre dans son émouvant poème *La fin di pàuri vieil* [La fin des pauvres vieux]¹⁵. La vie devient pénible, d'autant plus qu'il ne trouve pas assistance à Manduel auprès de son fils Jean qui a repris la propriété familiale, l'épouse de celui-ci ne voulant pas s'occuper de son beau-père.

Il se tourne vers son autre fils, Léon, comptable chez Juvénel (encore un Manduellois célèbre), installé à Nîmes et marié à une charmante vendeuse de ce même magasin. Le félibre qui a écrit « *Ai jamai quitta lou nis de mi grand et de mi rèire-grand* », doit se résoudre la mort dans l'âme, à quitter son village natal. Il s'installe donc au 15 de la rue d'Aquitaine – l'appartement n'est pas bien grand –, emportant seulement les objets et documents qui lui sont les plus chers : ses manuscrits, une partie de sa correspondance, sa modeste bibliothèque où figurent tout de même les grands classiques français du ^{xvii}^e siècle dans des éditions originales, les livres dédiacés par le père Xavier de Fourvières, « *Lou Pouèmo dóu Rose* » de Frédéric Mistral avec une belle dédicace, son violon, son fauteuil et une jarre à huile, dernier vestige de l'épicerie-charcuterie.

Il fréquente alors les autres félibres nîmois à l'*Escolo de la Tour Magno* et continue à écrire des vers et à composer : *La Nimesenco* [La Nîmoise]¹⁶, un hymne à la ville de Nîmes, *La Coucardiero*, une joyeuse farandole, et puis son ultime et émouvant poème *Lou darrié cant d'uno cigalo* [Le dernier chant d'une cigale]¹⁷. Le 3 mars 1927, à la « une » du journal *Le Républicain du Gard*¹⁸, dans un long article le majoral nîmois Georges Martin raconte sa rencontre avec le vieux félibre manduellois.

Le 28 février 1932, Antoine Béraud, s'éteint paisiblement. Après la cérémonie religieuse à l'église Saint-Charles, il est enterré au cimetière du Chemin-Bas d'Avignon dans le carré des pauvres. Le 3 mars, simplement quelques lignes dans *Le Républicain du Gard* sous le titre : *Un deuil dans le félibrige nîmois*¹⁹. Sa sépulture a hélas disparu.

15- *Ibid.*

16- *Ibid.*

17- *Ibid.*

18- *Ibid.*

19- *Ibid.*

Pierre HUGUES (1903-1986)

Le troisième, vous l'avez tous connu dans cette vénérable institution, ou au lycée Alphonse-Daudet, il s'agit de Pierre Hugues.

Il est issu d'une vieille famille de propriétaires manduellois aisés, comptant des notables. L'arrière-grand-père, Antoine Hugues, a été maire de Manduel de 1836 à 1863 ; c'est lui qui a fait tracer la belle avenue ombragée de platanes pour relier le village à la gare lors de la création de la ligne de chemin de fer allant de La Grand-Combe à Beaucaire. Le grand-père, Auguste-Eugène, fut à son tour maire de 1863 à 1869. Pierre Hugues naît le 7 septembre 1903 au n° 6 de la rue de la Curaterie à Nîmes, car sa mère, selon une vieille coutume alla accoucher dans la maison de ses parents.

Pierre Hugues mène une enfance heureuse à Manduel, il va à l'école des Frères des Écoles chrétiennes qui, après la séparation des Églises et de l'État, se sont installés dans la maison de mes ancêtres maternels Buisson, à deux pas de celle de la famille Hugues. Dès sa plus tendre enfance, il entend dans la rue la « *lengo nostro* » que parlaient les habitants du village et l'on peut bien dire de lui qu'il tient : « *la lengo dóu brès* » [la langue du berceau]. Il vit les traditions de bouvine, lorsque son père l'entraîne voir les courses de taureaux, amenées par Folco de Baroncelli, qui se déroulaient alors sur le plan, dans le rond de charrettes formé sur la place contre la mairie et l'église. Hélas, ce père tant aimé décède alors que Pierre Hugues n'a que 13 ans. Sa mère alors part avec ses cinq enfants, s'installer dans sa famille à Nîmes. Il entre en pension chez les Dames de Sauve, et c'est ensuite un cursus normal au lycée Alphonse-Daudet jusqu'à son baccalauréat qu'il obtient en 1921. Il entre alors à la faculté des lettres de Montpellier où il obtient sa licence ès lettres avec option Histoire et Géographie en 1924 et ensuite son Diplôme d'études supérieures histoire et géographie en 1929.

Les années 20 sont marquantes pour Pierre Hugues, car il est nommé à son premier poste en mai 1924, professeur suppléant au collège d'Uzès, en octobre et novembre, maître d'études au collège de Sète et ensuite, professeur délégué au collège de Narbonne dès la fin de 1924 et jusqu'en 1926 avant de partir au service militaire²⁰.

20- Dossier de M. HUGUES Pierre, Lycée Alphonse Daudet, Nîmes.

Mais il est bon de s'arrêter à cette année 1924. Le jeune et fougueux Pierre Hugues, défenseur de la langue et des traditions provençales, a déjà fait son entrée au Félibrige. Membre actif de la *Jouvènço Nimesenco* et de la société félibréenne *Nemausa*, il participe à la fusion de ces deux sociétés qui deviennent *La Tour Magne* dont le majoral Georges Martin prend la présidence. Admirateur de Folco de Baroncelli depuis sa toute jeune enfance, il s'est aussi inscrit à la *Nacioun Gardiano* pour la sauvegarde des traditions camarguaises.

Lors de son élection à l'Académie le 17 juin 1955, le président Bernard de Montaut-Manse ne manque pas d'évoquer le souvenir épique de la *Santo-Estello* de Narbonne de 1924 :

...Ajouterai-je que les orateurs mettaient le comble à nos désordres intérieurs en invoquant, le bras tendu, la bannière sang et or des comtes de Toulouse, le drapeau rouge et or du grand Consul Ferroul.

Nous n'en pouvions plus. Et, c'est alors que j'échangeai avec vous dans l'ivresse de la « *Coupo Santo* » l'accolade fraternelle qui scelle l'indéfectible amitié. Dieu sait où cette amitié vous entraîna. Elle vous conduisit, dès le lendemain, en prison.

Je vous revois, suivant votre nouvel ami dans un acte de foi téméraire. Quittant Narbonne, il nous plut de démontrer qu'il n'y avait plus de Pyrénées et, nous coiffant ensemble de la « *barrétina* » catalane aux sanglantes couleurs, nous voulûmes démontrer qu'il n'y avait plus de lois espagnoles.

Quelle équipée grand Dieu !, et pourquoi faut-il que l'emploi comme moyen de locomotion d'une vulgaire automobile m'interdise l'emploi du terme convenable « quelle chevauchée ». N'étions-nous pas, en effet, des paladins.

À Narbonne, nous avions maudit la centralisation parisienne. A Barcelone, nous surgissions pour maudire la centralisation madrilène ! Comme vous aviez bel air, Monsieur sous votre bonnet écarlate, courageusement porté à la façon phrygienne !, vos cheveux noirs, votre teint mat, vos regards sombres vous valaient des vivats catalans. Je jubilais. Provence et Catalogne, répétais-je tout haut, dans une sorte d'extase !... Hélas ! pourquoi faut-il qu'en ce temps l'Espagne ait été la proie d'un dictateur – il s'appelait Primo de Rivera – et que la soldatesque ait mis fin à notre témérité...

Vous et moi, nous fîmes connaissance avec la forteresse de Montjuich...²¹

Cette même année, Pierre Hugues, en vacances chez ses grands-parents à Manduel, adresse un bristol au marquis Folco de Baroncelli : ayant appris que ce dernier conduirait en octobre une *abrivado* au village, il ose lui demander de lui « réserver une monture ». Ayant, durant des années, assisté à ces traditionnelles courses de *biòu*, il veut enfin y participer, car il est majeur. C'est ainsi que Pierre Hugues fait partie de la cohorte des gardians qui, le 19 octobre, amènent la course de taureaux jusque sur la place du village. Une série de six cartes postales immortalisent cette journée. Mais ce n'est pas en raison de cette grande première, c'est qu'il y avait, ce jour-là, des visiteurs de marque venus, à l'improviste, à Manduel, découvrir les traditions taurines provençales. En effet, dans une superbe voiture avaient pris place : M. Vandervelde, ministre d'Etat de Belgique, le leader du parti socialiste belge et l'un des hommes les plus éminents de ce pays, M. Anselme, député de Gand, et un membre influent de la « social-démocratie allemande », en visite chez la petite-fille de Victor Hugo. Passionnée des taureaux, celle-ci les décida à venir à Manduel, assister à l'*abrivado*. Deux jours plus tard, Pierre Hugues écrivait une lettre de remerciements à Bartoncelli²² :

Cette, ce vingt-et-un octobre

Cher Monsieur,

Après deux journées de liberté, je me suis remis au travail. Il m'est dur, aujourd'hui, de me retrouver entre quatre murs. Je n'avais jamais pris part à une *abrivado* ; j'emporte de ces fêtes de Manduel des souvenirs inoubliables. C'est à vous que je dois ces heures si bonnes, et je vous en suis très reconnaissant. En vous remerciant, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en Sainte-Estelle.

Pierre M. Hugues

Poursuivons la carrière d'enseignant de Pierre Hugues. Rentré de l'armée, envoyé en poste à Bône, il est titularisé professeur. Ayant

21- Séance de l'Académie de Nîmes du 17 juin 1955.

22- Archives iconographiques du Palais du Roure à Avignon.

rencontré certainement de nombreux méridionaux qui, étant partis en Algérie lors des dégâts du phylloxéra, avaient créé le vignoble algérien, il monte un comité Mistral. Il est ensuite nommé professeur détaché au Lycée français de Prague. C'est un véritable exil de trois ans loin de son cher Midi. Il a, cependant, l'occasion d'y rencontrer une grande famille marseillaise. En effet, François Charles-Roux est, depuis 1926, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire dans la capitale tchèque. C'est à Prague, à l'université Charles IV, que la thèse de doctorat en géographie de Pierre Hugues est agréée.

On le retrouve ensuite, comme professeur délégué, au lycée d'Epinal. En 1934, alors qu'il est en congé de longue durée, il épouse le 14 août à Nîmes Marguerite Talez. On le retrouve ensuite à Paris au lycée Michelet, au lycée de Charleville, puis, en 1936, professeur titulaire au lycée de Béziers pour deux ans. Il est muté en 1938 au lycée de Digne au poste de censeur. C'est dans la préfecture des Alpes de Haute-Provence qu'il affirme à nouveau sa passion et sa foi dans la « *lengo nostro* » en soutenant, en 1941, un concours scolaire en langue provençale, organisé par l'association mistralienne l'*Escolo de Blèuno*, de Digne, pour les élèves des enseignements publics et privés. Alors que l'on défendait aux enfants de parler les langues régionales, traitées de patois, c'est une démarche étonnante de la part d'un membre important de l'enseignement que d'apporter son appui à un travail scolaire en provençal ou en français, sur les contes et les coutumes de la Haute Provence.

C'était la première fois que le Félibrige et l'enseignement public patronnaient officiellement une telle démarche, ce fut un énorme succès. Pas moins de 600 élèves de 80 écoles participent à l'écrit et 25 personnes ont été nécessaires pour corriger les 2 400 compositions. Pour l'oral, la bonne ville de Digne a vu arriver, malgré les difficultés de communication, un grand nombre d'enfants, venus à pied avec leur instituteur, de leurs villages haut-alpins. Ainsi le 27 juillet 1941, aux heures sombres de notre histoire, ce fut une véritable journée de bonheur.

En 1946, Pierre Hugues est nommé en poste à Nîmes, au lycée Alphonse Daudet ; ainsi la boucle était bouclée. Il peut enfin se donner à fond dans le Félibrige et, en 1948, il est nommé Mestre d'Obro.

Onze ans plus tard, il sera élu majoral et recevra la cigale d'or, celle que le premier récipiendaire, en 1876, l'Alésien Albert Arnavielle avait baptisée : « *la Cigalo de l'Aubo o de la Tabò* ». Il n'a pas laissé d'écrits en langue provençale, sinon son discours de réception, l'hommage à son prédécesseur Clovis Roque.

Le 11 mars 1955, Pierre Hugues est reçu dans cette vénérable institution qu'est l'Académie de Nîmes ; c'est d'ailleurs dans le discours de réception prononcé par l'académicien et félibre Bernard de Montaut-Manse que les frasques de Barcelone ont été révélées. Onze ans plus tard, il est élu secrétaire perpétuel. Pierre Hugues partage alors son temps entre son poste important au lycée Alphonse Daudet, l'Académie qui est à quelques pas de son domicile de la rue Briçonnet, mais aussi sa propriété familiale à Manduel, où il venait souvent.

En 1968, alors que gronde la révolte estudiantine, sonne pour lui l'heure de la retraite, il peut enfin se consacrer pleinement à l'Académie et à son vignoble familial. C'est aussi le temps des récompenses, de la reconnaissance du travail accompli par cet homme à la forte personnalité : en 1968, il est nommé chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres ; 1970, il reçoit la Légion d'Honneur ; 1973 il devient commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques.

Il s'implique beaucoup dans la vie culturelle nîmoise, mais les années pèsent de plus en plus lourd sur ses épaules, sa santé s'altère. Lorsque l'Académie reçoit le poète et homme politique M. Léopold Sédar Senghor, on doit le conduire jusqu'à l'Académie et l'aider à monter les marches qui mènent jusqu'à cette salle. En 1986, Pierre Hugues doit être hospitalisé, mais il poursuit sa mission de secrétaire perpétuel et c'est dans sa chambre d'hôpital que se tient la réunion de bureau de l'Académie. Ce sera pour lui la dernière, il décède le 28 octobre à 18 h.

Pierre Hugues était très attaché à Manduel. Le 31 octobre, après une cérémonie funèbre imposante à l'église Sainte-Perpétue à Nîmes, le corps est acheminé vers le village. Les jeunes cavaliers manduellois, connaissant son attachement aux traditions provençales, vont attendre le

corps pour l'escorter jusqu'au cimetière, tridents en berne et tenant leur monture par la bride. En guise d'adieu, suivant ses dernières volontés, le chant de la *Coupo Santo* et ensuite la *Cansoun dis àvi* jouée par les tambourinaires.

Je tiens à refermer ce triptyque félibréen en citant tout de même des paroles provençales de Pierre Hugues, la fin du discours qu'il prononça le 27 juillet 1941 à Digne devant les notables et les enfants des écoles²³ :

*...Vous qu'adeja legissès lou lengage de nòsti rèire,
persiguissès soun estùdi. Aquelo parladuro es pas un patoues. Es
uno di vièio lengo dóu Mounde. Es l'egalo di mai fiero...*

*Gardas-la, aparas-la pietadousamen, vous que n'en savès
li prouvèrbi, li cansoun e li mot goustous, l'avès reçaupudo di
bouco de vòsti gènt, devès la pourgi un jour à vòsti drole.*

Dins lou païs gavot i a un prouvèrbi que dis :

*Or es or,
Mai lous blad es un tresor.
E bèn, iéu vous lou dise :*

*Or es or,
Lou blad es un tresor,
Mai la lengo es lou maje tresor.*

Aquéu tresor, gardas lou pèr Prouvènço e pèr Franço.

[Vous qui déjà lisez le langage de nos ancêtres, poursuivez-en l'étude. Ce parler n'est pas un patois. C'est une des vieilles langues du monde. Elle est l'égale des plus fières... Gardez-la, protégez-la pieusement, vous qui en savez les proverbes, les chansons et les mots savoureux, vous l'avez reçue des lèvres de vos parents, vous devez l'offrir un jour à vos enfants. Au pays montagnard, il y a un proverbe qui dit : « L'or c'est l'or, mais le blé est un trésor. Eh bien, je vous le dis : L'or c'est l'or, le blé est un trésor, mais la langue est le plus grand trésor. » Ce trésor, gardez-le pour la Provence et pour la France].

23- Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, Tome XXVIII, N°179, 62^e année

Séance du 9 novembre 2012

**DEUX FEMMES EN GUERRE CONTRE LA GUERRE :
HENRIETTE BOURDON, À MENDE
ADA GOBETTI, À TURIN**

par Brigitte MAURIN FARELLE
membre résidant

Il est désormais bien connu que le silence des femmes qui ont été acteurs de la Résistance a commencé à être moins étourdissant à partir des années 70, tout comme celui qui a enveloppé leur rôle dans la Deuxième Guerre mondiale. Il a été en partie compensé par des publications et des rééditions de témoignages (dans les années 80), et par les apports des études menées par les historiens (dans les années 90) : il a été démontré que la place des femmes avait été sous-évaluée, voire oubliée (hormis quelques textes de personnalités de premier plan comme Agnès Humbert, Marie-Madeleine Fourcade). Le silence des résistantes pouvait s'expliquer du fait qu'elles avaient accompli des actions « normales », sans panache, voire considérées comme des gestes secondaires au regard de ceux des hommes qui maniaient les armes et qui, surtout, jouissaient d'un statut social privilégié que la Résistance ne manqua pas de reproduire. En somme *mutatis mutandis*, il s'est passé pour les femmes un phénomène identique à celui du Refuge cévenol qui a connu une forme d'oubli jusqu'aux années 80.

L'actualité de l'année 2012, avec le retour sur les événements tragiques de 1942 qui a entraîné plusieurs remémorations et une

production éditoriale de qualité, nous amène à repenser l'engagement des femmes dans la mise en œuvre du sauvetage des juifs.

C'est pourquoi la confrontation quelque peu risquée entre Henriette Bourdon (1888-1979) et Ada Gobetti (1902-1968), aux parcours et aux engagements différents, peut nous aider à mieux cerner cet « entre-deux » où elles ont évolué, en même temps et à plein régime, pendant vingt mois : je veux parler de cette zone de la Résistance – une guerre dans la guerre – où les frontières déterminant des adjectifs tels que « active », « civile », « armée », « spirituelle » sont mouvantes et expriment la complexité des formes qu'elle a revêtues ; cette Résistance, où la notion de « moralité », développée en 1991 par l'historien Claudio Pavone, couvre un vaste espace sémantique que jalonnent, par exemple, des notions telles que l'éducation, les modèles, mais qui ne rendent compte que de façon imparfaite des motivations de ces femmes. Par voie de conséquence, le champ des possibles entre le silence et le passage à la parole ou à l'écriture est resté et reste encore ouvert.

Nous essaierons donc d'analyser comment cette guerre a été une guerre dans la guerre (sauvetage des juifs pour l'une, actions à l'intérieur de la Résistance, pour l'autre) et comment une guerre différente de celle qu'ont livrée les hommes a été, en fin de compte une guerre contre la guerre : si l'on peut déceler chez Henriette Bourdon et Ada Gobetti une perception commune de la guerre (« féminine », dit-on) et une convergence des stratégies mises en œuvre pour « résister », il conviendra toutefois de nuancer cet « entre-deux » commun, la zone où se croisent leurs chemins, à la lumière de leurs formations respectives et des choix qui en ont découlé, quant aux modalités de leur engagement et à leur désir de visibilité qu'elles ont réalisé au moyen de l'écriture.

1. Deux femmes en guerre

Une confrontation rapide des textes qui ne sont pas ou peu disponibles¹ (Bibliothèque de la Société d'Histoire du Protestantisme Français, texte italien non traduit), peut permettre de dégager trois

1- BOURDON, Henriette, *Souvenirs de la guerre 1940-44*, Paris, Bibliothèque de la Société d'Histoire du Protestantisme français (1971). On désignera le texte par S. GOBETTI, Ada, *Diario partigiano*, Torino, Einaudi, 1996 [1956]. On désignera le texte par DP.

thèmes de réflexion : deux femmes face à la guerre, vie quotidienne, divergences. Il est saisissant de constater que, dans les deux cas, il y ait le même élément déclencheur pour l'histoire qu'elles racontent. Le 11 novembre 1942, Henriette Bourdon commence son récit par cette phrase :

J'étais avec mon mari sur les allées Piencourt quand le premier contingent défile en chantant².

Ada Gobetti saisit, elle aussi, l'*instant* de la prise de conscience : l'invasion de l'Italie du Nord par les Allemands après l'armistice du 8 septembre 1943 que le maréchal Badoglio avait signé avec les Alliés :

Je crois devoir faire commencer mon récit à cet instant-là – le 10 septembre 1943, vers 4 heures de l'après-midi – alors qu'en compagnie de Paolo, d'Ettore et de Lisetta, je distribuais des tracts au coin de la via Cernaia et du corso Galileo Ferraris ; ce fut à cet instant que je découvris, n'en croyant pas mes yeux, une file d'autos allemandes qui passait³.

Toutes deux retrouvent avec soulagement leur maison, à la campagne : pour Henriette Bourdon, les Ablatats, dans la commune de Rousses (Lozère), sont un « havre de paix »⁴ et, pour Ada Gobetti, Meana, dans la Val di Susa, est un « paradis oublié⁵. » Toutes deux racontent le système de fuite qui est imaginé en cas de danger, les codes qui sont mis en place. Les deux femmes rendent hommage aux populations montagnardes qui n'ont pas refusé leur soutien : au « village solidaire », Meana, dont parle Ada Gobetti⁶ fait écho, dans les *Souvenirs* d'Henriette Bourdon, une liste de familles amies qui n'ont jamais trahi⁷.

Henriette Bourdon et Ada Gobetti utilisent pratiquement les mêmes mots pour nous faire revivre leur univers quotidien où les préoccupations

2- BOURDON, Henriette, S., *op. cit.*, p. 1.

3- GOBETTI, Ada, DP, *op. cit.*, p. 15.

4- BOURDON, Henriette, S., *op. cit.*, S., p. 3.

5- GOBETTI, Ada, DP, *op. cit.*, p. 24.

6- *Ibid.*, p. 33.

7- BOURDON, Henriette, S., *op. cit.*, S., p. 3.

matérielles telles que la quête de « la nourriture standard de l'époque »⁸, la nécessité impérieuse de ne laisser aucune trace du passage des clandestins⁹ viennent s'ajouter au besoin d'agir dans l'urgence pour établir de faux papiers mais aussi à l'anxiété qu'elles éprouvent, à la peur de parler sous la torture qui les dévore :

Peut-être (je ne le sais pas parce que cela ne m'est jamais arrivé), je pourrais résister à la torture. Mais qui pourrait m'assurer que je ne parlerais pas si j'étais en proie au délire ou sous l'emprise de la drogue ? Quand ce n'est pas indispensable, je préfère ne pas savoir¹⁰.

Le couple Bourdon avait adopté une ligne de conduite similaire :

Joseph se jette à corps perdu dans le combat clandestin. Il me prévient : « Si tu apprends quelque chose de secret, ne me dis rien, j'en ferai autant pour toi ». Ainsi, sous la torture, nous ne pouvions trahir personne¹¹.

Les analogies pourraient se multiplier : même défiance face à l'État dont quelques fonctionnaires sont parfois bienveillants : le commissaire de police, les gendarmes, dans les *Souvenirs* d'Henriette Bourdon, l'inspecteur d'Académie, dans le *Diario* ; même besoin de préserver le passé au moyen d'objets qui peuvent sembler dérisoires : l'argenterie, les papiers chez les Bourdon, la nappe, les livres pour Ada Gobetti.

En revanche, Henriette Bourdon se défend de manier les armes et se contente de les cacher¹², alors que la résistante italienne en cherche dès le début de l'occupation allemande¹³ et manifeste même une certaine fierté d'être dotée d'une mitraillette¹⁴. Il est vrai que l'une croit au

8- GOBETTI, Ada, *DP, op. cit.*, p. 51. Pour l'une et pour l'autre les châtaignes et les pommes de terre.

9- BOURDON, Henriette, *S., op. cit.*, *S.*, p. 9 ; GOBETTI, Ada, *DP, op. cit.*, p. 165.

10- *Ibid.*, p. 67.

11- BOURDON, Henriette, *S., op. cit.*, *S.*, p. 1.

12- *Ibid.*, p. 7.

13- GOBETTI, Ada, *DP, op. cit.*, pp. 24, 79, 82, 85, 141.

14- *Ibid.*, pp. 204, 346.

ciel, remercie Dieu et prie¹⁵, et que l'autre, plus pragmatique ou plus désabusée après vingt ans de dictature, s'en remet au hasard, à la chance, à sa bonne étoile¹⁶.

De cette confrontation rapide qui laisse déjà deviner la posture adoptée par chacune d'elles face à l'écrit et à l'écriture, on retiendra les points suivants :

- 1) Une similitude de situation : deux femmes d'âge mûr, qui ont au moins un fils réfractaire, puis maquisard (André Bourdon / Paolo Gobetti) autour desquels tournent les récits ; elles agissent en couple : le couple Bourdon, Ada toujours accompagnée de son second mari, Ettore, mais qui poursuit l'œuvre du premier. Elles prononcent les mêmes mots, accomplissent les mêmes gestes, observent des armes sur la table, préparent des bains de pieds ou des repas pour les guerriers.
- 2) La banalité de leur existence, malgré le danger : elles sont « presque » des ménagères ; elles ne pratiquent pas la clandestinité mais parcourent des kilomètres ; toutes deux ont été rompues à ce contact avec la nature et, plus particulièrement, la montagne. Malgré cette mobilité permanente, on observe une totale continuité entre les actions qu'elles mènent en ville ou en montagne.
- 3) La cohésion sociale dont elles ont bénéficié : montagnards silencieux, tradition religieuse de persécutions d'un côté des Alpes comme de l'autre, présence d'amis.
- 4) Les repères de leur existence menacés par la guerre : leurs maisons (chacune a deux maisons, l'une en ville, l'autre à la campagne) dont le caractère sacré est violé par les hostilités ; la nature malmenée par le conflit ; en présence de la mort, le secours apporté par des gestes ataviques,

15- BOURDON, Henriette, S., *op. cit.*, p. 5.

16- GOBETTI, Ada, *DP, op. cit.*, p. 130, 179, 79.

garants de valeurs comme la solidarité, la pitié, en font deux versions d'Antigone.

Ce sont bien des femmes jetées dans la guerre, au contact des atrocités auxquelles elles assistent en différé ou au sein d'un groupe ; ni l'une ni l'autre ne se pose en héroïne ; toutes deux agissent, d'abord et avant tout, en fonction de leur conscience et de modèles féminins qu'elles ont intégrés (femme vestale, qui assiste) ; lorsqu'elles sont confrontées directement à la violence de la guerre, elles en rapportent la dimension tragique qui contraste avec le côté volontairement banal de l'évocation de leur vie. À tel point que les scansions religieuses de Pâques ou de Pentecôte 1944 en perdent leur sens puisqu'elles ne sont plus des trêves.

On peut parler d'une « perception féminine » commune de la guerre qui ne doit pas toutefois nous abuser sur le caractère complexe de l'engagement des deux femmes qui dépasse les stéréotypes. C'est pourquoi il convient de se demander dans quelle mesure le contexte socioculturel a conditionné leur engagement (l'une résistante de base, l'autre, cadre) et leur vision de l'Histoire.

2. Contexte et engagement

Si des traces de l'universel féminin sont facilement repérables il est cependant incontestable qu'Ada Gobetti et Henriette Bourdon ont développé une action, en cohérence avec leur milieu d'origine : l'intellectuelle vivant dans une métropole et dont le mari a occupé un rôle de premier plan ; la femme d'un pasteur qui exerce ses fonctions dans une petite ville de la France rurale, à l'écart des débats qui agitent l'Église réformée de France.

a) Contexte

Commençons par la métropole d'envergure européenne : Turin. Tête de pont de l'unité italienne dont on vient de fêter les 150 ans, bien qu'ayant perdu son statut de capitale, Turin est devenue, au début du xx^e siècle, un laboratoire économique, culturel et politique. La grande

ville industrielle a connu de 1919 à 1922 de fortes agitations sociales et politiques avec l'occupation des usines sous la houlette d'Antonio Gramsci (« *Biennio rosso* », 1919-20) et demeure un lieu de ferments culturels dont Piero Gobetti a été un élément moteur avec sa maison d'édition, découvreuse de talents et ses revues, dont la plus connue est *Rivoluzione liberale*¹⁷ ; cette dernière renferme une somme d'observations sur l'histoire de l'Italie et sur sa société ; elle présente également un ensemble de propositions pour un libéralisme révolutionnaire et industrialiste qui s'abreuvait aux sources de Marx, Ford et Luther (v. fig. 1, le couple Gobetti : Ada et Piero en 1923).



Fig. 1. Ada et Piero Gobetti, en 1923 (photo de mariage).

Les groupes « Justice et Liberté » (en 1937, les frères Rosselli sont liquidés en Normandie par la Cagoule) s'enracinent dans cette ville qui boude le fascisme, et attirent dans leur orbite une certaine bourgeoisie aisée (même si, en général, on n'y parlait pas de politique), cultivée (mais pas seulement), où la minorité juive active, influente depuis le *Risorgimento*, trouve un espace d'expression. Des groupes « Justice et Liberté » renaîtront dès 1943 puis des formations combattantes du même nom seront particulièrement actives dans les vallées vaudoises de la Val Pellice, de la Germanasca et du Chisone ; ces vallées deviendront, tout « naturellement », la « terre de refuge », le « ghetto alpin » où des juifs traqués, surtout à partir de 1943 (quand les nazis envahiront l'Italie) seront accueillis et cachés : Rorà protégea pendant deux ans 25 juifs, soit 10% de sa population, (comme Vialas, Vébron ou Saint-Germain-de-Calberte) ; de nombreux Vaudois furent cadres de « Justice et Liberté » et de leurs « bandes » : comme la fratrie des Malan, par exemple. C'est dans ces vallées que fut élaboré, dès 1943, un projet de fédéralisme européen¹⁸ dont les Rollier, Pons, Malan sont les maîtres d'œuvre avec

17- Piero Gobetti a publié entre autres le poète Montale ; il a fondé les revues *Energie nove* (1918-20), *Rivoluzione Liberale* (1922-23) et le *Baretti* (1924-26).

18- Ce texte donnera naissance à la Charte de Chivasso, le 19 décembre 1943, signée chez un Vaudois, du Parti d'Action, Edoardo Pons, réunissant Vaudois et Valdôtains.

les auteurs du *Manifeste de Ventotene* (1941) : des personnes qu'Ada Gobetti a côtoyées et qui étaient également des membres du Parti d'Action ; ce parti, fondé en juin 1942¹⁹, dans la clandestinité s'était doté d'un programme politique²⁰. En France, le port de l'étoile jaune pour les juifs de zone occupée était décrété en ce même printemps 1942.

Il est clair qu'Ada Gobetti évoluait dans un contexte tonique qui marqua même les cultures concurrentes, le catholicisme et le communisme, tous deux moins doctrinaires qu'ailleurs en Italie ; cet univers turinois n'avait donc rien de provincial et l'intellectuelle, diplômée de philosophie, angliciste, musicienne qu'elle était, se rendait à Paris où elle rencontrait les cadres de l'antifascisme italien, entretenait une correspondance régulière avec le philosophe Benedetto Croce. Il y a fort à parier que débarquant à Mende, elle aurait eu la réaction qui fut celle d'une autre Turinoise, une communiste bon teint, Teresa Noce, internée à Rieucros, à quelques kilomètres de la ville : en 1940, cette dernière fut frappée par le nombre d'églises du chef-lieu.

En effet, Mende, ville de montagne, qui avait donné un pape, Urbain V, avait été définie, en ces termes, en 1842 par Napoléon Peyrat, dans son *Histoire des pasteurs du Désert* : « Mende, la féodale et la monastique, isolée du monde ». La remarque de l'internée italienne montre qu'en 1942, le jugement du pasteur avait en partie gardé de son actualité. Néanmoins, la ville n'était peut-être plus aussi féodale que l'affirmait Peyrat. En dépit de l'évêque de Mende, monseigneur Auvity, qui avait interdit dans son diocèse, en août de cette même année 1942, la lecture de la lettre pastorale du cardinal Saliège, quelques positions courageuses du clergé catholique lozérien méritent d'être rappelées ; outre la personnalité du chanoine de Montgros, outre l'aide apportée au sauvetage des juifs par le couvent de l'Adoration, l'hôpital psychiatrique de Saint-Alban en Limagnole accueillit psychiatres, écrivains (Eluard, Tsara), des proscrits et assista les maquisards rescapés de la bataille du Mont-Mouchet.

19- La maison du professeur Alberto Maria Rollier était le lieu de rencontre des actionnistes à Torre Pellice.

20- République, régionalisme, nationalisations, liberté syndicale, réforme agraire, fédéralisme.

Mende, bien que coupée des influences, réussit à constituer un embryon de résistance : en 1942, les premiers tracts de *Combat* circulent et, au dire des synthèses du contrôle postal, l'écoute de Radio Londres « fait des ravages en Lozère ». Sans vouloir surévaluer ce terreau qui, à première vue, n'a rien d'exceptionnel compte tenu de l'emprise pétainiste et collaborationniste qu'on pouvait attendre dans ce bout de France agricole et montagnard, on est en droit de nuancer les propos de Patrick Cabanel qui souligne dans son *Histoire des Justes en France*²¹, l'isolement du pasteur Bourdon et de mettre en évidence quelques éléments qui peuvent expliquer l'engagement du couple Bourdon.

Le maire Henri Bourrillon (1891-45), refuse de débaptiser le boulevard du Soubeyran pour lui donner le nom de Pétain et, après avoir organisé la Résistance, meurt à son retour de déportation : la préfecture avait sa taupe (le vice-président du conseil presbytéral, Albert Agulhon, de Rousses) ; le commissaire Pierre Lorentz, un lorrain, qui refuse d'établir la liste des juifs à arrêter lors de la rafle d'août 1942, fut déporté lui aussi ; dans l'Éducation nationale, l'inspecteur d'académie, François Drouillon, d'origine protestante, « fermait les yeux » sur les enseignants résistants et gardait une ferme distance par rapport aux consignes ministérielles. Comme ce fut le cas pour des Écoles primaires supérieures (EPS) du centre de la France (Patrick Cabanel a récemment illustré le rôle des établissements laïques dans le sauvetage des juifs), la directrice de l'EPS, une alsacienne protestante, cachait des jeunes filles juives. Des pans de l'administration ont su demeurer républicains et français pour utiliser une expression du pasteur Bourdon. À l'exception du maire, lozérien, il s'agissait d'éléments extérieurs qui ont réussi à conjuguer leurs forces avec celles des Lozériens, les Cordesse, Mazel, Peytavin, de Chambrun et autres. L'originalité de Mende consista précisément à nourrir, en terre catholique, un noyau laïque et protestant dans lequel l'école n'était pas un acteur secondaire.

Et les juifs ? Il n'existait pas de communauté juive à Mende : une famille en 1938, puis Mende devint, d'après le contrôle postal, une « succursale de Jérusalem » (septembre 1942). La Lozère connut un afflux de réfugiés à Marvejols, à Langogne, au Malzieu où le docteur

21- CABANEL, Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, A. Colin, 2012, p. 207.

Marc Monod hébergea un certain nombre d'Israélites. Il y avait également des femmes juives internées au camp de Rieucros²². Henri Bourrillon, le maire, déploya toute son humanité pour aider ces internées, pour en scolariser les enfants et les pasteurs Gall, de Florac, puis Bourdon (à Mende) assurèrent une forme d'aumônerie (soutien spirituel, remise de colis), à côté des prêtres.

En effet, Mende a été également le terminus de la filière « pastorale », qui partait de Nîmes et dont Aimé Bonifas a brossé les principales lignes dans son ouvrage *Les protestants nîmois durant les années noires, 1940-44*²³ : elle était animée par les pasteurs André, Lauriol, Boegner, l'UCJG, la Cimade créée en 1939, le Comité de Nîmes (1940-42) et remontait les vallées cévenoles²⁴. En suivant les Gardons, on trouvait les pasteurs Lhermet (Saint-André-de-Valborgne), Martin (Saint-Germain-de-Calberte), Donadille (Saint-Privat-de-Vallongue) ; c'est aux pasteurs Chazel (Vébron), Bourdon (Mende), Gall et Lespinasse (Florac) que revient l'honneur d'avoir opéré la jonction avec la vallée du Tarn (Meyrueis, avec le pasteur Robert) et avec Le Bougès (pasteur Crespín au Pont-de-Montvert). Nous avons cité la partie occidentale du « losange camisard » (Peyrat) ; mais cette filière développait son action dans la partie orientale du losange (Vialas avec le pasteur Burnand) et en débordant vers l'Aigoual (Ardailhès) ou l'Ardèche.

Elle comptait parmi ses membres de jeunes pasteurs qui n'avaient pas 30 ans (les pasteurs Donadille, Brée, Chazel), frais émoulus de la Faculté de théologie ou d'autres qui avaient dépassé la trentaine (Jacques et Gaston Martin à Ganges et Saint-Germain-de-Calberte) auxquels s'ajoutaient les quadragénaires Gall et Toureille ; de jeunes hommes qui n'étaient pas insensibles aux thèses de Karl Barth sur l'église confessante et aux idées que *Semailles*, journal bien diffusé en Cévennes, ou la *Revue du Christianisme social* développaient : ces journaux dévoilaient déjà la solution finale.

22- Cette structure, créée en 1939, accueillit les hommes « indésirables » de la République (étrangers, combattants des Brigades internationales) puis fut un camp de rassemblement des étrangères avant de devenir un camp de concentration, jusqu'en 1942.

23- BONIFAS, Aimé, *Les protestants nîmois durant les années noires, 1940-44*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1993.

24- À Lunel, la filière s'appuyait sur le pasteur Pierre-Charles Toureille et en Vaunage, sur le pasteur Brée.

Rien de surprenant que le contrôle postal ou les Renseignements généraux soulignent le soutien protestant. Alors que les juifs sont surveillés minutieusement et que la nasse se referme sur eux, le contrôle postal de la Lozère dénonce, en date du 5 février 1942, les secours américains, les Unions chrétiennes et l'organisation des mouvements de jeunesse protestants qui « considèrent les juifs internés comme des amis et des collaborateurs » ; il observe, quelques mois plus tard, qu'en prévision de l'internement des protestants étrangers, la Fédération protestante aurait demandé aux pasteurs de dresser une liste indiquant « les noms et adresses de tous les protestants étrangers (de toutes nationalités) qui peuvent se trouver sur leur département paroissial » (21/28 mai 1942). À l'évidence les activités des autorités protestantes et de leurs pasteurs étaient particulièrement surveillées, et peut-être plus encore qu'à Nîmes ! L'antagonisme religieux, l'existence du camp de Rieucros jusqu'en 1942, puis le Groupement de travailleurs étrangers de Chanac, « l'invasion juive » (septembre 1942), le rôle joué par les pasteurs en Cévennes analysé par les Renseignements généraux²⁵ ont certainement été des facteurs qui ont entraîné un dépouillement pointilleux du courrier.

Un exemple précis : les Archives du Gard possèdent un courrier adressé à Madame Mehl (habitant Marseille), saisi le 4 juillet 1942, répertorié comme « Tract émanant d'une communauté religieuse », contenant rien moins que les *Thèses de Pomeyrol*, vieilles de dix mois (septembre 1941) ; on peut s'étonner que les services aient mis autant de temps à se rendre compte de la dangerosité du texte ; en revanche, leurs collègues lozériens observent dans leur rapport en date du 27 octobre 41 : « Parmi ces derniers [milieux protestants], certains s'élèvent contre les statuts rejetant les juifs *hors des communautés humaines*, considérant par voie de conséquence comme *une nécessité spirituelle la résistance à toute influence totalitaire et idolâtre*²⁶. » Le rédacteur du rapport avait eu entre les mains les fameuses *Thèses de Pomeyrol* dont il cite la fin de la VII^e et de la VIII^e. On peut conclure que la Lozère avait été informée très vite des débats qui avaient eu lieu à Saint-Etienne-du-

25- « La population de cette région pour les neuf dixièmes protestante est loin de manifester des sentiments loyalistes au régime. Leur attitude leur est fréquemment dictée par les pasteurs. », RG, 11/06/43 (après les démêlés avec le pasteur Donadille).

26- Les expressions en italique reprennent les termes des *Thèses de Pomeyrol*.

Grès, un mois auparavant²⁷. Filière pastorale ? Ou bien filière Cimade à laquelle appartenait le couple Bourdon ? Le fait est que, malgré la situation géographique et topographique de la Lozère, l'exigence d'une résistance spirituelle s'est structurée.

Joseph Bourdon qui aurait pu être le père des plus jeunes avait 55 ans en 1942, mais il déploya une activité extraordinaire. Il « se jette à corps perdu dans le combat clandestin », note Henriette Bourdon, au début de son texte²⁸. Serait-il le pasteur épinglé par les rapports du contrôle postal du 6 au 13 novembre 41 : « Certains juifs en quête de recommandations s'adressent à un pasteur protestant très influent ». Fort possible, mais non prouvé.

La villa Beausite était en quelque sorte un bureau de la Cimade où arrivaient les réfugiés juifs qui étaient orientés vers d'autres destinations : « Tous ceux qui ont bien voulu se rendre aux endroits désignés sont sortis indemnes de la tourmente »²⁹, raconte Henriette Bourdon qui pense certainement aux Zygel³⁰ ou aux Gutwirth³¹. Les Bourdon mirent leur maison des Ablatats à la disposition des personnes recherchées : ils hébergèrent leurs amis juifs ou français. Il fallait penser ensuite aux fausses cartes et, après l'été 1942, veiller à ce que les juifs, incorporés dans les Groupements de travailleurs étrangers (GTE), ne soient pas déportés.

En effet, les lettres examinées par le contrôle postal de Mende montrent bien que Joseph Bourdon était en contact avec Pierre-Charles Toureille, responsable de l'Aumônerie pour les étrangers protestants, avec lequel (et Laurent Olivès) il avait mis en place, dès 1936, un système de « taxi moto » pour accompagner en Suisse des étudiants juifs allemands, réfugiés à Montpellier. Il était également en relation avec Freudenberg, du Comité œcuménique en faveur des réfugiés, qui se trouvait à Genève ; qu'il s'agisse d'éviter le transfert en zone occupée

27- Les conclusions avaient été signées par des pasteurs (Casalis, Cadier, Conord, Deransard, de Pury, De Robert, Gastambide, Courthial, Gagnier) et par deux femmes de la Cimade, Madeleine Barot et Suzanne de Dietrich.

28- BOURDON, Henriette, *S*, *op.cit.*, p. 1.

29- *Ibid.*, p. 1.

30- Les Zygel passèrent de Chastel Nouvel (localité trop exposée) à Vébron.

31- Lorsque Mende fut trop dangereuse, les Gutwirth furent confiés au pasteur Gall, de Forac (les parents), et au pasteur Chazel, de Vébron (les enfants).

d'Alfred Seckel, rescapé de Gurs ou d'avoir l'œil sur le sort d'internés du GTE de Chanac pour qu'ils ne fassent pas le « voyage » à Rivesaltes, antichambre des camps³² (comme ce fut le cas en août 1942, quand la police française puisa au hasard dans le GTE).

Si l'on en croit le pasteur Toureille, la fonction de Joseph Bourdon consistait à repérer les réfugiés étrangers en danger (juifs à déporter), à avertir l'Aumônerie et à agir localement ; Pierre-Charles Toureille n'a cessé de rappeler l'importance des interventions auprès des autorités locales³³. D'ailleurs, il ne manque pas de rendre hommage à son collègue : « Ce que vous avez fait est vraiment très bien et je vous en félicite » (le 9 octobre 42). Reconnaissance légitime car les expressions relevées dans les rapports du contrôle postal traduisent l'antisémitisme qui s'empare de la ville. En revanche, aucun contact épistolaire avec Marc Monod que le pasteur Bourdon pouvait rencontrer facilement au Malzieu, avec le pasteur Gall qu'il pouvait voir en allant aux Ablatats ; certainement le pasteur Chazel faisait office de plaque tournante (madame Bourdon évoque une réunion à Vébron de six pasteurs, en mai 1944) alors que Marc Donadille, à l'abri de la censure postale, comme il l'a raconté, profitant de sa situation géographique (Saint-Privat-de-Vallongue se trouvait sur la ligne de chemin de fer), entretenait les contacts avec Nîmes, Alès ou Vialas.

En plus de la parole publique du pasteur dont nous n'avons pas de trace, et même si nous ne savons pas si Joseph Bourdon a assisté à l'assemblée du Désert du 6 septembre 42³⁴, on voit que le travail du pasteur Bourdon a consisté à faire en sorte que l'Église négocie avec l'État (faire « du Boegner » au niveau local) sans oublier l'investissement humain et spirituel que ses paroissiens lui reconnaissent. Le corollaire de cette action revenait à Henriette Bourdon qui, de 1942 à 1945, semble s'être totalement vouée à la cause, à corps perdu, elle aussi (v. fig. 2).

32- Lettre de Pierre-Charles TOUREILLE, (18/9/42).

33- En date du 2/9/42, il le répète le 18/9 en précisant que « tout étranger non aryen qui fait l'objet d'un transfert de sa localité habituelle vers l'inconnu, fait un pas vers la mort », le 9/10/42.

34- Une soixantaine de pasteurs ont été conviés à une réunion informelle par le pasteur Boegner, le 6/9/42 : il y avait les pasteurs Gillier, Exbrayat, Manen (pas sûr).



Fig. 2. Jardin de la villa Beausite à Mende : debout à gauche, le couple Bourdon; X ; Charlotte (Lotte) Seckel ; assises, Annette Bourdon et une amie ; au premier plan, Mirette, la petite chienne.

Deux cultures aussi différentes déterminent pourtant chez Henriette Bourdon et Ada Gobetti un engagement qui n'était pas si éloigné mais qu'opposait leur vision respective de l'Histoire.

b) Engagement

Ada Gobetti arrive préparée à l'échéance de 1943 : vingt ans de fascisme, la mort brutale en exil de Piero et, auparavant, la fréquentation de milieux intellectuels de premier plan puisque l'appartement de la via Fabro était déjà un lieu de rencontres. Les textes de Piero sur la révolution libérale l'avaient initiée à la pensée politique : son engagement s'inscrivait bien dans une logique. Pour Henriette Bourdon, le choix a été peut-être plus délicat car sa foi se trouvait en conflit avec les exigences mêmes de la résistance spirituelle.

Si leur engagement est issu d'un même nationalisme, à quelques nuances près, il pose la question de leur autonomie, en tant que femmes et celle, plus morale, du conflit intérieur qui découle de leur choix puisque toutes deux sont pacifistes ; toutes deux ont également inscrit leur action en dehors des stéréotypes de la résistante mère ou amazone.

Le nationalisme

Toutes deux sont animées d'un nationalisme républicain. Certes, Ada Gobetti est la dépositaire du *Risorgimento* qu'elle entend poursuivre mais elle se réfère aux valeurs de la Révolution française, transmises et revendiquées par le Parti d'Action, républicain, mais son nationalisme n'exclut pas une évolution vers le fédéralisme. Quant à Henriette Bourdon, fille d'instituteur laïque, elle avait intériorisé ces valeurs de la République qui avait intégré les protestants et qui ne faisait aucune différence entre les citoyens. Mais chez Henriette Bourdon, dont le mari avait été mobilisé lors de la Première Guerre, il y avait cette animosité envers les « boches » (le terme italien équivalent n'apparaît qu'une fois, en italique, dans le texte d'Ada Gobetti) ; la revendication nationaliste est d'ailleurs exprimée par le pasteur Bourdon, lorsqu'il accepte de témoigner en faveur d'un pauvre type qui ne les a pas livrés à la Gestapo : « Vous vous êtes souvenu que vous étiez français », lui dit-il. Chez les Bourdon, le nationalisme républicain se croise avec les valeurs religieuses en prenant des accents d'un patriotisme quelque peu revanchard, Troisième République, alors que chez Ada Gobetti, le nationalisme a les contours d'une terre promise, dans le pur style verdien.

L'autonomie

Pour Ada Gobetti, qui avait adhéré au Parti d'Action en 1942, l'engagement est le prolongement naturel de l'antifascisme et doit passer par la résistance active : on l'a dit, dès l'invasion allemande en septembre 1943, elle cherche des armes, elle organise, faisant de sa maison un quartier général, tant à Turin qu'à Meana. Quant à Henriette

Bourdon, elle agit en quelque sorte dans le sillage de son mari ; la fonction de la femme de pasteur, en milieu rural et dans la première moitié du siècle, consistait à relayer la parole des ministres du culte par le biais d'activités sociales : assistance sanitaire, couture, encadrement des enfants, éducation biblique. À l'intérieur de ce cadre, elle ajoute, si l'on peut dire, une tâche supplémentaire, tout en adoptant une démarche égalitaire mais en complémentarité avec son époux : ce qu'elle fait est aussi dangereux que ce qu'il fait³⁵ ; ils ont suivi la même consigne de silence.

En tant que femme de pasteur, elle n'a donc pas un « second rôle » ; elle détient même une certaine autorité (en véritable prophétesse) sur les femmes lorsqu'elle leur impose le silence, à deux reprises. Cependant, comme pour Joseph, malgré la présence d'amis, de femmes, on perçoit la solitude de ce combat ; Ada Gobetti, quoique pleinement autonome, est rarement seule, sauf dans les moments d'intensité tragique parce qu'elle est incluse dans un maillage social.

Le conflit moral

Au nom du commandement « Tu ne tueras point », Henriette Bourdon refuse les armes mais elle vit entourée d'armes aux Ablatats comme à Mende où les Allemands effectuaient des tirs tout près de la villa. Elle reconnaît qu'elle pratique le mensonge³⁶ ; en revanche, établir de fausses cartes ne semble pas lui poser problème.

À l'évidence, elle vit un conflit de conscience entre sa foi, ses convictions et la situation d'urgence (« les problèmes du jour », disait le pasteur gardois Bertrand, à l'Oratoire de Paris, le 7 juin 42, au moment du décret sur le port de l'étoile jaune). Elle savait qu'elle faisait plus que désobéir : même si elle ne tirait pas sur l'ennemi, par ses mille gestes courageux en direction de son prochain à sauver, elle basculait de la résistance non violente à la résistance active, se trouvant ainsi contrainte à faire des concessions. Sa situation était délicate parce qu'elle était amenée à transgresser les principes bibliques au nom même d'autres principes bibliques ou républicains. Ce conflit intérieur n'est

35- Ils ont « risqué cent fois la déportation », avoue-t-elle, *Souvenirs, op.cit.*, p.5.

36- « Le mensonge est à l'ordre du jour », *Ibid.*, p. 9.

pas approfondi par retenue (elle « prend sur elle »), mais elle nous laisse entendre que sa position était inconfortable.

Ada Gobetti qui porte les armes sans les utiliser, qui ment effrontément et semble s'amuser à jouer les faussaires, connaît d'autres doutes. Ceux qui touchent à la mort et à l'ennemi. Si pour Henriette Bourdon, il y a des Allemands ou des « boches », la Gestapo, des groupes aussi impersonnels que monstrueux (la Bête biblique), la vision d'Ada Gobetti est moins tranchée ; il y a les soldats qui commettent des exactions aussi cruelles que celles évoquées par Henriette Bourdon, lors des nettoyages des vallées alpines en 1944 et pour lesquelles son indignation ne trouve pas de mot assez fort. Néanmoins, elle se pose la question de l'ennemi qui a un visage et qui n'est pas uniquement une mécanique de mort mais une personne : la guerre, dans son absurdité, nous dit Ada Gobetti, met des hommes face à face.

D'où le problème lancinant qui l'obsède : elle sait que, même sans appuyer sur la gâchette, elle est impliquée dans l'engrenage de mort et, par procuration, par le biais d'une conversation avec son fils, elle se pose la question³⁷ : « Il peut être nécessaire de tuer mais malheur si on trouve cela simple et naturel »³⁸. La réponse lui est donnée par Cesare Beccaria qui, presque deux cents ans auparavant, s'était exprimé contre la peine de mort.

Les deux femmes agissent en connaissance des risques qu'elles encourent et qu'elles font encourir autour d'elles (Henriette Bourdon sait qu'elle s'expose et qu'elle expose sa famille). La différence réside dans le fait que l'une donne une dimension spirituelle, chrétienne à la résistance civile et non violente dans laquelle elle se lance, l'autre se réfère aux valeurs humanistes et laïques (implicites d'ailleurs chez Henriette Bourdon) pour pratiquer une résistance active qui est aussi celle que les femmes « ordinaires » ont exercée (aide, assistance). Chez Ada Gobetti, il s'agit de jeter les bases de la démocratie et de faire en sorte que les femmes y aient leur place, d'effectuer un travail d'éducation, de poursuivre, en fait, l'œuvre de Piero Gobetti. Il n'est pourtant pas sans

37- De la même façon, elle aborde le sujet du châtiement des Allemands ou des fascistes : justice expéditive ou raisonnée ?

38- GOBETTI, Ada, *DP, op. cit.*, p. 92.

intérêt de souligner que l'épisode de la Germanasca, cette vallée vaudoise où le fils d'Ada, Paolo, connaît le baptême du feu, soit l'élément qui déclenche chez elle une accélération de son engagement qui s'enrichit au contact de ce « ghetto alpin », stimulant ainsi sa réflexion alors même qu'elle entame un opuscule sur Piero ; on remarquera également que la dimension tragique de la guerre est ressentie deux fois au contact des Vaudois, lorsqu'elle découvre le corps de la sentinelle Davide, un Vaudois, et qu'ensuite, de nuit, elle déposera un bouquet aux pieds du partisan pendu à Meana, un Vaudois, Tramaioire³⁹.

Si un fond moral commun ne fait pas de doute, leur perception de l'Histoire les oppose : celle qui croyait au ciel et celle qui n'y croyait pas. Mais nous savons bien qu'Henri Frénay et Berthie Albrecht⁴⁰ écoutaient avidement les sermons du pasteur de Pury, à Lyon.

c) Deux femmes face à l'Histoire

Si pour Henriette Bourdon le sauvetage des juifs et des hors-la-loi est un « non-événement », une mise en pratique quotidienne de sa foi et du message biblique (Joseph Bourdon utilisait un verset biblique comme « carte de visite »), c'est une guerre au négatif, sans armes, sans éclats, sans histoires, presque anonyme. Chez Ada Gobetti, la guerre est au contraire un « événement » : une guerre d'idées (« Justice et Liberté » se bat pour un ordre qui ne soit pas celui qui a précédé le fascisme), une guerre qui requiert des armes, elle ne le nie pas. Cette guerre fait histoire, même si Ada Gobetti est en retrait de la grande Histoire qui se déroule près d'elle, en Italie, en France ou à l'autre bout du monde ; cette guerre qu'elle qualifie à plusieurs reprises de « notre guerre » est avant tout un acte qui met en jeu la responsabilité individuelle (le choix entre le Bien et le Mal), une guerre dont les armes sont la pensée, la raison et le cœur et dont elle est fière.

En somme, Ada Gobetti et Henriette Bourdon ne voudraient pas la guerre mais elles la font avec une vitalité extraordinaire (elles ont 40 et 54 ans) comme si les montagnes n'existaient pas. Ada Gobetti se sent

39- Ada Gobetti rapproche la lutte des antifascistes de celles des Vaudois : « Plus de deux siècles auparavant, c'est par ce col qu'avaient fui, dans un premier temps les Vaudois et qu'ils étaient ensuite rentrés (*La Glorieuse Rentrée de 1689*) », *Ibid.*, p. 111.

40- Berthie Albrecht fut accueillie par le couple Cadier, à Durfort.

responsable devant l'Histoire et trouve un sens à cette guerre où elle use de la parole pour convaincre les femmes, où elle écrit, où elle essaie d'éduquer la jeunesse sevrée par vingt ans de dictature pour construire un avenir meilleur : elle accorde une place importante aux enfants, alors qu'Henriette Bourdon ne mentionne pas que le couple Seckel a un bébé, Élisabeth. C'est qu'Henriette Bourdon revit un scénario tragique qui se déroule, en quelque sorte, hors de l'Histoire, dans un Temps mythique, sans ouverture sur l'avenir. Cependant, elle qui réitère son refus d'inscrire son récit dans la temporalité⁴¹, est prise par la mise en scène dramatique des événements. C'est alors que l'histoire la rattrape : la référence aux « boches », l'écoute de la BBC et surtout le lapsus au sujet d'Oradour-sur-Glane (qu'elle évoque lorsqu'elle s'adresse aux femmes de Prat-Nouvel, en mai 1944) dont la tragédie s'est produite dix jours après celle de La Parade montrent qu'Henriette Bourdon prenait bel et bien conscience d'avoir vécu un événement à raconter, d'avoir été dans la guerre et d'avoir participé à l'histoire tout en étant pacifiste.

En adoptant ce profil bas, « au ras des pâquerettes » (Annie Kriegel), de femme nourricière-vestale, en banalisant ses responsabilités (dans le cas d'Ada Gobetti), ou en se taisant pendant trente ans (dans le cas d'Henriette Bourdon), toutes deux ont signifié que « leur » guerre n'avait pas grand chose à voir avec les révolvers et les mitraillettes qu'elles ont été bien obligées de manipuler. Leur guerre est une guerre de l'âme, du cœur, qui s'est accompagnée d'un tourment intérieur de femme, de mère, de citoyenne, de chrétienne.

Se trouvant devant le temple de Perosa (qui porte l'inscription « Je suis la résurrection et la vie »), en proie au plus grand désespoir parce que son fils dont elle est sans nouvelles risque d'avoir été tué, Ada Gobetti remarque :

Qu'est-ce qui pouvait bien soutenir les hommes qui, en ce moment, combattaient et mouraient dans cette vallée, en Italie, dans le monde, sinon la foi en quelque chose de supérieur à leur vie, dans sa dimension individuelle et contingente – quelque chose que les uns appelaient « Dieu », d'autres « Patrie » et d'autres encore « liberté, justice sociale et démocratie » – mais qui, de toute façon, était quelque chose de fondamental qui

41- « Je répète que je ne cite pas par ordre », écrit-elle à la page 5 de ses *Souvenirs*.

pouvait justifier le fait qu'on puisse sacrifier la vie d'ici-bas parce qu'elle contenait une certitude de résurrection⁴².

Il est clair désormais que, pour les deux femmes, cette guerre dans la guerre a été déterminée par leur trajectoire sociale, qu'elle n'a rien d'une image d'Épinal où la femme serait uniquement la vestale, nourricière mais rusée, ou la combattante « à la garçonne » ; Henriette Bourdon comme Ada Gobetti, en nous faisant partager leurs épreuves morales, leur combat intérieur qui s'ajoutait au combat « historique » en le compliquant, ont insisté sur la « gratuité » de leur lutte (elles ne sont pas requises par le STO comme les hommes et n'agissent pas en vertu d'un dogme ou d'une doctrine) ; tout se joue dans leur intériorité, à partir d'une idée, celle de liberté qui apparaît deux fois dans la bouche d'Henriette Bourdon⁴³, conjuguant l'héritage laïque et religieux et suggérant également, mais timidement, une émancipation féminine, issue d'un choix individuel, effectué selon la conscience et la foi, en novembre 1942. Pour Ada Gobetti, le choix de la liberté, très gobettien, est analysé, disséqué et envisagé sous l'angle de l'émancipation personnelle et collective (les femmes). Cette guerre dans la guerre, qui peut sembler chaotique, aussi labyrinthique que les espaces géographiques que ces femmes sillonnent, est illuminée par l'initiative de l'individu, initiative dictée par la foi ou par la raison, sinon par les deux.

Mais il est clair également que ce qu'elles nous ont donné à lire de cette guerre est une reconstruction, reconstruction qu'Ada Gobetti revendique et dont Henriette Bourdon se défend au nom de la spontanéité du souvenir. Alors que la résistante s'est tue, *a fortiori* dans le refuge cévenol, qu'a pu signifier l'écriture pour ces deux femmes ? Comment a fonctionné la reconstruction des faits pour l'une comme pour l'autre ? Et dans quel projet s'inscrivait le texte même minimaliste d'Henriette Bourdon ?

3. L'écriture

Si le passage à l'écriture ne nous surprend pas chez Ada Gobetti, il n'en est pas de même chez Henriette Bourdon. À notre connaissance,

42- GOBETTI, Ada, *DP, op. cit.*, p. 102.

43- BOURDON, Henriette, *S, op. cit.*, p. 1, 7.

elle est la seule femme de pasteur de la « filière » évoquée⁴⁴ qui ait rendu publics, même de façon limitée, ses souvenirs ; certes elle ne vouait pas ce texte à une large diffusion mais le fait de coucher sur le papier ses réflexions et de les « transmettre » à ses petits-enfants, indiquait déjà qu'elle désirait être lue de son vivant, fût-ce par un cercle réduit ; il est fort possible que d'autres femmes de pasteurs aient écrit mais, à notre connaissance, ces textes sont restés en possession des familles : transmis de leur vivant mais avec la consigne de confidentialité ou découverts à la mort de leur auteur et considérés comme patrimoine familial et privé, « non communicable ».

C'est bien ce geste d'Henriette Bourdon, rompant un silence de trente ans et entrouvrant ainsi une sphère privée, qui nous surprend. On sait que le sauvetage des juifs et, plus largement la résistance spirituelle des protestants, n'a pas donné lieu à une grande publicité jusqu'au moment où Philippe Joutard et le *Club cévenol* lancèrent, dans les années 80, l'enquête sur le sauvetage des juifs en Cévennes, enquête qui fut consignée dans un premier volume *Cévennes terre de refuge 1940-1944*, quelques années après qu'Henriette Bourdon a écrit ses souvenirs. Il était ressorti que la mémoire des Cévenols n'avait pas été marquée par ce phénomène, alors qu'un réseau d'aide fonctionna particulièrement bien puisqu'une seule famille fut déportée (Fogiel). Pudeur, « banalité du bien » sont quelques-uns des motifs de ce silence qu'observa également Henriette Bourdon. Mais pourquoi parle-t-elle en 1971 ?

Après 1968 et à l'issue des « trente glorieuses », après la révolte des Fils et les dérives de la société de consommation, alors que le film d'Ophüls, *Le chagrin et la pitié*, remettait en question la France résistante en montrant son envers, celle que le pasteur Vidal, originaire de Florac qualifiait, dans son sermon du 3 novembre 40, de France des « chiens », Henriette Bourdon qui avait opté pour un protestantisme radical, revenait aux sources de la foi, de la conscience morale et de la mémoire, à la France des « lions ». En 1971, elle ne pouvait plus se taire et devait livrer ses souvenirs d'octogénaire. Durant les années 40, elle avait fait le choix de ne pas se taire, suivant l'exemple de l'Église ; il suffit de lire,

44- Le témoignage plus tardif de Denise Cadier (Durfort) est conservé à la BSHPF ; Denise Cadier précise qu'elle avait ressenti l'obligation morale de rompre le silence qu'elle avait observé, pour deux raisons : « par pudeur » et par crainte d'être trahie par sa mémoire. À ses yeux, en 1992, il ne fallait pas oublier et il était nécessaire « de dire le vécu ».

par exemple, les sermons du pasteur Trocmé (Chambon-sur-Lignon) ou du pasteur Bertrand (l'Église ne peut se taire) et, bien sûr, ceux du pasteur Boegner. Henriette Bourdon décide une autre fois de rompre le silence, non pas pour élever un piédestal à son mari (dont l'humilité était telle qu'il fut enseveli au cimetière de Rousses, sans plaque tombale) ou à la tribu Bourdon, mais pour répondre en quelque sorte au film et pour s'opposer aux dévoiements du matérialisme en affirmant sa foi, en illustrant ce que furent la résistance spirituelle, « l'héroïsme chrétien » (pasteur Vidal).

Mais comment s'y prend-elle pour rompre ce silence que les témoins observaient et tenter de transmettre à ses petits-enfants ce qui jusque-là n'a pas été dit ? Bien évidemment, Henriette Bourdon n'adopte ni la posture du prédicateur, ni celle du moraliste, c'est plutôt une voix familière qui se situe aux marges de la littérature, dans le champ de l'histoire orale pour témoigner de ce qu'elle a vécu. En dépit de l'apparence fruste, voire naïve, de son récit, où elle se « borne à noter au fur et à mesure que les faits se présentent à sa mémoire⁴⁵. » On peut dégager quelques procédés qui permettent de déceler une dramatisation des péripéties qu'elle a vécues et ce, à travers quelques points : le paratexte, la construction de son récit, la place faite à la mémoire, le genre adopté :

- Le paratexte qui entoure (verrouille) le récit pose d'emblée le problème de la transmission, conformément au psaume 75 ; il s'agit bien, par le biais d'une mise en scène, topique, grands-parents / petits-enfants, d'ouvrir un dialogue intergénérationnel et d'inscrire le récit dans le registre de l'histoire orale ou d'une tradition orale ; la signature est une attestation de vérité comme pour un acte judiciaire ou testamentaire.
- L'oralité est confirmée par le caractère apparemment désordonné du flux de mémoire qui se déroule toutefois selon une construction circulaire ; le récit s'articule autour de quelques thèmes privilégiés : les persécutions, la tribu Bourdon (la famille Bourdon avec les parents, les quatre

45- BOURDON, Henriette, *S, op. cit.*, p. 1.

enfants, la grand-mère, une vague Tantine, les réfugiés, le couple Seckel, Madame Flegel/Reiss, André Bourbon, René Roux, M. Pierredon, les maquisards), l'aide (reçue des amis, des habitants, de Dieu ou apportée aux juifs, maquisards, mais aussi à ceux qui auraient pu être des « chiens » et n'ont pas vendu les Bourdon) ; les hors-la-loi se retrouvent dans l'enceinte de la Loi de Dieu, une vraie Tour de Constance ; Joseph Bourdon, dans le rôle du prophète désarmé qui se mesure à l'autorité (bienveillante du commissaire), au regard du délateur et les maquisards qui se sont révoltés jusqu'à la tragédie.

- Henriette Bourdon est dépositaire d'une mémoire, celle des années noires qui sont racontées à travers le filtre de lieux qui, eux-mêmes, renvoient à une autre histoire, celle des Camisards et celle des Hébreux. Les Ablatats, où eut lieu la bataille des Portes, favorable aux Huguenots (idem pour Altayrac, fief huguenot) ; Massevaques (lieu de naissance du Camisard Jean Castanet), Vébron, Fraissinet de Fourques, Saint-Germain-de-Calberte sont le décor de la fuite (terme récurrent) des membres de la tribu. En effet, tout le monde fuit : le pasteur Bourdon qui doit quitter Mende, son fils André qui s'enfuit des Chantiers de jeunesse puis qui est pourchassé, les maquisards qui fuient Saint-Germain-de-Calberte puis le château de Fons, le couple Seckel qui doit quitter les Ablatats. Tout le monde doit se cacher, qui dans la *jasse*, qui sous une tente ou dans les caches des maisons cévenoles (ou dans celle de Mme Brousse), à Mende, ou dans les bois.
- L'histoire que raconte Henriette Bourdon est l'écho de celle des Camisards au Désert, quand les pasteurs étaient persécutés : on vient les « cueillir en chaire⁴⁶ » (on pense aux pasteurs Bonhoeffer en 1943, De Pury, en mai 1943 à Lyon, Heuzé à Marseille, Trocmé et Théis au Chambon en février 1943) ; les dragonnades, le brûlement des Cévennes (début du XVIII^e siècle) sont implicites dans l'évocation des risques encourus :

46- *Ibid.*, p. 5

le pasteur Chazel, de Vébron, met en garde Henriette Bourdon lorsqu'elle héberge les maquisards. Il y a même le culte, le soir avec Lotte Seckel, l'assemblée au Désert.

De l'histoire des Camisards, on glisse vers celle des Hébreux qui ont fui eux aussi et ont reçu la manne ; sous la plume d'Henriette Bourdon, la manne apparaît sous la forme de nourriture terrestre (celle qui est fournie par Dame Nature comme les châtaignes ou bien celle qu'apportent les habitants) ; et de nourriture céleste (aide de Dieu) ; Mende, paisible ville, « féodale et monastique » est devenue le règne de l'argent, de la suspicion et de la délation, une deuxième Babylone avec les hurlements apocalyptiques des Allemands qui « font sauter les autos », dans un « tapage infernal », au milieu des « flammes [qui] s'élèvent⁴⁷, » avant de quitter définitivement les lieux.

C'est Henriette Bourdon qui raconte, mais sa voix résonne et d'autres voix se font entendre, celles de l'Ancien Testament qu'on a citées rapidement mais, également, celles du Nouveau Testament : bain de pieds / lavement de pieds, repas offert aux maquisards qui ressemble au dernier repas du Christ avant la trahison, en l'occurrence la délation. Le texte prend alors des tons christiques.

On a un récit en trois dimensions dont le contenu est fortement dramatisé et spiritualisé par la relecture que fait Henriette Bourdon des événements, évitant ainsi un glissement vers le moralisme qui aurait été mal accepté par la jeunesse soixante-huitarde. Elle nous donne donc à entendre une histoire fortement connotée mais qui se déroule bien à la façon d'un récit oral, où l'enjeu, on l'a vu, est la transmission ; c'est un récit populaire, sans prétentions intellectuelles, aux antipodes des prêches rassemblés récemment par Patrick Cabanel, avec ses répétitions, ses dialogues jusqu'à son appel au lecteur pour le prendre à témoin⁴⁸. Qu'il s'agisse des références citées ou du style adopté, avec ces anecdotes, ce rythme incantatoire que scandent les expressions comme « ainsi fut fait » ou les invocations à Dieu⁴⁹, le récit reprend le modèle biblique.

47- *Ibid.*, p. 7

48- « Et croyez-vous que Joseph a cessé ? Ce serait bien mal le connaître ». *Ibid.*, p. 2.

49- Quelques extraits des *Souvenirs* suggérant une « camisardisation » du récit d'Henriette Bourdon :

Dragonnades : « Madame Couderc, [...] vous savez ce que vous risquez si vous par-

Mais, il y a aussi, dans l'apparente simplicité, voire la naïveté, le recours, certes de façon inconsciente, aux ressorts narratifs de la complainte, ce genre qui aurait servi de support à l'activation de la mémoire camisarde⁵⁰. Il faut reconnaître que la complainte se prêtait fort bien au projet d'Henriette Bourdon. La mise en images évocatrices (lieux, bestiaire biblique, les drames de la guerre), le jeu d'oppositions (le fort / le faible, les traîtres / les fidèles, le Bien / le Mal), le rythme incantatoire permettaient de donner du corps et de la voix à l'élément spirituel que la Bible ou les ministres de la Parole avaient exalté. La remarque d'Henriette Bourdon, « c'est la foi qui nous a soutenus dans cette épreuve »⁵¹, renvoie au passage des Corinthiens IV : « Nous sommes pressés de toutes parts

lez et tout le village y passera ! » (p. 3) ; à Hélène : « Et, tu sais pas un mot ! Pense à Oradour-sur-Glane ! » (p. 4) ; « Dites bien à ces jeunes qu'ils restent couchés [sic], car leur présence ébruitée mettrait le pays à feu et à sang. » (p. 4) ; « [...] le village et ses habitants étaient détruits. » (p. 8) ; « J'arrive à Mende croyant trouver la villa brûlée. Les Brousse se sont alarmés parce qu'on réquisitionnait les maisons vides. » (p. 5) ; « [...] Madame Brousse, notre voisine qui me répète toujours : « Que Monsieur Bourdon vienne chez moi, j'ai des trous pour le cacher ». À Altayrac, les Hébrard me font la même proposition. » (p. 2).

Pasteurs persécutés : « Que va-t-il arriver à Joseph ? » (p. 1) ; « Joseph est en danger » (p. 1) ; « [...] en plusieurs endroits les Boches ont cueilli les pasteurs en chaire. » (p. 5).

Culte au Désert : « [...] quand tout le monde était à peu près rentré, ils fermaient la porte à clef. Les messieurs s'asseyaient de chaque côté et si on frappait, ils attendaient un petit moment avant d'ouvrir et, pendant ce temps, Joseph devait disparaître par la porte de derrière. » (p. 6) ; « Le soir on faisait le culte avec Lotte, allemande persécutée par les nazis. » (p. 2).

L'incantation : « Merci mon Dieu ! » (p. 1, alerte) ; « Mais Dieu veille et nous garde. » (p. 2 ; aide des Juifs / rafle) ; « Une fois de plus Dieu nous a gardés. » (p. 2, commissaire) ; « La garde de Dieu ! » (p. 3, taxi) ; « À Dieu vat ! [sic] Toujours la protection divine ! » (p. 3, départ de Mende avec Pierredon) ; « [...] et Dieu les avait protégés. » (p. 3) ; « Je remercie Dieu qui nous a miraculeusement protégés, car avec Joseph nous aurions dû être cent fois dans un camp de concentration. » (p. 5) ; « [...] nous nous contentions de prier et Dieu nous répondait. » (p. 5) ; « Que Dieu me protège et me guide ! » (p. 6) ; « Merci Seigneur de nous délivrer de ce cauchemar. » (p. 7) ; « Mais Dieu la garde et elle ne fait pas de mauvaises rencontres. » (p. 7, Alice Tinel) ; « Mais le Seigneur était là ! » (p. 8) ; « [...] un petit incident, survenu après la Libération et qui, grâce à Dieu n'a pas eu de suites. » (p. 8) ; « Si le Seigneur ne nous avait pas protégés nous finissions tous dans les caves de la Gestapo. » (p. 8).

50- JOUTARD, Philippe, *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977.

51- BOURDON, Henriette, *S*, op. cit., p. 9.

mais non écrasés, inquiets mais non désespérés, persécutés mais non abandonnés, terrassés mais non vaincus » et à « l'héroïsme chrétien » qui, selon le pasteur Vidal (3 novembre 40) se revêt d'humilité.

Si Henriette Bourdon n'avait pas eu connaissance des plaintes rassemblées au siècle précédent, elle chantait *La Tour de Constance* ou *La Cévenole* dont on retrouve les échos dans son récit quitte, dans ce dernier cas, à s'écarter du genre en question. On retrouve le thème des fidèles « traqués de cime en cime », du pacifisme « du peuple sans défense » quand elle évoque le couple Seckel⁵², les maquisards, « sept ou huit types, hirsutes, hâves » ou encore « quatre garçons, hâves et déguenillés, de la région, affamés, les pieds en sang⁵³. » La plainte laissait néanmoins un espace à l'humour : lorsque Henriette Bourdon évoque cette Tantine qu'elle expédie aux Ablatats avec son chargement de trésors familiaux ou Mirette, la petite chienne, qui a « pris une maladie de cœur dont elle est morte après la Libération » parce qu'elle supportait mal les tirs d'entraînement des Allemands. Elle nous raconte même une « histoire juive » : quand un Juif remercie le Pasteur et lui avoue qu'il ne comprend pas son refus de l'argent, il obtient cette réponse : « Je le fais pour un grand ami à moi qui, lui, m'a tout donné. Ah ! Et qui est-ce ? Jésus Christ. À ce nom, le monsieur a tourné le dos, il est parti sans un mot, laissant mon mari éberlué⁵⁴. » On retrouve le besoin de désamorcer la tension qu'ont éprouvée les acteurs : que ce soit le pasteur Donadille ou Ada Gobetti⁵⁵, c'était un moyen de résister à la guerre.

Pari de transmission réussi ? Peut-être, en tout cas, Henriette Bourdon nous a laissé un récit attachant, dans la tradition de l'oralité qui tente de familiariser l'interlocuteur avec les « faits » car elle ne veut pas raconter l'histoire mais des souvenirs (titre), à la manière d'André Chamson. En proposant un récit « fermé », en racontant l'histoire ancienne, elle se met en retrait de la grande Histoire et se dédouane assez habilement aux yeux des autres témoins qui observent encore le silence. Son projet est certes limité mais il ne manque pas d'intérêt dans la mesure où, en

52- « Mais quelle vie d'être toujours traqué et d'être obligé de se méfier », *Ibid.*, p. 8.

53- *Ibid.*, pp. 4, 6.

54- *Ibid.*, p. 9.

55- « Nous serons perdus le jour où nous ne saurons plus rire », dit le chef Galimberti ; GOBETTI, Ada, *DP, op. cit.*, p. 179) ; « Qu'est-ce que vous vous êtes amusés ! », avait fait observer à Ada Gobetti l'écrivain I. Calvino.

parlant, elle casse un modèle de comportement et où la démarche qu'elle adopte pour raconter consiste à recourir à un modèle, celui que fournit la mémoire qui, précisément, a été l'une de ses armes.

Face à cette reconstruction qui se veut spontanée, face à cette voix qui s'élève à l'instar d'une plainte, on a le récit d'Ada Gobetti : une reconstruction qui est conduite selon des modalités différentes et qui s'inscrit dans un vaste projet, personnel et collectif.

Le *Diario partigiano*, journal du maquis, a été écrit entre 1947 et 1949 mais il n'a été publié qu'en 1956, par la maison Einaudi ; ce livre de quelque 400 pages raconte comment Ada Gobetti a traversé la période allant du 8 septembre 1943 (invasion allemande) au 26 avril 1945 (insurrection de Turin et Libération) : comme pour Henriette Bourdon, vingt mois de guerre, au cours desquels elle se déplace entre Turin et Meana di Susa, Milan et même Grenoble. Elle arpente les rues de Turin, à bicyclette et sillonne les vallées alpines, à pied, à vélo, en train : la val di Susa mais également le « ghetto alpin », l'équivalent du Refuge cévenol, les vallées vaudoises de la Germanasca, de la Val Pellice, du Chisone.

Son récit comprend 13 chapitres de longueur inégale qui sont tous accompagnés d'une indication temporelle : les sept chapitres impairs adoptent une trame narrative alors que les six chapitres pairs relatent les faits à la manière d'un journal, tout au moins, en apparence. D'ores et déjà, il est clair que le projet d'Ada Gobetti a bien peu à voir avec l'oralité du texte d'Henriette Bourdon et qu'il a, bien sûr, d'autres ambitions.

Même si les deux femmes entendent rapporter les « faits », leur démarche est différente. Henriette Bourdon, on l'a dit, « note les faits au fur et à mesure », quand ils se présentent, sans tri ni effort de mémorisation ; sa reconstruction relève de l'inconscient et de modèles intériorisés. Ada Gobetti, pour sa part, affirme d'emblée qu'elle « reconstruit les faits⁵⁶. » Ainsi, à la stricte chronologie, se superpose une autobiographie que scelle un pacte : elle repense, revit *a posteriori* l'histoire et cautionne son récit ; Ada Gobetti se situe dans le champ littéraire en proposant un *moi* multiforme, presque neutre, au sens anglais du terme, où chaque femme peut se reconnaître et qui, de fait, l'éloigne du vedettariat des

56- GOBETTI, Ada, *DP*, op. cit., p. 26.

passionarias. Mais il y aussi le *moi* profond d'Ada Gobetti qui nous raconte, en la banalisant, son histoire extraordinaire : son parcours de femme qui entre en résistance alors qu'elle veut la paix et la démocratie, de mère qui tremble pour Paolo, son fils, de militante. Une quête de soi par-delà la fragmentation de l'instant.

Toutefois l'originalité du livre réside dans le fait qu'en plus d'être un livre de mémoires, une autobiographie, le *Diario* nous propose également un pacte de fiction : le caractère irréel de la période qu'un Jean Cassou a analysé admirablement dans *La mémoire courte*, décale le discours⁵⁷. Il est des pages où Ada Gobetti devient un personnage de roman : du subjectif, elle glisse vers l'objectif et, pour reprendre les termes de Michel Leiris qui écrivait, en date du 8 janvier 36, « fait chanter » le journal et réussit à trouver « un point de tangence du subjectif et de l'objectif⁵⁸. »

À la spontanéité du discours d'Henriette Bourdon s'oppose la médiation littéraire qui fait du texte d'Ada Gobetti un témoignage raffiné où la culture implicite sous-tend les pages évoquant sa quête existentielle, la reconstruction de son « moi » ; on pense également à l'humour et, plus largement, à la distanciation qu'elle pratique pour éviter les stéréotypes, la grandiloquence, la rhétorique ou le sentimentalisme.

Écrire était en effet pour Ada Gobetti une fonction vitale à tel point qu'elle a consigné, pendant ces vingt mois, dans ses carnets, des notes en anglais codé (v. fig. 3). Parallèlement elle écrivait des tracts, des comptes rendus, elle composait un opuscule sur son premier mari. Si, lors d'une perquisition, elle tremble beaucoup plus pour le carnet qui suscite la

57- « Pour chaque résistant, la Résistance a été une façon de vivre, un style de vie, la vie inventée. Aussi demeure-t-elle dans son souvenir comme une période d'une nature unique, hétérogène à toute autre réalité, sans communication et incommunicable, presque un songe. Il s'y rencontre lui-même à l'état entièrement libre et nu, une inconnue et inconnaissable figure de lui-même, une de ces personnes que ni lui ni personne n'a depuis, jamais retrouvée et qui ne fut là en relation qu'avec des conditions singulières et terribles, des choses disparues, d'autres fantômes ou des morts. Si chacun de ceux qui ont vécu cette expérience la veut définir pour lui-même, il lui donnera un nom que l'on n'ose pas donner aux aspects ordinaires de la destinée et qui ne saura manquer d'étonner. Encore ne le prononcera-t-il qu'à voix basse, pour lui seul. Certains diront : aventure. Moi, ce moment de mon existence, je l'appelle, pour moi, le bonheur. » CASSOU, Jean, *La mémoire courte*, Paris, Éditions de Minuit, 1953, p. 51.

58- LEIRIS, Michel, *Journal 1922-1989*, Paris, Gallimard, 1992.

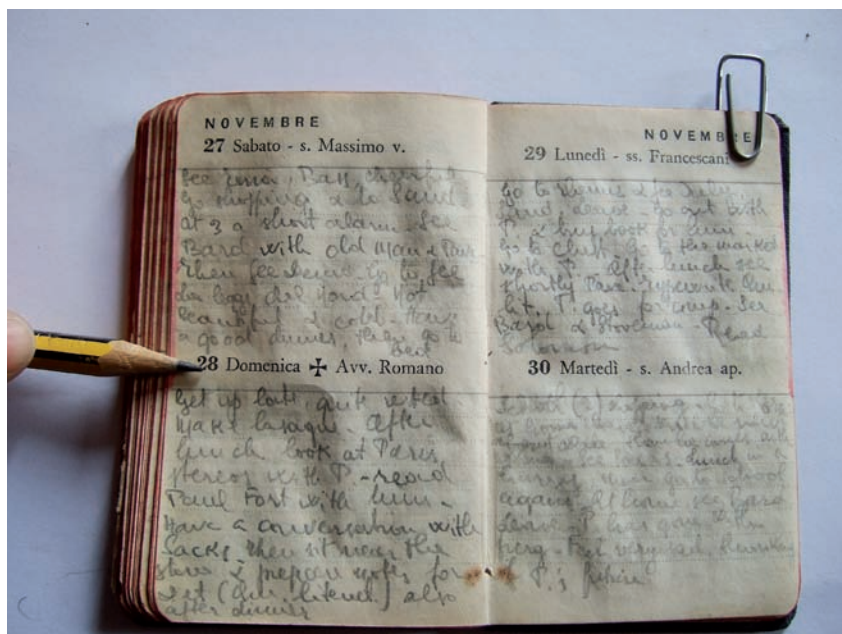


Fig. 3. Carnet tenu par Ada Gobetti ; notes en anglais.
(Archivio, Centro Gobetti, Turin).

curiosité du soldat allemand que pour les objets compromettants, c'est parce qu'écrire, même des annotations mystérieuses, constituait déjà un acte identitaire et une forme de rupture que le *Diario* allait très vite mettre en évidence : les intenses activités politiques d'une femme, le sens qui est donné à la lutte cathartique, le dévoiement des codes sociaux ou littéraires en sont la preuve.

En effet, on comprend bien qu'elle écrit (en utilisant au maximum le genre du journal) comme elle a lutté, sans emphase (elle se présente pratiquement comme un agent de liaison) ni héroïsation (banalisation), de façon « hérétique » : une femme, commissaire politique qui entraîne d'autres femmes et, comble d'humour, qui traite avec les Alliés, en 1945, à Grenoble ! L'écriture du journal permet à son auteure de se retrouver dans le chaos personnel et collectif et de retrouver également les hommes et les femmes de bonne volonté (laïques, francs-maçons, communistes, socialistes, catholiques, juifs, vaudois, riches et pauvres...), engagés

dans la lutte pour la démocratie qui permettra d'en finir avec un passé qui a conduit l'Italie au désastre. Contrairement à la lutte que menaient les communistes, son combat n'a pas été uniquement idéologique ou doctrinal ; il était intimement lié à un impératif moral, catégorique : une résistance dont l'écriture du *Diario* a explicité les dimensions, cette moralité de la Résistance que Claudio Pavone a si bien analysée, plus tard, en 1991. D'où la publication tardive, en 1956, du *Diario*, qui délivrait un message civique : la rupture attendue n'était pas encore accomplie et il fallait se battre pour faire du neuf sans perdre son âme et reprendre le travail que Piero Gobetti avait préconisé puisque, disait-il, en son temps « l'Italie est toujours malade de courtoisie rhétorique, de démagogie et de transformisme. »

Impératif catégorique, choix du camp, conscience : nous revoilà près d'Henriette Bourdon qui, comme Ada Gobetti, commence son récit par l'invasion allemande de la zone Sud (novembre 1942, septembre 1943) ; toutes les deux évoquent l'instant de liberté où l'examen de conscience s'impose, au nom de la morale ou de la foi, en pleine autonomie.

Si Henriette Bourdon a tenté d'établir un pacte d'écoute, dans la tradition orale cévenole, en ne lésinant pas sur le registre émotionnel, en essayant de nous donner l'illusion d'un récit à chaud, l'auteure ne livre presque rien sur son itinéraire (restant à la limite de ses principes) : l'intérêt de son témoignage, celui d'une femme, réside dans le besoin de dire, en parlant « à la camisarde » et dans le périmètre de la pudeur, ce que les autres taisent encore, d'où la nécessité d'élaborer cette mise en scène d'une violence cyclique. Pour Ada Gobetti, les enjeux sont différents : il faut raconter, d'une autre façon, une guerre qui fait histoire et qui bouleverse même les codes, y compris les codes littéraires. Mais la guerre est aussi sa propre histoire, son devenir ; tout en demeurant discrète et pudique, comme Henriette Bourdon, Ada Gobetti ne s'efface pas pour autant et, en parlant « à la vaudoise », elle revendique la transgression alors qu'Henriette Bourdon se contentait de l'accepter dans un silence contraint et contrit.

Celle qui croyait au Ciel et agissait dans le silence, celle qui n'y croyait pas, ou pas beaucoup, et qui agissait par la parole et le raisonnement, ont donc choisi de parler et d'écrire en adoptant une position intermédiaire et nuancée, c'est-à-dire :

- en refusant la posture d'héroïnes mais en affirmant toutefois qu'elles n'ont pas été des auxiliaires dans cette guerre qui a été une lutte pour la dignité et la survie des minorités,
- en pratiquant la retenue, mais en signant leur récit en qualité de grand-mère ou d'intellectuelle,
- en faisant passer un message moral : les cas de conscience d'une femme face à la guerre sont également leur signature,
- en s'exprimant en fonction de leurs origines, l'une se calant sur un modèle et se faisant voix d'une mémoire collective, l'autre portant un projet littéraire à la hauteur de son ambition consistant à « faire les italiennes ».

De ce parallèle à risques, on retiendra le fond commun de moralité : les deux femmes qui ont vécu dans le fracas des armes n'ont pas tué mais ont aidé à vivre, sans distinction de race ni de religion ni de sensibilité politique, dans un « œcuménisme de guerre » (Giorgio Bouchard), pour servir une idée, par-delà les divergences d'opinion, dans cet « entre-deux » qui a laissé fleurir un acte de liberté.

La guerre dans la guerre que toutes deux ont livrée a bien été une guerre contre la guerre : « leur » guerre, cet « entre-deux » qui réunit Henriette Bourdon et Ada Gobetti et dont elles ont besoin de parler. Cette guerre était bien évidemment une lutte contre l'idolâtrie et la violence, où les armes étaient celles de l'éthique ou de la foi, de la culture ou de la mémoire ; « leur » guerre a pris la forme d'un examen de conscience individuel et d'un combat intérieur, vécus selon des modalités différentes chez l'une et chez l'autre. De fait, « leur » guerre a été une guerre à la guerre dont l'enjeu consistait à construire un espace de liberté individuel ou collectif, sur la base des grands principes universels.

Bibliographie sommaire

1) Textes de référence :

BOURDON, Henriette, *Souvenirs de la guerre 1940-44*, Florac, 1971.
Document déposé à la BSHPF, dossier VDP.

GOBETTI, Ada, *Diario partigiano*, Turin, Einaudi, 1956.

GOBETTI, Piero, *Libéralisme et révolution antifasciste*, Édition d'Éric Vial, Paris, Presses de la Rue d'Ulm, 2010.

2) Ouvrages de référence :

BOEGNER, Marc, *Carnets du pasteur Boegner, 1940-45*, Paris, Fayard, 1992.
BONIFAS, Aimé, *Les Protestants nîmois durant les années noires 1940-1944*, Presses du Languedoc, 1993.

CABANEL, Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, Colin, 2012.

CABANEL, Patrick, *Résister, voix protestantes*, Nîmes, Alcide, 2012.

JOUTARD, Philippe, POUJOL, Jacques, CABANEL, Patrick, *Cévennes, terre de refuge, 1940-44*, NPL, 2012.

PEYRAT, Napoléon, *Histoire des pasteurs du Désert*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 2002 [1842].

BOUCHARD, Giorgio, « Relazione introduttiva », *Gli evangelici nella Resistenza*, Torino, Claudiana, 2007.

PAVONE, Claudio, *Una guerra civile. Saggio storico sulla moralità nella Resistenza*, Torino, Bollati Boringhieri, 1991. Traduction française : éditions du Seuil, 2005.

Séance du 7 décembre 2012

LE GÉNÉRAL SALAN LE DRAME DE LA DÉCOLONISATION

par Charles PUECH
membre résidant



De l'Indochine à l'Algérie, en passant par la Syrie, d'abandon en abandon, des sommets du pouvoir, à la prison de Tulle, le général Salan a suivi jusqu'au bout le chemin de croix de la décolonisation. Il a vu le jour, à l'extrême fin du XIX^e siècle, le siècle des grandes conquêtes coloniales. À sa mort, l'empire colonial français n'était plus qu'un souvenir.

Sa vie pose une interrogation majeure. Comment ce soldat au passé prestigieux, libérateur de Toulon, commandant en chef en Indochine puis en Algérie, parvenu au sommet de la hiérarchie militaire, général d'armée cinq étoiles, l'officier le plus décoré de l'armée française, Grand-croix de la Légion d'honneur, surnommé « le Mandarin » à cause de sa prudence et de son goût du secret, celui dont le maréchal de Lattre disait : « Il ne s'embarque jamais sans biscuit », comment cet homme, parvenu à la retraite, à l'âge de 62 ans, après la fin pitoyable du putsch d'avril 1961, a-t-il pu prendre la tête des irréductibles de l'Algérie française, ceux-là mêmes qui avaient tenté de l'assassiner d'un coup de bazooka et sombrer avec eux dans la sinistre et folle aventure de l'OAS, alors que la cause de l'Algérie française était définitivement perdue, depuis le référendum du 8 janvier 1961, où 75 %¹ des électeurs qui s'étaient exprimés, avaient apporté un « Oui franc et massif » à l'autodétermination voulue par de Gaulle et qui contenait le germe de l'Indépendance ?

Raoul, Albin, Louis Salan est né à Roquecourbe dans le Tarn, le 10 juin 1899. Il a pour compatriote l'homme politique Emile Combes, né quelques décennies plus tôt, ancien séminariste, devenu le chef de file des anticléricaux.

Son père, Louis Théophile est le dixième enfant d'une famille installée à Roquecourbe depuis plusieurs générations, possédant moulin et boulangerie. La famille est très catholique, une nièce de Louis est religieuse. Ne pouvant espérer grand-chose du patrimoine familial, après de courtes études, Louis Salan présente le concours de surnuméraire des contributions indirectes. Reçu, il entreprend une carrière qui le conduit à Lourdes, à Alès et enfin à Nîmes, au poste de directeur des octrois et régies municipales. C'est dans cette ville qu'il se fixe définitivement au 18 de la rue Ernest Renan, non loin de la Placette. Il a épousé à Roquecourbe Emma Roucayrol, fille d'agriculteur. « C'était une sainte femme » écrira son fils. Elle a élevé ses trois enfants avec beaucoup d'amour et un petit budget, surtout au début de la carrière de son mari. Elle a pleuré sa seule fille Hélène, musicienne, élève du conservatoire de Nîmes, emportée par la grippe espagnole dans la fleur de ses quatorze ans.

1- 68 % de oui pour la seule Algérie.

Georges, le plus jeune fils, étudiant en médecine à Montpellier, épouse une exilée roumaine, d'origine juive. Il ouvre à Nîmes un cabinet de médecine générale, tout en étant le médecin des prisons. Doté d'une forte personnalité, libre penseur, probablement franc-maçon, le docteur Salan préside le Cercle culturiste espérantiste nîmois. Il se lance à fond dans la Résistance. Il est le chef départemental du M.U.R (Mouvement Unifié de Résistance) lorsqu'en février 1944, il est arrêté par des miliciens sur la route de Montpellier à Alès. Il est emprisonné et interrogé dans les caves de l'Hôtel Silhol, siège de la Milice (aujourd'hui le Tribunal administratif), avenue Feuchères. Livré aux Allemands, il est déporté dans les camps de Neuengamme et Ravensbrück. De retour en France, il siège à Paris, à l'Assemblée consultative provisoire pour représenter les mouvements de Résistance. Au départ, très proche du parti communiste, le docteur Salan a évolué vers le gaullisme au point de siéger au conseil national de l'U.N.R et d'être le candidat de ce parti aux élections sénatoriales dans le Gard. Venu témoigner en faveur de son frère devant le Haut Tribunal militaire, il proclame avec un bel aplomb : « Je suis un gaulliste inconditionnel ».

Revenons à son frère aîné, le futur général. Il a effectué ses études secondaires au lycée d'Alès puis à partir de la quatrième au lycée de Nîmes où, en 1917, il passe le baccalauréat section mathématiques. Il est un bon élève, inscrit au tableau d'honneur. Il obtient quelques deuxièmes prix et de nombreux accessits dans la plupart des matières : français, latin, grec, allemand, mathématiques, histoire et géographie. Il écrit dans ses mémoires :

J'ai passé ma jeunesse à Nîmes et j'ai vu dans les arènes des mises à mort sensationnelles. Les plus grands noms de la taumachie sont passés dans cet amphithéâtre romain qui avait connu les jeux du cirque, tels Martial Lalanda, le vieux Gallo, Gaona et Joselito le divin qui mourut sur le sable de l'arène d'un coup de corne de ces fameux taureaux, les *Miuras*, véritables bêtes de combat.

Aussitôt après le baccalauréat, en pleine guerre, en 1917, Salan a tout juste 18 ans, l'âge minimum requis, lorsqu'il est reçu au concours de Saint-Cyr, dans la première moitié des admis. La scolarité y est réduite

au minimum. La promotion La Fayette² sort un an plus tard, en juillet 1918. L'aspirant Salan, 19 ans, est affecté au 5^e régiment d'infanterie coloniale. En septembre, à la tête de sa section, il reçoit le baptême du feu dans la région de Saint-Mihiel, puis monte à Verdun où les combats sont brefs mais meurtriers. Lorsque, le 11 novembre, sonne le clairon de l'armistice, sur les 44 hommes de la section Salan, 16 manquent à l'appel.

L'aspirant Salan, 19 ans, est cité à l'ordre de la brigade :

Excellent chef de section qui sait en toutes circonstances se faire remarquer par son entrain et son courage. Au cours des dernières opérations, sous un violent tir de barrage a pris toutes dispositions judicieuses pour maintenir ses troupes dont il a fait l'admiration par son calme et son sang-froid.

La guerre est terminée. Après un bref séjour en occupation en Allemagne, le sous-lieutenant Salan débarque à Beyrouth, en juin 1920. La SDN a confié à la France le mandat d'administrer la Syrie et le Liban, anciennes provinces de l'Empire ottoman vaincu. La France s'y heurte à la rébellion d'une partie de la population, hachémites et druzes en particulier, qui rêvent d'une grande Syrie musulmane. Salan reçoit le commandement du poste de Radjou, dans une région désertique, près de la frontière turque, où il reste enfermé pendant neuf mois avec 150 tirailleurs sénégalais, soumis fréquemment à des attaques de nuit.

Le 24 octobre 1921, la colonne dont il faisait partie et qui s'apprêtait à franchir l'Euphrate, tombe dans une embuscade. Les pertes sont sévères. Salan reçoit une balle qui lui laboure l'épaule droite et lui sectionne l'artère axillaire. Le bras paralysé, il est évacué sur Toulon. Avant son départ, le général Gouraud vient le décorer de la Légion d'honneur, sur son lit d'hôpital à Alep. Hospitalisé au Val-de-Grâce, Salan subit une longue période de rééducation pour retrouver l'usage du bras. Il assure un léger service, boulevard de Port-Royal, au 23^e régiment d'infanterie coloniale, où de vieux officiers lui parlent avec nostalgie de leurs séjours en Indochine. Séduit, Salan lit de nombreux ouvrages sur ce pays et apprend avec joie sa désignation pour l'Indochine en janvier 1924.

2- Lorsque le corps expéditionnaire américain a débarqué en France en 1917, son chef le général Pershing se serait écrié « La Fayette, nous voilà. »

De 1924 à 1937, Salan va y effectuer trois séjours successifs entrecoupés de brefs passages en France, dont un à l'Inspection des troupes coloniales. De 1924 à 1933, il est affecté au poste de Muong-Sing dans le Haut-Laos, aux confins de la Chine et de la Birmanie. Il occupe les fonctions de délégué administratif, servant hors cadre à titre civil. Il est dans cette bourgade perdue dans les montagnes, où l'on accède à cheval par de mauvaises pistes, le seul européen, excepté le chef de la garde indigène. Ses activités sont multiples : administrer, rendre la justice, construire des bâtiments en dur (école, dispensaire, logements), améliorer les conditions d'hygiène, entretenir les pistes. Il apprend à parler et à écrire la langue locale, il rédige un manuel de lecture des dialectes locaux avec traduction en langue laotienne. Il se lie d'amitié avec les bonzes de la pagode de Muong-Sing, se pénètre avec eux de la philosophie bouddhiste sans pour autant adhérer à cette religion. Il se fond dans la population au point de vivre avec une laotienne qui, en 1932, lui donne un fils, qui reçoit le prénom de Victor.

Promu capitaine, Salan ne peut pas rester plus longtemps détaché hors cadre à titre civil, il doit effectuer une période de commandement à la tête d'une compagnie. Il est affecté en 1934, au poste de Dinh-Lap au nord du golfe du Tonkin, à la frontière chinoise. Avant de rejoindre son poste, il assure provisoirement les fonctions de commissaire du gouvernement pour la province du Haut-Mékong, dont le titulaire est en vacances en France.

Salan récupère son fils Victor, âgé de deux ans et demi, laissé jusqu'alors à la garde de sa mère laotienne. Il veut lui donner une éducation européenne. Il le met en pension chez les sœurs de Notre-Dame des Missions, à Lang-son, chef lieu de la province dont il dépend désormais et où il pourra lui rendre visite. Lorsqu'il rentre en France en 1937, il l'amène avec lui et le confiera à Nîmes à sa propre mère, madame Salan. Comme son père, Victor fera une partie de ses études au lycée de Nîmes.

À Dinh-Lap, le capitaine Salan est à la fois commandant de compagnie et délégué administratif. Il doit régler avec les officiers chinois en poste de l'autre côté de la frontière de nombreux incidents et coordonner avec eux la répression de la contrebande, très présente dans la région. Salan

a vécu neuf ans totalement immergé dans la population du Haut-Laos. Dans le Haut-Tonkin à Dinh-Lap, il a mené avec les officiers chinois d'interminables discussions. Son caractère restera profondément marqué par cette longue expérience. Il a acquis une philosophie, un flegme, une attitude réservée, parfois énigmatique, un goût du secret qui lui vaudront le surnom de « Mandarin ».

À son retour en France, en 1937, Salan est détaché au ministère des Colonies où se succèdent deux ministres, le socialiste Marius Moutet et Georges Mandel³. Il est l'adjoint du colonel chef du service du Renseignement impérial. Sa proximité avec ces deux ministres a fait penser à certains qu'elle portait la marque de la franc-maçonnerie.

C'est pendant cette période qu'à l'âge de 39 ans, Salan épouse Lucienne Bouguin, fille d'hôteliers vichyssois. Madame Salan (Biche dans l'intimité) avait douze ans de moins que lui. Divorcée, elle avait vécu en Indochine avec son premier mari, administrateur colonial. Elle avait divorcé pour épouser Salan. Élégante, courageuse, passionnée, un brin envahissante, elle était très attachée à son mari. Elle le suivra, au plus près, dans toutes ses affectations, même les plus dangereuses et exercera sur lui une influence qui sera en Algérie de plus en plus pesante. Aux sombres jours de l'OAS, elle partagera sa vie clandestine.

En 1939, Salan qui vient d'obtenir son quatrième galon, est chargé par Mandel d'une mission de confiance. Sous la fausse identité de Raoul Hugues, envoyé spécial du journal *Le Temps*, le commandant Salan part pour l'Égypte où il se partagera pendant deux mois entre Le Caire, Alexandrie et Kartoum pour prendre contact avec les partisans éthiopiens, fidèles à l'empereur Haïlé Sélassié et leur fournir des armes. La présence de ces maquis obligera les Italiens à maintenir en Éthiopie un dispositif militaire important.

À son retour, nous sommes en pleine guerre, Salan qui veut se battre, prend le commandement d'un bataillon de tirailleurs sénégalais. Il participe aux derniers combats désespérés qui précèdent l'armistice. Sur les rives de la Somme puis de la Loire, les tirailleurs essaient de retarder l'offensive allemande. Fantassins contre blindés, les pertes sont

3- Mandel a été assassiné par la Milice en 1943 en réponse à l'exécution de Philippe Henriot par la Résistance.

très lourdes. Le commandant Salan est cité à l'ordre de l'armée, il est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Après l'armistice, Salan reste sourd à l'appel du 18 juin. Il retourne à Vichy, – d'où sa femme est originaire –, à ses anciennes fonctions au service du Renseignement impérial. L'atmosphère à Vichy est délétère. Salan n'a qu'une idée : repartir outre-mer. Il obtient enfin satisfaction, il est nommé à Dakar en janvier 1942, chef du deuxième bureau, il accède au grade de colonel. À Dakar, où sa femme a réussi à le rejoindre, Salan veut reprendre le combat mais il n'est pas attiré par les troupes gaullistes de Leclerc. Prudent, il préfère attendre le débarquement américain en Afrique du Nord, dont il est informé des préparatifs, au cours d'un entretien avec Lemaigre-Dubreuil.

Après ce débarquement, avec sa femme, il gagne Alger où le patron du deuxième bureau le charge de l'action psychologique, comportant la direction du journal *Combattant 1943*, avec mission d'œuvrer à effacer les rivalités entre les différentes unités, celles de la France libre et les autres. « Tâche vitale » a écrit de Gaulle, dans le cahier des charges de la revue. Salan ne tarde pas à entrer en conflit avec Le Troquer, commissaire à la guerre, très hostile aux cadres de l'ancienne armée de l'armistice. Il est relevé de ses fonctions le 22 mars 1944. Ce limogeage ne le trouble pas, car le débarquement en Provence se prépare et de Lattre lui donne le commandement du 6^e régiment de tirailleurs sénégalais.

Il part pour la Corse et fait ses adieux à son épouse et à son jeune fils Hugues, né à Alger quelques mois plus tôt. À peine a-t-il rejoint son unité à Corte, qu'il reçoit un message l'informant que son fils est gravement malade. Autorisé à revenir à Alger, il y arrive trop tard. Hugues, âgé de onze mois, est enterré à Alger, au cimetière du boulevard Bru. Peut-être faut-il voir dans ce deuil, l'attachement que manifestera plus tard madame Salan pour la terre algérienne, qui a vu naître et mourir son seul fils ? Éplorée, pour se rendre utile et se rapprocher de son mari, elle s'engage comme infirmière à l'hôpital d'Ajaccio.

De Corte, Salan part occuper l'île d'Elbe dont il sera pendant un mois, sur les traces de Napoléon, l'éphémère gouverneur militaire. À nouveau en Corse, il prépare son régiment au débarquement en Provence du 15 août 1944. Chaussant cette fois les bottes du capitaine Bonaparte,

avec ses tirailleurs sénégalais, il pénètre dans Toulon par le nord après avoir réduit les forts de Sainte-Catherine et d'Artigues. Les combats acharnés ont duré six jours depuis le débarquement. Le régiment a perdu un sixième de ses effectifs.

Profitant d'un temps de repos, Salan fait un saut jusqu'à Nîmes pour embrasser son fils Victor et ses parents, très inquiets sur le sort de leur fils Georges, déporté en Allemagne. Les combats reprennent en novembre dans la boucle du Doubs, puis c'est la bataille d'Alsace qui prend fin par la libération de Colmar. Salan qui s'est brillamment comporté prend le commandement de l'infanterie divisionnaire de la neuvième division coloniale. Promu général de brigade, il reçoit à Mulhouse, des mains de de Gaulle, au cours d'une prise d'armes, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

De Lattre lui confie le commandement de la 14^e division d'infanterie qu'il recrée pour accueillir les combattants issus du maquis. Salan a la délicate mission de réussir l'amalgame des troupes régulières avec les résistants FFI et FTP. Il reçoit notamment la brigade Alsace-Lorraine, commandée par André Malraux, alias Colonel Berger. Il prend dans son état-major, comme chargé de presse, un jeune communiste nîmois Michel Bruguier⁴, fils de Georges Bruguier, sénateur socialiste du Gard, l'un des 80 parlementaires qui avaient refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain. Michel Bruguier, commandant Audibert dans le maquis, accepte d'être rétrogradé au rang de lieutenant. Cette nomination à son état-major contribuera à forger l'image de Salan, homme de gauche, général républicain.

L'hiver 1944-1945, ayant été particulièrement rigoureux, madame Salan, émue par la situation des soldats qui souffrent du froid, part en jeep effectuer une tournée dans les usines de textiles du Sud-Ouest, pour se procurer lainages et couvertures. Sa voiture dérape sur une route verglacée, elle est grièvement blessée à la hanche et en gardera des séquelles toute sa vie.

À peine la guerre terminée, le général Leclerc reçoit la mission de rétablir la souveraineté française en Indochine. À la capitulation japonaise, en septembre 1945, l'Indochine qui a été envahie par l'armée

4- Avocat à Paris, Michel Bruguier sera un des défenseurs du journal communiste *Les Lettres Françaises* dans le grand procès qui opposera ce journal au Russe Kravchenko, auteur du best-seller *J'ai choisi la liberté*.

nippone, est coupée en deux. Le sud est occupé par les Britanniques et le nord par l'armée chinoise de Tchang Kaï-chek lequel n'est pas pressé de laisser la place à des occidentaux. Les Chinois sont plus ou moins ouvertement favorables à Ho Chi Minh qui, fin août 1945, a pris le pouvoir à Hanoï. Leclerc qui ne connaît pas l'Indochine, surmonte la rivalité qui l'oppose au clan de Lattre et s'adresse à Salan « spécialiste de l'Extrême-Orient » pour lui proposer le commandement des troupes de Chine et du Tonkin. En effet, le général Alessandri, fuyant devant les Japonais, avait pu amener en Chine, au prix d'une marche forcée, 4 000 hommes environ qui se trouvaient depuis pratiquement prisonniers des Chinois, dans la province du Yunan. D'autres éléments épars qui avaient réussi à fuir, étaient éparpillés en Chine, le long de la frontière.

Surpris par l'offre de Leclerc, Salan hésite puis accepte, l'attrait de ce pays où il a laissé tant de souvenirs est trop fort. Le 10 octobre 1945, il s'envole pour Saigon. Il lui faut négocier avec les Chinois leur départ du Tonkin et le retour des troupes françaises stationnées en Chine. Il finit par obtenir cet accord après un long mois de pourparlers de janvier à février 1946 au Yunan puis à Tchoung-king où siège le gouvernement de Tchang Kaï-chek. Il a dû faire preuve de patience et de diplomatie en face de généraux chinois corrompus et retors.

Dès son retour de Chine, Salan prend contact avec Ho Chi Minh installé à Hanoï et apporte son concours à Jean Sainteny, commissaire de la République au Tonkin qui signe le 6 mars 1946 avec Ho Chi Minh un accord qui reconnaît la République du Viet-Nam comme un État libre, faisant partie de la Fédération indochinoise et de l'Union française. Le volet militaire de l'accord a été négocié par Salan avec le général Giap. Le même jour, en dépit des accords conclus, les Chinois ouvrent le feu à Haïphong sur les troupes françaises qui s'apprêtent à débarquer. Les Français répliquent à coups de canon. On déplore de part et d'autre plusieurs dizaines de morts. Nouveaux marchandages, les Chinois finissent par évacuer le Tonkin le 28 mars.

Entre-temps, madame Salan qui n'a pas craint, dans l'état où elle était, de s'installer à Hanoï, ville de tous les dangers, donne le jour le 15 mars à une fille, Dominique. La nouvelle-née sera baptisée quelques jours plus tard en l'église des Martyrs. Elle a pour parrain le commissaire de la République Sainteny.

Les relations sont exécrables entre d'une part, les généraux Leclerc et Salan de l'armée de terre et, d'autre part leur supérieur hiérarchique, un marin, l'amiral Thierry d'Argenlieu, Haut-Commissaire de France en Indochine. Ce dernier demande à Paris le retour des deux généraux. Le général Juin, qui rencontre le 14 avril à Calcutta Leclerc et Salan, désigne ce dernier pour présider la commission militaire aux conférences de Dalat et de Paris qui doivent compléter et finaliser au plus haut niveau les accords Sainteny, passés à Hanoï avec Ho Chi Minh.

Salan est chargé d'accompagner Ho Chi Minh à Paris. Le voyage en avion dure du 31 mai au 12 juin, avec de longues escales touristiques à Calcutta et au Caire. À leur arrivée en France, l'avion est détourné sur Biarritz car le gouvernement vient de démissionner. Ils séjourneront dix jours dans un hôtel de Biarritz, en attendant la formation d'un nouveau gouvernement. Cette longue cohabitation aura permis aux deux hommes, futurs adversaires, de se connaître et de s'apprécier. La conférence qui se tient finalement à Fontainebleau est un échec complet. La délégation indochinoise repart, c'est le début de la guerre qui va durer jusqu'en 1954.

Dans l'attente d'une nouvelle affectation, Salan se fixe à Paris. En Indochine, Emile Bollaert, un civil, succède à Thierry d'Argenlieu, et le général Valluy à Leclerc. Réclamé par Valluy, qui est un camarade de promotion, Salan est remis à la disposition du haut-commissaire en Indochine à compter du 15 mai 1947. Il y restera un peu plus d'un an jusqu'en juillet 1948, période pendant laquelle il est d'abord l'adjoint de Valluy puis, après le départ de celui-ci, général en chef. Son commandement sera marqué par l'opération Léa menée avec succès au Tonkin à partir d'Hanoï et de Lang Song vers Cao Bang.

À Paris, après onze mois d'inactivité, Salan est nommé directeur des troupes coloniales. Pendant ce temps, en Indochine, sous le commandement du général Carpentier, la situation tourne au désastre : évacuation précipitée de Cao Bang, anéantissement des colonnes Charton et Lepage, abandon de That Ke et de Lang-son. La donne a changé depuis que les communistes chinois victorieux ont remplacé les troupes du Kuo Ming Tang à la frontière du Tonkin.

Pour renverser la situation, un choc psychologique est nécessaire. Paris fait appel à un chef prestigieux, de Lattre, qui se tourne vers son fidèle Salan, dont il a apprécié les qualités pendant la campagne de France. Le 17 décembre 1950, débarquent donc à Saigon du même avion de Lattre, chef civil et militaire, véritable proconsul, et Salan, son adjoint opérationnel.

Pendant quatorze mois, les deux généraux vont travailler ensemble. De Lattre consacre la majeure partie de son temps à ses fonctions politiques, il va chercher de l'aide aux États-Unis, tandis qu'échoit à Salan la conduite des opérations militaires. Diminué par la maladie, affecté par la mort de son fils Bernard tué au combat, de Lattre décède en janvier 1952. Salan lui succède et commandera en chef jusqu'en mars 1953.

Il n'est pas question d'entrer dans le détail de la guerre conduite par Salan pendant plus de deux ans. Je retiendrai seulement pour toute cette période, la bataille de Na-San, en décembre 1952, victoire défensive, la seule de toute la guerre, d'après les spécialistes. Elle est actuellement enseignée dans les écoles militaires. Le général Navarre, successeur de Salan, s'en est inspiré pour livrer la bataille de Dien Bien Phu. On connaît la suite. Le camp retranché de Dien Bien Phu était trop éloigné pour bénéficier du même soutien aérien qu'à Na-San et Giap disposait d'une artillerie beaucoup plus efficace.

Nommé en janvier 1954, inspecteur de la Défense en surface du territoire métropolitain, Salan, moins de huit jours après la chute de Dien Bien Phu, est désigné pour accompagner en mission en Indochine le général Ely, chef d'État-major des armées. Sa mission accomplie, Ely y retourne en qualité de responsable civil et militaire. Salan est son adjoint. Ils doivent maintenir, autant que possible, la situation en attendant la conclusion des pourparlers engagés à Genève par Mendès France. Les accords aboutissent le 22 juillet 1954 à un cessez-le-feu et au partage en deux de l'Indochine, autour du 17^e parallèle, la partie Nord étant abandonnée au Viet Minh.

Salan a la douloureuse mission de négocier, avec les vainqueurs, la libération des 15 000 prisonniers français ; seule la moitié d'entre eux reviendra et dans quel état ! Il est chargé d'expliquer aux minorités catholiques du Tonkin qu'elles doivent s'expatrier si elles veulent

échapper à l'oppression communiste. Une véritable armada franco-américaine est organisée pour évacuer vers le Sud, 68 000 militaires vietnamiens et 337 000 civils. Buvant le calice jusqu'à la lie, Salan, début octobre, à Hanoï, amène le drapeau français et donne les pouvoirs à l'armée populaire du vietminh. Le 9 octobre 1954, il quitte définitivement l'Indochine où il avait débarqué pour la première fois trente ans plus tôt. Trente ans de travail et de combats, excepté pendant la période de la guerre contre l'Allemagne. L'échec est complet. Salan en gardera une grande amertume qui le suivra toute sa vie.

Général de corps d'armée, Salan prend à Paris le commandement de la II^e Armée, dite armée de réserves stratégiques, rattachée au Commandement du Centre-Europe. Depuis novembre 1954, la France s'est enfoncée dans la guerre d'Algérie. En deux ans, cette guerre a déjà usé deux commandants en chef, les généraux Cherrière et Lorillot. Promu général d'armée, Salan est nommé le 8 novembre 1956, à l'initiative du socialiste Max Lejeune, secrétaire d'État aux forces armées, commandant en chef en Algérie. Sa nomination est mal accueillie par les pieds-noirs qui voient en lui un général de gauche, bradeur de l'Indochine qui va mener une politique d'abandon. Et pourtant c'est lui qui, en janvier 1957, lance dans la bataille d'Alger, Massu avec la 10^e Division Parachutiste. L'opposition des pieds-noirs culmine le 16 janvier 1957, deux mois après son arrivée à Alger ; à 19 heures, un tir de bazooka, depuis le toit d'un immeuble voisin, dévaste le bureau de Salan, rue d'Isly. Celui-ci qui venait d'en sortir quelques instants plus tôt échappe à cet attentat, mais son aide de camp, le commandant Rodier a la tête arrachée. Madame Salan, qui n'est jamais très loin, est une des premières à découvrir le cadavre de Rodier. À partir du matériel utilisé, tuyau et câbles électriques, les auteurs sont rapidement identifiés. Ils appartiennent à une cellule d'activistes, animée par le Dr Kovacks, d'origine hongroise, quelque peu illuminé.

Dans leurs premières déclarations, Kovacks et ses complices ont affirmé avoir agi de leur propre initiative. Quelques jours plus tard, ils soutiendront avoir suivi les instructions « d'un groupe des six » dirigé par Michel Debré. Vérité ou système de défense, élaboré avec leurs avocats ? Kovacks a cité pêle-mêle des noms de personnalités connues pour leurs

prises de position en faveur de l'Algérie française. Faut-il le prendre au sérieux ? La question reste posée. La mise en cause du général Cogny est plus étayée. Kovacks affirme l'avoir rencontré, quelques jours avant, dans une chambre de l'hôtel St Georges à Alger (entrevue incognito bien sûr !). Commandant en chef au Maroc, ancien subordonné de Salan en Indochine, surnommé « Borgia », très ambitieux, Cogny brûlait du désir de succéder à son ancien chef : « *Hic fecit cui prodest* ».

La campagne de dénigrement dont il a fait l'objet, l'affaire du bazooka qui a coûté la vie à son aide de camp, ont profondément marqué Salan qui tiendra à prouver plus tard qu'il n'était pas le bradeur de l'Algérie. Il restera persuadé, à tort ou à raison, que Michel Debré et son entourage étaient à l'origine de l'attentat dirigé contre lui.

La bataille d'Alger, menée avec brutalité, pour ne pas dire plus, se révèle efficace, les parachutistes peuvent reprendre le combat dans les djebels. La rébellion est affaiblie sur le terrain mais s'impose de plus en plus au niveau international. La Tunisie de Bourguiba devenue indépendante sert de base de départ et de lieu de repli pour l'armée du FLN. Les incidents se multiplient le long de la frontière. Salan, invoquant le droit de poursuite, fait bombarder les installations du FLN à Sakiet-Sidi-Youssef. Des civils tunisiens sont tués.

Le projet de loi-cadre, élaboré par le ministre résidant Lacoste, suscite l'hostilité des pieds-noirs et provoque la chute du gouvernement Bourgès-Maunoury. Félix Gaillard lui succède. Les négociations avec le FLN sont envisagées de plus en plus ouvertement. La fièvre monte chez les pieds-noirs, fièvre attisée et canalisée par l'antenne gaulliste installée à Alger par le ministre de la guerre Chaban-Delmas. Partagé entre ses convictions Algérie française et sa fidélité au parti socialiste, le ministre résidant Robert Lacoste démissionne et rentre à Paris. Salan reste à Alger le seul responsable de haut niveau.

L'exécution le 30 avril 1958, par l'ALN, de trois soldats français prisonniers fait monter la tension. Une manifestation à leur mémoire est prévue pour le 13 mai, avec dépôt de gerbes au monument aux morts. Ce jour-là, une foule immense, 50 000 à 100 000 personnes, envahit les rues d'Alger aux cris d'« Algérie Française ». Elle s'avance sur le Forum devant le Gouvernement général dont les grilles sont enfoncées sous

la poussée d'un camion. Des manifestants pénètrent dans le bâtiment, vident les armoires et jettent les dossiers par les fenêtres. Avec ses paras, Massu réussit, tant bien que mal, à les repousser vers l'extérieur.

Salan apparaît sur le balcon pour s'adresser à la foule. Il n'a pas de micro, il est accueilli par des cris hostiles : « Indochine, bradeur, franc-maçon, pourri, Dien bien Phu ». Livide, il fait marche arrière et s'adresse à Massu : « Allez les calmer. » Massu, le héros de la bataille d'Alger, se présente sur le balcon, il est acclamé. Il annonce la création d'un Comité de salut public dont il prend la tête et demande aux manifestants de se disperser. La manifestation se termine sans autre désordre et sans effusion de sang.

Salan est persuadé que les cris hostiles à son égard ont été orchestrés par les gaullistes. Sa femme, toujours présente dans les moments difficiles, s'en prend vertement à Delbeque, le chef de l'Antenne gaulliste. À Paris, le gouvernement a démissionné, mais son chef Félix Gaillard, avant l'investiture de son successeur Pierre Pflimlin, adresse à Salan un télégramme codé, l'habilitant à prendre toutes les mesures pour la protection des personnes et des biens. Pendant plusieurs jours, Salan va tenir un difficile exercice d'équilibre. Il reste dans la légalité, maintenant des contacts avec Pflimlin qui lui renouvelle sa confiance, mais en même temps, il pactise avec les Comités de salut public, émanation d'un pouvoir insurrectionnel. Il laisse ses subordonnés préparer le plan « Résurrection » qui doit étendre l'insurrection à toute la métropole et qui débute par la « libération de la Corse », sous la direction du député Arrighi et du colonel Thomazo.

Le 15 mai, acclamé cette fois par la foule massée sur le Forum, Salan termine son allocution par un retentissant « Vive le Général de Gaulle. » Cet appel, il l'a lancé malgré l'opposition acharnée de sa femme⁵. Ce cri, qui ouvre la voie du pouvoir à de Gaulle, résonne jusqu'à Paris. Le soir même de Gaulle déclare : « Je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. » Pflimlin démissionne. Pour éviter la guerre civile, le président Coty est obligé de faire appel « au plus illustre des Français. » Par 329 voix contre 224, l'Assemblée nationale investit de Gaulle, président du conseil.

5- PAILLAT, Claude, *Dossier secret de l'Algérie*, Paris, Presses de la Cité, 1961.

Le 3 juin, Salan accueille de Gaulle à Alger et entame à ses côtés, pendant trois jours, une tournée triomphale. De Gaulle le nomme, en plus de ses fonctions de commandant en chef, délégué général du gouvernement. C'est le sommet de sa carrière, pour la première fois, depuis le début de la guerre, les pouvoirs civils et militaires sont réunis dans la même personne. Mais pour de Gaulle, dès le début, les jours de Salan en Algérie sont comptés. Ils n'ont pas la même vision politique de l'avenir de l'Algérie et de Gaulle veut rapidement séparer les pouvoirs civils et militaires. Il confie les premiers à Delouvrier et les seconds au général Challe.

Il est intéressant de savoir ce que de Gaulle a écrit dans ses *Mémoires*, pour cette période au sujet de Salan⁶ :

Il est en vertu de son expérience et de ses goûts, fort à son aise dans ce complexe de renseignements exploités et interprétés, d'intelligence entretenue chez les adversaires, d'entreprises jointes pour les tromper, de pièges tendus à leurs chefs qui enveloppent traditionnellement les expéditions coloniales [...]. Son personnage capable, habile et par certains côtés séduisant, comporte quelque chose d'ondoyant et d'énigmatique qui me semble assez mal cadrer avec ce qu'une grande et droite responsabilité exige de certitude.

Salan reçoit la médaille militaire, la seule décoration qu'il n'a pas. Le 12 décembre 1958, il est nommé à la fois inspecteur général de la défense nationale, poste qui sera rapidement supprimé, et gouverneur militaire de Paris, fonction purement honorifique. Il s'installe avec sa famille dans l'hôtel des Invalides pour attendre dans ce cadre prestigieux sa mise à la retraite, dix-huit mois plus tard, le 10 juin 1960, date de son soixante et unième anniversaire. À cette occasion, le ménage de Gaulle reçoit à déjeuner, dans l'intimité, le ménage Salan. De Gaulle laisse entrevoir à Salan une possible nomination d'ambassadeur à Pékin.

Salan ne se désintéresse pas de l'Algérie, il a suivi avec attention l'affaire des « barricades » en janvier 1960 et une fois à la retraite, après

6- DE GAULLE, Charles, *Mémoires d'espoir. Le Renouveau (1958-1962)*, Paris, Plon, 1970, p. 56-57.

un séjour à Vichy et à Nîmes, il s'installe à Alger en août 1960 dans la villa Dominique qu'il a achetée, à Hydra, dans le quartier résidentiel. Son séjour y est de courte durée. À l'occasion du procès Jeanson qui se déroule en métropole, Salan président d'honneur des Anciens d'Indochine publie une déclaration pour réaffirmer qu'« il n'était au pouvoir d'une autorité quelconque de décider l'abandon d'une partie du territoire national. »

Messmer, ministre des armées, le convoque à Paris de toute urgence. L'entretien rue Saint-Dominique est orageux. Mesmer lui interdit de retourner à Alger. Salan décide d'organiser à Paris le 25 octobre 1960, une conférence de presse au Palais d'Orsay. La foule est si nombreuse que la presse ne peut pas intervenir. Salan se contente de confirmer sa fidélité aux idéaux du 13 mai 1958.

Se sachant soumis à une surveillance policière constante, il décide de fuir à l'étranger, pour conserver sa liberté de mouvement et d'expression. Rejoint par son fidèle aide de camp, le capitaine Ferrandi, il prend ostensiblement deux billets de train pour Nîmes. Les deux hommes ne descendent pas à destination et à l'insu de la police, continuent leur voyage jusqu'à Port-Bou où un taxi les amène à la frontière qu'ils franchissent sans obstacle. Ils s'installent à l'hôtel à Madrid. Salan multiplie ses déclarations en faveur de l'Algérie française. Il noue des relations avec Serrano Suñer, beau-frère de Franco, ancien ministre espagnol des Affaires étrangères. Il téléphone deux fois par jour matin et soir, à sa femme restée à Alger.

Accusés dans l'affaire des « barricades », Lagaillarde et Susini profitent de leur remise en liberté au cours du procès, pour s'enfuir en Espagne. Ils retrouvent Salan et ensemble fondent l'OAS (Organisation Armée Secrète). Les conjurés de Madrid sont informés qu'un putsch est en préparation à Paris et à Alger, mais ils sont surpris d'apprendre que, dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, les généraux Challe, Jouhaud et Zeller ont pris le contrôle d'Alger. Salan frette aussitôt un avion privé et dans la journée du 23 avril débarque à Alger avec Ferrandi et Susini. Il est accueilli à l'aéroport par sa femme à la tête d'un groupe de jeunes activistes, armés et porteurs de brassards tricolores. Les trois autres généraux, qui ne souhaitaient pas sa présence, sont obligés de lui faire bonne figure. Salan s'installe avec sa femme dans le bureau

du gouverneur général. Challe qui veut rester le chef du mouvement, finit par lui confier les relations avec les civils. Salan voudrait armer les Européens pour soutenir les militaires. Challe s'y oppose.

Le 25 avril au soir, le putsch s'effondre, Challe déclare : « J'ai perdu, je me rends. » Ferrandi, le fidèle aide de camp de Salan, nous fait le récit de cette soirée⁷ :

Tandis que les généraux se perdent en débats désordonnés, madame Salan, étonnante d'énergie et de passion froide, prend l'initiative de demander à Robert Martel de lancer à la radio un appel désespéré à la population. Susini, Achard et moi-même nous approchons alors de Salan et lui demandons ce qu'il compte faire. Lui aussi se résigne à l'inéluctable. Ce que trahit son visage n'est plus que la soumission à la fatalité. Très simplement, il nous déclare qu'il restera solidaire des autres généraux. Il va donc se retirer au camp de Zéralda avec les unités insurgées et se constituer prisonnier dans la matinée. En ce qui nous concerne, il nous laisse libre du choix de notre décision.

Dans son histoire de la guerre d'Algérie, Yves Courrière⁸ qui a interviewé Challe nous rapporte la scène suivante :

Challe déclare : « Moi, je me livre. » « Vous allez vous faire fusiller, et après ? », s'écrie véhémentement madame Salan. « C'est mon opinion, – répond froidement Challe – et j'ai l'habitude de faire ce que je veux. » « Mon mari ne fera pas comme vous. » « C'est son affaire, pas la mienne », ajoute Challe. [...] Challe est furieux : « Il ne manquait plus que les bonnes femmes dans une affaire pareille. » Salan reste silencieux.

Dans la nuit, il change de résolution et décide de poursuivre le combat. Il arrache ses étoiles et ses décorations et prend place dans un camion militaire, conduit par un lieutenant qui, au lieu de prendre la route du camp de Zéralda, l'amène dans une ferme de la Mitidja contrôlée

7- FERRANDI, Jean, *600 jours avec Salan et l'O.A.S.*, Paris, Fayard, 1969.

8- COURRIÈRE, Yves, *La Guerre d'Algérie. Les Feux du désespoir*, Paris, Fayard, 1971, p. 360.

par Martel. Ferrandi nous donne l'explication de ce revirement : « C'est l'invincible résolution de sa femme qui l'a fait revenir sur sa première décision. » Salan ne regrette pas ce choix. Il remercie sa femme dans la première lettre qu'il lui adresse depuis sa cachette et qui commence par ces mots : « Merci, tu m'as sauvé la vie. »

Salan va donc se cacher dans la Mitidja, allant d'une ferme à l'autre, sous la protection de Martel. Il n'apprécie guère ce « chouan de la Mitidja » qui se bat pour la défense de la chrétienté, alors que le futur cardinal Duval, archevêque d'Alger a été depuis le début favorable à l'indépendance de l'Algérie. Avant d'accueillir Salan, Martel lui aurait fait jurer qu'il n'était pas franc-maçon.

Rejoint rapidement par sa femme, sa fille et Ferrandi, Salan regagne Alger, estimant avec raison qu'une grande ville, avec la complicité de sa population, est une cachette plus sûre que la campagne. À Alger, les Salan changent plusieurs fois d'adresse, la dernière située rue des Fontaines, une petite rue perpendiculaire à la rue Michelet, en plein quartier européen. Les Salan vivent sous une fausse identité. Le général porte de grosses moustaches et s'est teint les cheveux en noir. Ils occupent dans un étage de l'immeuble un petit appartement. Ferrandi loge au rez-de-chaussée dans un studio qui sert de bureau au général.

C'est dans cet immeuble qu'ils seront arrêtés le 20 avril 1962. L'opération est partie de Paris. Lavanceau, un ancien parachutiste devenu policier, à réussi à s'infiltrer dans l'OAS et à obtenir de Salan un rendez-vous pour lui soumettre un prétendu projet de ralliement du cadî Belhadi, membre influent du MNA, résidant à Paris. La voiture dans laquelle a pris place Lavanceau, conduite par un membre de l'OAS, est suivie par une voiture banalisée de la gendarmerie. Les gendarmes font irruption dans l'immeuble quelques minutes après l'arrivée de Lavanceau ; au préalable, le quartier a été bouclé par les forces de l'ordre.

La surprise est totale, Salan et ses proches sont arrêtés sans résistance et transférés aussitôt par avion à Paris. Le général Ailleret, le nouveau commandant en chef, a tenu à voir Salan avant son départ. À l'aéroport, il interpelle sèchement Salan : « Votre OAS a commis des crimes, vous allez en répondre devant la justice. » Salan, menottes aux poignets,

baisse la tête, ne répond pas et monte dans l'avion.

La cavale de Salan a duré presque un an, du 24 avril 1961 au 20 avril 1962. Pendant cette période il a été le chef suprême de l'OAS, sous le pseudonyme de « Soleil ». Appellation quelque peu dérisoire pour un homme qui se cache dans un petit appartement et dont les troupes se limitent à quelques dizaines d'officiers égarés et à quelques centaines d'hommes de main.

Ne reculant devant aucune méthode, l'OAS s'est imposée facilement dans les villes d'Algérie à forte population européenne, notamment à Alger et à Oran. Son influence dans le reste de l'Algérie a été pratiquement nulle. Plasticages et meurtres ont été ses armes principales. Ils ont été l'œuvre des commandos Delta, placés sous le commandement du capitaine Degueldre. Selon les statistiques officielles établies par les services de police et de gendarmerie, le nombre des attentats imputables à l'OAS s'élève à 2 602 pour l'Algérie et à 415 pour la région parisienne, causant la mort de 415 personnes et en blessant 1 145.

En se limitant à la seule ville d'Alger, sous le contrôle direct et immédiat de Salan, on peut citer des tirs au bazooka et au mortier sur le Palais d'été, sur la place du Gouvernement, sur la caserne des Tagarins, sur le quartier Belcourt, sur la Casbah, le mitraillage de la clinique Beausoleil pour achever des blessés, l'attaque d'un *half-track* de la gendarmerie mobile (18 morts, 25 blessés), celle d'un camion transportant des militaires du contingent (7 tués, 11 blessés).

Les meurtres individuels, dits « opérations ponctuelles » visaient des militaires : le général de corps d'armée Ginestet et le médecin colonel Mabilie, le colonel Rançon, les commandants Post, Grain, Boulogne, le lieutenant Ferrier ; des policiers, les commissaires Gavoury, Goldenberg, Joubert, Pelissier ; des personnalités libérales : le Dr Shembri, maire socialiste de Fort-de-l'Eau, William Lévy, secrétaire général de la SFIO à Alger, les avocats Popie, Garrigues, Fraichinaud, le secrétaire général des dockers FO Belkacem Lachat.

À Oran, le procureur général Lemerle a fait l'objet d'une tentative d'assassinat, ainsi qu'à Alger le gaulliste Yves Letac et à Paris le commandant Orsini. À Alger, les magistrats qui luttèrent contre l'OAS ont été épargnés, grâce à l'intervention auprès des dirigeants

de l'organisation, du bâtonnier Goutermanof, grande figure du bureau d'Alger, le principal défenseur de l'OAS.

Leroy et Villard, dirigeants du Front nationaliste, composante de l'OAS, ont été froidement abattus, parce qu'ils menaçaient de faire scission. Le 15 mars 1962, six personnes, parmi lesquelles Mouloud Ferraoun, écrivain kabyle, ami de Camus, qui participaient à une conférence au centre d'Action sociale d'El Biar, ont été exécutés.

L'un des attentats les plus meurtriers a été l'explosion d'une camionnette piégée dans le port d'Alger, dirigé contre la file de dockers qui attendaient d'être embauchés (62 morts, 110 blessés graves). Chaque jour, une catégorie d'Algériens dans les quartiers européens d'Alger était ciblée : employés de pharmacie, receveurs d'autobus, facteurs, femmes de ménage, épiciers mozabites. L'ordre d'exécution était donné par Delgueldre, le chef des commandos Delta. Salan le couvrait de son autorité. Le seul attentat qu'il a désavoué a été celui de William Lévy, le secrétaire de la SFIO, car il voulait ménager l'aile droite de ce parti.

Le 23 février 1962, Salan a diffusé son instruction n° 29, véritable déclaration de guerre civile. Il prescrit : Ouverture systématique du feu sur les unités de gendarmerie mobile et les CRS, emploi généralisé des bouteilles explosives pour incendier les véhicules des forces de l'ordre. Il conseille de répandre dans les caniveaux l'essence contenue dans les réservoirs des stations service et d'y mettre le feu. Les actions brutales seront généralisées sur l'ensemble du territoire. Elles viseront les personnes influentes du parti communiste et du gaullisme, les ouvrages d'art et tout ce qui représente l'autorité, de manière à tendre au maximum vers l'insécurité générale et la paralysie totale du pays.

Dans ses instructions précédentes, Salan avait renouvelé « un feu vert général pour toutes les actions payantes et spectaculaires, telles que celles qui viennent d'être exécutées. » Les commandos Delta, dans les jours précédents, avaient tué plus de 50 personnes européennes et musulmanes. Le 20 mars, il s'exprime une dernière fois à la radio, au cours d'une émission pirate : « Je donne l'ordre à nos combattants de harceler toutes les positions ennemies dans les grandes villes. » Il est inutile de préciser que les positions ennemies étaient occupées par des forces françaises.

Pierre Dominique Giacomoni, membre des commandos Delta, qui revendique 52 exécutions, a publié ses souvenirs, en 1974 sous le titre *J'ai tué pour rien*. En effet l'OAS n'a servi à rien, elle n'a pas empêché la proclamation de l'indépendance de l'Algérie à la date prévue et, en partie par sa faute, dans les pires conditions.

L'OAS a au contraire desservi les pieds-noirs. En plastiquant les cadres de déménagement dans le port d'Alger, elle les a empêchés de sauver leur mobilier. Quitter l'Algérie au cours du premier semestre 1962 était pour l'OAS un acte de désertion. Un exemple : un israélite nommé Choukroun avait réussi à vendre à un Algérien, ce qui était un exploit à l'époque, son commerce de bijouterie à Maison Carrée. Il s'apprêtait à se replier en métropole. Il fallait pour l'OAS empêcher tout acte de désertion. On est venu le chercher un soir chez lui et le lendemain matin son cadavre, une balle dans la nuque, a été découvert dans un fossé, au bord de la route.

Plus grave encore à mettre au passif de l'OAS : l'indépendance de l'Algérie a été suivie en juillet 1962 d'une vague d'enlèvements d'Européens commis par des foules d'Algériens déchaînés : 3 000 environ, sur lesquels 1 700 ont définitivement disparu⁹, tués pour nombre d'entre eux après avoir été torturés... Quels sont les lieux où se sont produits ces événements dramatiques ? Principalement ceux où l'OAS avait été la plus active et en particulier à Oran, la ville qui était restée la plus calme pendant toute la guerre, et où l'OAS avait régné en maître les derniers mois, multipliant les exactions contre les musulmans : ratonnades, tirs au mortier sur la foule. En attisant la haine entre les deux communautés, l'OAS a alimenté l'explosion de vengeance qui a suivi.

Enfin, les nombreux attentats, ceux en particulier commis en France ont terni l'image des malheureux rapatriés qui, de ce fait, n'ont pas toujours reçu l'accueil qu'ils méritaient. L'historien Benjamin Stora a évalué à 2 000 le nombre de personnes tuées par l'OAS et à 500 le nombre des blessés.

Salan a été arrêté le 20 avril 1962, l'instruction de son procès est bouclée, ou mieux bâclée en moins d'un mois par le juge Courcol. Salan

9- PERVILLÉ, Guy, « 1962, les disparus d'Algérie », *L'Histoire*, 2011, n° 367, pp. 82-85.

refuse de répondre aux questions qui lui sont posées. Il comparaît le 15 mai devant le Haut Tribunal militaire, juridiction spéciale pour connaître des crimes commis en relation avec la guerre d'Algérie. Le 13 avril cette juridiction vient de condamner à mort le général Jouhaud, pied-noir, numéro deux de l'OAS. Il est donc évident pour tous que Salan, chef suprême de l'OAS, subira le même sort, son procès n'étant qu'une formalité préalable à son exécution. Lui et Jouhaud seront fusillés en même temps.

Le procès s'ouvre le 15 mai, au palais de justice de Paris transformé en camp retranché. Le tribunal est présidé par Bornet, président de chambre à la Cour de cassation, assisté du professeur Pasteur Valéry-Radot, de l'ambassadeur Hoppenot, de deux hauts magistrats, de quatre généraux et d'un vice-amiral. L'accusation est soutenue par Gavalda, premier avocat général à la Cour de cassation. Salan est défendu par Maîtres Menuet, Tixier-Vignancour, Goutermanof et Le Coroller.

Salan comparaît en civil. « *In limine litis*¹⁰ », d'une voix sourde, il lit un texte dans lequel il commence par affirmer : « Je suis le chef de l'OAS, ma responsabilité est donc entière ». Puis il retrace sa longue carrière, évoque l'affaire du bazooka, cite les félicitations que de Gaulle lui a autrefois adressées. Il ne nie pas la violence de l'OAS, mais la justifie par la violence faite aux français d'Algérie, menacés d'égorgement ou d'exil. Il termine : « Désormais, je garderai le silence. »

Il assiste donc silencieux aux défilés des nombreux témoins qui viennent déposer en sa faveur ou contre lui, hommes politiques, hauts fonctionnaires, généraux parmi lesquels : René Coty, Michel Debré, Mitterrand, Morin, Ailleret, de Benouville, Valluy. L'avocat général Gavalda termine son long réquisitoire par ces mots : « À défaut de circonstances atténuantes, sous réserve d'une grâce, la seule peine que je requiers est une peine irréversible ». Il a requis la peine de mort, sans pour autant en prononcer le mot.

Les avocats Menuet, Goutermanof et Tixier-Vignancour se succèdent à la barre pour défendre Salan. Ils dénoncent la manipulation dont leur client a été victime de la part de de Gaulle qui lui a fait croire qu'il défendait l'Algérie française alors que sa politique a abouti à l'abandon de l'Algérie entre les mains du FLN. Salan s'est battu jusqu'au bout

10- « Dès le commencement du procès. »

pour respecter les engagements qu'il avait pris au nom de la France de maintenir l'Algérie française.

Le 23 mai 1962, après une semaine de débats, le Tribunal qui a délibéré deux heures et demie, rend son verdict. Salan déclaré coupable, bénéficie des circonstances atténuantes. Il est condamné à la détention criminelle à vie. Salan a écouté le verdict avec son impassibilité légendaire. Ses partisans dans la salle, l'instant de surprise passé, entonnent *La Marseillaise*. De Gaulle sera contraint de gracier Jouhaud. Il n'était pas concevable de fusiller le numéro 2 de l'OAS alors que son chef avait échappé à la peine de mort.

Salan part subir sa peine à la prison de Tulle où il retrouve les autres condamnés de l'Algérie française, pour ne citer que les principaux : les généraux Challe, Jouhaud, Zeller, Gouraud, les colonels de Seze, de la Chapelle, Hélie de Saint Marc. Dans la journée, les condamnés disposent de locaux communs où ils peuvent ensemble évoquer leurs souvenirs et confronter leurs opinions. La nuit ils sont enfermés à clef, chacun dans une cellule.

Salan a pour livre de chevet les *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola. Le fondateur de la Compagnie de Jésus est devenu son maître à penser. Il fréquente assidûment la chapelle de la prison. Il a retrouvé la religion de son enfance, celle de sa mère. On est loin de la franc-maçonnerie. Madame Salan a loué un appartement à Tulle pour pouvoir lui rendre visite chaque jour.

Puis, l'un après l'autre, les prisonniers bénéficient de remises de peine et retrouvent la liberté. Après la libération de Challe, Salan reste seul en prison. Son tour arrive enfin, il est libéré le 1^{er} juin 1968. Les événements de mai 1968 ne sont pas étrangers à cette mesure de grâce. De Gaulle a consenti à faire ce geste pour s'assurer de la fidélité de l'armée en cette période troublée. L'amnistie partielle qui accompagne ces mises en liberté rend aux condamnés certains de leurs droits civiques et surtout le droit à percevoir leur pension de retraite. Salan qui s'est retiré à Paris, dans un appartement boulevard Raspail, se tient désormais à l'écart de toute activité politique. Il se consacre à la rédaction de ses mémoires qu'il avait commencée en prison. Sous le titre *La Fin d'un empire*, Salan publie quatre tomes qui couvrent toute sa carrière militaire

jusqu'à son départ à la retraite. Il restera muet – on le comprend – sur la période qui a suivi : le putsch d'avril 1961 et l'OAS.

En 1982, à l'âge de 83 ans, Salan bénéficie de l'amnistie totale, voulue par Mitterrand et votée par le Parlement. Mitterrand avait fait cette promesse au cours de la campagne électorale pour s'attirer le vote des rapatriés. Salan peut désormais porter toutes ses décorations y compris la Grand-croix de la Légion d'honneur. Hospitalisé au Val de Grâce pour artérite et hypertension, il y décède le 3 juillet 1984 à l'âge de 85 ans. Pour ses obsèques, il a droit aux honneurs militaires attachés à son grade. Il a été enterré, non pas avec les siens à Roquecourbe ou à Nîmes, mais à Vichy, le pays de sa femme.

Je reviens pour conclure, à la question que je posais au début. Comment expliquer le naufrage, sa carrière accomplie, de ce général qui avait été un chef de guerre brillant, et un négociateur habile, qualités rarement réunies sous un même képi ? Il a subi, bien sûr, l'influence dévastatrice de sa femme, mais il existe aussi d'autres raisons qui lui sont personnelles et qui ont emporté sa décision.

L'abandon aux communistes des Indochinois, avec qui il avait vécu et qui avaient fait confiance à la France, l'avait profondément et durablement affecté. Il ne voulait pas du même scénario pour l'Algérie. L'hostilité des pieds-noirs qui voyaient en lui le bradeur de l'Algérie au point d'essayer de l'assassiner, l'avait intimement blessé. Il a tenu à leur prouver qu'il était capable de les défendre jusqu'au bout. Le 15 mai 1968, en lançant du balcon du Forum le cri « Vive de Gaulle », il avait ouvert à celui-ci les chemins du pouvoir. Il ne décolerait pas contre de Gaulle qui l'avait manipulé en lui laissant croire qu'il n'abandonnerait jamais l'Algérie. Le divorce entre de Gaulle, le politique et Salan, le militaire était inévitable. La passion l'a en définitive emporté sur la raison, ce qui est toujours une faute quand on est un personnage public.

Évoquons enfin le sens de l'honneur, cher au militaire, qui peut parfois ressembler à de l'orgueil : le respect de la parole donnée. Salan a lui-même, conclu ses mémoires par cette citation d'Alfred de Vigny, extraite de *Grandeur et servitude militaire* : « La parole, qui trop souvent n'est qu'un mot pour l'homme de haute politique, devient un fait terrible pour l'homme d'arme. »

Séance du 21 décembre 2012

REMARQUES SUR L'ARCHITECTURE DES CLOÎTRES ROMANS DE PROVENCE

par Victor LASSALLE
membre honoraire

La Provence compte une vingtaine de cloîtres romans dont Henri Révoil avait donné des dessins¹ avant qu'ils ne soient l'objet de deux autres articles d'ensemble publiés par Hans-Adalbert von Stockhausen², puis d'autres mentions ou études. Il ne paraît pas superflu de formuler ici quelques observations au sujet de la typologie de ces cloîtres, non seulement parce que l'on a prêté trop peu d'attention à leur répartition en diverses catégories, mais aussi en raison de la découverte en 1999, à l'occasion d'un colloque consacré à l'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, des restes de son cloître, jusqu'alors méconnu, et de la nécessité de discuter des hypothèses formulées récemment au sujet de celui de Saint-Trophime d'Arles.

Il a paru suffisant de caractériser chaque type de cloître par la forme qui a été donnée à son mur à claire-voie, seule partie de ce genre d'édifices (avec, bien entendu, la couverture, qui joue un rôle déterminant) à avoir été effectivement construite, contre des murs extérieurs qui sont ceux des bâtiments monastiques ou canoniaux généralement préexistants.

1- RÉVOIL, Henri, *Architecture romane du Midi de la France*, Paris, 1873, 3 volumes.

2- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *Die romanischen Kreuzgänge der Provence I, Die Architektur*, 1932 ; paru aussi dans : *Marburger Jahrbuch für Kunstwissenschaft*, VII, 1933, p. 135-190 et VIII-IX, 1935, p. 85-171.

I – Les différents types de cloîtres provençaux

La forme la plus simple est celle où les galeries sont simplement couvertes d'une charpente. Conservée seulement à la cathédrale d'Aix-en-Provence³, elle n'est pas nécessairement la plus ancienne, puisque l'on a affaire là à un édifice tardif, à côté d'autres ayant existé auparavant, à Saint-Gilles⁴ par exemple. Le mur à claire-voie (fig. 1) n'ayant, dans ce cas, à

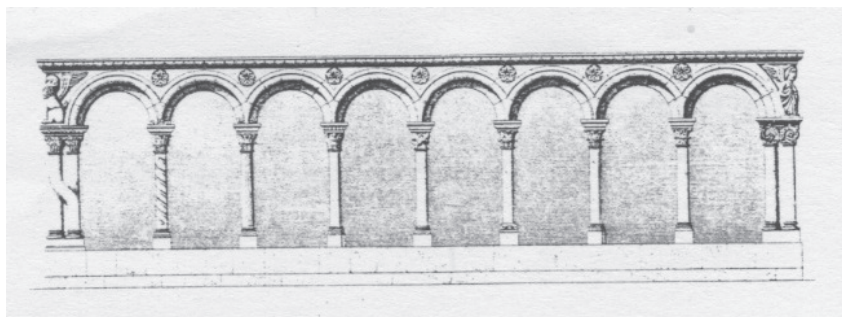


Fig. 1. Aix-en-Provence. Cloître. Mur à claire-voie de l'une des galeries.
D'après H. Révoil.

supporter que le poids de la charpente, et non les poussées latérales d'une voûte, il n'a pas été pourvu d'organes de butée tels que des contreforts qui, en rythmant la façade du côté du préau, auraient pu altérer la continuité de la série de baies ouvertes sur chacun de ses côtés. Pour la même raison, le mur à claire-voie peut aussi être peu épais, ce qui facilite l'entrée de la lumière dans les galeries et l'éclairage des sculptures dont, lorsqu'elles sont figurées, la face la plus significative, tournée vers la galerie, souffre d'être vue à contre-jour⁵.

Mais, dans de nombreux cas, on a préféré couvrir de voûtes les galeries des cloîtres, comme on le faisait dans les autres bâtiments pour mieux en assurer la longévité, en prémunissant notamment ces édifices contre les risques d'incendie.

3- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *op. cit.*, p. 56.

4- *Ibid.*, p. 53-56.

5- LASSALLE, Victor, « L'adaptation du décor sculpté roman aux conditions locales d'éclairage naturel : quelques exemples », in *Couleurs et lumière à l'époque romane, Actes des colloques d'Issoire 2005+2007, Revue d'Auvergne*, 597-598, années 2010-2011, Clermont-Ferrand, 2011, p. 49-70.

Parmi les solutions permettant d'assurer la stabilité d'un cloître voûté, l'une des plus efficaces, sinon la plus heureuse, consistait à faire retomber les voûtes sur des murs à claire-voie très solides en raison de leur massivité, mais dont les ouvertures se limitaient à des percements assez rares et si étroits que la paroi transversale qui était encastrée dans chacun d'eux, n'était ajourée que par de deux baies jumelles (fig. 2). C'est ce que montrent les cloîtres des abbayes cisterciennes de Silvacane⁶ et du Thoronet⁷, dans les galeries desquels la lumière ne pénètre qu'avec parcimonie.



Fig. 2. Le Thoronet. Cloître.

Une autre façon de réaliser le mur à claire-voie, à condition de ne couvrir les galeries que de voûtes d'arêtes n'exerçant qu'une faible poussée latérale, était de le concevoir comme une série d'arcades, non subdivisées en baies, et comparables à celles qui, dans une église, séparent la nef des bas-côtés. Les supports de ces arcades pouvaient être, comme ils le sont parfois dans les églises, flanqués de colonnettes sur un

6- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *op. cit.*, p. 48-50.

7- Sur les cloîtres cisterciens, voir notamment AUBERT, Marcel, *L'architecture cistercienne en France*, Paris, Vanoest, 2 vol., 1947-1948, notamment au t. II, p.1-33. Et DIMIER, Père M.-Anselme, PORCHER, Jean, *L'art cistercien, France*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1982.

ou plusieurs de leurs côtés. Le cloître de la cathédrale du Puy⁸, en cours de construction vers 1134, en offre un exemple particulièrement riche, puisque les piliers y sont flanqués sur leurs quatre faces de colonnettes qui, si l'on y ajoute celles qui sont adossées au mur extérieur, sont plus de 150, avec autant de chapiteaux, ornés d'une façon raffinée. C'est à cet édifice que s'apparentent, peu ou prou, en raison notamment de l'absence d'éléments extérieurs de butée, le cloître de la cathédrale de Cavaillon⁹, voûté d'arêtes, avec des colonnettes seulement sur la face intérieure des supports (fig. 3) et celui de l'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon¹⁰, aux colonnettes tout aussi rares, placées elles

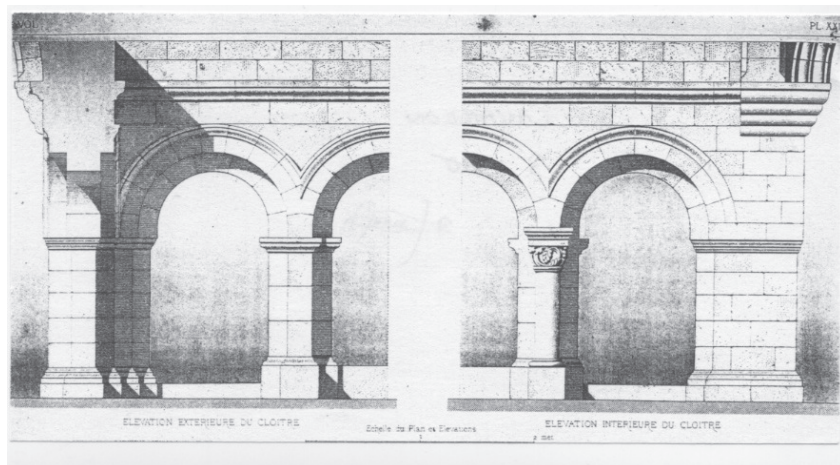


Fig. 3. Cavaillon. Cloître. Mur à claire-voie. Extérieur et intérieur. D'après H. Révoil.

8- BARRAL i ALTET, Xavier, *et al.*, *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Paris, Éditions du Patrimoine, Skira, Seuil, notamment p. 208-217.

9- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *op. cit.*, p. 50-51.

10- BARRUOL, Guy, SOURNIA, Bernard et VAYSETTES, Jean-Louis, « Archéologie de l'abbaye médiévale Saint-André », in BARRUOL Guy, BACOU, Roselyne, et GIRARD Alain (dir.), *L'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement. Actes du colloque interrégional tenu à l'occasion du millénaire de la fondation de l'abbaye : 999-1999, Villeneuve-lès-Avignon, 24-26 septembre 1999*, p. 49-65, notamment p. 59-60 et fig. p. 57-59. Voir aussi, dans le même ouvrage, LASSALLE, Victor, *La sculpture médiévale à l'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon*, notamment p. 74-82 et fig. 16-17, 2022.

aussi à l'intérieur des galeries (fig. 4 et 5), que l'on a réussi à couvrir d'un berceau appareillé, en dépit de la poussée exercée par celui-ci, sans qu'il ait été prévu de contreforts pour la contenir.



Fig. 4. Villeneuve-lès-Avignon. Abbaye Saint-André. Cloître. Extérieur.



Fig. 5. Villeneuve-lès-Avignon. Abbaye Saint-André. Cloître. Intérieur.

Comme l'a montré H.-A. von Stockhausen¹¹, le cloître de l'abbaye cistercienne de Fontenay, en Côte-d'Or, construit très rapidement vers le milieu du XII^e siècle (l'église a été consacrée en 1147 et les autres bâtiments ont dû être réalisés vers cette date), grâce aux généreuses libéralités d'Ebrard de Norwich, qui, pour s'y réfugier, avait quitté son

11- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *op. cit.*, p. 35-39.

évêché¹², a inspiré le cloître de la cathédrale de Vaison (fig. 6) (une corniche bourguignonne, la seule visible en Provence, y rappelle la région où se situe la source d'inspiration), ainsi que celui de l'abbaye cistercienne de Sénanque (fig. 7) à Gordes (Vaucluse)¹³.

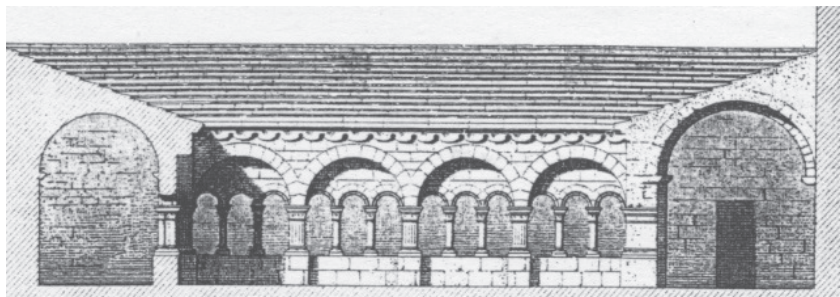


Fig. 6. Vaison. Cloître. Mur à claire-voie d'une galerie. Extérieur. D'après H. Révoil.

À Fontenay, si l'on en croit les dessins de Pierre Bourgeois¹⁴, le mur à claire-voie, rythmé par des piliers que prolongent du côté du préau d'assez volumineux contreforts, est établi sous deux arcs de plein cintre

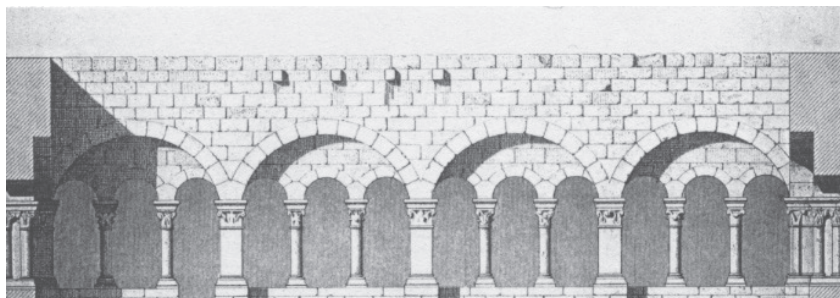


Fig. 7. Sénanque. Cloître. Mur à claire-voie d'une galerie. Extérieur. D'après H. Révoil.

12- *Ibid.*, p. 32-35.

13- *Ibid.*, p. 41-42 ; MORIN SAUVADE, Hélène, FLEISCHHAUSER, Carsten, *Sénanque*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 2002, notamment p. 103-127.

14- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *op. cit.*, p. 32-35 ; BOURGEOIS, Pierre, *Abbaye Notre-Dame de Fontenay, monument du Patrimoine mondial, Architecture et histoire*, 2 vol., Bégrolles-en-Mauges (Maine-et-Loire), Abbaye de Bellefontaine, 2000, voir la fig. 3 du tome 2 (grand cloître, construction d'une travée).

très épais juxtaposés. Ces derniers contribuent par leur poids à en assurer la stabilité et ils déchargent la partie sous-jacente où est établie une paroi percée de baies que séparent des colonnettes pourvues de chapiteaux.

L'aspect de cette disposition est reproduit dans les deux cloîtres provençaux en question, mais non sa structure, du moins à Sénanque, où le mur ajouré, d'abord établi d'un pilier à l'autre, est simplement doublé, du côté du préau, par un arc puissant, appliqué contre lui, qu'il prémunit contre la poussée de la voûte.

Au cloître de l'abbaye de Montmajour¹⁵, une caractéristique très apparente du mur à claire-voie est la présence du côté du préau, de grands arcs surbaissés lancés d'un contrefort à l'autre et appliqués contre la paroi, au-dessus des baies (fig. 8). Cet élément se retrouvera aux cloîtres de Saint-Paul-de-Mausole¹⁶, à Saint-Rémy-de-Provence, de

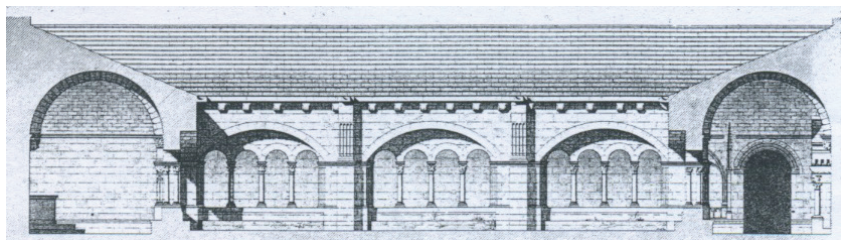


Fig. 8. Montmajour. Cloître. Mur à claire-voie d'une galerie. Extérieur. D'après H. Révoil.

Saint-Michel-de-Frigolet à Tarascon¹⁷, et de Ganagobie¹⁸ (fig. 9). Ces arcs contribuent à contenir la poussée de la voûte soit de plein cintre, soit dissymétrique qui couvre la galerie, tout en améliorant la stabilité des contreforts établis au droit de chacun des doubleaux de cette voûte en les chargeant d'un poids qui en accroît l'efficacité sans en augmenter ni le volume ni la saillie qu'ils forment sur la façade. Cela est conforme au souci qu'ont eu les architectes romans d'effacer, voire de supprimer

15- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *op. cit.*, p. 13-23.

16- *Ibid.*, p. 23-27.

17- *Ibid.*, p. 27-30. HARTMANN-VIRNICH, Andréas, Le cloître de Saint-Michel de Frigolet : Étude archéologique d'un monument roman méconnu, in PAYAN (édit.) : *Monachisme et réformes dans la vallée du Rhône (X^e-XI^e siècles, Actes du colloque de Saint-Michel de Frigolet*, 18 novembre 2006, (*Études vauclusiennes* n° 75-76, janvier-juin 2006), 2010, p. 37-50.

18- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *op. cit.*, p. 44-46.



Fig. 9. Ganagobie. Cloître.

les organes extérieurs d'équilibre¹⁹, à l'exemple des édifices romains qui n'en comportaient pas et dont la stabilité était obtenue par le poids dont étaient chargées les maçonneries. À cet égard, on peut considérer comme un progrès la disparition de tout contrefort saillant que montre le cloître de Ganagobie.

La forme surbaissée de ces arcs (inconnue, semble-t-il, à l'époque romane dans les autres régions de la France et même ailleurs) qui a permis, en outre, d'ouvrir sous chacun d'eux un nombre de baies supérieur à celui que l'on peut rencontrer à chaque travée dans les cloîtres d'autres types, a été inspirée par les arcs des monuments d'Arles (thermes, amphithéâtre et surtout, peut-être, cryptoportique) exceptionnels dans l'art antique et imités aussi, en raison de leurs avantages par les architectes romans de Provence. Ceux-ci ont parfois surpassé leurs modèles, à Montmajour même (chevet de l'église Notre-Dame), à Saint-Gilles, (crypte), à Avignon et Pont-Saint-Esprit (ponts sur le Rhône) et jusqu'à Cogolin dans le Var (grandes arcades de l'église)²⁰. Notons en outre l'emprunt

19- LASSALLE, Victor, *L'influence antique dans l'art roman provençal*, 2e supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, Paris, De Boccard, 1970, p. 48-50.

20- *Ibid.*, p. 41-43, pl. VI (cloître de Montmajour), VI, 2 (cryptoportique d'Arles), VI, 3

aux thermes antiques d'Arles du type de modillons au quart-de-rond utilisés à Montmajour aux façades sur préau du mur à claire-voie²¹.

II – Le cas du cloître d'Arles

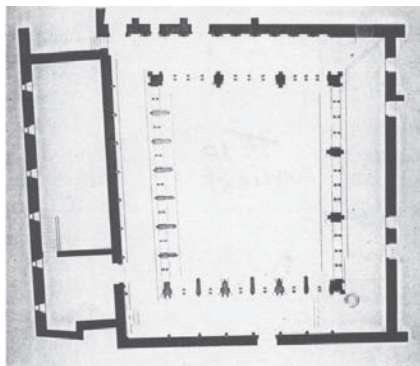


Fig. 10. Arles. Cloître, plan.
D'après H. Révoil.

Le cloître de Saint-Trophime d'Arles²² (fig. 10), dont les quatre galeries remontent à des dates différentes, – l'apogée de l'art roman provençal pour la galerie nord, la fin de cette époque pour la galerie est, et enfin la période gothique pour les galeries sud et ouest (fig. 11) –, est assez différent du cloître de Montmajour et même, à bien des égards, de tous les autres. Il est tributaire

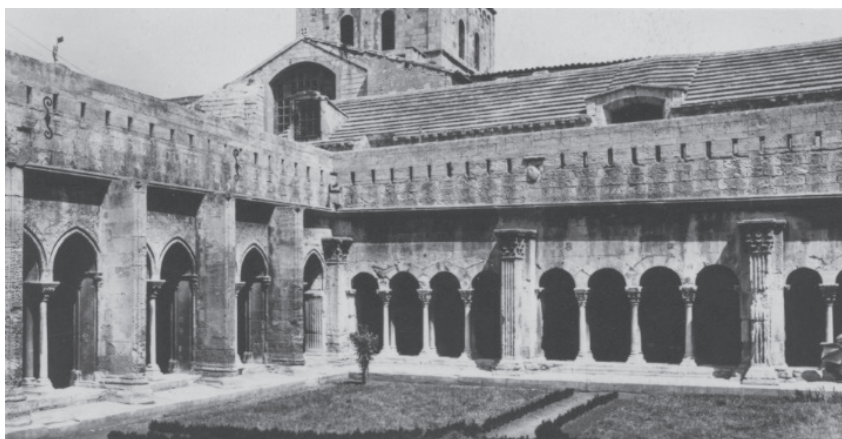


Fig. 11. Arles. Cloître. Galeries ouest et nord.

(amphithéâtre d'Arles), VI, 4 (Pont d'Avignon) et pl. VII,1 (église de Cogolin), VII, 2, (crypte de Saint-Gilles), VII, 4 (thermes d'Arles).

21- *Ibid.*, p. 53 et pl. VI, 2 (cloître de Montmajour), XX, 6 (thermes d'Arles).

22- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *op. cit.*, p. 4-13.

des modèles antiques arlésiens pour quelques-unes de ses dispositions : notamment l'appareillage à extradados polygonal des arcs des baies qui reproduit celui des arcs du cryptoportique, ou bien les voûtes rampantes de ses galeries nord (fig. 12) et est qui sont adaptées à l'inclinaison de

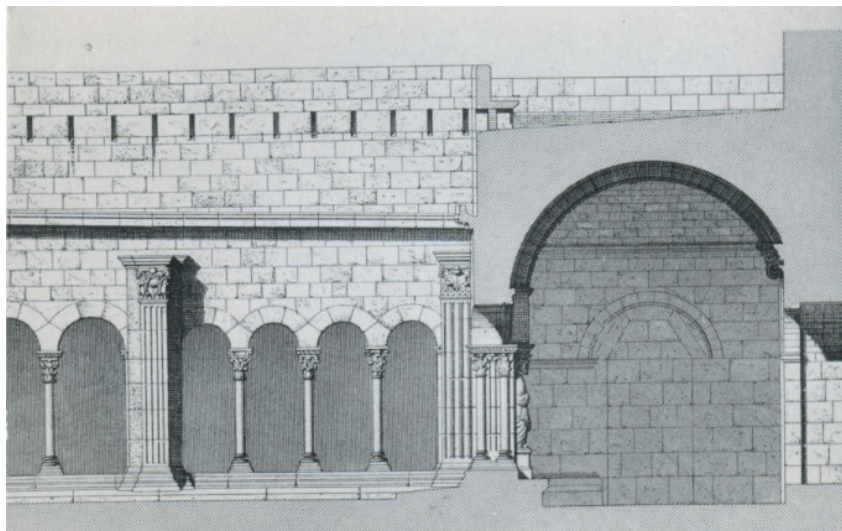


Fig. 12. Arles. Cloître. Élévation de la galerie nord (détail) et coupe sur la galerie est. D'après H. Révoil.

la toiture comme certaines de celles de l'amphithéâtre romain le sont à la pente de la *cavea*²³. Mais ses galeries romanes ne montrent pas le recours à des arcs surbaissés pour contenir la poussée des voûtes et pour charger les contreforts, comme c'est le cas à Montmajour, et il en va de même pour ses deux galeries gothiques, voûtées sur croisées d'ogives. Partout les contreforts, seuls organes de butée existant contre le mur à claire-voie, se détachent isolément de celui-ci, à l'aplomb des doubleaux qui séparent les travées, sans que rien n'ait été tenté pour en modérer la saillie.

Les deux contreforts de la galerie nord sont particulièrement remarquables. Ce sont de forts pilastres cannelés, établis sur plan carré et couronnés par un chapiteau corinthien pour l'un et d'un type apparenté

23- LASSALLE, Victor, *L'influence antique [...]*, op.cit., p. 37-38 et fig. 12 (arcs), p.47, pl.VI et VII, 6 (voûtes rampantes).

pour l'autre, chacun de ces pilastres s'appuyant contre un dosseret. Celui-ci fait défaut aux pilastres semblables et pareillement couronnés qui complètent la série, aux extrémités de la façade, dans l'angle formé par la rencontre avec les galeries adjacentes (fig. 13).



*Fig. 13. Arles. Cloître.
Galerie nord. Vue extérieure.
Superficies comparées du lit
d'attente des contreforts et des
pilastres d'angle.*

À ces exemples il faut ajouter, plus près de nous, la cathédrale Saint-Apollinaire de Valence où, à côté des contreforts à demi-colonnes du chevet, comparables à ceux de Paray-le-Monial (mais dont les chapiteaux sont de type corinthien), il en est d'autres, contre le parement d'une des

Ces contreforts sont très comparables à ceux qui, au chevet de certaines églises bourguignonnes, et non des moindres (abbatiale de Cluny III, au début du ^{xii}^e siècle, prieurale clunisienne de Paray-le-Monial, un peu plus récente, église grandmontaine de Saint-Jean-les-Bonshommes²⁴), revêtent la forme d'un support architectural : une demi-colonne avec base et chapiteau mais dépourvue de dosseret (fig. 14).

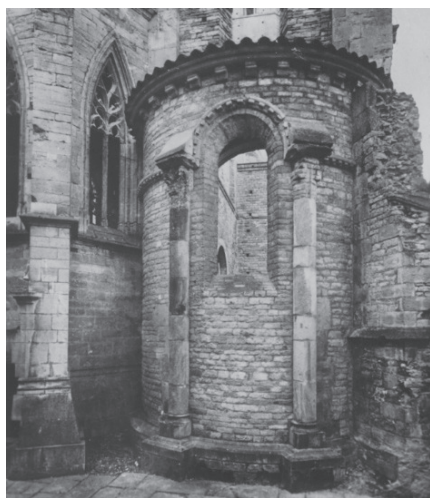


*Fig. 14. Cluny. Abbaye.
Contrefort d'une absidiole.*

24- BARNOUD, Jean-Noël, REVEYRON, Nicolas, ROLLIER, Gilles, *Paray-le-Monial*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 2004, fig.79.

absidioles rayonnantes, qui prennent la forme non de demi-colonnes, mais de pilastres, comme à Arles²⁵. Cette similitude avec les contreforts arlésiens se double de la présence, exceptionnelle, sous l'abaque du chapiteau de l'un des pilastres logés dans les angles du cloître dont il est question ici, de denticules plats d'un type répandu dans les monuments rhodaniens (Die, Romans, Vienne), qui sont caractéristiques de l'ornementation de certains chapiteaux de la cathédrale valentinoise²⁶. Cela suggère évidemment l'hypothèse d'une filiation.

À Arles, l'épaississement du pilastre qui résulte de son établissement sur plan carré, ainsi que l'adjonction d'un dosseret étaient de nature à accroître le poids, et donc l'efficacité, des contreforts. Cela atteste l'importance du rôle qui leur avait été dévolu, mais surprend dans une région où, comme cela a été dit plus haut, l'on a souvent évité d'amplifier leurs homologues quand on ne pouvait pas les supprimer tout à fait : les monuments antiques en étaient dépourvus²⁷.

Il se trouve que, secondairement, l'épaississement du pilastre qui n'est pas fréquent (c'est normalement un élément peu saillant), a permis d'accroître la surface des faces latérales de son chapiteau afin de reproduire sur chacune d'elle la totalité du décor de la face principale, et non la moitié de celui-ci, comme c'est généralement le cas. Une préoccupation semblable se devine à Saint-Marcel-lès-Sauzet (Drôme) et dans des églises du Languedoc occidental ou de la Catalogne, chaque fois qu'il s'est agi de ne rien retrancher des ornements spécifiques de cet élément privilégié du décor architectural qu'était le chapiteau corinthien, fût-ce au prix d'anamorphoses ou du creusement dans les maçonneries adjacentes de cavités destinées à loger les parties les plus saillantes (angle de l'abaque, crosses, et enroulements) empruntées à de prestigieux modèles, menus artifices auxquels il n'a pas été nécessaire de recourir au cloître d'Arles²⁸.

25- BARRUOL, Guy, *Dauphiné roman*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1992, pl. 20, fig. 79 ; *Idem*, « La cathédrale Saint-Apollinaire de Valence », *Congrès archéologique de France, 150^e session, 1992, Moyenne vallée du Rhône*, Paris, 1995, p. 301-305, fig. 9 et 10.

26- BARRUOL, Guy, *Dauphiné roman*, *op. cit.*, pl. 88-89.

27- Voir note 19.

28- Les deux chapiteaux de Saint-Marcel-lès-Sauzet concernés restent inédits. Pour ceux de l'abbaye de Sant Pere de Rodes (Catalogne), dans l'Aude ceux de la cathédrale d'Alet et, dans l'Hérault, ceux de la chapelle Saint-Pierre de Lespignan et de l'église

On peut se demander si la substitution d'un pilastre à la demi-colonne que montrent les modèles « clunisiens » ne s'accordait pas avec le désir de ne pas galvauder la forme de la colonne, peut-être chargée d'une valeur symbolique²⁹, qu'il ne convenait pas d'invoquer ici, dans des éléments purement utilitaires.

Le parti adopté à la galerie nord du cloître d'Arles pour assurer la stabilité du mur à claire-voie, grâce à de simples contreforts placés face aux doubleaux de la voûte, perdure au moyen d'organes situés de la même façon, mais qui prennent la forme de murs perpendiculaires à l'axe de la galerie, d'abord le long de celle de l'est, puis de celles du sud et de l'ouest (fig. 15).



Fig. 15. Arles. Cloître. Contreforts de la galerie ouest.

Saint-Jacques de Béziers, voir LASSALLE, Victor, « Les chapiteaux corinthiens de Sant Pere de Rodes et leurs semblables ou dérivés du Roussillon et du Languedoc » dans *Le Roussillon de la Marca Hispanica aux Pyrénées-Orientales (VIII^e-XX^e siècles)*. Actes du congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon Perpignan, 7-8 octobre 1995, dans *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, CIII, Perpignan, 1995, p. 381-408. À Pranles, en Ardèche, c'est exceptionnellement le chapiteau composite dont on a voulu sauvegarder les éléments du décor : LASSALLE, Victor, « Les chapiteaux de l'église de Pranles », dans *Revue du Vivarais*, CVI, n°3, fascicule 751, juillet-septembre 2002, p. 164.

29- LASSALLE, Victor, « Les symboles des évangélistes de la coupole romane de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) : de la copie à la création », dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. 21, 2003, p. 225-231.

Ces murs-contreforts s'élèvent jusqu'au niveau de la toiture de la galerie et ils se terminent horizontalement à leur sommet. Par leur forme, par leur hauteur et par l'horizontalité de leur partie sommitale,



Fig. 16. Sérignan (Hérault). Église. Contreforts du chevet.

ils sont semblables à ceux qui sont très fréquemment employés dans les édifices religieux du gothique méridional³⁰ (fig. 16). Cela pourrait suffire à en expliquer la présence.

Le point de vue d'Andréas Hartmann-Virnich,

tel qu'il a été exprimé dans plusieurs publications³¹, est différent de celui dont il vient d'être question. Loin de recourir, en ce qui concerne les contreforts de la galerie nord, à l'explication qui a été donnée plus haut, il a proposé de voir dans leurs pilastres, dont l'absence de fonction architecturale lui semblait devoir être mise en question, (bien que cette apparente inutilité n'ait pas été inconnue de l'art roman : on

30- ROBIN, Françoise, *Midi gothique de Béziers à Avignon*, Paris, Picard, 1999. En Vaucluse, p. 150 (Montfavet), 163 (Avignon, Saint-Martial), 166 (Avignon, Célestins), 170 (Avignon, Collégiale Saint-Pierre), 185 (Caderousse), 191 (Carpentras, Saint-Sifreïn) ; dans le Gard, fig. 8 (Congénies) ; dans l'Hérault, fig. 35 (Saint-Félix de Montceau), p. 292 (Conas), 313 (Loupian, Sainte-Cécile), 345 (Saint-Pargoire), 356 (Sérignan), 376-377 (Vias).

31- HARTMANN-VIRNICH, Andréas, « La cathédrale d'Arles et son cloître, état des recherches », dans *Espace et urbanisme d'Arles des origines à nos jours ; Actes du Colloque du groupe archéologique arlésien (Arles, 28.11.1998)*, Arles 2000, p. 45-58, particulièrement p. 51-56 ; *idem*, *Le cloître Saint-Trophime* (dépliant édité par la ville d'Arles en 2000) ; *idem*, « L'architecture religieuse romane à Arles », dans ROUQUETTE, Jean-Maurice, (dir.), *Arles, histoire, territoires et cultures*, Paris, Imprimerie Nationale, éditions 2008, p.345-356. Je n'ai pu consulter ni la communication dans les *Actes du colloque de Tübingen* (1999) parus en 2004 (Les galeries romanes du cloître de Saint-Trophime d'Arles ; études sur un chantier de prestige), ni celle présentée lors des journées romanes 2012 de Saint-Michel de Cuxa, à paraître, en 2013, dans les *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*.

pense à Saint-Austremoine d'Issoire, Notre-Dame du-Port à Clermont-Ferrand, dans les nefs desquelles certaines colonnes ne reçoivent aucune retombée de doubleaux³²) des supports qui auraient été prévus pour servir d'appui à des arcs de renfort semblables à ceux de Montmajour ou même pour porter des superstructures plus importantes, les uns et les autres présentant le défaut de se développer trop haut (au-dessus du niveau de la toiture) pour être utiles, si l'on se réfère à la hauteur actuelle des galeries du cloître.

De plus, l'hypothèse concernant les arcs supposés se trouve, si l'on envisage leur retombée sur les chapiteaux des pilastres, en contradiction avec la règle très couramment respectée en Provence (et nulle part ailleurs) selon laquelle, à l'exemple de ce que montrent les monuments romains de la région, les chapiteaux ne doivent être employés que pour soutenir des entablements horizontaux, tandis que de simples impostes moulurées ont seules, vocation à recevoir la retombée des arcs. Il n'y avait d'exception que pour des éléments ne jouant qu'un rôle mineur dans la structure des édifices (arcs des baies ou des arcatures d'absides) ou, pour d'autres, dans quelques édifices plus ou moins apparentés à l'abbatiale de Saint-Gilles où l'on observe l'emploi de piles carrées cantonnées de demi-colonnes (églises de Saint-Marcel-lès-Sauzet, de Gréoux-les-Bains, de Salagon à Mane et cathédrale de Sisteron), dans lesquels la référence à l'antique n'était pas absente mais se manifestait d'une autre façon.

Enfin, et surtout, les arcs de renfort supposés de la galerie nord n'auraient pas trouvé de possibilité de retombée sur les supports qui font écho aux contreforts proprement dits dans les angles formés par la rencontre avec les galeries adjacentes. En effet, on ne trouve dans chacun de ces angles qu'un pilastre sans dossier ne formant sur le mur qu'une saillie de 0,45 m environ au lieu de 0,75 m pour les deux contreforts, la surface du lit d'attente offert par chaque pilastre étant donc très inférieure à celle que présente chacun des contreforts, ce que

32- Faute d'une hypothèse convaincante concernant une éventuelle fonction architecturale de ces colonnes auvergnates, on a été amené à les considérer comme des éléments d'une signalétique susceptibles de définir les limites d'un espace liturgique, de renseigner les fidèles sur l'emplacement d'une issue et/ou de faire allusion aux deux colonnes (attestées dans d'autres cas par des inscriptions) placées à l'entrée du vestibule du Temple de Salomon.

montre bien la fig. 13, et donc très insuffisante pour recevoir la retombée de l'arc nécessairement à deux rouleaux qu'impliquerait l'utilisation du pilastre et du dosseret des contreforts. Même en ne supposant que des arcs n'ayant que l'épaisseur du dosseret des contreforts, il n'eût pas été convenable que ceux prévus aux extrémités du dispositif retombent d'un côté sur une imposte et de l'autre sur un chapiteau.

Ces arcs, comme ceux qui auraient dû conforter aussi la galerie est, n'auraient pas été mis en place en raison d'une crise survenue au ^{xiii}^e siècle, bien après le moment où il eût été indispensable de réaliser ceux de la galerie septentrionale, compte tenu du rôle qui leur aurait été imparti pour contribuer à contenir la poussée des voûtes, c'est-à-dire avant l'établissement de ces dernières.

D'autre part, la hauteur à laquelle se seraient élevés les arcs ou les superstructures supposés amènerait à les mettre en rapport non avec les galeries existantes, mais avec un étage que les chanoines, mus par une grande ambition architecturale, auraient projeté d'édifier au-dessus de celle-ci. L'hypothèse concernant ce projet peut sembler confortée par la forme donnée aux contreforts des deux galeries gothiques et même à ceux de la galerie est, dont chacun pourrait être considéré comme la partie inférieure d'un organe de butée destiné à être rehaussé pour assurer la stabilité de l'étage. Mais, du propre aveu d'Andréas Hartmann-Virnich, l'hypothèse relative à cet étage se trouve affaiblie par la hauteur modeste des bâtiments adjacents : l'étage n'aurait rien eu à desservir. Elle l'est aussi, me semble-t-il, par la forme donnée aux voûtes rampantes qui couvrent les deux galeries romanes. Cela aurait constitué, pour l'établissement du second niveau, une gêne, sans doute surmontable dans le cas d'un projet conçu tardivement, mais dont il serait surprenant qu'on l'ait accepté d'emblée, si l'on devait admettre que le projet de surélévation remontait au début de la construction.

En raison des observations qui précèdent, il me semble que, pour expliquer le dispositif architectural du cloître d'Arles, on peut s'en tenir aux observations que j'ai présentées tout d'abord au sujet des imitations des contreforts de type « clunisiens » pour la galerie nord, recours au type attesté dans les édifices du gothique méridional pour les autres galeries.

Cela n'empêche pas de s'étonner du parti, exceptionnel dans la région, qui a été adopté pour assurer la stabilité des galeries de ce cloître et explique pourquoi H.- A.von Stockhausen y avait vu un édifice assez précoce, antérieur à celui de Montmajour³³. Ce magnifique ensemble peut sembler avoir été peu accueillant pour des nouveautés apparues ailleurs, comme le montrent d'ailleurs certaines particularités des chapiteaux figurés qui en ornent les baies³⁴.

33- STOCKHAUSEN, Hans-Adalbert von, *op. cit.*, p. 139.

34- Voir quelques remarques à ce sujet dans LASSALLE, Victor, Les avatars des chapiteaux iconographiques des cloîtres romans, *École Antique de Nîmes, Bulletin n°28*, 2008-2010, Nîmes, 2010, p. 105-117.

III. L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2012

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2012

Président d'honneur : M. Hugues BOUSIGES, Préfet du Gard

Président : René CHABERT

Vice-président : Michèle PALLIER

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Henri HUGUES

Trésorier : Charles PUECH

Trésorier adjoint : Bernard FONTAINE

Bibliothécaire : Monique KUNTZ

Archiviste : Christiane LASSALLE

MEMBRES ET AMIS DE L'ACADÉMIE

Membres d'honneur et membres honoraires

M. le Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie depuis 1801.

M. le Maire de Nîmes, membre d'honneur ès qualités.

M. le Président du Conseil général du Gard, membre d'honneur ès qualités.

1982 Frédérique HÉBRARD (M^{me} Louis VELLE, née CHAMSON),
Ch. de la L.H.

1987 Jean d'ORMESSON, de l'Académie française,
Grand Off. de la L.H.

1988 Odile RIO, majoral du Félibrige.

1993 André BONNET.

1996 Victor LASSALLE, conservateur hon. du Patrimoine, Off. Palmes
acad., Ch. Arts et Lettres, Ch. Ordre nat. du Mérite.

2004 Jean SABLOU, Ch. de la L.H., Off. Arts et Lettres, directeur hon.
des Archives départementales de l'Hérault.

2006 Emmanuel LE ROY LADURIE, professeur au Collège de France.

2006 Philippe JOUTARD, historien, ancien recteur d'Académie.

2008 Gilles DERVIEUX, Ch. des Palmes acad., Ch. Arts et Lettres.

2009 Aimé BONIFAS, Croix de guerre 39-45, Croix du combattant
volontaire de la Résistance, Médaille des Évadés, Off. de la L.H.,
Off. Ordre nat. du Mérite, pasteur de l'Église réformée.

2011 Marcelle VIALA, professeur honoraire.

- 2011 Henry de SEGUINS-COHORN, Ch. de la L.H., off. de cavalerie en retraite.
- 2012 Marc CHAUSSE, architecte DPLG.
- 2012 André COSTABEL, Ch. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Commandeur du Mérite agricole.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS

comprenant 36 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseur
1	30-01-1981	Robert DEBANT, Ch. Ordre nat. du Mérite, Off. Arts et Lettres, Ch. des Palmes acad., archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives du Gard.	Jules Davé
2	2-12-1983	Christiane LASSALLE- GUICHARD, conservateur honoraire du Patrimoine, Ch. Arts et des Lettres, Ch. Ordre nat. du Mérite.	André Modeste
3	7- 02-1986	Georges SAPÈDE, ingénieur.	Jean Paradis
4	6-11-1992	Daniel-Jean.VALADE, Ch. de la L. H., Off. Ordre nat. du Mérite, Commandeur des Palmes acad., Off. Arts et Lettres, directeur d'établissement scolaire honoraire.	André Nadal
5	18-06-1993	Hélène DERONNE, docteur ès Lettres, maître de conférences honoraire.	Jean Roger
6	18-06-1993	Yvon PRADEL, Ch. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes acad., professeur honoraire de lettres.	Joachim Durand
7	16-02-1996	Pascal GOUGET, docteur en médecine.	Claude Escholier
8	16-02-1996	Charles PUECH, Ch. de la L. H., de l'Ordre nat. du Mérite et des Palmes acad., président de Chambre honoraire à la Cour d'appel.	René Panet

9	18-04-1997	Guilhem FABRE, directeur de recherche honoraire au C.N.R.S.	Victor Lassalle
10	3-04-1996	Catherine MARÈS, professeur agrégée de lettres.	Pierre Fabre
11	7-06-1998	Gabriel AUDISIO, professeur émérite d'histoire moderne, Université de Provence.	Jacques Larmat
12	5-11-1999	Christian SALENSON, théologien.	Chanoine Fayolle
13	7-01-2000	Bernard CAVALIER, docteur en médecine.	René Bosc
14	2-03-2001	Henri HUGUES, préfet honoraire, Ch. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. des Palmes acad., Off. du Mérite agricole, Ch. du Mérite maritime.	Jean Lauret
15	15-06-2001	Jacques GALTIER, pasteur.	René Château
16	15-03-2002	Monique KUNTZ, Ch. de la L. H, Ch. Ordre nat. du Mérite, conservateur de bibliothèque.	Janine Reinaud
17	23-05-2003	Antoine BRUGUEROLLE, architecte.	Lucien Frainaud
18	28-11-2005	Bernard MOUNIER	Aimé Vielzeuf
19	16-04-2004	Micheline POUJOULAT, professeur agrégée d'espagnol.	Noël Cannat

20	30-04-2004	Brigitte MAURIN, professeur agrégée d'italien, docteur ès lettres.	Christian Liger
21	14-01-2005	Bernard FONTAINE, avocat.	Jean.Goujon
22	3-11-2006	Pierre MARÈS, professeur, chef du service de gynécologie-obstétrique, CHU, Nîmes.	Paul Tempier
23	1-06-2007	René CHABERT, docteur en neurobiologie, qualifié maître de conférences des Universités.	Pierre-Marie Michel
24	21-12-2007	Bernard FOUGÈRES, archiprêtre.	Robert Dalverny
25	21-12-2007	Hubert EMMERY, libraire	Louis Durteste
26	8-02-2008	Alain AVENTURIER, Ch. Mérite agricole, ingénieur.	Gilles Dervieux
27	6-02-2009	Michèle PALLIER., femme de lettres.	Jean Ménard
28	14-05-2010	Jean-Pierre GARDELLE, pasteur.	Aimé Bonifas
29	4-03-2011	Robert CHAMBOREDON, professeur agrégé d'histoire.	Jacques Lévy
30	16-11-2012	Alain PENCHINAT, ancien élève ESCP.	Roger Grossi

31	16-11-2012	Jean-Louis MEUNIER, docteur ès lettres	Jean-Marc Roger
32	16-12-2012	Bernard SIMON, ingénieur INAPG.	Marc Chausse
33	à 36	<i>Sans titulaire au 31.12. 2012</i>	

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS comprenant 24 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	27-06-1988	Jean-Charles BALT
2	27-06-1988	Pierre CLÉMENT, docteur en droit, ancien élève H.E.C.
3	15-12-1989	Alain GIRARD, conservateur départemental des musées.
4	10-06-1994	Robert SAUZET, docteur ès lettres, professeur émérite à l'Université François Rabelais de Tours.
5	5-12-1997	Maurice CONTESTIN, professeur.
6	9-04-1999	Bartolomé BENNASSAR, professeur émérite à l'Université de Toulouse.
7	4-06-1999	Daniel TRAVIER, Off. de la L.H., ingénieur, fondateur et directeur du Musée des vallées cévenoles.
8	15-12-2000	Guy POULON (Philippe SÉNART), Off. de la L.H., magistrat honoraire.
9	5-12-2000	Maurice AGULHON, professeur au Collège de France.

10	15-12-2000	Jacqueline LEROY, Ch. de la L.H., Ordre Nat. du Mérite, Ch. des Palmes acad., conservateur général (honoraire).
11	13-05-2005	Sabine TEULON-LARDIC, docteur en musicologie de Paris-Sorbonne, professeur au Conservatoire R.D. de Nîmes.
12	13-05-2005	Pierre-Yves KIRSCHLEGER, agrégé d'histoire, maître de conférences à l'Université Paul-Valéry Montpellier III.
13	9-05-2006	Paule PLOUVIER, Off. des Palmes académiques, docteur ès lettres, professeur émérite de l'Université Paul Valéry, écrivain.
14	7-11-2008	Anny HERRMANN, Ch. Palmes acad., professeur honoraire.
15	7-11-2008	Robert CHALAVET, directeur honoraire centre hospitalier, docteur en droit, Off. Ordre nat. du Mérite.
16	19-06-2009	Rüdiger STEPHAN, docteur ès lettres allemandes et françaises. Ch. Palmes acad., Off. Ordre nat. du Mérite, Ch. de l'Ordre du Mérite polonais.
17	22-05-2009	Jean-François DELMAS, directeur de la bibliothèque Inguimbertaine et des musées de Carpentras, Ch. Palmes acad., Ch. de l'Ordre Nat. du Mérite, Ch. Arts et des Lettres.
18	17-12-2010	Carol IANCU, professeur d'histoire contemporaine Université Paul Valéry Montpellier III, directeur de l'École des Hautes Études du Judaïsme de France, Off. Palmes acad., docteur <i>Honoris Causa</i> de l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca et de l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie).

19	17-12-2010	Jacques MEINE, docteur en médecine, spécialiste FMH en chirurgie et chirurgie de la main.
20	14-01-2011	Danielle BERTRAND-FABRE, docteur en histoire.
21	28-10-2011	Jacques BOISSONNAS, chef d'entreprise, Ch. de la L.H.
22	28-10-2011	François-Bernard MICHEL, professeur de médecine, Off. de la L.H., Com. ONM, Com. Palm. acad., membre de l'Académie des Beaux-arts.
23	29-06-2012	Bernard MOREAU, docteur en droit, directeur honoraire à l'Assemblée nationale, Ch. de la L.H., Ch. Ordre nat. du Mérite.
24		<i>Sans titulaire au 31.12. 2012</i>

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

- 1978 Michel COURTY, professeur de collège.
- 1978 René GONDRAN, Ch. de la L.H., sous-préfet honoraire.
- 1981 Maurice-Yves CASTANIER, industriel.
- 1981 Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur de musée.
- 1981 André HAON, professeur, Ch. Arts et Lettres.
- 1982 Alain NICOLAS.
- 1983 Marguerite-Marie BÉNEL-COUTELOU, docteur ès lettres.
- 1984 René EVESQUE, préhistorien.
- 1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur honoraire.
- 1988 Ariel BALMASSIEFRE, architecte DPLG.
- 1989 Philippe CHAREYRE, Off. Palmes acad., professeur d'université..
- 1989 Jean-Maurice ROUQUETTE, président de l'Académie d'Arles, conservateur en chef honoraire des Musées d'Arles.
- 1992 Robert COURTIEU, colonel d'aviation (E.N.), Ch. de la L.H., Off. Ordre nat. du Mérite.
- 1992 Marc BORDREUIL, conservateur de musée.
- 1992 Michel CHRISTOL, professeur à la Sorbonne.

- 1994 Jean-Élie CASTAN, ancien colonel de l'Armée de l'Air, Ch. de la L.H., Croix de Guerre 39-45, médaille de la Résistance.
- 1994 Pierre MONTEILS, ancien intendant des lycées de Nîmes, commandeur des Palmes Acad..
- 1994 Laurent PUECH, conservateur du Musée cévenol du Vigan.
- 1995 Georges LAVAL, organiste.
- 1995 Hélène FAGE-GALTIER, professeur.
- 1995 Jean- Paul BUREAU, professeur Faculté de médecine.
- 1995 René MÉJEAN, Off. de la L.H., Com. Ordre nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, général (C.R.).
- 1996 Martine PEYROCHE d'ARNAUD de SARAZIGNAC, Conservateur honoraire des Musées. Ch. Ordre nat. du Mérite.
- 1996 Jean-Pierre CABOUAT, ancien ambassadeur, Off. de la L.H., G. Off. Ordre nat. du Mérite, Croix de Guerre 39-45, médaille de la Résistance.
- 1996 Raymond HUARD, Ch. Palmes Acad., professeur émérite d'Université.
- 1996 Robert LEYDET, Ch. de la L.H., Ch. Ordre nat. du Mérite.
- 1996 Georges PINCEMAILLE, Off. Ordre nat. du Mérite.
- 1997 Pierre MAZIER, Ingénieur honoraire SNCF.
- 1998 Olympe BHELY-QUENUM, sociologue, écrivain, O. N. du Bénin.
- 1998 Pierre CHILLET, cadre supérieur Télécom, écrivain (Hervé PIJAC).
- 1998 Guy DUGAS, professeur d'Université.

- 1998 Claude-Annik GAIDAN.
- 1998 Jean-Yves LAUNAY, avocat général honoraire à la Cour de cassation, Ch. L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes acad.
- 1998 Thierry MARTIN, professeur de musicologie.
- 1999 Nicole AGUSSOL, magistrat, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, Ch. Ordre nat. du Mérite.
- 1999 Bernard BASTIDE, enseignant.
- 2001 Françoise CUILLE-KUSEL, commissaire-priseur.
- 2001 Jean-Jacques ROUX, professeur d'histoire honoraire.
- 2001 Nicole VRAY, docteur ès lettres, Ch. Palmes acad.
- 2002 Aurélia BORTOLIN, docteur en histoire.
- 2002 Jacques DESCHARD, lieutenant-colonel d'artillerie.
- 2002 Pierre LANVERS, pdg Sté Lanvers BIM-SA, Com. L.H. et Ordre nat. du Mérite, Croix de guerre, Médaille des Évadés, Palmes académiques.
- 2002 Marie-Françoise MAQUART, docteur en histoire.
- 2002 Monique MÉRIC, gérante de société, Ch. L.H. et de l'Ordre nat. du Mérite.
- 2003 Stéphane ALLUT, expert-comptable.
- 2003 Dominique BORNE, agrégé d'histoire, doyen de l'Inspection générale de l'Éducation nationale.
- 2003 Jacques CADÈNE, juriste et administrateur de société.

- 2003 François PUGNIÈRE, docteur en histoire.
- 2004 Jean-François MARÉCHAL, professeur honoraire d'histoire et de géographie.
- 2004 René MAUBON, musicologue.
- 2006 Marcel BOURRAT, ingénieur (Institut national agronomique de Paris, École nationale du Génie rural), licencié en sciences économiques.
- 2006 Jean MATOUK, professeur agrégé des Facultés de droit et sciences économiques, Off. L.H.
- 2006 Pascal TRARIEUX, conservateur du Musée des Beaux Arts de Nîmes.
- 2007 Régis CAYROL, conseiller à la Cour d'appel de Montpellier.
- 2007 Romain DAUDÉ, historien.
- 2007 Jean-Marc HUERTAS, architecte-urbaniste.
- 2007 Philippe RIGOULOT, docteur ès sciences politiques.
- 2007 Vanessa RITTER, archéologue-égyptologue.
- 2007 Daniel SOURIOU, feronnier d'art et sculpteur sur métaux, Compagnon du Tour de France, Ch. de la L.H..
- 2008 Gilbert BEC, directeur industriel .
- 2008 Danielle BERTRAND-FABRE, professeur agrégé d'Histoire.
- 2008 Guilhem GODLEWSKI, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, membre de l'Académie nationale de chirurgie, Ch. Ordre nat. du Mérite.
- 2008 Jean KREBS, ingénieur de l'École Centrale de Paris.
- 2008 Hugues ROMANO, docteur en médecine.

-
2008	Bernard SIMON, ingénieur agronome.
2008	René VENTURA, architecte.
2009	Jean-Jacques BRÈS, notaire.
2009	François-Robert MAGDELAINE, professeur honoraire, généalogiste.
2010	Michel AUGUGLIORO, proviseur honoraire, Off. Palmes Acad.
2010	René DOMERGUE, professeur agrégé de sciences économiques et sociales
2010	Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD, docteur en sociologie.
2010	Michel FOURNIER, journaliste.
2010	Dominique HOREMAN, juriste d'entreprise et gérant d'une société de brevets.
2010	Claude LARNAC, professeur de mathématiques honoraire, Ch. Palmes acad.
2010	Pierre MORISOT, général de corps d'armée C.R., Commandeur L.H. et Commandeur Ordre nat. du Mérite.
2011	Richard BOUSIGES, historien, directeur du Centre hospitalier de Blois.
2011	Jean-Marc CANONGE, professeur agrégé d'italien.
2011	Madeleine GIACOMONI, chef de greffes au conseil des Prud'hommes, Ch. Ordre nat. du Mérite.

- 2011 Pierre MUTIN, président de sociétés publiques françaises et étrangères d'hydraulique.
- 2011 Jean-Michel OTT, professeur honoraire de mathématiques.
- 2012 Daniel KRIBS, docteur en histoire.
- 2012 Michel BELIN, magistrat honoraire.
- 2012 Bernard FÉVRIER, généalogiste.
- 2012 William GALLIGANI, directeur honoraire de banque.
- 2012 Jean-Luc PONTVIEUX, ingénieur École centrale des Arts et Manufactures de Paris.

ACADÉMIES - SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS

FRANCE

ABBEVILLE	Société d'Émulation historique et littéraire d'Abbeville
AGEN	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen
AIX-EN-PROVENCE	Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix Faculté des Lettres et des Sciences humaines
ALÈS	Académie cévenole, Club cévenol
AMIENS	Société des Antiquaires de Picardie
ANGERS	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers
ANGOULÊME	Société Archéologique et Historique de la Charente
ARLES	Académie d'Arles
ARRAS	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
AUCH	Société Archéologique et Historique, Littéraire et Scientifique du Gers
AUTUN	Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts Société d'Histoire naturelle et des Amis du Muséum
AUXERRE	Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne
AVESNES	Société Archéologique et Historique de l'arrondissement d'Avesnes
AVIGNON	Académie de Vaucluse
BAGNOLS-SUR-CÈZE	Société d'Études des civilisations antiques Bas-rhodaniennes
BEAUCAIRE	Société d'Histoire et d'Archéologie
BELFORT	Société Belfortaine d'Émulation
BESANÇON	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté

	Société d'Émulation du Doubs
BÉZIERS	Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers
BORDEAUX	Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Société Archéologique
BOURGES	Académie du Berry
CAEN	Académie des Sciences, Arts et Belles- Lettres
CAMBRAI	Société d'Émulation de Cambrai
CANNES	Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse
CARCASSONNE	Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne
	Société d'Études scientifiques de l'Aude
CHARTRES	Société Archéologique d'Eure-et-Loir
CHÂTEAUDUN	Société Dunoise
CLERMONT-FERRAND	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
COLMAR	Académie d'Alsace Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie
DAX	Société de Borda
DIGNE	Société Littéraire et Scientifique des Alpes de Haute-Provence
DIJON	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
DUNKERQUE	Société dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie
DRAGUIGNAN	Société d'Études scientifiques et archéologiques
FOIX	Société préhistorique de l'Ariège
LAON	Fédération des Sociétés d' Histoire et d'Archéologie de l'Aisne
LA ROCHELLE	Société Académique des Belles-Lettres et Arts
LASCOURS	Académie de Lascours
LE HAVRE	Société Havraise d'Études diverses
LE MANS	Société Historique et Archéologique du Maine
LE-PUY-EN-VELAY	Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire
L'ESTRÉCHURE GÉNOLHAC	Lien des chercheurs cévenols

LILLE	Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie
LYON	Académie des Sciences, Belles - Lettres et Arts Société Historique, Archéologique et Littéraire
MÂCON	Académie de Mâcon (ex-Société des Arts...)
MARSEILLE	Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille
MENDE	Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère
METZ	Académie Nationale
MONTAUBAN	Académie des Sciences, Belles- Lettres et Arts
MONTBÉLIARD	Société d'Émulation
MONTBRISON	La Diana
MONTPELLIER	Académie des Sciences et Lettres Société littéraire de la Poste et de France-Télécom : la Voix domitienne Association des Amis du Musée de la Pharmacie Centre d'Histoire militaire et d'Études de Défense nationale Revue « Causses et Cévennes »
MOULINS	Société d'Émulation du Bourbonnais
NANCY	Académie de Stanislas
NARBONNE	Commission Archéologique et Littéraire
NEVERS	Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts
NICE	Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes Maritimes
NÎMES	Institut de Préhistoire et d'Archéologie Comité de l' Art Chrétien École Antique de Nîmes Société d'Histoire du Protestantisme Groupe d'Études Histoire- Ethnologie (Centre Universitaire Vauban)
PARIS	Akademos Académie des Beaux-Arts Société de l'Histoire du Protestantisme français
PERPIGNAN	Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées Orientales
POITIERS	Société des Antiquaires de l'Ouest

QUIMPER	Société Archéologique du Finistère
RENNES	Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine
ROUEN	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
SAINT-GILLES	Société Historique et Archéologique
SAINT-JEAN-DU-GARD	Les Amis de la Vallée Borgne
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne
SAINT-LÔ	Société d'Histoire et d'Archéologie de la Manche
SAINT-MALO	Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo
SAINT-QUENTIN	Société Académique
STRASBOURG	Société Académique du Bas-Rhin
SENS	Société Archéologique
TARASCON-SUR-ARIÈGE	Société préhistorique Ariège-Pyrénées
TOULON	Académie du Var Société des Amis du vieux Toulon
TOULOUSE	Académie des Jeux Floraux
TOURS	Académie des Sciences, des Arts et des Belles-Lettres de Touraine
TROYES	Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube
TULLE	École Félibréenne Limousine « Lemouzi »
VALENCE	Société Archéologique et Statistique de la Drôme
VANNES	Société Polymathique du Morbihan
VERSAILLES	Académie de Versailles. Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts des Yvelines et de l'Île de France
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	Académie de Villefranche et du Beaujolais
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve
VITRY-LE-FRANÇOIS	Société des Sciences et Arts

SOCIÉTÉS SAVANTES, ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

BARCELONE	Universitat Autònoma de Barcelona (departament de Filologia clàssica)
BARI	Università degli studi di Bari
BORDIGHERA	Institut International d'Études Ligures
BRUXELLES	Académie royale de Belgique
GENEVE	Société d' Histoire et d'archéologie
NEUCHÂTEL	Société Neuchâteloise de Géographie
VERONE	Accademia di Agricoltura, Scienze, e Lettere di Verona

Achevé d'imprimer en 2013
sur les presses de

Mondial Livre
Nîmes

pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée – 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la Ville de Nîmes
et du Conseil Général du Gard



Dépôt légal : 2013

Le gérant de la publication:
Alain AVENTURIER
Secrétaire Perpétuel